



**Paul Sébillot**

*Les arbres et les plantes  
dans les traditions  
populaires*



## LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui. La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

## LES DROITS DES AUTEURS

Cet eBook est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle. Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayants droit. Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat : vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.



© Arbre d'Or, Genève, mars 2004

<http://www.arbredor.com>

Tous droits réservés pour tous pays

Paul Sébillot

LES ARBRES ET LES PLANTES  
DANS LES TRADITIONS  
POPULAIRES

Extrait de *Folklore de France*

*Achetez l'ouvrage au meilleur prix sur notre site*

**LES ARBRES  
DANS LES TRADITIONS POPULAIRES**

# 1. Origine et particularités

## *Création dualiste — Particularités légendaires — Les ajoncs fleuris — Les arbres et Noël*

La croyance à une création dualiste a surtout été relevée en Bretagne ; mais en ce qui concerne les arbres, des traits isolés supposent qu'elle a existé dans d'autres régions. Une tradition béarnaise le constate très nettement : lorsque Jésus eut créé le laurier, le Diable voulut l'imiter, mais il ne réussit qu'à faire le houx ; c'est pour cela qu'il a des piquants ; en Bretagne cet arbre est la contrefaçon diabolique du chêne qui est l'œuvre de Dieu. Voici le tableau des espèces dont l'origine est attribuée dans ce pays, sans récit explicatif, aux deux puissances rivales :

ŒUVRES DE DIEU	CONTREFAÇONS DU DIABLE
Le poirier, le pommier	L'épine
Le châtaignier	Le marronnier
La vigne	La ronce
Le genêt	L'ajonc
Le rosier	L'églantier ou rosier du diable
La noix	Le gland <sup>1</sup>
<sup>1</sup> Les baies de l'épine blanche s'appellent en Haute-Bretagne <i>poires du diable</i> .	

La petite légende de l'origine des myrtilles qu'on raconte à Autun est fondée sur une analogie entre la forme et la couleur des baies et celles d'un objet connu : cet arbuste et ses fruits ronds et bruns sont nés des grains du chapelet qu'un saint ermite égrena, avant de mourir, sur la montagne de Saint-Claude.

On ne trouve guère les Épines du diable que dans quelques coins des dunes : elles y ont poussé lorsque Satan eut emporté une jeune fille coquette, dont l'amoureux s'était pendu de désespoir ; partout où elle avait passé, on vit surgir des arbustes aux dards longs et acérés que l'on ne connaissait pas auparavant, et leur piquûre était aussi dangereuse que la morsure d'un serpent. La belle coupable fut condamnée à se rouler sur ces épines, partout où elle avait péché ; mais, comme il n'était pas juste que tout le monde souffrît à cause d'elle, depuis que saint Germain est venu dans le pays, elles ont disparu pour la plupart, et les dernières poussent sur les dunes de Saint-Cast. En Ille-et-Vilaine, où les fleurs de l'églantine se nomment Roses du diable, quelques personnes disent que ce rosier sauvage a été planté par le démon, et que ses fruits lui servaient de pain<sup>2</sup>.

Les paysans des Côtes-du-Nord ont une légende facétieuse sur les lianes piquantes des ronces : jadis

---

<sup>2</sup> La fleur se nomme aussi *rose sorcière* en Anjou et dans la Mayenne ; *rosse d'sorciële* à Valenciennes ; *masco* = sorcière dans l'Aveyron.

les ronces tenaient auberge, mais elles firent crédit à tant de monde, qu'elles ne purent payer leurs créanciers et furent obligées de chercher leur pain ; depuis elles accrochent les gens pour tâcher d'être payées.

Les particularités de plusieurs arbustes sont expliquées par des épisodes d'une légende dorée rustique qui présentent des analogies avec leur aspect ou avec les qualités bonnes ou mauvaises qu'on leur attribue. On dit en Wallonie que le parfum agréable de la fleur d'aubépine lui a été donné par Marie en souvenir des langes de l'Enfant Jésus qu'elle étendait sur cet arbrisseau ; dans le Pas-de-Calais, son odeur est légèrement urineuse depuis que la Vierge les a mis à sécher sur ses rameaux ; à Liège, certaines épines ont des fleurs roses parce que les branches de cet arbuste ont servi à tresser la couronne du Christ. Voici pourquoi, dit-on en Gascogne, la rose blanche est bénie : la Vierge cultivait un pied de roses rouges ; un jour qu'elle n'avait pas d'eau pour l'arroser, des voisins lui en apportèrent, mais Joseph altéré par la fièvre la but ; les roses se desséchèrent et l'Enfant Jésus, qui avait coutume de s'amuser avec, se mit à pleurer en les voyant en cet état ; alors Marie laissa tomber une goutte de lait sur les roses flétries, qui reprurent vie aussitôt et devinrent toutes blanches. Suivant la croyance du Mentonnais, la décollation de saint Jean-Baptiste eut lieu sous un figuier ; c'est pour cela que ses branches se « décollent » facilement, surtout le jour de la fête du Précurseur ; celui qui monte alors

sur cet arbre s'expose à faire une chute dangereuse ; cette superstition a sans doute été influencée par le terme d'église par lequel on désigne le supplice du saint. Le goût de certains fruits a subi des modifications qui se rattachent à la légende : on raconte en Haute-Bretagne que les baies de sureau étaient autrefois excellentes, mais depuis que Judas s'y est pendu, elles sont devenues si amères qu'on ne peut les manger. C'est au contraire à l'intervention d'un saint que les pommes des marais de Dol doivent d'être mangeables : saint Magloire, poursuivi par les païens, se blottit au fond d'un vieux pommier creux qui n'avait plus qu'une seule pomme au bout d'une branche à la proximité de la main du saint ; celui-ci qui était dévoré par une soif ardente la cueillit, et au lieu de la trouver âcre, elle lui fournit une liqueur aussi douce que du miel ; c'est l'origine des pommes de Doux Auvêque ; d'après une ancienne vie latine de ce saint (XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle), les moines qui transportaient le corps de saint Magloire, ayant posé son cercueil sur l'entrecroisement des deux maîtresses branches d'un pommier qui ne donnait que des fruits amers, la branche qui avait été en contact avec lui produisit depuis des pommes d'une saveur délicieuse<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> E. Herpin, *La Côte d'Émeraude*, Rennes, 1894, p. 233. Suivant cet auteur, on aurait appelé cette pomme *Doux évêque* en souvenir de ce miracle ; A. de la Borderie, *Les Miracles de saint Magloire*, Rennes, 1891, p. 20, 93.



Un arbre au feuillage panaché, qu'on remarque à Trazegnies (Hainaut) dans le parc du château, a succédé à d'autres, dont le premier fut béni par saint Duvant, et les gens du voisinage racontent que ses feuilles sont devenues bigarrées à la suite des gouttes d'eau bénite dont elles furent aspergées par le saint<sup>4</sup>.

On dit en Forez que le tremble a été condamné à trembler éternellement à cause de son orgueil ; seul de tous les arbres il refusa de s'incliner devant saint Pardoux. Aux environs de Dinan où chacune de ses feuilles est une âme d'enfant, si elles sont blanches en dessous, c'est qu'au pied de ces arbres se trouvent des pièces d'argent ; l'endroit est indiqué le vendredi, à minuit, par un rayon de lune qui l'éclaire pendant une seconde ; c'est pendant ce court espace que la pioche du chercheur peut atteindre le trésor. Dans les Côtes-du-Nord, les feuilles de l'érable deviennent rouges à l'automne parce que le sang de la fée qui y est domiciliée s'en va goutte à goutte.

On sait qu'en toute saison, on peut voir des ajoncs fleuris ; cette particularité a donné lieu à des dictons. En Poitou, à la demande : en quelle saison l'ajonc n'est-il pas en fleur ? on répond : à l'époque où les femmes ne sont pas amoureuses, c'est-à-dire qu'il fleurit toute l'année. En Basse-Bretagne, promettre d'aimer tant que l'ajonc sera en fleur, c'est promettre

---

<sup>4</sup> A. Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 599.

d'aimer toujours, et l'on dit aux environs de Lamballe :

*En tous lieux, en tout temps  
Il y a de la fleur de jan*<sup>5</sup>.

Une légende du Finistère explique l'origine de cette floraison perpétuelle : au temps jadis, le Diable mécontent de ce que tous les Bretons mouraient en état de grâce et s'en allaient droit au ciel se présenta à la porte du Paradis pour se plaindre à Dieu. Celui-ci lui accorda les âmes de tous ceux qui mourraient quand la lande ne serait pas en fleur. Le Diable descendit sur terre en se frottant les mains de contentement : on était en novembre et il pensait que l'ajonc cesserait de fleurir. Mais les mois se passèrent et la lande était toujours couverte de fleurs d'or. Alors il planta des vignes autour de la Bretagne, et comme il les soignait lui-même, la chaleur de son corps fit merveilleusement mûrir le raisin ; la récolte fut si abondante que, pour l'écouler, il fut obligé d'ouvrir des cabarets ; il en installa même sur le chemin du Paradis. Les Bretons qui continuaient à y aller, car la lande était toute l'année en fleur, s'arrêtaient pour boire un coup, et le Diable les happait au seuil de la porte, car

---

<sup>5</sup> B. Souché, *Proverbes*, etc., Niort, 1882, p. 26 ; E. Rolland, *Flore pop.*, Paris, 1896-1904, t. IV, p. 89 ; d'après un dicton de l'Ille-et-Vilaine, on ne peut trouver une seule fleur de jan le jour de la Saint-Jean, mais il fleurit le reste de l'année.

ils en sortaient saouls perdus, et les menait en enfer. Dans la Vienne, ce privilège a été accordé par Jésus à cet arbuste parce qu'il se cacha derrière lui quand il fuyait ses persécuteurs.

Les arbres participent, comme les animaux et les êtres fantastiques, aux merveilles de la nuit de Noël. On dit en Haute-Bretagne qu'il y a alors dans chaque buisson de coudrier une branche qui se transforme en rameau d'or. Pour la cueillir, il faut la couper, entre le premier et le dernier son de minuit ; mais celui qui n'y réussit pas disparaît à tout jamais ; cette baguette égale en pouvoir celle des plus grandes fées. Pendant cette même nuit, saint Joseph et la Vierge sont, avec l'Enfant Jésus, partout où il y a des coudriers, et ils prient pour les âmes du Purgatoire, dont un grand nombre obtiennent alors leur délivrance. Suivant une croyance qui semble surtout répandue dans l'est de la France, on peut être témoin à cette époque de floraisons miraculeuses : dans les Vosges on était certain, en rentrant après la messe de minuit, de trouver fleurie la branche de cerisier qu'on avait mise, avant d'y aller, dans un vase rempli d'eau. En Franche-Comté, la jeune fille qui cueille, le jour Sainte-Catherine, trois branches de trois arbres quelconques et les place dans une bouteille d'eau à Noël, les voit fleuries en revenant de la messe de minuit. D'après les paysans des Hautes-Vosges, des Ardennes et du Hainaut, si entre onze heures et minuit de Noël on coupe une branche

d'arbre fruitier, notamment de cerisier, et qu'on la place dans une bouteille d'eau, six semaines ne se passeront pas avant qu'on la voie couverte de fleurs. On dit à Hamoir, pays de Liège, que la branche coupée à Noël fleurit à la Chandeleur. De même que les ossements ou la tête des animaux, des fruits d'arbres représentent, pour les croyants, des images divines ou des instruments de la passion. Un petit clou qui a, dit-on, de l'analogie avec ceux qui ont fixé Jésus sur la croix, se trouve dans la noix, parce que la croix était en noyer. À Liège, on veut voir, entre les deux jambons de certaines noix un Saint Esprit (en forme de pigeon), et il porte bonheur à celui qui le découvre ; parfois on en place sur la tablette des cheminées ; à Valenciennes, la noix qui n'a que trois quartiers est désignée sous le même nom. En Vendée, les doigts de la Vierge sont marqués sur les graines plates extraites de l'intérieur des pommes de pin<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Dans le Centre, quand, en cassant des noix, on trouve, ce qui n'est pas commun, un pigeon dans le tas de noix, on boit un coup, et les garçons malins vont même jusqu'à embrasser leur voisine.

## 2. Arboriculture

*Observances au moment de la plantation, de la greffe, de la taille, de la cueillette — Animisme des arbres — Conjurations, prévenances, amulettes — La récolte et les fêtes chrétiennes — Préservatifs contre les sortilèges et les rongeurs*

Le nombre des observances usitées lors de la plantation des arbres semble peu considérable. En quelques pays de Bretagne, il est d'usage, quand on plante une vigne, de boire une bouteille de vin et de répandre trois gouttes sur le pied et trois gouttes sur les racines ; si c'est une bouture, ces trois dernières sont versées sur la partie que l'on enfonce dans le sol ; certains croient que, sans cette cérémonie, la vigne ne pousserait pas ; s'il s'agit d'un pommier, la libation est faite avec du cidre. Dans le Gard, on arrose de bon vin le dernier cep planté, aux cris de *Vivo lou mayoou !* Jadis, dans le Bocage vendéen, on creusait, pour mettre le dernier cep, un trou d'assez vastes dimensions, dans lequel on jetait cent sous en monnaie de bronze ; pendant que chacun des vigneron cherchait à prendre le plus possible de pièces, le propriétaire arrosait de vin la terre que ces hommes pétrissaient comme du mortier. Aux environs de Dinan, pour qu'un arbre quelconque pousse sans encombre et prenne de solides racines, celui qui le plante doit s'accroupir dans la fosse et s'y soulager ; plus il le fera

copieusement, Plus il assurera la réussite de l'arbre ; les diables, bêtes ou lutins qui voudraient lui nuire se prendront à cette sorte de glu ou se hâteront de s'éloigner ; un pois mis sous la racine du pommier les fait trébucher s'ils tentent de lui causer quelque dommage. Dans la même région pour qu'un sapin pousse droit, il faut que celui qui le plante soit en état de péché ; sans quoi le diable le courbera en passant auprès. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on avait en ce qui concerne l'olivier des idées tout opposées. « On tient qu'il devient plus fertile et copieux en fruits, s'il est planté et cultivé de personnes vierges ou qui n'auront violé le lit d'autrui même qu'en d'aucuns, pays les enfants chastes plantent, traitent et gouvernent les oliviers, dont ils viennent beaux et fertiles<sup>7</sup>. »

Les arbres sont, comme les bêtes, exposés à la fascination : on croit, en Périgord, que si un *Mau-jaunens* ou porte-malheur survient pendant que l'on en plante un, il ne prendra pas. En Haute-Bretagne, on invite les enfants à la plantation d'un arbre, en leur disant : « Viens le voir planter, pour voir si tu grandiras autant que lui. » J'ai aussi entendu dire que jadis, quand on plantait un arbre destiné à servir de limite, on frappait les petits enfants qui assistaient à cette opération pour qu'ils en gardent le souvenir.

### L'usage des arbres commémoratifs d'événements

---

<sup>7</sup> *La Maison rustique*, C. Estienne et Liebault, 1597, liv. II, ch. 56.

remarquables est bien connu en France, grâce surtout aux arbres de la Liberté, plantés à plusieurs époques de notre histoire ; il a été aussi pratiqué par des particuliers<sup>8</sup>. À Morey, dans la Côte-d'Or, on plantait autrefois un noyer à la naissance du premier-né, si c'était un garçon ; en quelques cantons de Normandie, c'était une aubépine que l'on plaçait près de la porte, quel que fût le sexe. Suivant une croyance des environs de Dinan, le pommier planté le jour de la naissance d'un enfant souffre lorsque celui-ci est malade, et si devenu homme, il meurt, l'arbre se dessèche et dépérit ; on dit dans le sud de la province de Liège qu'à la mort d'un homme, tous les arbres qu'il a plantés meurent aussi.

Les paysans pensent que la réussite de la plantation ou de la greffe dépend du jour où elles sont effectuées ou, plus souvent, de circonstances atmosphériques. En Anjou le myrte ne prend racine que s'il a été mis en terre le jour du Vendredi saint. Dans la Gironde et dans la Touraine, on plante et on marcotte la vigne en vieille lune : les provins faits en jeune lune ne s'enracinent pas ; d'après la croyance mentonnaise, le figuier doit être mis en terre le troisième jour de la nouvelle lune, ou bien il cassera ; cet arbre reste autant d'années sans fruits qu'il a été planté de jours avant la vieille lune.

---

<sup>8</sup> Le 5 novembre 1905, un arbre a encore été planté au Champ-de-Mars, à Paris, le jour de la fête de la Mutualité.

Toutes les époques ne sont pas également favorables pour la greffe : dans le Maine et en Anjou, si l'on ente les pommiers les années bissêtres, on ne récolte des fruits que tous les quatre ans. Il y a longtemps que l'on a constaté l'usage de choisir certaines fêtes pour cette opération ; au XVII<sup>e</sup> siècle, on croyait qu'il valait bien mieux enter ou greffer les arbres le jour de l'Annonciation de la Vierge que tout autre jour<sup>9</sup>. Dans la Charente, en Basse-Bretagne, dans l'Aisne, les greffes du Vendredi saint ont de grandes chances pour réussir ; en Ille-et-Vilaine, on ente les pommiers de préférence le lundi de Pâques ; en Auvergne, on doit greffer en vieille lune ou le premier vendredi de la lune nouvelle ; dans l'Aisne, c'est aussi en courte lune qu'on greffe les pommiers, parce que les greffes en lune montante ou en pleine lune poussent trop en bois. Dans le Mentonnais, en greffant, on mouille l'écusson avec de la salive, et on prononce les paroles de saint Benoît : « Que le vert prenne sur le sec », en se recommandant à ce saint.

Les jardiniers, les vigneronns et les paysans font attention aux phases de la lune quand il s'agit de la taille des arbres ; dans le Mentonnais, c'est pendant la nouvelle lune qu'on fait cette opération aux essences à feuilles persistantes, pendant la vieille lune aux autres. Dans la Gironde, c'est aussi durant cette

---

<sup>9</sup> J. B. Thiers, *Traité des superstitions*, [1679], Paris, 1741, t. I, p. 306.



phase que l'on coupe l'osier pour qu'il ne devienne pas branchu l'année suivante, et qu'on taille la vigne pour avoir du vin en abondance. Dans l'Albret, on peut opérer en nouvelle lune, à condition qu'on la laisse passer par le vendredi. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les jours propices variaient suivant la nature de la vigne :

*...Il faut observer qu'au croissant de la lune  
On taille celle-là qui n'a vertu aucune,  
Et celle qui trop drue apporte force bois,  
Il la convient tailler au décours de son mois<sup>10</sup>.*

En Poitou, les branches d'un arbre coupé en jeune lune repoussent presque en sens inverse. Les paysans tourangeaux croient que les lapins de la garenne voisine viendront manger la vigne taillée en croissant. En Anjou, on étête les cassis en décours, pour qu'ils aient une récolte abondante. Le Vendredi saint influe sur cette opération : au XVIII<sup>e</sup> siècle, on disait dans l'Orléanais qu'on avait beaucoup de raisin en la faisant avant midi et à jeun, et dans l'Ain, on croit que les rats ne mangent pas les fruits de celle qui a été taillée ce jour-là<sup>11</sup>.

Les fruits sont en relation avec plusieurs fêtes

---

<sup>10</sup> *Le Colombier et Maison rustique* de Philibert Hegemon, 1597, fol. 67.

<sup>11</sup> E. Rolland, *Flore pop., o. c.*, t. III, p. 275, d'A. Boullay, *Manière de cultiver la vigne*, 1723, p. 174.

chrétiennes, et d'ordinaire les paysans croient qu'ils seront peu abondants si le temps est mauvais le jour consacré au bienheureux qui est spécial à l'espèce. En Limousin, saint Eutrope, appelé sent Estropi, s'il est trop mouillé « estropie » les cerises, et pluie de saint Georges les emporte. Cette superstition existait aux environs de Rennes au XVI<sup>e</sup> siècle : « S'il pleuvoit à la saint Georges, les cerises seroient en danger. » Dans le Maine, c'est ce saint qui les noue ; s'il fait trop de vent le jour de sa fête, il ne peut monter dans les arbres et ils n'ont pas de fruits ; dans le même pays, s'il pleut, il n'y a ni prunes ni cerises sauvages. En Poitou, ni cerises, ni cormes, mais les noix sont abondantes s'il pleut le jour du Mardi gras ; dans les Deux-Sèvres et dans le Loiret, plus il fait noir dans la veillée de Noël, plus il y aura de prunes, car elles ne voient pas où se placer ; en Touraine, pour la même raison, les noix seront nombreuses ; dans la Charente, c'est pendant la messe de minuit que les pommes viennent se poser sur les arbres ; par un temps clair, elles se mettent à l'aise ; si la nuit est noire, elles s'entassent en désordre.

La superstition d'après laquelle certains êtres ou certaines choses, pour avoir de la chance ou pour en procurer à leur possesseur, ne doivent pas être achetés, s'applique, à Guernesey, au romarin : pour qu'il ne soit pas funeste à celui qui l'a mis dans son jardin,

il faut qu'il n'ait pas été payé, mais qu'il ait été élevé et offert par un ami bien intentionné.

Les paysans, en vertu d'une sorte d'animisme, font parler les arbres, qui, dans certains dictons agricoles, leur donnent des conseils utiles. C'est ainsi que la vigne indique comment il faut la travailler :

*Houtye-m, en quin temps que-m houtyes  
Mes en may que-m rehoutyes,  
Que-t darèy bii  
Qui-t hara droumi.*

*Bêche-moi, en quelque temps que tu me bêches ;  
Mais au mois de mai rebêche-moi  
Je te donnerai du vin  
Qui te fera dormir.*

*Le vigneron me taille,  
Le vigneron me lie,  
Le vigneron me baille  
En mars toute ma vie<sup>12</sup>.*

---

<sup>12</sup> V. Lespy, *Proverbes du Béarn*, Montpellier, 1876, p. 178, cf. un autre-proverbe béarnais et un proverbe cévenol. Dans le *Calendrier des bons laboureurs*, pour 1618, on trouve des propopées de la vigne dont voici la plus courte : « En mars me lie, Mars me taille, — Je rends prou quand on n'y travaille. » (Leroux de Lincy, *Le Livre des proverbes*, Paris, 1857, t. I, p. 88) ; A. de Soland, *Dictons rimés de l'Anjou*, [1828], Angers, 1858, p. 17.

En Provence, c'est un arbre à croissance lente qui parle à un autre qui se développe plus rapidement : « À la longue, je t'attraperai », dit le chêne au cognassier. On attribue aussi aux arbres des répugnances ou des préférences :

*Quand la vigne est en fleurs,  
Elle ne veut voir ni manant ni seigneur.*

En Haute-Bretagne, on dit que les arbres près des maisons veulent voir ce qui s'y passe.

Des arbres, surtout ceux que l'on plante d'ordinaire dans le voisinage des habitations, sont, comme les animaux domestiques et les insectes familiers, l'objet de prévenances dont quelques-unes supposent qu'ils se rendent compte de ce qu'on leur dit, ou de ce qu'on leur fait. Dans plusieurs contrées du Nord de la France, on place une livrée noire à ceux du jardin attendant à la maison où a eu lieu un décès. En quelques localités des Vosges, on avertit le laurier de la mort du maître du logis, en le secouant légèrement et en lui disant : « Votre maître est mort, vous changez de maître. » Cette précaution l'empêche de sécher ; parfois on lui fait aussi porter le deuil.

En Auxois, la veille du jour de l'an, l'aïeul fait ses petits-enfants souhaiter la bonne année aux arbres du verger : munis d'une petite mèche de paille allumée, ils vont vivement frapper au pied de chacun

d'eux en disant : « Bonne année de poires, pommes, prunes, etc. », suivant celui auquel ils s'adressent. Sitôt levé le paysan wallon entre dans le jardin, formule un souhait de bonne année, et adresse à chaque arbre ces paroles : « Arbre, je t'étreigne, si tu ne veux pas porter plus que l'an passé, ne porte pas moins non plus. » Et il se hâte de nouer un lien de paille autour du tronc, probablement pour fixer le vœu ; dans le pays de Liège, des gens disent en les enroulant : « Jv' sohaite ine bonne annéie, à l'wâde di Diu. » Des vœux de récolte fructueuse sont aussi exprimés avec des formes presque rituelles, à d'autres époques. Le dimanche des Brandons, à la chute du jour, les collines et les plaines de la Bresse présentaient le spectacle d'une infinité de torches ardentes que les enfants portaient çà et là et agitaient principalement sous les arbres fruitiers en criant : « Plus de fruits que de feuilles ». Il y a quelques années, ils criaient : « Pourta, promi atant dé foliet qué dé frui. » En Basse-Normandie, on se promenait sous des pommiers, la veille ou le jour des Rois, avec des torches allumées, et l'on croyait provoquer une récolte des plus abondantes en disant :

(Les garçons) :

*À chaque branquette,  
Tout plein mes pouquettes.*

(Les filles):

*À chaque bourgeon,  
Tout plein mes cotillons.*

Aux environs de Bayeux, d'Isigny et dans les Basses-Alpes, cet usage avait pour but d'éloigner les enchanteurs et d'avoir beaucoup de fruits. Dans le Bessin, on chantait :

*Pipe au pommier,  
Guerbe au boissey.*

Dans quelques pays, cette promenade est accompagnée de menaces, qui supposent que ceux auxquels on les adresse peuvent les comprendre : lorsque les enfants du Perche s'arrêtent, le dimanche des Abradons sous les pommiers, avec des torches allumées, ils chantent sous chacun d'eux cette formulette comminatoire :

*Pomeri  
Pomerol,  
Si tu n'm'apport's pas des pommes,  
J'te brûle la barb' jusqu'au petit sicot.*

En Savoie, les campagnards promenaient dans les

jardins et les vergers les chaufairons ou brandons et les présentaient aux arbres nourriciers en disant : « Regardez, si vous ne portez pas de bons fruits, vous serez arrachés et brûlés selon le mot de l'Évangile. » Aux environs de Malmédy (Wallonie prussienne), on brûle, la veille de la Saint-Martin, une gerbe de paille dans le verger en disant : « Bon saint Martin, avoyoz-nos des pommes et des peûres (poires), des biloques du pourçai (sorte de prunes), des pêches po l's ouhais (des baies d'aubépine pour les oiseaux), don, don, s'i v'plait bin. » Cet usage est pratiqué à la même date à Andrimont au pays de Liège. D'autres observances, constatées plus rarement, ont aussi pour but d'assurer une bonne récolte. Dans quelques localités de Picardie, le jour des Brandons, à la tombée de la nuit, on dansait en chantant :

*Breauté, breaudon,  
Par mandalée par quarteron,  
Pour les enfants de nos moisons.*

Aux environs de Genève, le premier dimanche de mai, on promène un mannequin revêtu de feuilles, et que l'on appelle pour cela *feuillu* ou *follhiu*, en criant à tue-tête :

*Follhiu ! Follhiu !  
Mé de fruita que dé follhes !*

En Languedoc, on récite cette prière :

*O santa Maria !  
Que lous ouliviès  
Tenguou mai encara  
Que sous anounciès !*

*O sainte Marie  
Que les oliviers  
Aient encore plus de fruits  
Qu'elles n'en ont annoncé (par les fleurs). »*

On a cru par divers moyens rendre la vigueur aux arbres qui semblaient l'avoir perdue. On disait au XVI<sup>e</sup> siècle : « Un chien mort ou autre charogne entermée au pied d'un arbre le revigore<sup>13</sup>. » Ainsi qu'on l'a vu, cette même propriété est attribuée au cadavre du chat.

L'usage de secouer les arbres, dans l'espoir de les préserver des insectes rongeurs ou de les faire rapporter davantage, est sans doute plus ancien que le XV<sup>e</sup> siècle : « Qui behourde (secoue) le jour des brandons ses arbres, sache pour vray qu'ilz n'auront en tout cest an ne honnines ne vermines<sup>14</sup>. » Le noyer a été et est encore, plus que tout autre, l'objet de cette pratique :

---

<sup>13</sup> *Maison rustique*, o. c., liv. III, ch. 46.

<sup>14</sup> *Les Évangiles des Quenouilles*, [1475], Paris, 1855, II, 19.



*Les asnes, les femmes, les noix  
Porter plus de profit tu vois  
À celui qui de grand' secousse  
D'une main cruelle les pousse.*

C'est une chose admirable eu noyer, dit un vieux traité, que tant plus il est battu tous les ans, de l'année suivante, il porte du fruit en abondance. En Haute-Bretagne, si les noyers ne rapportent pas, on les gaule violemment quand ils sont en sève<sup>15</sup>. Au Thillot, dans les Vosges, pour que les arbres aient une abondante récolte, on les secoue le Jeudi saint, au moment où les cloches sont sur le point de partir pour Rome ; à Rupt, c'est à leur retour que s'accomplit cette opération. Dans la Brie et en Normandie, elle avait lieu le jour de l'Assomption : les fruits qui y résistaient tenaient dès lors toute l'année et étaient préservés de vermine. En Basse-Bretagne, les paysans vont heurter l'un après l'autre, la veille de Noël, les arbres fruitiers avec le *carsprenn* ou fourche à charrue ; dans le Cher, on frappe pendant cette nuit les noyers avec une baguette. De nombreux cultivateurs du pays de Bigorre heurtent encore la veille de la Sainte-Agathe (6 février) les arbres de leur jardin pour obtenir du fruit en abondance.

---

<sup>15</sup> G. Bouchet, *Serées*, [1584], Poitiers, 1585, IV ; *Maison rustique*, o. c., liv. II, ch. 56 ; P. Sébillot, *Trad.*, Paris, 1882, o. c., t. II, p. 319.

Quelques coutumes religieuses sont en rapport avec la récolte : lors d'une procession qui avait lieu à Saint-Bris (Yonne) le 26 mai, les bonnes femmes chantaient :

*Saint Prix, saint Cot,  
Faites mûrir nos cerises et nos bigarraux.*

On prétend aux environs de Ploërmel que le curé chante aux Rogations : « Saint Guinolé, préservez nos guignes (cerises) » et que les fidèles répondent : « Et nos gros bigariaoues (bigarraux). »

Autrefois dans l'Aisne, pour avoir beaucoup de pommes, on arrosait les pommiers, le jour de Pâques, avant le lever du soleil, avec de l'eau bénite. Cette pratique avait peut-être pour but d'être agréable à l'arbre, comme celle-ci usitée dans le Jura, où quand on a pétri la pâte du pain, on va s'essuyer les mains au tronc des pommiers ; en Haute-Bretagne, on le frotte avec des feuilles de chêne et l'on met dans les branches un brin de verveine.

Plusieurs autres actes supposent aussi que l'on attribue aux arbres une sorte d'intelligence et qu'ils sont sensibles aux attentions. Dans la Gironde, pour les rendre fructifères, on verse au pied, le jour de Carnaval, une cuillerée de bouillon en disant : « Tu te souviendras du bouillon gras du Mardi gras. » Les habitants de la Corrèze ceignent la veille de Noël,

dans l'après-midi, certains arbres avec de la paille, non pour les protéger comme cela a lieu ordinairement, mais pour distinguer ceux qui s'entêtent à ne pas produire ; les arbres comprennent qu'ils sont marqués pour être coupés, et il est bien rare qu'ils ne donnent pas de fruits l'été suivant. On croit en nombre de pays que les arbres entourés d'une ceinture à certaines époques deviennent plus féconds, ou sont à l'abri des intempéries. Au XV<sup>e</sup> siècle, cette pratique était regardée comme efficace : « Celui qui le jour saint Vincent loye les arbres de son jardin de loyens de fuerre de fromment, il aura cestui an plenté de fruis<sup>16</sup>. » On faisait la même chose à la Saint-Rémi. En Limousin, on ceint les arbres fruitiers d'un cordon de paille le jour de Carnaval ; dans les Deux-Sèvres, où l'on a soin d'opérer cette ligature avant le coucher du soleil, elle a pour but de les faire charger de fruits après la floraison prochaine ; en Touraine et dans le Loiret, elle a lieu à la Saint-Jean. À Scaër, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on mettait aux arbres, le jour de Noël, une ceinture de paille, pour les préserver de la gelée, et cet usage est encore pratiqué dans le Finistère, la veille de cette fête. En Wallonie, c'est pour qu'ils produisent beaucoup qu'on enroule autour d'eux, la nuit de Noël, des torchettes de paille.

La pratique des amulettes placées sur les arbres

---

<sup>16</sup> *Les Évangiles des Quenouilles, o. c.*, II, 19 ; Appendice II, 26.

pour les faire produire ne semble pas très répandue maintenant. Au XVI<sup>e</sup> siècle, un traité d'agriculture en conseillait l'emploi : « Vous rendrez fertile l'arbre stérile si vous pendez entre ses rameaux un sachet plein de semences de roses, graines de moutarde et un pied de belette<sup>17</sup>. » Dans la Gironde, pour que les pommiers aient beaucoup de fruits, il faut placer sur le point de départ des branches une pierre prise le Vendredi saint dans un cimetière autre que celui de la paroisse qu'on habite. Les paysans de Provence ont l'habitude de mettre des pierres sur les branches des arbres fruitiers. « Quand cargas leis aubres, si cargout de fruits », disent-ils.

D'autres observances ont lieu au moment de la cueillette. Dans certains villages de Basse-Normandie, il est d'usage, lorsqu'un pommier produit pour la première fois de lui faire abandon de ses pommes s'il en a peu, ou de n'en emporter qu'une partie, s'il en a beaucoup. C'est une manière de l'engager à faire son devoir largement une autre année ; dans le Finistère, on les laisse tomber à terre. En Wallonie, beaucoup de personnes ne cueillent pas le dernier fruit d'un arbre, afin qu'il continue à rapporter.

Suivant quelques croyances, la qualité de la récolte est en relation avec des fêtes chrétiennes. En Béarn, on ramasse la fleur de tilleul le jour même de la Saint-

---

<sup>17</sup> *Maison rustique, o. c.*, I, II, ch. 47.

Jean, après elle perd toute sa vertu et devient même nuisible ; en Haute-Bretagne, il faut attendre que deux heures aient sonné ; c'est aussi le jour où on cueille la fleur de sureau ; en Poitou et en Haute-Bretagne, il est bon qu'elle soit prise à midi sonnante. Il est des jours où l'on ne doit pas toucher aux fruits ; au XVII<sup>e</sup> siècle, on ne les cueillait pas pendant les Quatre Temps de septembre<sup>18</sup>. En Ille-et-Vilaine, si l'on gaule les noyers le vendredi qui précède l'Assomption, ils ne produiront pas pendant plusieurs années. Ceux qui violent ces interdictions sont exposés à des accidents. En Poitou et en Touraine, toute personne qui monte sur un cerisier le jour Saint-Jean est sûre qu'il lui arrivera malheur ; le jour de la Fête-Dieu, cet acte est dangereux quel que soit l'arbre. À Valenciennes, on tomberait infailliblement si on grimpait dans les cerisiers le jour Sainte-Marie-Madeleine.

Les observances qui précèdent la cueillette ont été rarement constatées. Les enfants qui allaient chercher des myrtilles déposaient les deux premières baies qu'ils trouvaient dans la cuvette de la Pierre qui tourne de Braine l'Alleud, persuadés qu'après avoir accompli ce menu sacrifice, ils feraient une récolte fructueuse, et ne seraient pas inquiétés par le garde du bois. Autrefois, sur la limite de l'Anjou et de la

---

<sup>18</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 304.

Vendée, on ne recueillait le gui de chêne qu'après avoir récité une formule.

L'usage du fer, métal impur, est interdit lorsqu'il s'agit, en certaines circonstances, de couper des branches. Dans plusieurs localités du Berry, on se garde bien de se servir d'un couteau pour détacher les rameaux du buis qui sera béni : on les casse, on ne les coupe point. En Savoie, les paysans ne veulent pas détruire le gui des arbres fruitiers, et si on les presse de le faire, ils affirment que l'arbre crèvera si l'on n'attend pas telle ou telle saison.

Les arbres peuvent être l'objet de sortilèges. Un poète du XV<sup>e</sup> siècle dit en parlant d'une sorcière :

*Par toy les vignes sont gelées  
Par toy les arbres se démentent*<sup>19</sup>.

Certains sorciers girondins les font périr en les tenant à brassées. Des liquides déposés à leur pied leur sont aussi funestes. Au XV<sup>e</sup> siècle, le sang des femmes avait ce fâcheux privilège :

*Les arbres en sont confus,  
D'atouchier telle matere*<sup>20</sup>.

On emploie plusieurs procédés superstitieux pour

---

<sup>19</sup> Joachim du Bellay, *Les Jeux*, Paris, 1587, p. 53.

<sup>20</sup> E. Deschamps, *Œuvres*, éd. Soc. anc. textes, Paris, t. II, p. 257.

garantir les fruits de la dent des rongeurs ou du bec des oiseaux. Les habitants d'Escoussens sont persuadés qu'en plaçant des fleurs de la vigne dans l'auge où boivent les poules, celles-ci n'iront pas plus tard manger le raisin. En Dauphiné, cette opération a lieu le jour Saint-Hilaire ; la fleur de raisin, prise dans la vigne que l'on veut protéger, est trempée trois fois, en faisant le signe de croix dans l'eau où elles viennent boire. Au XVI<sup>e</sup> siècle, pour garder que les oiseaux fassent du tort aux fruits nouveaux, on pendait aux rameaux quelque quantité d'ail<sup>21</sup>. Voici la recette usitée en Provence pour éloigner les renards friands de raisin mûr :

*Quand la bûche a brûlé jusqu'au jour, il faut prendre  
Ce qui reste de bois, serait-ce un peu de cendre,  
Et le faire traîner aux bêtes de labour  
Sur le champ fréquenté des renards, bien autour<sup>22</sup>.*

---

<sup>21</sup> *Maison rustique, o. c.*, 1597, liv. II, ch. 24.

<sup>22</sup> J. Aicard, *Miette et Noré*, p. 42.

### 3. Influence et propriétés

*Arbres protecteurs, leur influence sur l'orage, la sorcellerie, etc. — Les rameaux protecteurs — Les baguettes — Essences nuisibles — Influence des arbres sur le physique — Les arbres et la sorcellerie*

Certains arbres, en raison des qualités que le peuple attribue à leur espèce, exercent en bien ou en mal, leur pouvoir sur le voisinage. En Haute-Bretagne, le sureau préserve des maléfices les maisons près desquelles il est planté et en écarte les serpents ; dans la Beauce, où il est moins commun qu'autrefois, il garantissait le bétail des sortilèges ; dans le Maine, il chasse le mauvais air. En Berry, le buis porte bonheur et met à couvert de la sorcellerie. Les Béarnais respectent le figuier, que l'on voit souvent près de leurs maisons.

On est persuadé en beaucoup de pays que le feu du ciel épargne plusieurs essences. Dans les Ardennes luxembourgeoises et en Lorraine, on assure que le hêtre n'est jamais atteint par lui. On ne donne pas la raison de cette immunité, qui est attribuée plus généralement à l'épine blanche ; en certaines contrées, comme en Haute-Bretagne, on croit même que l'on peut en toute sécurité s'abriter sous ses branches pendant les orages. Elle possède ce privilège parce qu'elle



a couronné le Sauveur à la Passion. En Gascogne, la prière contre le tonnerre débute par ces mots :

*La Vierge Marie  
S'est endormie  
Sous un aubépin  
Depuis le soir jusqu'au matin.*

Ils font allusion à la croyance suivant laquelle la foudre ne tombe jamais sur cet arbre depuis que la Vierge s'est endormie auprès ; dans l'Albret, on dit qu'elle se reposa sous son ombre, et qu'elle faisait sécher sur les branches les langes de l'Enfant Jésus. En Wallonie, on est garanti de la foudre si l'on se réfugie sous un tremble ; ce don lui vient du séjour de la Vierge sous ses branches, et c'est aussi pour cela qu'il tressaille sans cesse. Aux environs de Dinan, quelques personnes disent que l'aubépine protège, parce qu'elle a ses racines en enfer, et que le diable, qui produit le tonnerre, ne veut pas qu'il tombe sur un de ses arbres ; en plusieurs autres parties de la Haute-Bretagne, sa protection est efficace seulement lorsqu'elle est fleurie.

Des branches, des fleurs ou des fruits constituent un véritable paratonnerre pour les maisons où ils sont placés ou pour celui qui les porte. En Berry, on pose dans les combles de l'habitation, en vertu de cette croyance, le premier rameau d'aubépine fleurie que

l'on rencontre ; en Touraine, la branche qui protège la maison doit avoir été cueillie à jeun le 1<sup>er</sup> mai. Dans les Ardennes, quand gronde l'orage, il faut tenir à la main une branche d'aubépine et dire :

*Aubépine, mon bien,  
Je te cueille et je te prends.  
Si je meurs en chemin  
Sers-moi de sacrement.*

Dans la Meuse, on récite une formulette qui a le même sens. En Basse-Normandie, celui qui porte à son chapeau une branche de cet arbre est à l'abri du tonnerre. En Haute-Bretagne, lorsqu'il se trouve à proximité d'un village une épine près d'une croix, les gens vont en chercher un rameau qu'ils posent dans leur maison ; on croyait au XVII<sup>e</sup> siècle s'en garantir en mettant une branche d'aubépine sur sa tête et en prononçant certaines paroles<sup>23</sup>. Aux environs de Rouen, le gui de chêne préserve de la foudre.

L'efficacité de ces talismans dépend aussi de circonstances accessoires, dont quelques-unes se lient à des idées religieuses. Dans le Maine, les boutons de rose déposés sur l'autel au salut du Saint-Sacrement pendant l'Octave de la Fête-Dieu, et que le prêtre a fait toucher à l'ostensoir, préservent du tonnerre ; en Bourgogne on brûle, quand il gronde, des roses

---

<sup>23</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 419.

bénies à la Fête-Dieu ; en Lorraine, les feuilles de noyer, cueillies avant le lever du soleil le jour Saint-Jean, en garantissent celui qui les porte ou l'habitation où on les conserve. Les paysans de la partie centrale des Côtes-du-Nord croient que s'ils ont sur leur chapeau une branche de laurier bénit, ils peuvent se promener sous l'orage en toute sécurité. Dans le Vivarais, le laurier brûlé constitue un préservatif pour la maison. Dans un village des Deux-Sèvres, lorsque les rondes de la Saint-Jean sont finies, l'assemblée tout entière se met à genoux autour du bûcher et fait griller sur la cendre chaude une branche portant deux ou trois fruits ; elle est conservée à côté des rameaux de buis bénit et sert à asperger d'eau bénite les champs menacés d'orage. À Marseille, celui qui a sur soi une noix ou une amande à trois coins est à l'abri de la foudre. Aux environs de Pontivy, le boucher place dans le charnier une branche d'aubépine et un clou pour empêcher la viande de se gâter pendant l'orage ; à Lorient, un rameau suffit pour préserver le lait et la viande de la corruption.

Les arbres qui attirent le feu du ciel sont rares, et l'un des seuls exemples relevés jusqu'ici est destiné à empêcher les enfants de déchirer leurs vêtements : en Ille-et-Vilaine, les mères leur disent que, s'ils touchent aux fleurs de l'égantier, la foudre tombera sur eux. On prétend dans le Doubs qu'elle frappe volontiers le poirier sauvage.

Les branches de plusieurs arbres, parfois leur fruit, constituent pour les gens, les maisons ou leur voisinage, une protection efficace. En Vendée et en Anjou, un bâton de néflier met les sorciers en fuite, une branche au plafond des étables préserve le bétail des enchantements, et en Basse-Bretagne on en déposait parfois dans le berceau des enfants; à Guernesey porter une branche de mêlier sauvage donne de la chance à la mer et à la pêche. En Haute-Bretagne, celui qui veut être fort doit avoir sur lui une feuille ou une branchette de chêne. À Guernesey pour se garantir de la sorcellerie, on allait autrefois à la nuit couper de petits morceaux d'une vieille épine que l'on portait sur soi; ce talisman devait être pris sur une branche d'où sortaient trois éperons; une ronce sacrée, appelée pied de chat, prise en ceinture, était tout aussi infallible.

En Savoie, le sapin arrête les effets du mauvais œil, détourne les sorts et empêche la chute de la foudre. Pour cela il faut un sapin dont le bourgeon terminal ait été atrophié, ainsi qu'un des six bourgeons du vorticelle supérieur; les cinq bourgeons restants doivent avoir fourni cinq branches croissant verticalement et d'une manière plus ou moins parallèle, comme les doigts de la main. On coupe cette extrémité, on l'écorce et on taille ses branches à différentes hauteurs, pour lui donner l'aspect d'une main ouverte; elle est alors placée, les extrémités en haut, au-des-

sus de la porte, sur le toit des chalets ou des cabanes des bergers, des charbonniers et des bûcherons. Mais jamais il n'y a de croix fixée sur la porte, ces deux emblèmes ne peuvent se trouver ensemble<sup>24</sup>. La puissance du talisman est souvent en relation avec la Saint-Jean : le matin de cette fête, les jeunes filles du Roussillon placent en croix aux portes et aux fenêtres de leur maison, pour en interdire l'entrée aux mauvaises fées, des bouquets cueillis la veille dans la campagne. Cette coutume a une origine légendaire : une jeune fille éprise d'un beau montagnard qu'elle devait épouser mit sur sa porte, sans y penser, deux bouquets de thym et de romarin formant une croix. Lorsque son fiancé vint, il n'osa entrer en prétextant que le bouquet avait la forme d'un aspic : « Ce n'est pas un aspic, répondit la belle, mais une croix ; les mauvaises personnes ont seules peur de la croix. — Hé bien ! je vais te l'avouer, je suis le démon qui venait chercher ton âme, et qui serait arrivé à ses fins sans ce maudit bouquet<sup>25</sup>. » En Poitou, celui qui, avant le soleil levé, avait collé à sa porte une croix de feuilles de noyer n'avait à craindre ni maladies ni peines jusqu'à la Saint-Jean prochaine, si elle y était encore à la nuit tombante ; dans la même région, ainsi

---

<sup>24</sup> Chabert, *Les Plantes sauvages en Savoie*, Chambéry, 1897, p. 78.

<sup>25</sup> H. Chauvet, *Légendes du Roussillon*, Perpignan, 1899, p. 69-70.

qu'en Saintonge, en Auvergne et en Languedoc, un petit rameau de noyer, cueilli et placé aussi avant le jour à toutes les portes et fenêtres des habitations et des étables, porte-bonheur à la maison, fait prospérer le bétail, ou préserve les moutons de la folie. Dans le Puy-de-Dôme, le rameau doit avoir été cueilli sur un arbre qui n'a pas encore donné de fruit. Le passage à travers le feu sacré confère une vertu particulière aux fragments d'arbres : en Poitou, pendant qu'il brûle, chacun agite au milieu de la flamme le bouquet de bouillon blanc et de feuilles de noyer ou la branche de chêne enguirlandée d'herbes de Saint-Jean, qui accroché le lendemain à la porte de l'étable en écartera la maladie. Dans différents lieux, on en frotte même les bestiaux ; en Lauraguais, on suspend dans l'étable une branche de noyer que l'on a fait passer dans le feu traditionnel. Une branche d'églantier, cueillie un certain jour et accrochée au plafond au-dessus de la porte, passait autrefois en Normandie pour garantir de la fièvre les personnes de la maison. Elle les préservait en outre des maléfices et des jeteurs de sorts ; dans plusieurs endroits on l'attachait au linteau, où l'on mettait aussi du buis béni. Dans quelques parties de la Bretagne, et surtout en Morbihan, on place encore une branche de gui au-dessus de la porte des écuries et des étables, pour protéger les animaux. Dans les Côtes-du-Nord, on suspend dans le cellier, afin qu'elles attirent à elles le venin, une trochée de

cinq ou six pommes. À mesure qu'elles se détachent, on les jette au feu ; personne ne doit en manger, car elles sont vénéneuses.

En Basse-Bretagne pour conjurer les effets de la tempête, on met en réserve deux pommes jumelles fortement unies et ayant conservé le lien unique qui les réunit au même rameau. Dès que le vent commence à souffler avec violence, on retire du bahut la petite boîte qui renferme le talisman, et on la dépose sur la table ; au second coup de vent, on l'ouvre en faisant le signe de la croix ; au troisième on regarde attentivement les pommes, et, si elles remuent quelque peu, on a recours à une oraison où la puissance de la pomme est nettement indiquée.

Les rameaux placés dans les écuries ou les poulaillers les mettent à l'abri des reptiles, des sorciers, ou y attirent le bonheur. Dans l'Yonne, le 1<sup>er</sup> mai, on dépose des bouleaux ou des branches d'aubépine blanche à la porte des étables et sur les fumiers pour empêcher les serpents de s'y multiplier et de venir téter les vaches. Dans le Loiret, on en place aussi à la porte pour repousser les maléfices, dans le Loiret-Cher pour préserver les bestiaux de la morsure des animaux venimeux. En Saintonge, on croyait les garantir de la sorcellerie en attachant au mur intérieur un rameau bénit, mais il devait provenir d'un arbuste épineux, parce que les épines bénites, servant à percer les tumeurs qui surviennent parfois aux ani-

maux, avaient une vertu curative reconnue. Dans le Morbihan, on met les vaches à l'abri des *soutireurs* de beurre, en fixant aux murs un grand nombre de branches de sureau ; il faut de plus se procurer une ronce ayant une racine à chacune de ses extrémités et la disposer en demi-cercle au-dessus de la porte ; aux environs de Pontivy, la ronce à deux bouts suffit. Les bonnes femmes de la Bresse emportent les rameaux d'un if taillé en forme de croix qui se trouve devant l'église de Saint-Denis, pour les poser dans les nids de leurs poules et les faire pondre et prospérer ; elles les préservent aussi des insectes et de la vermine. En Limousin, lorsque le lait d'une vache tarit pour une cause inconnue, on suspend une branche d'églantier aux poutres de l'étable ; dans l'Ain, une branche de néflier fixée au plafond garantit le bétail des enchantements.

Plusieurs arbres, en raison de leur essence, chassent les insectes importuns ou malfaisants. Cette opinion était courante au XIV<sup>e</sup> siècle : « J'ay entendu dire par aucun : qui sème sa chambre de feuilles d'aune les puces s'y prennent<sup>26</sup>. » En Poitou, une branche de noyer feuillue les éloigne du lit ; quelques-uns mettent des feuilles sous le drap. En Haute-Bretagne, certains prétendent que ces insectes y sont attirés par leur odeur, mais qu'ils meurent dès qu'ils

---

<sup>26</sup> *Le Ménagier de Paris*, t. I, p. 171.



les ont touchées ; en Normandie le gui de chêne les chasse. En Wallonie, une branche d'érable dans un poulailler prend les poux des coqs et des Poules. En Basse-Bretagne, un marron d'Inde empêche les mites de s'attaquer au linge et aux vêtements de l'armoire où il est conservé.

Des rameaux de certaines espèces d'arbres, placés au milieu des récoltes, les préservent des insectes rongeurs. En Dauphiné, pour éloigner les chenilles d'un champ de colza ou de houx, on plante des baguettes de noisetier, de la première poussée, d'un an, à chacun des angles, moins un qui doit servir de porte de sortie aux chenilles, et l'on dit : « Insecte rongeur, je te chasse au nom de N.-S. J.-C. » Lorsque les branches ont été fichées à chaque coin, on voit sortir les chenilles par celui que l'on a laissé sans baguette ; cette opération doit être faite avant le soleil levé, ou avant le soleil couché ; si un chien aboie, ou si quelqu'un aperçoit l'opérateur, la conjuration est sans effet. Dans le Morvan, des baguettes de coudrier, bénies le premier dimanche de mal, sont placées dans chaque héritage pour préserver la récolte de toute influence nuisible.

En Haute-Bretagne, les sorciers ne peuvent ensorceler le beurre quand le pilon de la baratte est en genêt ou en ajonc. En Basse-Normandie, on met parfois du houx dans le lait ; ses piquants ont la vertu d'écarter les sortilèges.

Dans quelques localités du Berry et de la Champagne, les bergères portent aux champs un rameau d'aubépine, persuadées qu'il suffit à les protéger de l'enfer et de ses suppôts. À La Châtre, les bâtons blancs des pastoures, bénits le Vendredi blanc, servent pendant toute l'année à conduire et à compter les brebis ; ils sont en nombre impair et suspendus au plafond des bergeries où la fille vient les prendre au fur et à mesure de ses besoins. À Moissac, on bénit, le jour des Rogations, de jeunes branches d'arbres dépouillées de leur écorce, qui constituent des préservatifs pour les récoltes. Le jour de la Sainte-Croix, les cultivateurs comtois faisaient bénir des faisceaux de croix de coudrier, préparés par les bergers, qui étaient ensuite placés dans les héritages. Les jeunes gens qui les trouvaient en moissonnant devaient se marier dans l'année. En Berry et dans les Vosges, la bergère qui tient une baguette de coudrier n'a rien à craindre des sorciers : en Saintonge, un bâton de cet arbuste coupé la veille de la Pentecôte préserve aussi des maléfices ; en Haute-Bretagne, où il ne semble pas jouir de ce privilège, il a celui de dompter les vaches méchantes ; en Touraine, les verges destinées à conduire les bêtes doivent être coupées la veille de la Saint-Jean, mais avant le soleil levé.

Le pouvoir en bien ou en mal des baguettes dépend de l'essence de l'arbre auquel elles sont empruntées. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les sorciers sentaient surtout

les coups lorsqu'ils étaient battus avec un bâton de sureau<sup>27</sup>. Dans le pays Bougerais, les serpents meurent dès qu'ils ont été touchés avec une branche de noisetier. Plusieurs espèces ne doivent pas être employées à conduire ou à corriger les bestiaux ; dans le Finistère, on les ferait périr en les touchant, si légèrement que ce soit, avec une branche d'érable ou de sureau ; en Ille-et-Vilaine, les vaches battues avec un rameau de bourdaine pissent le sang. En Poitou, les brebis frappées avec des baguettes de cornouiller sanguin attrapent un coup de sang ; dans le Cher, si les vachers, bergers ou porchers se servent d'un bâton d'églantier pour frapper ou pour faire avancer leurs bêtes, elles ne profiteront pas, parce que le diable les tourmentera.

On n'a pas relevé de nos jours cette superstition qui figure dans un traité du XVI<sup>e</sup> siècle : « Le figuier a cette vertu occulte qu'un taureau effaré, sitôt qu'il y est attaché, incontinent s'adoucit<sup>28</sup>. »

Des fragments d'arbres, ou leurs fruits, constituent des porte-bonheur ou des talismans dont la vertu dépend, soit de l'espèce à laquelle ils sont empruntés, soit de l'époque de la récolte. En Haute-Bretagne, un morceau de gui cueilli sur une épine blanche la nuit qui précède le tirage procure un bon numéro, dans

---

<sup>27</sup> Cyrano de Bergerac, *Pour les Sorciers*, Œuvres comiques, 1856.

<sup>28</sup> *Maison rustique*, o. c., 1597, liv. II, ch. 56.

l'Yonne, un collier de lierre est porté six semaines avant cette opération ; en Wallonie, un clou de noix appelé Saint Esprit, mis sous le talon gauche, a la même vertu ; à Liège, on l'introduit sous sa bottine pour trouver de l'argent, ou simplement pour avoir de la chance. En quelques pays de France, on croit qu'un train ne peut dérailler s'il y a une branche de gui dans un de ses wagons<sup>29</sup>.

Les bergères de la Saintonge attachaient, le matin de la Saint-Jean, au cou de chacune de leurs brebis un bouquet de feuilles de noyer qui la garantissait pendant un an de tout maléfice ou incantation. En Haute-Bretagne, dans la Beauce, un collier de chêne préserve les vaches de la cocotte. Dans le Bocage normand, celui qui porte, cousue au-dedans du gilet une petite branche de frêne avec un morceau d'écorce d'orme, est à l'abri des maléfices du sorcier. Depuis qu'elle a servi à couronner le front de Jésus, l'épine blanche garantit des malignes influences. Dans les Côtes-du-Nord, celui qui a sur lui une fleur d'ajoncs n'a rien à craindre des lutins, qui croiraient nuire à ces fleurs dans lesquelles ils se retirent, s'ils s'attaquaient à celui qui se met sous leur protection.

Il ne semble pas que l'on croie actuellement à l'action des arbres sur l'humeur, dont parle un livre du XV<sup>e</sup> siècle, qui après avoir énuméré les propriétés

---

<sup>29</sup> En pays wallon, il porte aussi bonheur si on l'avale sans le mâcher.

médicales du romarin, son influence sur la beauté, etc., dit que ses branches font joyeux celui qui les porte sur soi<sup>30</sup>. D'autres croyances paraissent aussi oubliées : au XIII<sup>e</sup> siècle, une branche d'*agnus castus* placée sous l'oreiller d'une personne la préservait des visions fantastiques. Vers l'époque de la Renaissance on disait : « Ses feuilles, ses semences ou ses fleurs sont singulières pour ceux qui veulent vivre chaste-ment ; mises en petits sachets et placées sur les reins dans le lit, elles aident à garder chasteté, ce qui est cause qu'en plusieurs pays on le voit planté presque en tous les cloistres de Moynes. Si l'on porte sur soi une feuille d'*agnus castus* on ne se lassera pas beaucoup en cheminant<sup>31</sup>. »

D'autres arbres, parmi lesquels le noyer tient le premier rang, sont au contraire pernicious. Les paysans du Maine disent que si ses racines pénètrent dans l'écurie ou les toits à porcs les animaux périssent ; elles sont aussi dangereuses pour les maisons, et cette dernière croyance existe dans le Morbihan. En Haute-Bretagne, les cochons dont les étables sont trop, voisines de cet arbre crèvent ou ne profitent pas. D'après une opinion très répandue, il faut même éviter de séjourner sous ses rameaux, mais on connaît des moyens de neutraliser cette malfaisance.

---

<sup>30</sup> *Bull. de la Lib. Morbihan*, avril 1905, p. 137.

<sup>31</sup> G. de Tilbury, *Otia Imperalia*, éd. Liebnitz, p. 1001 ; *Maison rustique*, o. c., liv. II, ch. 56.

Dans l'Allier, si l'on brise une de ses branches, on « le blesse » comme on dit, et l'on peut sans danger prendre son repas à ses pieds. Dans l'Ardèche, pour éviter la fluxion de poitrine on doit, quand on s'est reposé sous un noyer, lancer une pierre contre lui. Celui qui s'endort à ses pieds éprouve aussi de graves inconvénients : dans la Corrèze, il se réveille avec la fièvre quarte. On croit dans la Gironde que la nuit on peut séjourner impunément dessous, parce que sans doute il n'y a plus d'ombre ; dans les Deux-Sèvres, celle-ci est même saine après le soleil couché.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, un autre arbre qui n'a pas aussi mauvaise réputation était dangereux en certains cas : « Celui qui a esté autrefois atteint de morsure de chien enragé ne doit dormir ou reposer sous l'ombre d'un cormier ; autrement il sera en danger de retourner en sa premiere rage : telle vertu a le cormier d'exciter ou renouveler une rage assoupie<sup>32</sup>. » Il y a une centaine d'années ce préjugé existait encore en Bresse, où l'on détruisait le sorbier, parce que si un homme ou un chien mordu par un animal enragé s'arrêtait dessous, il n'en fallait pas plus pour qu'il eût sur-le-champ un accès de rage.

Le parfum de fleurs ou de fruits peut être nuisible à la santé ou porter malheur. Dans le Bocage normand, l'odeur de la rose de chien rend phtisique celui qui la

---

<sup>32</sup> *Maison rustique, o. c.*, I, II, ch. 40.

respire, ou elle lui donne la rage ; dans la Drôme, la jeune fille qui touche à la baie de l'églantier tombera du haut mal. On croit dans le Mentonnais l'épousée à laquelle le marié offre un bouquet de jasmin que mourra dans l'année.

La ressemblance entre la forme des graines et celle des insectes auxquels elles passent pour donner plus ou moins directement naissance a vraisemblablement suggéré la superstition d'après laquelle ils se trouvent dans les fruits, ou s'attachent à ceux qui les ont mangés. On disait en Dauphiné, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, que le figuier engendrait des poux ; on attribue cette fâcheuse propriété en Haute-Bretagne aux graines de la baie de l'églantier, et en Hainaut à celle de l'aubépine. Quelquefois les adultes, sans croire précisément à cette espèce de génération spontanée, en parlent aux enfants pour les détourner de toucher aux fruits qui ne sont pas encore mûrs ; c'est pour cela qu'on leur dit en Provence qu'ils attraperont des poux en mangeant des poires sauvages, ou bien, comme en Haute-Bretagne, des pommes vertes ou des châtaignes crues : en Beauce, on attribue, comme au XVI<sup>e</sup> siècle, ce privilège à ce dernier fruit<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> Chabert, *o. c.*, p. 61 ; p. Sébillot, *Trad, o. c.*, t. II, p. 314 ; A. Harou, *Le Folklore de Godarville*, Anvers, 1893, p. 24 ; Lou Cascarelet, in *Armana Prouvençau*, 1890 ; P. Sébillot, *o. c.*, p. 321 ; F. Chapiseau, *Le Folklore de la Beauce*, Paris, 1903, t. I, p. 286 ; Joubert, *Seconde partie des erreurs*, Paris, 1580, p. 186.

L'interdiction de manger des pommes à certains jours se rattache probablement à une idée de mortification : on doit s'en abstenir, le Vendredi saint, en mémoire de Jésus-Christ auquel on a offert du vinaigre ce jour-là ; dans le pays de Spa, et à Liège, celui qui enfreint cette défense aura des clous pendant l'année. Le même inconvénient atteint dans le pays de Neuchâtel celui qui en mange à Noël, en Wallonie, la veille de Noël ; dans l'Yonne, entre Noël et le jour de l'an ; en Wallonie il faut aussi, sous peine d'avoir des furoncles l'année suivante, s'en priver le mercredi des Cendres et le Jeudi saint.

Suivant leur espèce, les arbres employés au chauffage ou à la construction exercent une influence bonne ou mauvaise. Dans le Tarn, il ne faut pas faire du feu avec du sureau, ou la poule cesse de pondre des œufs ; le lait de la nourrice qui se trouve dans une maison où l'on brûle du figuier tarira ou deviendra de mauvaise qualité. En Périgord, la souche de Noël doit être de prunier, de chêne ou de cerisier. Les Charg'rods, qui forment dans l'Allier un îlot ethnique supposé d'origine orientale, la choisissent de préférence, afin qu'elle porte bonheur, dans le pied d'un sapin qui aura été renversé par le vent ou brisé par la foudre. À Guernesey la blanche épine, qui est le roi des bois, ne doit pas servir à des usages vulgaires ; le navire dans la construction duquel on en ferait entrer un morceau serait infailliblement perdu



ou tout au moins subirait des avaries. En Basse-Bretagne, le bois de chêne est un talisman contre les mauvais esprits ; l'un de ceux-ci ne peut rien contre un bateau, construit avec cette essence<sup>34</sup>.

Certains actes pratiqués sous des arbres de diverses espèces procurent des avantages ou amènent l'accomplissement de vœux. Dans la Gironde, lorsque le premier enfant est un garçon, et qu'on désire plus tard avoir des filles, il faut lui couper les premiers ongles sous un rosier. La même opération faite sous un rosier blanc, un jasmin, ou un figuier assure à l'enfant une belle voix. En Anjou, en raison d'idées analogiques, pour qu'un enfant n'ait pas le teint pâle, on l'expose, peu, de temps après sa naissance, le nombril à l'air, sous un rosier de couleur. On enterre aussi son cordon ombilical au pied d'un rosier à fleurs blanches, si l'on veut qu'il ait le teint mat et distingué ; à fleurs roses si l'on veut qu'il ait des couleurs fraîches et à fleurs rouges si l'on désire qu'il ait des couleurs vives. Si on l'enterrait au pied d'un cep de vigne, l'enfant deviendrait ivrogne.

Au XV<sup>e</sup> siècle, plusieurs observances en rapport avec les arbres avaient de l'influence sur le physique :

---

<sup>34</sup> Jadis chez les peuples scandinaves, une partie des bateaux était faite en sorbier, alors qu'en Islande il passait pour avoir une mauvaise influence, qu'il était nécessaire de contrebalancer en y mettant du saule ou du genévrier (Thorpe, *Northern Mythology*, App. 228).

« Pour faire avoir aux enfans cheveux crespez, tantost après qu'ilz sont desobez, il convient laver leur chief de vin blanc et en leur baing soit mise la rachine de blanche vigne... Quant l'enfant est nouvellement né et avant qu'il suche la maruelle, se on lui donne à mengier d'une pomme cuitte, jamais, après, toute sa vie, il n'en sera si luffres ne gourmant à table, en boire et en mengier, et si en sera plus courtois en fais et en parole entre les dames. » À la même époque, des fruits mettaient à l'abri de l'ivresse : « Qui veult boire de toutes manières de vins sans estre yvre, il ne fault que se desjuner d'une pomme sure au matin et boire un trait de fresche eaue<sup>35</sup>. »

Plusieurs croyances s'attachent aux fruits doubles : en Poitou, il faut, sous peine de malheur, ne manger que la moitié de celui qui est besan. Ce préjugé s'explique moins que celui qui, par analogisme, établit une relation entre les naissances gémellaires et les fruits doubles. En Poitou, la femme qui en aura mangé un ayant deux noyaux sous la même enveloppe aura deux jumeaux ; à Menton, il suffit pour cela que la femme étant enceinte trouve un fruit double.

Suivant un dicton du Poitou et du Bocage vendéen, l'homme qui mange sept cormes vertes devient femme ; dans l'Aude, on l'explique d'une façon assez rationnelle. Quand un homme dit : « Je voudrais bien

---

<sup>35</sup> *Les Évangiles des Quenouilles*, o. c., I, 14, 13, app. B, 1, 12, VI, 15.

être femme ou réciproquement », on lui répond que pour changer de sexe, il faudrait d'abord manger neuf sorbes vertes, sans faire la grimace.

Il est vraisemblable que l'on a cru que certains fruits pouvaient, comme la pomme de l'Eden, communiquer la science : on prétend, aux environs de Dinan, qu'une jeune fille qui ferait cuire dans l'eau d'une fontaine, dont la source arrose un cimetière, une pomme de chêne parvenue à une certaine maturité deviendrait aussi savante qu'une fée d'autrefois.

Suivant des croyances constatées dans les légendes du sud-ouest de la France, les fées connaissaient seules les vertus propres à quelques essences. Dans des récits de l'Albret, la grande fée crie à une petite qui était allée dans une maison de parler de tout, hormis de ce à quoi est bonne la feuille de vergne ; car, si les bouviers le savaient, ils porteraient tous l'aiguillon doré.

Les arbres sont quelquefois associés à des opérations qui se rattachent à l'amour. On disait au XV<sup>e</sup> siècle : « Se une femme veult que son mari ou amy l'aime fort, elle lui doit mettre une fueille de gauguier (noyer), cueillie la nuit saint Jehan tandis qu'on sonne nonne, en son souler du pied senestre, et sans faulte il l'amera moult merueilleusement. » À l'époque de la Renaissance, ceux qui voulaient par mariage contraindre les femmes à leur amour se servaient d'une pomme qu'ils leur donnaient à man-

ger<sup>36</sup>. En Vimeu, le jeune homme qui désire être aimé cueille des feuilles d'arbre sur lesquelles se sont formées des boules où nichent des insectes, et il les fait dessécher ; avant de tendre la main à la jeune fille, il la frotte avec une de ces feuilles ; dès l'instant où celle-ci aura porté à son visage la main touchée, elle sera forcée de l'aimer à son tour.

Les feuilles et les fruits de quelques arbres servent à des opérations qui rappellent l'envoûtement. Un poète de la Pléiade en décrit une :

*Tourne, rouet, tourne d'un roide tour.  
Gilet me brusle et sur Gilet j'enflâme  
Ce lorier cy : comme dedans la flâmme  
Il a craqué tout à coup allumé,  
Et tout à coup je l'ay vu consumé,  
Et n'a laissé tant soit peu de sa cendre,  
En poudre ainsi Gilet puisse descendre  
Estant repris du feu de mon amour<sup>37</sup>.*

On croyait que si les sorcières pouvaient se procurer la coque d'une noix que celui qu'elles dévouaient eût mangée, elles s'en servaient pour leur transmettre le mal<sup>38</sup>. Dans la Gironde pour faire mou-

---

<sup>36</sup> *Ibid.*, IV, 23 ; G. Bouchet, *o. c.*, II, série 16.

<sup>37</sup> Baïf, *Les Jeux*, Paris, 1573, Églogue V, La Sorcière.

<sup>38</sup> Ronsard, *Œuvres*, Paris, 1856, t. II, p. 211, note de Richeliet.

rir son ennemi à petit feu, il faut, à une heure de l'après-midi, mettre en croix deux feuilles de laurier et les maintenir dans cette position au moyen d'une épingle. Tous les jours, à la même heure, on piquera cette croix de deux épingles, l'une en long et l'autre en large, en disant : « Je te pique au cœur pour le mal que tu me fais. » Lorsqu'elle sera garnie d'épingles, on ira la jeter dans un cours d'eau ; alors la personne contre qui est fait le maléfice ressentira dans le cœur des piqûres atroces et mourra. À Marseille, on garnit une pomme d'épingles comme une pelote et tout autour : autant de piqûres faites au fruit, autant de blessures faites au cœur de l'ennemi qui ne tarde pas à succomber. Un sorcier du Bocage, vendéen avait enjominé deux jeunes gens d'une ferme en tordant en forme d'anneau un jet de chêne de l'année qui pendait au-dessus de l'endroit où ils passaient journellement ; pour détruire le maléfice, il fallait couper la branche tordue, sans être vu, puis la brûler<sup>39</sup>.

À Guernesey, le « désorcelleur », qui prétend avoir le pouvoir de détruire les conjurations des sorcières, se rend avec leur infortunée victime à quelque aubépine remarquable, et c'est là qu'il procède aux cérémonies et aux incantations qui doivent délivrer le patient ; cette opération devait être faite avant le lever du soleil. C'est peut-être à une pratique de ce genre

---

<sup>39</sup> Jehan de la Chesnaye, in *Rev des Trad. pop.*, t. XVIII, p. 468.

que fait allusion un roman du XVII<sup>e</sup> siècle, qui représente un homme qui, pour se débarrasser du nouement d'aiguillette, trace, avant l'aurore, un cercle, appelle les démons, et entoure un arbre de ses bras en prononçant certaines paroles<sup>40</sup>.

Les adeptes de la sorcellerie affectionnent certains arbres : dans un conte mentonnais, c'est sous un noyer que les sorcières font le sabbat. Le néflier présente vers le mois de mai un phénomène qui a fait croire à des gens superstitieux que le diable venait gauler ou mutiler les bourgeons et détruire la récolte de ceux qu'on oubliait de bénir le 1<sup>er</sup> mai ; la flétrissure et la chute des sommités d'un certain nombre de bourgeons vers cette époque, mais non à jour fixe, est due en réalité à un insecte dont la larve se nourrit de bourgeons. Dans le pays de Baugé (Maine-et-Loire), les sorciers qui, pendant la première nuit de mai, se livrent des combats, ébourgeonnent et effeuillent dans leurs chevauchées des néfliers, et le lendemain les feuilles qui n'ont pas été arrachées se sont entièrement fanées à leur contact impur ; dans la Mayenne, on croit qu'à cette même époque ils ont le pouvoir de rompre d'un signe la tête de tous ces arbres ; dans le Loiret, pour les préserver des mutilations du diable, il faut, le premier mai, verser de l'eau bénite à leurs pieds.

---

<sup>40</sup> Charles Sorel, *La Vraie Histoire comique de Francion*, [1621], Paris, 1858, p. 22.

À Guernesey, les sorcières se rassemblent la nuit sous les aubépines. Cet arbre, ou tout au moins ceux de cette espèce qui sont remarquables par leur âge, leur grosseur et leurs branches tordues, sont associés par les paysans aux pratiques magiques. Les sorciers et les sorcières qui, dans leurs excursions nocturnes, prennent la forme de lièvres, de lapins, de chats et d'autres animaux se réunissent sous son ombre, ou dans son voisinage pour y danser au clair de lune.

La baguette des sorciers du Maine est faite d'une branche de néflier coupée dans la nuit de la Saint-Jean, aux premiers rayons du soleil. D'après une croyance de l'Anjou et de la Vendée, un bâton de cet arbre met les sorciers en fuite ; en Wallonie, lors de certains pactes avec le diable, le sang est tiré du bras gauche avec une épine de houx.

## 4. Présages et consultations

*Végétations anormales — Rencontres et présages —  
Consultations par le feu, par les pommes, par la pelure, par  
les baguettes — Les rêves*

En Béarn, l'arbre qui étend ses rameaux sur une maison présage des revers à ses habitants : dans les Landes, une rose qui, restée seule sur sa tige, est tournée vers une habitation indique que l'un de ceux qui y demeurent cessera bientôt de vivre. Un proverbe béarnais, dont il existe une variante en Lavedan, constate une croyance analogue :

*Si ra rose det casau  
Baxe de cap at houstau  
Ara porte ra mourt que hè : gnau !*

*Si la rose de jardin  
penche vers la maison,  
la Mort fait (entendre) : miaou ! »*

Les floraisons ou les circonstances anormales qui accompagnent la fructification constituent de fâcheux pronostics. Lorsque les arbres se couvrent de fleurs avant d'avoir des feuilles, on dit à Liège que la récolte des fruits sera médiocre ; dans la Gironde, l'arbre qui fleurit deux fois porte malheur ; en Suisse



romande, le pommier qui a des fleurs au cœur de l'été présage une mort. À Guernesey, lorsqu'un poirier ou un pommier porte en même temps des fleurs et des fruits, un décès dans l'année se produira dans la famille de son propriétaire ; en Poitou, les fruits hors de saison pronostiquent une mort.

On a pendant longtemps considéré la présence d'insectes dans les « pommes de chêne », comme l'annonce d'événements fâcheux. Voici comment on l'interprétait au XVI<sup>e</sup> siècle : « Les noix de galles donnent présage de trois choses : si vous ouvrez celles qui sont entières, vous y trouverez une petite mouche ou une petite araignée ou un petit ver : si la petite mouche s'envole, elle présage guerre future ; si le petit ver se traîne, c'est signe de cherté d'année ; si la petite araignée court çà et là, elle prognostique infinies maladies pestilentes. » Cette superstition était naguère encore courante chez les paysans lorrains<sup>41</sup>.

Les femmes tirent de la rencontre accidentelle de fragments d'arbres, et surtout d'arbustes, des pronostics en relation avec les choses du cœur. Dans l'Allier, la ronce qui s'accroche à la robe d'une jeune fille est appelée un amoureux : celle qui s'attache à la

---

<sup>41</sup> *La Maison rustique, o. c.*, liv. VII, ch. 18 ; *La Pronostication des anciens laboureurs* parle de cette même consultation qui se faisait après la Saint-Martin. *Anciennes Poésies Françaises*, t. II, p. 97 ; Richard, *Traditions de Lorraine*, Remiremont, 1848, p. 245.

jupe d'une personne plus âgée, un veuf; en Wallonie, celle qui l'entraîne pendant quelques instants sans s'en apercevoir se mariera prochainement, ou tout au moins dans l'année, comme dans le Finistère; en Haute-Bretagne, un veuf pense à elle: en Wallonie, dans les Vosges, elle épousera un veuf; dans le Cher, elle a encore sept ans avant d'avoir un époux; en Hainaut, elle sera délaissée par son amoureux; dans l'Aude, elle ne se mariera pas dans l'année, ou bien elle épousera un veuf et sera veuve trois fois.

Dans le pays de Liège, la jeune fille qui trouve de la bruyère blanche sera heureuse en ménage. À Marseille, une fleur de lilas avant cinq découpures au lieu de quatre est un très bon signe.

Les arbres, leurs fruits ou leurs feuilles servent à un grand nombre de consultations. Dans la Gironde, pour savoir à quelle époque on se mariera, il faut cueillir, pendant le mois d'avril, et dans un cimetière, une boule de cyprès verte, et la placer dans sa poche. Dès qu'elle s'ouvrira, on peut être certain que le mariage ne tardera guère. Les interrogations que l'on adresse, en les touchant ou en les détachant, aux feuilles ou aux fleurs des arbres, sont fort rares. En Haute-Bretagne, on dit en touchant successivement chacun des piquants de la feuille de houx: « Fille, femme, veuve, religieuse » ou « Fils, homme, veuf, religieux ». La réponse est donnée par le dernier piquant. Dans la Gironde, on effeuille une feuille d'acacia en disant :

« Elle m'aime, — Un peu, — Beaucoup, — Passionné-  
ment, — À la folie, — Pas du tout. »

Dans les Landes et en Wallonie, lorsque la feuille de rose claquant dans la main éclate avec bruit, l'augure est excellent. En Haute-Bretagne, quand on brise avec le petit doigt de la main une baguette de coudrier, on se marie dans l'année.

Plusieurs consultations se rattachent au feu ou tout au moins à la chaleur. L'usage de faire tourner le buis a été constaté plusieurs fois en Bourgogne ; dans la Côte-d'Or, on peut le pratiquer pendant toute la semaine qui suit les Rois, mais il faut que les feuilles aient été cueillies le matin avant que le coq ne soit levé ou le soir après son coucher ; chacune d'elles est posée séparément sur la plaque horizontale du foyer, la face supérieure placée en dessous. Le rayonnement calorique les fait boursoufler ; la plupart se mettent à tournoyer vivement sur elles-mêmes, tandis que d'autres noircissent et demeurent immobiles. Quand la feuille a été jetée sur le foyer, l'interrogateur adresse, mentalement ou de vive voix, la question sur laquelle il veut être éclairé ; si le tournoiement se produit, la réponse est affirmative et favorable. En Auxois, les feuilles devaient être cueillies à reculons, la veille de Noël, et rapportées de même à la maison. En Corse, pour savoir si une fille ou un garçon se marieront dans le courant de l'année, on lance des feuilles d'olivier dans le feu, une, deux, trois, les unes

après les autres ; si la feuille danse et se retourne, le mariage certain ; si elles brûlent, il n'aura pas lieu. En Belgique, des amants jettent deux noix dans le feu ; si elles brûlent paisiblement, leur union sera heureuse, si elles éclatent bruyamment elle sera agitée.

Lors de quelques nuits solennelles des environs de Noël, où les charmes passent pour être efficaces, des jeunes filles Guernesey s'assemblent, et font, en observant rigoureusement le silence, un chapelet composé de grains de piment et de baies de houx placées alternativement ; à chaque douzaine, on met un gland de façon à ce qu'il y en ait autant que la compagnie compte de personnes. Le chapelet est attaché autour d'une branche, que l'on place sur le feu ardent, et lorsque le dernier gland a été brûlé, les jeunes filles voient passer entre elle et la flamme la figure de leur futur époux.

On appelle, dans les Cévennes, faire la *biroulade*, manger des châtaignes rôties en les arrosant de quelques bons coups de vin. Mille superstitions tiennent à une biroulade plus ou moins bien réussie. Quand les châtaignes qu'une jeune fille fait sauter dans une grande poêle percée de trous sont cuites à point, c'est qu'elle doit être heureuse en ménage ; quand, au contraire, elle les a laissées brûler, tout le monde lui conseille de ne pas marier, car infailliblement le malheur s'acharnera sur elle. Pour le garçon à marier, l'usage le condamne à lancer, par deux fois,

toutes les châtaignes hors de la poêle, et à les y recevoir du même coup. Si une seule sort du récipient, il perdra sa femme l'année même de son mariage, et s'il est assez maladroit pour les éparpiller chaque fois, c'est au contraire lui qui mourra le premier<sup>42</sup>.

Dans le pays wallon, la jeune fille, qui désire connaître si elle est aimée de tel ou tel jeune homme, laisse tomber un pépin sur le couvercle du poêle allumé en disant : « Me voit-il volontiers ? » S'il éclate, la réponse est affirmative ; elle peut aussi demander s'il l'épousera ou si son premier-né sera un garçon. Pour savoir dans combien d'années on se mariera ou combien d'enfants on aura, il faut plusieurs pépins ; le nombre de ceux qui sauteront est une indication exacte. L'intervention du feu n'est pas toujours nécessaire, on peut se servir comme agent de consultation de la chaleur de son propre corps ; un pépin, retenu par la moiteur du front, tombera au moindre froncement si la jeune fille n'est pas aimée ; s'il tient ferme, c'est un signe de solide affection. Cette petite épreuve est aussi en usage en plusieurs contrées de France. En Haute-Bretagne, les garçons qui veulent savoir de quel côté est leur bonne amie mettent des pépins dans leur main ou dans un chapeau, en disant :

*Pépin, pépin,  
Tourne-toi, vire-toi ;*

---

<sup>42</sup> F. Fabre, *Les Courbezons*, Paris, 1862, p. 123-124.

*Par où le pépin tournera  
La bonne amie sera.*

Le côté pointu donne la réponse. Les jeunes filles du pays de la Hague disent en laissant échapper un pépin serré entre leurs doigts :

*Pepyn d'amount, pépin d'ava  
Dis-mé par où qu'men bouen amyn vieydra.*

En Haute-Bretagne, les garçons font cette épreuve en disant :

*Pépin ici, pépin ila,  
Où que l' petit pépin là ira  
La bonne amie sera.*

Dans le pays wallon et en Normandie, on récite une formulette analogue ; en Basse-Bretagne et à Guernesey, on remplace le pépin par un noyau de cerise.

Les fruits ou les feuilles favorisent les rêves amoureux : les jeunes Lorraines, désireuses de connaître en songe le nom de celui qu'elles épouseront, mangent en se couchant, la veille de la Saint-André, une pomme en formulant leur désir, mais il faut qu'elle ait été mise dans leur poche à leur insu. En Ille-et-Vilaine, après avoir récité un *Pater* et un *Ave*, on pose sous son oreiller, sans parler à personne, une feuille de laurier palme ; dans quelques communes, trois

feuilles de laurier doivent y être mises la veille des Rois, en récitant une rimette. Dans la Gironde, une des feuilles de la Jonchée piétinée par la mariée procure cette vision ; en Haute-Bretagne, un morceau de la seconde pelure du saule, la plus rapprochée du bois. À Guernesey, la jeune fille passe deux épingles en croix dans une pomme de reinette, et la met sous son oreiller, la nuit de la Saint-Thomas ; quelques-uns disent que la pomme doit être enveloppée dans le bas de la jambe gauche ; cette action est accompagnée d'une formulette adressée à saint Thomas.

Les feuilles interviennent aussi en matière de pèlerinage : dans l'Albret, pour savoir de quel mal de saint on est tenu, celui qui consulte place lui-même dehors, après le soleil couché, sur une pierre, une feuille de lierre marquée ; le lendemain la feuille du saint auquel on doit faire la dévotion sera toute marquée. En Haute-Normandie, une vieille femme commence une neuvaine, puis elle met trois feuilles de lierre dans un verre plein d'eau bénite ; celle qui jaunit ou se tache la première dénonce le saint auquel est tenu l'enfant malade.

La consultation par la pelure est très usitée. En Wallonie, le soir de la Saint-André, les jeunes filles pèlent avec précaution une pomme, de façon que la peau reste entière, et la jettent, sans se détourner, derrière le chef du lit ; le lendemain elle montrera un dessin dans lequel la jeune fille s'efforcera de retrou-

ver l'initiale de son futur mari. En d'autres, l'époque de l'année n'importe guère : le rite consiste à lancer la pelure derrière soi par-dessus sa tête ou par-dessus son épaule ; dans le Vimeu et en Normandie, la jeune fille qui pèle une pomme ou une poire, de façon à former un long ruban sans brisure, se marie dans l'année ; mais dans le Bessin, il faut de plus la faire tourner sept fois autour de sa tête sans la briser. En Wallonie, la pelure, découpée entière, d'une pomme ou d'une poire sert à savoir dans combien d'années on se mariera, ou combien on aura d'enfants ; il suffit de tenir cette lanière par le bout, et de compter les tours jusqu'à celui où elle se rompra.

En Normandie, l'enfant qui parvient à enlever la pelure d'une seule pièce aura dans l'année un habit neuf.

La baguette fourchue, encore réputée efficace pour la découverte des sources, et que les anciens mineurs croyaient propre à la recherche des filons métalliques, donne des indications d'un genre différent. En Haute-Bretagne, celle de coudrier qu'on a tournée du côté où l'on a son bon ami, ou sa bonne amie, se baisse d'elle-même vers la terre si on est aimé. Dans les Vosges, pour retrouver les voleurs, il faut détacher d'un coudrier de deux ans une baguette fourchue dont les deux branches soient de l'année. L'opération doit se faire ainsi : pendant que l'on tient de la main droite la baguette choisie, on la coupe de la main



gauche, à l'aide d'une serpette, en trois coups donnés de haut en bas, avant le lever du soleil, en disant, quand elle cédera : « Adonai semile furca simultaneous. » Pour faire usage de cette baguette, on la prend à deux mains par le manche, et, après avoir dressé la fourche en l'air, on récite à nouveau Invocation : « Adonai. » Dès que l'on arrive sur le chemin suivi fraîchement par le voleur, la fourche, violemment agitée, rapproche ses deux pointes et s'incline vers la terre.

Le rôle des arbres dans les rêves est peu considérable. On disait au Moyen Âge : « Qui en soigne cueille pomes, c'est signe d'anuy ou de moleste, et par especial s'il samble à la personne qui songe que les pomes soyent aigres. » Au XVI<sup>e</sup> siècle, le présage était tout différent : cela dénotait que celui qui avait eu ce rêve avait l'esprit tendu vers sa maîtresse, requérant le fruit d'amour<sup>43</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, on disait :

*Qui songe en vin ou vigne  
Est un pressage heureux<sup>44</sup>.*

À Paris, rêver qu'on mange du raisin annonce que l'on boira du vin le lendemain ; dans le pays de Liège, rêver de prunes est signe de nouvelles. Dans le Tarn-et-Garonne et dans l'Albret, celui qui en rêve cueille

---

<sup>43</sup> J. Camus, *Les Songes au Moyen Âge*, cité par E. Rolland, *Flore pop., o. c.*, t. V, p. 89 -5 G. Bouchet, *o. c.*, I, II, série 16.

<sup>44</sup> O. Basselin, *Œuvres*, Paris, 1858, p. 82.

et mange des fruits hors de saison croit qu'il perdra bientôt un membre de sa famille ; au XVII<sup>e</sup> siècle, les fleurs, dans les mêmes conditions, constituaient un mauvais présage. Dans la Creuse, rêver de cerises noires est un signe de deuil ; dans les Vosges, si on croit se débattre dans des ronces, on succombera prochainement sous la griffe des gens de loi.

## 5. Emblèmes

### *L'amour et le mariage — Les noix et leur signification — Fruits et arbres rituels ou funéraires*

Les fruits, les feuilles ou les arbres eux-mêmes jouent un rôle considérable dans les coutumes et les divers actes de la vie humaine, et souvent, ils ont un sens emblématique bien connu de toute une région : dans plusieurs villages du pays de Beauraing, les jeunes filles donnent des noisettes aux galants qui viennent les voir le jour de l'an, et cet usage est si bien passé dans les mœurs que ces derniers, au lieu de dire : « Je vais souhaiter la bonne année à une telle », disent : « Je vais chercher mes noisettes. » Cette même coutume a lieu à Givet (Ardennes) la veille de Noël ; les jeunes filles donnent plus de noix ou versent une plus grande rasade de vin au garçon qu'elles préfèrent.

La pomme sert, dans quelques communes du pays de Redon, à une sorte de communion amoureuse ; celui qui va demander en mariage une fille qu'il connaît depuis son enfance, a soin de se munir d'une pomme, et quand il se trouve avec elle, il y mord en disant :

*M'aimes-tu ? m'aimes-tu pas ?  
Si tu m'aimes, mords dans mon mias !*

Si la fille accepte, le mariage est décidé ; si elle refuse, tout est rompu. Lors de la demande en mariage, des fruits servent sans qu'il soit nécessaire de parler, à faire connaître comment elle sera accueillie : en Berry, si le « menon » qui accompagne le jeune homme trouve, en remuant le feu avec son bâton, une pomme sous les cendres, il doit bien augurer de la négociation. Dans les Landes, lorsqu'au repas qui suit une demande en mariage, la jeune fille présente au dessert un plat de noix, c'est signe d'un refus.

Les branches et les fleurs sont aussi associées aux diverses phases du mariage : en plusieurs localités du Languedoc, on décore de guirlandes de myrte et de laurier et d'une couronne de fleurs la porte de l'habitation des époux. Dans le Gers, on distribue aux hommes qualifiés de la noce un bouquet au centre duquel est une petite orange verte piquée au bout d'une baguette, et qui s'appelle le *fiançalhoun*. En Béarn existait autrefois la coutume de tendre une ronce sur le chemin que les mariés prenaient pour se rendre à l'église ; ils ne pouvaient passer qu'après avoir donné quelque monnaie aux jeunes gens ; elle est encore observée dans la vallée d'Aspe et dans la Bigorre.

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une singulière pratique avait lieu à Gaillac, dans le Tarn : lorsque les époux étaient agenouillés au pied de l'autel, les assistants faisaient pleuvoir une grêle de noix sur leur dos,

et le premier qui se retournait vers les agresseurs devait être celui qui, selon le dire des bonnes femmes, apporterait le plus de jalousie dans le ménage. Dans les Hautes-Alpes, vers 1840, sur la table dressée à l'entrée de chaque village lorsqu'on savait qu'une noce devait y passer, il y avait deux noix confites, une pour chaque époux, et un verre de liqueur que les époux n'osaient refuser de boire la moitié chacun, ce qui signifiait qu'ils devaient être unis comme les coquilles d'une noix<sup>45</sup>. Dans le pays de Kernevel, on donnait des noisettes à la mariée pendant toute la première nuit de ses noces<sup>46</sup>.

Dans certaines parties de l'Anjou, lorsque le cortège revient de l'église, on trouve un arbre planté la veille au centre d'une roue recouverte de terre. On invite tous les jeunes gens, marié et garçons d'honneur en tête, à venir essayer de l'arracher pour montrer leur vigueur ; après de vains efforts, on le brise en le tordant et on danse autour du tronçon. En Saône-et-Loire, le jour qui termine les fêtes on pose un laurier sur le haut de la maison de l'épousée lorsqu'il n'y reste plus de fille à marier, et l'on danse autour si l'inclinaison du toit le permet. Il y a quelques années encore, dans le Maine, la mère qui mariait son dernier enfant s'attachait au dos, le soir du bal de nocces,

---

<sup>45</sup> A. de Chesnel, *Usages de la Montagne Noire*, France Littéraire, 1839, p. 361 ; E. Rolland, *Flore pop., o. c.*, t. IV, p. 61.

<sup>46</sup> Cambry, *Voyage dans le Finistère*, Brest, 1836, p. 401.

un petit sac rempli de noisettes rousses, et où se trouvait un trou étroit qui laissait passer les noisettes une à une ; elle dansait jusqu'à ce que la dernière fût tombée.

L'usage de mettre en terre des arbres qui ne sont pas destinés à prendre racine, à des époques déterminées ou lors de certaines circonstances, est ancien en France. Il était courant, même dans les villes, où il ne constituait pas toujours, comme dans la plupart des exemples contemporains, une sorte d'emblème d'amour. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la chute d'un mai planté devant une maison était regardée comme un mauvais présage. *Les Mémoires de Bassompierre* rapportent que l'année où Henri IV fut assassiné, celui qui était érigé devant le Louvre tomba tout à coup, et que chacun redouta des événements funestes. En Béarn, lors des débordements causés par la fonte des neiges, qui ont lieu au mois de mai et sont pour cela appelés *mayades*, et qui, probablement à cause de leur coïncidence avec la saison des fleurs, sont marqués par des réjouissances, on plante *lou may*, le plus beau peuplier du village, à grand renfort de musique. Les jeunes gens du Forez, avant d'aller annoncer la belle apparence des récoltes, plantent à l'entrée du village un pin ou un sapin, et dansent autour en chantant.

Dans la chaîne du Jura, on apportait naguère un arbre feuillé devant la demeure d'un maire nouvellement élu ; en Périgord, lorsqu'il est un riche pro-

priétaire, chacun de ses métayers plante un pin. On érigeait encore des mais en quelques communes de Lorraine devant le domicile des fonctionnaires, et autrefois, à Landivisiau (Finistère), devant celui du maire, du curé et des principaux notables. En Canada, on conservait, il y a une soixantaine d'années, l'usage venu de la vieille patrie, de dresser un arbre devant la maison des personnes auxquelles on voulait donner une marque de respect, et pendant la nuit, on montait la garde autour, de peur qu'il ne fût abattu par de mauvais plaisants, ce qui aurait constitué un affront des plus graves<sup>47</sup>. Il y a une trentaine d'années, les garçons de la Mayenne, qui, le premier mai, allaient quêter de ferme en ferme, plantaient un petit arbre ou une petite branche ; s'il survenait une bande rivale, elle s'efforçait de l'arracher, et parfois la lutte était violente ; dans le Vimeu, après qu'un premier groupe avait placé son mai, un autre venait parfois le mutiler ou l'enlever pour y substituer un arbre d'une signification contraire<sup>48</sup>.

Les arbres entiers ou leurs fragments sont, la plupart du temps, en rapport avec l'amour. Dans le pays chartrain, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, les garçons suspendaient à la fenêtre de leur maîtresse, la

---

<sup>47</sup> Ph.-A. de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, Québec, 1877, t. II, p. 142.

<sup>48</sup> P. S. in *Rev. des Trad. pop.*, t. II, p. 200 ; L. de Chantereine, in *La Picardie*, mai 1903.

nuit qui précède la Saint-Jean, une branche de sapin ou de noyer<sup>49</sup>.

Les rameaux emblématiques sont surtout en usage le premier mai, et parfois pendant tout le mois ; leur signification varie suivant les contrées. En Picardie, la branche de sapin devant la maison d'une jeune fille est destinée à lui faire honneur, alors que dans l'Yonne et dans les environs de Péronne, elle est réservée à celle dont la conduite laisse à désirer, et, en Wallonie prussienne, à celle qui a mauvaise langue ; dans le pays wallon, la branche de noyer équivaut à une accusation de mœurs légères. En Picardie, le cerisier veut dire que la jeune fille est à marier, mais dans les Vosges, la plus sanglante injure que l'on puisse faire, c'est de planter devant sa porte une branche de cet arbre. On dit, en effet, d'une dévergondée : « C'est un cerisier, chacun peut se pendre à ses branches et se régaler à peu de frais. » En Wallonie, où ce mai est aussi injurieux, c'est une allusion au cerisier des pauvres, dont on dit en proverbe que tout le monde monte dessus : c'était un arbre au bord d'un chemin et dont les fruits appartenaient au passant. En Berry, le mai d'aubépine fleurie est un hommage gracieux à la jeune fille. À Allaines (Somme), son dicton est : « De l'épine, je t'aime. » Les mais composés d'arbustes secs ou épineux ont un sens en rapport avec leur nature : les

---

<sup>49</sup> Desgranges, in *Soc. des Antiq.*, t. I.



garçons du Berry placent des épines sèches devant la maison des filles peu aimables ou mal famées ; dans la Meuse, le buisson d'épines introduit dans le tuyau extérieur de la cheminée a une signification insultante ; en Wallonie prussienne, on en accroche un à la porte des filles de mœurs équivoques. Dans les Côtes-du-Nord, celles qui ont mauvais caractère trouvent une branche d'épines ou d'ajoncs, dans l'Yonne, un églantier, dans les Vosges et dans le Vimeu, un rameau de houx. À Jeumont, on honore les filles sages en environnant leur maison de branches de bouleau ; dans l'Yonne, on offre à celles qui sont sympathiques un rameau de charme ; dans les Vosges, un garçon qui veut être agréable à une jeune fille met au-dessus de sa cheminée une branche de laurier. Dans le Blaisois, les garçons gratifient d'une ramille de sureau les jeunes filles qu'ils accusent de manquer de franchise ; en Picardie, ce mai a pour but de tourner en dérision celle devant la porte de laquelle il est placé ; en Wallonie, il indique une conduite légère. Au Moyen Âge, sa signification était méprisante, ainsi qu'il résulte d'un procès du XIV<sup>e</sup> siècle fait par une jeune fille à un garçon qui, « la nuit Saint Nicolay, avoit mis à sa maison une branche de seur... en disant qu'il n'avoit mie bien fait de ce faire, et qu'elle n'estoit mie puante, ainsi que le dit seur le signifioit. » À Allaines (Somme), sureau a encore le même sens : « Du séü, tu pues<sup>50</sup>. »

---

<sup>50</sup> Ducange, *Gloss. Mediae latinitatis* cité par Thibault, *Gloss.*

Aux environs de Liège, un mai d'aune indique que la jeune fille a une mauvaise conduite. À Moncontour-de-Bretagne, une branche de pommier est accrochée à la porte des filles qui ont la réputation de boire. Dans la Meuse, les amoureux pour se venger mettent à la porte d'une insensible un saule ou un sapin effeuillé. Dans l'Yonne, on place un lilas à la maison des jeunes filles malpropres. Dans le Vimeu : « Mai de fusain, ch'est une putain. » En Ille-et-Vilaine, celui de thym a la même signification, peut-être due à la rime : s'il y a des fleurs ou des boutons au mai d'épines blanches, la jeune fille n'est plus vierge. Aux environs de Dijon, un bouquet de fleurs de tilleul placé pendant la nuit à la fenêtre d'une jeune fille indique qu'elle boit du tilleul, c'est-à-dire qu'elle est enceinte.

Les garçons expriment leur état d'âme à l'aide de fragments d'arbustes ; dans les Bouches-du-Rhône, une branche de thym était une déclaration d'amour. Dans les campagnes liégeoises, le mai de frêne, celui de buis et celui de chêne signifient : « Je vous aime. » En Ille-et-Vilaine, un mai de chèvrefeuille, en patois cherfeu, veut dire : « Ma chère fille. » Ailleurs dans la Meuse, la signification du mai est basée aussi jeux de mots ou des assonances : « le hêtre, il te hait ; le tilleul, il te veut, le charme, tu me charmes, l'aunaie (aune), je t'aurai, le sau (saule), je te vaux, la boulie

---

du pays blaisois, Blois, 1894 ; C. Boulanger, *Le Village d'Alaines*, Péronne, 1903, p. 128.

(bouleau), je t'oublie. » Aux environs de Liège, un mai d'aune signifie : « Je t'abandonne. »

Les branches et les bouquets constituent aussi une sorte de langage amoureux. À Bordeaux, si le jour de la Saint-Florent (24 décembre), un garçon offre une branche ou un bouquet de gui à une jeune fille, celle-ci peut être assurée qu'il l'épousera dans l'année ; une branche de romarin était la plainte de l'amant provençal.

Dans plusieurs villages de l'Aube, le premier mai, des fleurs jaunes du genêt sont répandues dans les rues, de façon à former une sorte de chemin entre diverses maisons, qui indique les accointances amoureuses que l'on attribue à ceux qui les habitent. En Saintonge, le galant évincé par une jeune fille, et vice versa, va, avant le jour, joncher de branches et de feuilles de lierre le chemin par où doit passer la noce. En Saône-et-Loire, quand une jeune fille a été délaissée par son amant, ses camarades vont placer clandestinement des branches de saule devant la porte de l'abandonnée ; anciennement c'était de la sauge.

Dans le Maine, quand on surprend un garçon et une fille en conversation intime, on arbore un drapeau au faite de l'arbre le plus voisin. Personne n'oserait l'enlever avant que la pluie et le vent ne s'en chargent.

On peut encore constater à la campagne, principa-

lement sur le tronc des arbres lisses, le gracieux usage ainsi décrit par un poète du XVI<sup>e</sup> siècle :

*Dessus l'écorce des fouteaux  
Des fresnes et des chesnoteaux  
Qui sont en tous ces doux bocages,  
On voit Philanon et Philis  
Liés d'un neud. Toy qui les lis  
Benis leur amoureux courage<sup>51</sup>.*

Dans la Cornouaille et aux environs de Brest, les amoureux découpent des lettres sur un papier dont ils entourent une pomme en adjurant le soleil d'écrire sur le fruit le nom porté sur l'enveloppe<sup>52</sup>.

Certains fruits figurent parmi les mets servis à des époques fixes de l'année, qui d'ordinaire sont en relation avec le culte des morts. Dans l'Albret, il faut manger des marrons grillés le soir de la Toussaint ; à Marseille où existe le même usage, on dit que l'on doit en mettre quelques-uns sous son oreiller pour empêcher les revenants de venir la nuit vous tirer les pieds ; aux environs de Carcassonne, on plaçait dans le même but sous l'édredon des châtaignes bouillies. Dans la Gironde, certaines gens mettent des marrons

---

<sup>51</sup> Vauquelin de la Fresnave, *Idillies*, 1. 1, Id. XXVIII, p. 480.

<sup>52</sup> H. de la Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, [1839], Paris, 1867, introd. p. XLIII ; une saynète bretonne de Jean le Fustec intitulée, *Sous les pommiers*, Paris, 1880, est fondée sur cette croyance.

grillés au lieu de pain sur la table à laquelle les morts sont censés venir s'asseoir. Dans la Vienne, on se rassemble, le jour de la Toussaint, dans les lieux plantés de châtaigniers, et on y fait cuire des châtaignes. En Armagnac et dans les Landes, si on en rôtissait avant cette fête, le blé que l'on sème en ce moment serait exposé au charbon ; en Béarn, le même accident arrive si l'on en a mangé avant la Noël.

Plusieurs essences sont en rapport avec les funérailles : au Port-Blanc, dans la partie bretonnante des Côtes-du-Nord, on épingle des branchettes de gui et de laurier aux draps de la chapelle mortuaire. Dans le Var, le linceul blanc d'une jeune fille était parsemé de feuilles de lierre. En Vendée, on jette toujours en sautoir, à chaque extrémité du cercueil, une corde dont chaque bout retient un petit faisceau d'une plante toujours verte, buis, cyprès, pins, etc. Il était autrefois d'usage en Saintonge de mettre dans le cercueil le dernier rameau de myrte (béné le jour des Rameaux) qui avait appartenu au mort, afin qu'il pût s'en servir à l'autel du bon Dieu.

Parmi les fleurs, il en est une tout au moins qu'on ne doit pas employer pour honorer les morts : dans la Vienne, on se garde de placer des roses d'églantier sur les tombes, parce qu'elles porteraient malheur à la famille.

L'if est l'arbre consacré dans les cimetières bretons où d'ordinaire il n'y en a qu'un ; on dit qu'il pousse une

racine dans la bouche de chaque mort. En Poitou, les cimetières ruraux sont en général plantés de noyers, quelques-uns de ceux du Cotentin, d'épines. On voyait encore naguère des pommiers dans quelques-uns des cimetières de la Haute-Bretagne qui entouraient les églises. Il en était de même en Normandie, les auteurs des *Vaux de Vire* font allusion à l'ancienneté de coutume :

*On plante des pommiers aux bors  
Des cymetieres, prez des mors,  
Pour nous remettre en la memoire  
Que ceux dont là gisent les cors  
Ont aymé comme nous à boire*<sup>53</sup>.

Vers 1830, le dimanche des Rameaux, le dernier marié de l'année posait, en la tordant, une grosse hart de chêne autour de la croix du cimetière de Saint-Brice-sous-Reine (Orne). Dans l'Yonne, on bénissait à l'église des pommes que l'on attachait à un cercle de l'ancienne croix du cimetière ; elles étaient mises en adjudication le jour de Pâques et vendues très cher, parce qu'on leur attribuait la vertu de préserver de la fièvre<sup>54</sup>.

---

<sup>53</sup> E. Gasté, *Jean le Houx*, Caen, 1875, p. 188. Ce même couplet figure dans les *Vaux de Vire* de Basselin, et l'éditeur ajoute en note que cet usage s'est perpétué dans quelques villages de Normandie, principalement dans le Calvados.

<sup>54</sup> Chrétien, *Veillerys argentenois*, Argentan (Orne) ms ;

Dans presque tous les pays de France, on constate l'usage de placer à la porte des cabarets des branches d'arbres au feuillage éternellement vert suivant une curieuse notice de Raoul Rosières, c'est une survivance de ceux qui étaient autrefois consacrés à Bacchus. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les auberges de Normandie avaient de ces enseignes :

*Pour cornette et guidon, suivre plus tost on doit  
Les branches d'hier ou dif qui montrent où l'on boit*<sup>55</sup>.

Actuellement, dans ce pays, le bouchon ou rameau de verdure est, suivant les localités, de gui, de buis, de lierre, de houx, d'if ou même de laurier. Dans le Cotentin, s'il est décoré d'un chapelet de pommes, c'est signe que le débitant a mis en perce un fût de cidre nouveau ; le nombre de pommes dont il se compose indique le nombre de sous que devra payer le consommateur pour boire un pot ou double litre.

---

C. Moiset, *Usages de l'Yonne*, Auxerre, 1888, p. 124.

<sup>55</sup> R. Rosières, in *Rev. des Trad. pop.*, t. III, p. 505-507 ; O. Bas-selin, *Vaux-de-vire*, Paris, 1858, p. 21.

## 6. Jeux, amusettes et ustensiles

*Les jouets rustiques — Instruments de musique ou de balistique — Rudiments de sculpture — Jeux avec les baies ou les fruits*

Les branches des arbres, leurs feuilles et leurs fruits servent à la confection de jouets rustiques qui tantôt sont fabriqués par les parents pour l'amusement de leurs enfants, tantôt par les bergers et les bergères. On ne s'est guère occupé de ces humbles productions qui sont sans doute traditionnelles, et qui, bien qu'on en rencontre peu de témoignages écrits ou dessinés, remontent vraisemblablement à des époques anciennes. Elles mériteraient une étude approfondie, et j'avais fait en 1893 une communication à la Société des Traditions populaires, pour montrer que cette industrie familiale existait encore. Elle était appuyée de l'exhibition de cent cinquante objets environ que j'avais pu me procurer en deux mois, dans une seule commune rurale de l'Ille-et-Vilaine. Ce mémoire, accompagné de trente-quatre dessins, fut imprimé dans la *Revue*<sup>56</sup>, tiré à part et adressé à plus de cinquante personnes étrangères à la société : les deux seules contributions de quelque importance qui me soient parvenues sont celles de M. Louis

---

<sup>56</sup> *Rev. des Trad. pop.*, t. VIII, p. 148 et s.



Morin, de Troyes, et de M. Ponchon, instituteur dans l'Amiénois. Elles confirmaient l'existence dans ces régions de bibelots semblables ou apparentés à ceux que j'avais décrits, et y ajoutaient quelques types que je n'avais pas rencontrés dans la campagne rennaise.

La série musicale est celle qui a été surtout relevée par les enquêteurs. En Haute-Bretagne, on fait encore, comme au XVI<sup>e</sup> siècle, des « flustes en escorce de châtaignier »<sup>57</sup> ; instrument et celui que l'on désigne sous le nom de sifflet sont de beaucoup les plus populaires. Au moment de la sève, et des formulettes font allusion à cette circonstance, les enfants coupent des jeunes branches de frêne, de châtaignier, de peuplier, etc., mais surtout de saule, et s'efforcent d'en détacher l'écorce au moyen d'une série de percussions, faites ordinairement avec le manche de leur couteau ; lorsque la partie ligneuse en a été détachée, ils y font des encoches, et la réintègrent dans l'écorce détachée comme dans un fourreau. Ils croient assurer le succès de cette opération et la qualité du son, en l'accompagnant d'incantations ; il en a été recueilli plus de cent qui consistent en rimes, tantôt menaçantes, tantôt pleines de promesses, adressées au bois lui-même. À Arcachon, enfants pratiquent une entaille dans la « peau des lauriers » et y insèrent une feuille en travers ; ce petit sifflet produit un bour-

---

<sup>57</sup> Noël du Fail, *Œuvres facétieuses*, [*Propos rustiques*, 1547, *Contes d'Eutrapel*, 1585], Paris, 1874, t. I, p. 61.

donnement qui rappelle celui des cigales. En Haute-Bretagne, le « coq » est fait avec un petit morceau de bois fendu à l'une de ses extrémités ; on y introduit une feuille de lierre ou de laurier pliée en plusieurs fois. En soufflant dans cet instrument, on obtient un son assez doux ; cette musiquette est connue dans l'Aube, et dans quelques autres pays. Les pâteurs haut-bretons entaillent la peau extérieure du revers de la feuille du houx, de manière à ne pas la percer et à y faire trois entailles, dont celle du milieu est la plus grande ; on la place devant sa bouche, et en soufflant on produit un son assez doux. En Wallonie et en Champagne, les enfants se font un appel ou pipeau en usant sur une pierre, de façon à former deux trous, des noyaux de prune, de cerise ou d'abricot. En Bretagne, on confectionne la grenouille en couvrant une demi-coque de noix d'un parchemin ou d'un papier huilé : on y fait passer un crin de cheval assez long, qui tient à un morceau de bois. Si on fait tourner la coque après avoir mouillé le crin, on entend un bruit qui a de l'analogie avec le coassement de la grenouille.

Un ancien auteur, auquel on doit de précieux détails sur la vie rustique de la Haute-Bretagne au XVI<sup>e</sup> siècle, nous a conservé la liste de quelques instruments de balistique destinés à l'amusement des enfants ; c'étaient « une sarbataine de seuz, un arc de saule, et la flèche d'une chenevotte, ou bien une

petite arbaleste, et le traict empenné de papier<sup>58</sup> ». Voici comment on fabrique le premier de ces objets qui est encore d'un usage courant en beaucoup de pays : dans un fragment de sureau dont la moelle a été enlevée, on introduit à frottement des petites balles de chanvre mouillé, puis l'on fait entrer dans ce cylindre un morceau de bois garni de chanvre ; il pousse violemment les balles qui, en s'échappant, produisent un bruit qui a fait donner à cet instrument le nom de pétoire. On y connaît aussi les petites seringues de bois qui, d'après le *Glossaire des Noël*s de La Monnoye, s'appelaient *Chiccle*, du bruit qu'elles font lorsque jaillit la liqueur qui y est contenue. L'arc de sureau et les arbalètes sont bien connus aux environs de Rennes, ainsi que le trait qui, au lieu d'être empenné de papier, est empenné de plumes de coq. Une espèce de fronde, dite Affiloire (affiler = lancer), consiste en un morceau de saule fendu à l'une de ses extrémités, et maintenu ouvert au moyen d'une petite pièce de bois ; on y introduit à frottement une pierre ronde, qui, après avoir été balancée, s'échappe en décrivant une forte parabole, et va parfois tomber à plus de cent mètres<sup>59</sup>.

---

<sup>58</sup> Noël du Fail, *o. c.*, t. I, p. 61. Une gravure du XVI<sup>e</sup> siècle reproduite par Henry d'Allemagne, *Histoire des Jouets*, s. d., p. 199, représente des enfants qui jouent à la cannone et à la glissoire en se servant d'instruments semblables à ceux encore en usage chez les rustiques.

<sup>59</sup> L. Morin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIII, p. 205 ; A. Ponchon,

Avec des groseilles ou d'autres fruits, on obtient un joujou analogue à celui qui était ainsi décrit au commencement du siècle dernier : « On vide un grain de raisin en le suçant, puis on le remplit d'eau ; ensuite on le tient entre ses doigts en bouchant l'ouverture : on le pique et il en sort un charmant petit jet d'eau<sup>60</sup>. »

Un jouet très populaire consiste à introduire dans une noix ou une noisette percée de deux trous verticaux une tige ayant au bout postérieur un marron ou une pomme qui forme contrepoids ; si on tire sur une ficelle enroulée autour et dont l'extrémité passe par un trou horizontal de la coque, on fait tourner cette tige qui se termine parfois par des ailes en bois. Agrippa d'Aubigné y fait allusion :

*La jeunesse...*

*Rit en faisant virer un moulinet de noix.*

Et une gravure du XVI<sup>e</sup> siècle montre que l'instrument était à peu près semblable à celui qui est encore usité à la campagne<sup>61</sup>.

Les fruits servent aussi à fabriquer des ustensiles minuscules à l'imitation de ceux des adultes ; il suffira d'en noter quelques-uns. Les enfants font des

---

*ibid.*, t. IX, p. 468 ; P. Sébillot, *ibid.*, t. VIII, p. 148-151.

<sup>60</sup> Comtesse de Genlis, *Les jeux champêtres*, Paris, s.d., p. 137

<sup>61</sup> Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, [1616], Paris, 1857, l. III, p. 140 ; Henry d'Allemagne, *Histoire des Jouets*, o. c., p. 21.

balances avec des coques de noix suspendues avec des fils ; des paniers avec des noyaux de cerises ou d'abricots, des paniers, des écuelles, des marmites, des pipes, etc., avec des glands. Les queues de cerises enlacées forment des lacs d'amour, et on les emploie aussi à confectionner des guillotines à mouches. Avec des pommes, on obtient des découpages qui s'emboîtent ou des moulins à pomme ; des moitiés de noix dont on a enlevé l'intérieur sont mises à flotter sur l'eau, et parfois on y plante un mât auquel une feuille sert de voile.

Les branches d'arbres servent aussi à fabriquer des animaux et des bonhommes. J'ai décrit, avec des figures à l'appui, cette sculpture primitive, encore pratiquée en Ille-et-Vilaine, et aussi en Picardie, où ces figurines se nomment cabotins marmousets<sup>62</sup>.

Voici quelques jeux pour lesquels les enfants utilisent des fruits, des feuilles ou des fleurs qui n'ont pas été travaillés, ou qui du moins ont été peu modifiés. Ceux de Haute-Bretagne mettent en ligne les baies rouges d'églantier, qui se nomment bœufs, et ils se disputent à qui aura les plus nombreux troupeaux. Ils cueillent aussi des feuilles de houx, en disant que ce sont leurs vaches ; autant de feuilles autant de vaches ; ils les attachent à la queue les unes des autres et les traînent. Dans le pays messin, ils alignent sur

---

<sup>62</sup> P. Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VIII, p. 159-162 ; A. Ponchon, *ibid.*, t. IX, p. 468-469.

le sol ou sur une table des marrons d'Inde, cueillis avant leur complète maturité, et qui sont alors de diverses couleurs et marbrés de diverses façons ; ils leur donnent, d'après leur teinte, le nom de chevaux et ils sont censés représenter un attelage.

Les pâtours de la Haute-Bretagne, qui disent que les grains des baies de l'églantier sont des poux, s'amuse à tirer ces graines qui sont armées de petites pointes et à les introduire entre la chair et la chemise pour obliger les personnes à se gratter ; dans l'Aube, ce fruit et celui du platane servent aux mêmes espiègeries.

En beaucoup de pays de France, les enfants s'amuse à jeter en l'air la semence de l'érable qui, avant de tomber, tourne quelques secondes. Ils lui ont donné des noms d'animaux ailés, tels que *ailles de papillon* (Doubs), *ailles de libellules* (Lot-et-Garonne, Loire-Inférieure, etc.). En Wallonie, ils choisissent un des verticilles fleuris du laurier blanc et en coupent les feuilles de manière à conserver entières les deux fleurs ouvertes de part et d'autre ; puis ils passent au travers de la tige une épine, un fil de fer ou une aiguille à tricoter et ils soufflent sur les fleurs : le verticille se met à tourner sur cet axe comme un petit moulin. Dans l'Aube, les fruits du tilleul lancés avec leur bractée tombent lentement en tournoyant à la façon d'une hélice.

À Nantes, deux enfants prennent chacun deux

cerises réunies par le même pied et les font tourner en disant : « Passe, petite, passe ! » Ils entrelacent ensuite la queue de leurs cerises et tirent en sens inverse ; celui dont la queue se brise a perdu. En Vendée, la personne à qui reste le pédicule rompu se marie la première. Un jeu du XV<sup>e</sup> siècle présente une certaine analogie avec celui-ci : « Jones filles ne doivent jamais menjer cerises à la derraine (dernière) avec leurs amoureux, car souvent avient que cellui à qui vient la derrenière demeure le derrenier de tous à marier<sup>63</sup>. » Dans l'Aube, en tournant l'une contre l'autre les boules des cerises, on fait effectuer de risibles salutations à la bonne femme que l'on est convenu de voir dans la réunion des deux queues. Dans les campagnes aux environs de Lille, quand un convive au dessert trouve deux amandes dans la même il en offre une à sa voisine. Le premier des deux qui, après minuit sonné, crie à l'autre : Philippine ! en reçoit un cadeau. Ce jeu a été vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en usage à Paris.

---

<sup>63</sup> M<sup>me</sup> Vaugeois, *ibid.*, t. XIII, p. 17, cf. sur des jeu parallèles ; E. Rolland, *Flore pop., o. c.*, t. V, p. 341-343 ; *Les Évangiles des Quenouilles, o. c.*, 1, 16.

## 7. La santé et la médecine

*Talismans prophylactiques — La transmission du mal aux arbres par la ligature, la plantation de clous, les incisions — Conjurations — La transmission à des rameaux détachés — Le passage à travers l'arbre — Le tour de l'arbre — Les fruits guérissants et les fêtes — Feuilles et fruits, écorces — Colliers guérissants — Essences privilégiées*

On attribue aux fragments de plusieurs arbres des vertus prophylactiques qui tiennent soit à leur espèce, soit à des particularités de diverses natures. En Basse-Normandie, les chapelets de gui préservent les enfants des convulsions, et même de l'épilepsie ; dans la Gironde, pour faciliter la dentition, on leur met un collier de racines de lierre, vertes et en nombre impair. En Poitou, celui qui porte dans sa poche l'excroissance appelée pomme d'arlianin, trouvée sans la chercher sur un rosier sauvage, est à l'abri du mal de dents. En Normandie, en Haute-Bretagne, en Poitou, etc., on est garanti des hémorroïdes si l'on a sur soi quelques marrons d'Inde, à Marseille une noix ou une amande à trois coins. Dans la Mayenne, en Haute-Bretagne, les marrons préservent de la goutte et des rhumatismes ; en Wallonie, des vertiges.

Une sorte de consécration chrétienne semble nécessaire pour donner toute leur efficacité à quelques-uns de ces talismans. Les bergers de Civray conservent



précieusement comme préservatif contre les épi-zooties une baguette de noisetier coupée la veille du 24 juin, à laquelle pend un nœud d'herbes de la Saint-Jean orné d'une noix qu'ils ont passée dans les flammes du feu traditionnel. En Provence, à la fête de saint Césaire, on fait bénir des pêches dont les noyaux sont efficaces contre les fièvres, et que les femmes portent pour être préservée de tout malheur. Dans la vallée d'Aoste, les pommes bénies le dimanche des Rameaux garantissent du mal de gorge.

Suivant une croyance très répandue, on peut se débarrasser des maladies en les transmettant à des arbres. Le procédé consiste à les y attacher est l'un des plus fréquents. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'usage de se lier à leurs troncs avec une corde ou quelque autre lien de bois ou de paille, et de demeurer quelque temps en cet état, pour être guéri des fièvres, était assez fréquent. D'après certains, il fallait opérer de grand matin, à jeun, mordre l'écorce avant de se retirer et laisser pourrir le lien. Ce mode de transmission est toujours en vigueur, et, qui ceux l'emploient pensent que l'arbre doit éprouver les inconvénients qu'aurait éprouvés le malade s'il n'avait pas eu recours à ce moyen. Dans la Brie, vers 1830, celui qui souffrait d'une fièvre rebelle allait secrètement, avant le lever du soleil, attacher son bras avec trois fils de soie à un arbre fruitier, ou dans quelques communes, à un arbre forestier, avec une hart d'osier ou un lien de

paille. Il disait ensuite avec ferveur trois *Pater* et trois *Ave*, et répétait trois fois :

*Fièvre, fièvre, reste là.  
jusqu'à ce qu'on te cherchera.*

Le plus profond mystère était indispensable ; si l'acte n'avait été vu de personne, la guérison était certaine, et l'arbre se flétrissait et séchait sur pied<sup>64</sup>. Dans le pays de Liège, pour guérir, sans retour, la fièvre tierce, on attachait au petit point du jour, après quelques formalités préliminaires, un bout de cordon au premier arbre qui se trouvait à quelque distance de la maison ; des cordes de violon neuves, qui avaient entouré des gens affligés de maux de gorge, étaient nouées solidement aux arbres dans les vergers ou dans les bois. On voyait assez souvent, dans les vergers, des liens de paille tournés autour des troncs, à des hauteurs ne dépassant pas celle d'un homme ordinaire ; celui qui voulait essayer, pour lui-même ou pour autrui, ce moyen de guérison, fixait sur l'arbre, vers la hauteur de la partie malade, un lien qui devait l'avoir touchée et il récitait une prière quelconque. Mais, sitôt la ligature faite, il s'enfuyait à toutes jambes ; on recommandait aux enfants, sous peine

---

<sup>64</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 378 ; Ladoucette, *Mélanges*, Paris, 1845, p. 40.

d'attraper le mal, de ne pas y toucher<sup>65</sup>. Parfois cette pratique est précédée d'ablutions à une fontaine.

Vers 1830, le résultat du pèlerinage fait à l'une de celles de la Picardie n'était complet qu'autant que le sort, le maléfice, la fièvre avait été lié avec une hart en bois, en jonc, ou en herbe : aussi voyait-on tout autour des troncs d'arbres qui ombrageaient la source des quantités de liens superposés qui attestaient le nombre de malades guéris ou consolés. Dans l'Oise, pour la guérison de la fièvre, on trempe dans la fontaine de Saint-Servien un fil rouge, qu'on noue à un arbre. Lorsque pour les maladies des yeux, on avait plongé dans la fontaine Sainte-Claire, à Sedan, un petit linge, avec lequel on se frottait, on le déposait sur les arbustes d'alentour. Ceux qui avaient trempé dans un ruisseau près d'une statue de sainte Appoline, au bas de la côte du Sugnon, un linge dont ils se frottaient les dents, le suspendaient aux buissons ou aux arbres voisins.

En Beauce, quand une personne souffre de fièvres périodiques opiniâtres, on attache, à son intention, un ruban à un tremble, qui est aussi choisi à cause de son nom qui rappelle le tremblement de la fièvre ; on espère par ce procédé lui transmettre le frisson. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le fiévreux dans la formulette qu'il adressait à l'arbre : « Tremble, tremble au nom des

---

<sup>65</sup> O. Colson et Schepers, *Un usage fétichiste*, Liège, 1893, p. 4-5.

trois personnes de la Trinité ! » manifestait clairement son désir. À la même époque, on frottait les verrues à un genêt, puis on le liait le plus près de terre que l'on pouvait, afin de les faire tomber. Le même remède servait pour les cors aux pieds. Dans le Mentonnais, on fait des nœuds dans les feuilles des jeunes genêts qui se trouvent à l'extrémité d'un chemin ; les arbustes meurent et les verrues disparaissent. Dans l'Ardèche, on les guérit en les frottant avec du genêt qu'on jette ensuite derrière soi dans un chemin<sup>66</sup>.

Un sermonnaire du XIII<sup>e</sup> siècle parle des malheureuses femmes qui portaient leurs enfants près des sureaux, leur rendaient hommage et leur faisaient des présents. Une analogue était en usage dans le Tarn il y a une soixantaine d'années : les habitants de Labruyère, qui avaient un animal malade de quelque plaie envahie par les vers, se rendaient auprès d'un pied de yèble et tordant une de ses branches, ils lui faisaient un grand salut et lui adressaient les paroles suivantes : « *Adiù sies, mousu l'aoùssier, sé né trases pas lous bers dé moun berbénier, vous coupi la cambo, maï lou pey*. Bonjour, Monsieur le yèble, si vous ne sortez pas les vers de l'endroit où ils sont, je vous coupe la

---

<sup>66</sup> A. S. Morin, *Le Prêtre et le Sorcier*, Paris, 1872, p. 154 ; J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 472, p. 375 ; J. B. Andrews, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IX, p. 261 ; Vaschalde, *Croy. et Superst. du Vivarais*, Montpellier, 1876, p. 21.

jambe et le pied. » Et ils croyaient que menace effectuée, la guérison était assurée<sup>67</sup>.

La plantation du clou ou de l'épingle a aussi pour but de transmettre l'incommodité dont on désire se délivrer<sup>68</sup>. Dans les Vosges, le clou qui avait fait le tour d'une dent malade était ensuite enfoncé dans le tronc avec la ferme volonté d'y clouer le mal à la même place. Dans le Bocage normand, on a fait avec le clou un signe de croix sur la gencive. Dans la Hesbaye, province de Liège, des guérisseurs touchent la dent avec un clou et disent ensuite au patient de le jeter dans un arbre ; le mal doit disparaître au fur et à mesure que le clou s'enfonce. Dans un village voisin de Liège, une bonne femme, qui guérissait à l'aide de prières superstitieuses, emmenait après l'opération son client dans le jardin et l'invitait à planter un clou dans un arbre, disant que le mal ne pouvait désormais le rejoindre. À Dagueux, dans l'Ain, un arbre était couvert d'une multitude de clous enfoncés par les gens du pays pour se débarrasser du mal de dents. C'était probablement avec la même intention que l'on avait fiché dans l'écorce d'un vieux frêne, près de la fontaine de Faubouloin, de si nombreuses épingles. À

---

<sup>67</sup> E. de Bourbon, *Anecdotes*, p. 325 ; A. de Chesnel, *o. c.*, p. 364.

<sup>68</sup> Cf. sur ce rite l'intéressant mémoire de H. Gaidoz, « Deux parallèles, Rome et Congo », Extr. de la *Rev. de l'Histoire des Religions*, t. VII, 1883, p. 5-16.

Braine l'Alleud, dans la Belgique wallonne, une croix, disparue aujourd'hui, était plantée entre deux sapins séculaires. Suivant une coutume fort ancienne, mais qui n'est plus guère usitée, on allait enfoncer dans les sapins et même dans la croix, à l'effet d'obtenir la guérison des personnes atteintes de fièvres, des épingles ou des clous qui devaient avoir été préalablement en contact avec le malade ou avec ses vêtements. Sitôt l'objet placé, l'opérateur s'enfuyait au plus vite ; celui qui aurait enlevé l'épingle ou le clou aurait certainement communiqué le mal à un membre de sa famille.

La transmission de la maladie à l'arbre se fait aussi par incision. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on cachait sous l'écorce d'un tremble, avant le soleil levé, du poil d'un homme ou d'une bête qui aurait été blessé, et on répétait cet acte pendant quelques jours, afin de le délivrer ou de faire mourir les vers qui se seraient accueillis à sa plaie<sup>69</sup>. En Berry, pour se débarrasser de la fièvre, on recueille toutes ses rognures d'ongles et l'on va, la nuit, faire dans le tronc d'un jeune tremble ou d'un jeune bouleau un trou où on les met et que l'on bouche ensuite : l'arbre prendra le mal et l'homme sera guéri. Dans l'Yonne, le fiévreux enveloppe les rognures d'ongles de ses pieds, se rend dans un bois, sans parler à personne, pratique avec une vrille un trou dans le premier chêne qu'il rencontre, et y intro-

---

<sup>69</sup> .J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 377.

duit le papier ou le linge, en ayant soin de le cheviller fortement. Il revient, toujours en silence, au logis, et quand il a récité un *Pater* et un *Ave*, qu'il s'est signé trois fois, il est guéri, car la fièvre est enfermée dans le trou avec les débris d'ongles. Une pratique analogue est usitée dans le Morvan. En Ille-et-Vilaine, un mendiant qui avait la réputation de guérir la fièvre prescrivait au patient de monter dans un tremble, d'entailler l'écorce avec un couteau, et de sucer la sève en disant : « Tremble, tremble plus fort que je ne tremble ! » Le tremblement du malade devait passer à l'arbre.

Ainsi que le constatent des exemples que j'ai donnés chapitre du Sol (*La Terre et le Monde souterrain*, vol. 2, p. 39 suiv.), on croit pouvoir transmettre le mal à un arbre sans ligature et sans incision ; il suffit de déposer sur des branches un objet qui a été en contact avec la partie malade. C'est d'ordinaire une motte de gazon, et presque toujours le dépôt est fait sur une aubépine : à mesure que l'herbe sèche, s'en va ; parfois c'est l'aubépine qui dépérit, et le patient homme ou bête, est guéri.

Dans l'Albret, pour conjurer la fièvre, on va porter du pain et du sel à une aubépine que l'on doit ainsi saluer :

*Adieu, buisson blanc :*  
*Je te porte du pain et du sel*  
*Et la fièvre pour demain.*

Il faut piquer le pain à une branche fourchue, jeter du sel sur l'arbre, s'en retourner chez soi par un autre chemin que celui de la venue et ne pas rentrer par la même porte de la sortie ; s'il n'y a qu'une porte, on rentre par la fenêtre. Voici la plus expressive des deux formulettes usitées dans les Vosges pour la guérison des maladies de la vue : « Aubépine, Dieu te bénit par-dessus toute fleur et racine. Au nom de Dieu, fleur, je commande, si tu es blanche, que tu *déblanches*, si tu es rouge que tu *déroutes*. Les trois personnes de la sainte Trinité te commandent de t'en aller. »

Une pratique assez usitée consiste à enfouir des feuilles ou des fruits qui ont été en contact avec le mal. Un écrivain du XV<sup>e</sup> siècle en explique très bien le but : « Quiconque frotte un porion la veille de saint Jehan de la feuille d'un sehus (sureau), et puis la boute parfont en terre, à mesure que celle feuille pourrira, le porion seichera. » On trouve aussi au XVII<sup>e</sup> parallèle, sans indication aussi précise de fruit, de cette observance de la Basse-Normandie : après avoir frictionné les verrues avec la pépinière d'une pomme séparée par le milieu, on la jette sur le fumier et la verrue disparaît quand la pomme est pourrie. En Béarn et en Haute-Bretagne, on coupe une pomme en quatre, et quand le mal a été frotté avec un quartier, on le remet avec les autres et on enterre



le fruit ainsi reconstitué<sup>70</sup>. Dans la Lozère quand une vache est malade pour avoir été tétée par un serpent, on enfouit un rameau de genévrier sous un pavé de l'étable ; à mesure qu'il pourrit la bête commence à guérir. Lorsque vers la fin d'août quelque mal étrange atteint un paysan cauchois, il s'en va solitaire cueillir une feuille d'arbre et la jette derrière son dos, en remarquant la place où elle tombe ; quand la feuille pourrira, il sera guéri.

L'idée qui préside à une pratique encore très répandue était courante au XVII<sup>e</sup> siècle, où on avait l'habitude de faire sécher à la cheminée neuf sortes de bois ou certaines herbes, afin que la fièvre ou quelques autres maux diminuent à mesure que les neuf sortes de bois et les herbes diminueront ; pour le mal de gorge on attachait aussi à la cheminée une branche de prunier<sup>71</sup>. Un procédé parallèle est usité en Poitou : dès qu'on s'aperçoit qu'un enfant a le muguet, on met dans la cheminée une branche de troène, fleurie autant que possible ; lorsqu'elle sera sèche, le mal devra avoir cessé ; dans le Bocage vendéen, une branche de cet arbuste est efficace, dans les mêmes conditions, pour les maux de dents, et aussi l'excrois-

---

<sup>70</sup> *Les Évangiles des Quenouilles, o. c.*, II, 17 ; J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 381 ; Lecœur, *Esquisses du Bocage*, Condé-sur-Noireau, t. II, p. 107 ; D. Bourchenin, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 733 ; P. Sébillot, *ibid.*, t. XVIII, p. 27

<sup>71</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 374, 377.

sance cotonneuse de l'églantine, qui a été cueillie sans que l'on ait cherché à la découvrir. Dans le Bas-Maine, en cas de fièvre, on portait un balai de genêt vert dans la chapelle du Gobet, et les sorciers pour la guérison des maladies d'autrui suspendent chez eux une branche de genêt ; dans le Bocage normand, après avoir tracé une croix sur les parties atteintes d'eczéma avec une jeune pousse de coudrier coupée avant le lever du soleil, on la dépose dans une armoire.

Dans les exemples qui suivent le mal disparaît aussi lorsque les branches auxquelles on a l'intention de le transmettre sont desséchées. En Basse-Normandie, pour faire passer les dartres invétérées, on coupe certain jour, de certaine manière et en prononçant des paroles spéciales, trois jets d'églantier dont on touche le mal ; le patient en met ensuite un à la tête de son lit, un autre au-dessus de la porte de son appartement et le troisième à la cheminée, de manière à former un triangle ; les prières sont dites et les dartres ne tardent guère à s'en aller ; dans le Bocage normand, on les frotte avec une branche d'églantier dépouillée de son écorce, ou l'on place au-dessus de la porte par laquelle le malade passe le plus souvent une branche de sureau d'une longueur égale à sa taille. Dans le Bas-Maine, on accroche au-dessus de la tête de l'animal dartreux une pousse d'églantier de l'année ou une feuille d'alisier.

Dans le Morvan, l'épine blanche, qui est si souvent

associée aux pratiques de guérison, opère sans ligature, sans incision, et même, semble-t-il, sans attouchement. Au printemps, la mère dont l'enfant a la fièvre le porte devant la touffe la plus belle et la plus fleurie d'un buisson d'aubépine ; là elle s'agenouille, dépose devant elle l'enfant et fait une prière ; elle se relève ensuite, embrasse le petit malade, et revient à la maison. L'aubépine doit cette vertu guérissante à ce que ses branches ont servi à tresser la couronne d'épines.

Le passage à travers un arbre fendu ou troué a été souvent employé pour la guérison des malades en bas âge et plus souvent des adultes. Au XIII<sup>e</sup> siècle, les femmes dont les enfants étaient infirmes les portaient dans un certain endroit près de Villars-en-Dombes, où ils trouvaient une vieille qui leur indiquait la manière de procéder et d'invoquer les esprits, et les conduisait au lieu propice. Les langes du petit malade étaient suspendus aux buissons voisins, et une épingle était piquée dans un arbre ; ensuite la mère passait par le trou de l'arbre son enfant tout nu, qui était reçu de l'autre côté par la vieille ; en même temps elles adjuraient les esprits de la forêt voisine de reprendre le poupon maladif qu'elles avaient déposé dans le berceau, et de leur rapporter, gros, gras et bien portant, qu'ils leur avaient dérobé. Cette cérémonie était répétée neuf fois, puis les matrones exposaient au pied de l'arbre l'enfant en tout nu sur la paille du berceau,

allumaient deux cierges de longs d'un pouce, les plaçaient sur le tronc, puis elles s'éloignaient en attendant qu'ils fussent consumés, et s'écartaient assez pour ne pas voir l'enfant ni entendre vagissements<sup>72</sup>. Un écrivain de la Renaissance constate en Poitou la coutume du passage à travers l'arbre : « Les chasseurs usent d'un approuvé remède, c'est qu'ils fendent par le milieu un arbrisseau de chesne et font passer tout au travers d'iceluy tant les chiens que les chasseurs : ce qu'estant faict, il leur est advis qu'ils ont rompu toute sorte de charme<sup>73</sup>. » Au XVII<sup>e</sup> siècle, on fendait un chêne et on faisait passer trois fois un enfant par dedans afin de le guérir de la hergne (hernie) ; le père et la mère devaient être chacun à un côté de l'arbre<sup>74</sup>. Vers 1810, à Attigny dans les Ardennes, un enfant atteint d'une hernie fut passé, au coup de midi sonnant, à travers un baliveau fendu sur pied. Voici comment on procède en Provence : après avoir choisi un jeune arbre d'apparence vigoureuse, on le fend dans toute sa longueur sans l'arracher, ni pousser la fente jusqu'aux racines, puis, écartant les deux parties, on fait passer entre elles, à trois ou sept reprises différentes, le petit hernieux ; les deux portions de la tige sont ensuite rapprochées très exactement, et main-

---

<sup>72</sup> E. de Bourbon, *o. c.*, p. 326-327.

<sup>73</sup> G. Bouchet, *o. c.*, p. 257.

<sup>74</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 383 : à la même époque, on y faisait aussi passer un fébricitant (p. 387).

tenues en contact à l'aide d'un lien très fortement serré ; si elles se recollent bien, et que l'année d'après l'arbre ait repris la solidité de sa tige, l'enfant est guéri ; si au contraire, la fente ne s'est pas soudée, on peut prédire qu'il restera hernieux toute sa vie<sup>75</sup>. On voyait autrefois, dans les landes entre Dangé et Lanrigan (Ille-et-Vilaine), trois chênes placés en triangle assez près les uns des autres ; pour guérir de la fièvre, il suffisait de passer entre ces arbres ; l'opération était assez difficile, si le patient était un peu gros, et il fallait que des personnes charitables se missent à le tirer fortement. Je n'ai pas retrouvé dans la tradition contemporaine en France l'usage de passer les troupeaux par le creux d'un arbre, contre lequel saint Éloi s'élevait au VII<sup>e</sup> siècle<sup>76</sup>, mais il est vraisemblable qu'il n'ait pas disparu.

Dans un bois de l'Ain, on voyait vers 1840 deux chênes qui avaient été plantés à 60 centimètres l'un de l'autre, puis, on les avait rapprochés à deux mètres du sol, fait une longue entaille dans l'écorce, lié et cimenté les deux tiges sur une longueur d'un mètre, laissant les deux têtes en liberté ; des visiteurs tournaient autour, passaient et repassaient sous la voûte formée par les deux tiges, comme en faisait foi l'usage

---

<sup>75</sup> A. Meyrac, *Trad. des Ardennes*, Charleville, 1899, p. 150 ; *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1890, p. 896.

<sup>76</sup> P. L. Jacob, *Curiosités de l'histoire des mœurs*, Paris, 1856, p. 13.

de l'écorce à intérieur. En Périgord, pour se guérir des furoncles, il faut passer neuf fois sous une tige de ronce que le hasard aura plantée par les deux bouts ; à Guernesey, cette opération devait être faite neuf matins de suite et à jeun<sup>77</sup>.

L'espèce de procession circulaire autour de l'objet réputé puissant, fréquente auprès des mégalithes ou des gros blocs naturels, est moins souvent en relation avec les arbres. En Basse-Bretagne, celui qui conjure le panaris, après avoir adressé au mal une formule menaçante, fait faire trois fois au patient le tour d'un buisson d'épines, et il intime aussi par trois fois au panaris l'ordre de s'arrêter en ce lieu. Ceux qui viennent, parfois de loin, au taillis du Buisson Saint-Sauveur (Seine-Inférieure) pour les chevaux malades, les font tourner trois fois autour du buisson, mais en sens inverse du soleil. Dans le département de Seine-et-Oise, on portait il y a une trentaine d'années l'enfant atteint de hernie sous un chêne, et des femmes qui vivaient sans doute de ce petit métier dansaient autour de l'arbre en marmottant des oraisons tirées d'un manuel inconnu<sup>78</sup>. Ainsi qu'on l'a vu, les enfants

---

<sup>77</sup> Vingtrinier, in *Rev. du siècle*, fév. 1900 ; W. Taillefer, *Antiquités de Vésone*, Périgueux, 1821-1826, t. I, p. 242 ; E. Mac Culloch, *Guernesey Folklore*, London, 1904, p. 434.

<sup>78</sup> L. F. Sauvé, in *Rev. Celt*, t. V, p. 71-72 ; L. de Vesly, *Légendes et Superstitions*, Rouen, 1894-1896, p. 4 ; A. Besnières, « Préjugés sur les maladies de l'enfance » cit. in *Mélu-sine*, t. I, col. 32.

affligés de cette infirmité étaient autrefois passés à travers un arbre.

La médecine empirique fait grand usage des feuilles ou des fruits des arbres. Ils servent à confectionner des breuvages ou à produire des eaux qui sont employées en lotions. Je me contenterai de choisir parmi ces nombreuses pratiques celles auxquelles le pouvoir de guérir est attribué, soit en raison des circonstances qui ont accompagné leur récolte ou leur préparation, soit à cause de la vertu particulière à l'essence.

En Wallonie, les noix cueillies la nuit de la Saint-Jean et macérées guérissent les coliques ; en Basse-Normandie, la fleur de sureau ramassée la veille de cette fête fait rapidement disparaître l'érysipèle et les maux d'yeux. En Haute-Bretagne, cueillie le jour de la fête, elle est, en infusion, efficace contre le mal de tête et l'ophtalmie. Le gui de chêne macéré dans du vin blanc est employé aux environs d'Autun contre le mal caduc ; celui d'aubépine contre l'hydropisie : on le fait bouillir, concurremment avec de la racine de chardon blanc, dans deux bouteilles de vin blanc, et on en boit tous les matins à jeun. Dans le Bocage normand, les boules de gui trempées dans l'urine d'un petit enfant mâle et placées sur la tête du malade, en récitant une formule secrète, le guérissent de la jaunisse. Dans le pays fougerais, le gui d'épine bouilli et bu en décoction neuf matins de rang et à

jeun est aussi souverain contre cette maladie. Le gui d'épines guérit de la quinte les enfants du Bocage qui le boivent bouilli dans du lait de jument ; une bouillie de gui leur fait passer le muguet. Une racine de genêt bouillie était employée dans le Finistère contre l'enflure. Dans la région des Pyrénées, la sève d'une branche d'aune, cueillie le 10 mars avant le jour, et exprimée dans l'eau pascalle, est efficace contre les influences malignes. Dans la Gironde, on détruit les taches de rousseur en les lavant avec les pleurs de la vigne avant le lever du soleil. Pour faire passer les ver-rues, on lave aussi, avant l'aurore, ses mains dans une infusion où l'osier aura trempé pendant neuf jours. En Ille-et-Vilaine, on boit à jeun, pour se purger, une décoction de la seconde peluche du sureau cueillie à la nouvelle lune. À Guernesey, l'orgelet, qui y porte le nom de « laurier », est guéri par des lotions faites avec une infusion de feuilles de laurier.

Dans le pays de Liège, en cas de pleurésie, on fait un trou dans une pomme et après y avoir introduit un morceau d'encens, on la cuit et on la fait manger au malade.

L'écorce de certains arbres possède, comme la poussière prise à des pierres ou à des statues vénérées, des vertus guérissantes. La croyance est probablement ancienne. On la trouve constatée au XVI<sup>e</sup> siècle dans un pamphlet protestant ; il parle de « deux merciers qui mirent Nostre Dame de la Mer



Rouge en la Brenne dans un nid de pie, et firent manger et emporter au peuple par dévotion, un gros chesne jusques à la racine<sup>79</sup> ». Plusieurs exemples de cette pratique ont été relevés de nos jours. On prenait pour se guérir des fièvres un morceau de l'écorce d'un chêne séculaire près d'une chapelle à l'entrée du bois de Monthorin (Ille-et-Vilaine); on venait de fort loin en Pèlerinage au Chêne des Prières, à la Chapelle-Janson; il suffisait d'enlever un petit morceau de son écorce rugueuse après y avoir fait un signe de croix. La pelure des aubépines plantées devant la chapelle de N.-D. de Lignou a la vertu de chasser les maladies; les pèlerins en emportaient des fragments qui entraient dans la composition d'un sachet destiné à être mis au cou des malades.

L'eau retenue dans une sorte de cuve entre les branches d'un vieux chêne de Normandie a des propriétés analogues à celle qui se conserve dans certaines pierres à bassins.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les paysans bretons appliquaient sur la dent malade une noix aussi chaude qu'on pouvait la supporter; la douleur passait et la dent tombait en morceaux. En Poitou, on fait griller dans le feu de la Saint-Jean des noix fraîches, encore

---

<sup>79</sup> A. d'Aubigné, *Aventures du baron de Foeneste*, [1617], Paris, 1855, p. 83.

attachées à la branche, et on y mord quand elles sont toutes chaudes<sup>80</sup>.

Le genêt, qui est associé à tant d'observances, est aussi efficace pour les coupures ; les paysans du Finistère râpent la deuxième écorce, et la posent sur la plaie. En Ille-et-Vilaine, on la guérit aussi avec cette peluche, mais elle doit être cueillie dans le second tiers de la hauteur totale de l'arbrisseau ; en d'autres parties de la Haute-Bretagne, la pellicule la plus rapprochée du bois les cicatrise ou étanche le sang. Dans la Montagne Noire, le gui appliqué sur l'estomac est un remède souverain contre le venin, de quelque nature qu'il soit. Le gonflement de la rate peut se guérir en appliquant sur le côté une branche de genêt que l'on a contournée. Dans la Haute-Garonne, pour faire disparaître le mal de dents, on se met sur le pouce une feuille de clématite.

L'usage des colliers guérissants est assez répandu. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on prétendait se débarrasser de la fièvre en portant au cou une feuille d'olivier cueillie avant le lever du soleil et ces mots : « Co, roi, o<sup>81</sup>. » Dans la Gironde, on place un visogne au cou des vaches atteintes du cornail. On croit en plusieurs pays qu'un collier de bouchons de liège fait disparaître le lait des chattes ou des chiennes.

---

<sup>80</sup> Cambry, *Voyage dans le Finistère*, o. c., p. 125 ; L. Desavire, *Le Noyer*, Niort, 1879, p. 4.

<sup>81</sup> J. B. Thiers, o. c., t. I, p. 435.

Par sa seule puissance le pêcher guérit les fièvres. À Marseille, après avoir attendu assez longtemps pour que la fièvre puisse être coupée sans danger, le malade doit s'endormir à l'ombre d'un pêcher, le dos appuyé au tronc ; deux ou trois heures suffisent ; le fiévreux se réveille guéri, mais le pêcher commence à jaunir, perd ses feuilles et finit bientôt par mourir. D'ailleurs le pêcher est l'arbre maudit des sorciers ; ceux-ci, paraît-il, ne peuvent guérir leurs malades qu'à la condition de porter leur malédiction sur lui.

En Haute-Bretagne, le sureau est « médecin », mais sa vertu tient à ce que chacune des fleurettes qui composent sa fleur est une fée. Quand le monde est devenu trop méchant pour que les bonnes dames puissent s'y montrer, elles se sont réfugiées dans les fleurs.

Les laboureurs de Basse-Normandie, qui viennent intercéder saint Éloi pour leurs chevaux malades, commencent, pour se le rendre favorable, par lui offrir une branche d'aubépine, et, avant de faire leurs prières, ils l'attachent à côté de sa statue.

Dans l'Ardèche pour fabriquer soi-même les baguettes du prier de Ribes qui guérissent les hémorragies, on fait fondre au moment de l'équinoxe de la cire d'Espagne, dans un verre d'eau mêlée de cendre, et on se rend à l'ombre d'un noisetier ; pendant tout le temps que l'eau sera, on ne sait par quel moyen, en ébullition, on se hâte de couper des baguettes et

d'en plonger les deux extrémités dans la cire fondue ; on applique l'extrémité de la baguette sur la partie atteinte d'hémorragie.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on se frottait au premier houx que l'on rencontrait pour se guérir de la fièvre ; en Poitou la feuille de cet arbuste, lorsqu'elle est sans piquant, constitue un remède contre cette affection<sup>82</sup>.

En Normandie, pour que les premières dents d'un enfant poussent sans douleur, on lui fait sucer un morceau de pomme. Aux environs de Belfort, on se préserve du mal de dents, en portant dans sa poche à la messe de minuit une pomme que l'on mange en rentrant chez soi, avant de se coucher. Au XVI<sup>e</sup> siècle, aucuns y mettaient seulement dans un morceau de pomme ces mots : « Hax, pax, max, Deus, adamax. » Au XVII<sup>e</sup> siècle, on faisait aussi mordre le malade dans un coudrier avant le soleil levé ; on relevait l'estomac avec certains mots et avec une ronce de cinq feuilles appliquée sur une certaine partie du corps. L'osier franc, lié d'une certaine manière, remettait les os disloqués<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> *Ibid.*, t. I, p. 382 ; L. Desaiivre, *Croyances, présages, usages...*, Niort, 1881, p. 13.

<sup>83</sup> L. F. Sauvé, in *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 377 ; E. Rolland, *Flore pop, o. c.*, t. V, p. 85 ; G. Bouchet, *o. c.*, liv. I, § 7 ; J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 274, 380, 419.

## 8. Le culte des arbres

*Traces de dendrôlatrie — Les clous et les épingles fichés dans l'arbre — La friction et le tour de l'arbre en relation avec l'amour et la fécondité — Observances en rapport avec les arbres*

Des trois grands cultes naturalistes qui existaient en Gaule avant le christianisme, celui des arbres était peut-être le plus populaire dans ce pays où les forêts étaient si nombreuses et si respectées. Elles étaient même adorées : la forêt Noire était la *dea abnoba*, l'Ardenne la *dea ardivinna* ; les inscriptions *sex arboribus* et *fatis dervonibus* « aux génies des chênes » en témoignent encore<sup>84</sup>. Les indigènes, qui laissaient sans trop de regrets, démolir les temples consacrés aux divinités de Rome et aux dieux gaulois romanisés, semblent s'être résignés moins facilement aux actes qui s'attaquaient directement à des dévotions plus anciennes et plus nationales. Un épisode de la vie de saint Martin fournit un exemple typique de ces résistances : il venait de détruire, sans éprouver de difficulté, un temple très antique, lorsqu'il eut l'idée de faire arracher un pin consacré au diable, c'est-à-dire à une divinité locale. Les païens s'y opposèrent, et l'un d'eux lui dit : « Si tu as confiance dans ton

---

<sup>84</sup> H. Gaidoz, *Esquisse de la religion des Gaulois*, Paris, 1879, p. 12. V. aussi A. Maury, *Forêts de la Gaule*, p. 156 et s., p. 292.

Dieu, mets-toi sous cet arbre pendant que nous le couperons.» Le saint accepta et on le lia sous le pin du côté où il penchait ; lorsqu'il fut près de tomber, il fit le signe croix et l'arbre, se redressant, se renversa de l'autre côté et faillit écraser les gentils<sup>85</sup>.

Les conciles se sont maintes fois élevés contre les offrandes faites aux arbres et les pratiques qui avaient lieu près d'eux, de même qu'ils condamnaient les hommages rendus aux pierres et aux fontaines ; cependant, ces deux derniers cultes sont encore très vivants et facilement reconnaissables sous le vernis chrétien, souvent assez transparent, qui les recouvre. Les traces de la dendrolâtrie sont bien moins apparentes, et il semble, au premier abord, que le christianisme soit à peu près parvenu à la détruire. Il a trouvé un puissant auxiliaire dans les défrichements qui ont fait disparaître les arbres pour les remplacer des moissons, et cette transformation, purement d'ordre économique, a été plus efficace que les anathèmes des évêques et les prédications des missionnaires. On peut ajouter que la vie des arbres est limitée et qu'il est plus aisé de déraciner un chêne que de combler une source ou de faire sauter des blocs rochers un peu considérables.

Des croix ou des images chrétiennes furent probablement fixées, de bonne heure, au tronc des arbres

---

<sup>85</sup> Sulpicius Severus, *Vita beati Martini*, ch. 13 ; *Légende dorée*, t. I, p. 347, éd. Brunet.

qui étaient l'objet de la vénération populaire, pour christianiser peu à peu l'ancien culte ; maintenant encore on en voit dans les forêts, surtout sur les arbres des carrefours. En dehors des milieux sylvestres, on en plaça sur des arbres, qui en raison de leur grosseur, ou de certaines particularités, étaient vénérés, auxquels on accordait des vertus guérissantes ou une influence sur le bonheur ou la destinée. Des croix ont pu s'élever près d'eux ou même remplacer, par la substitution d'un arbre mort à un arbre vivant, des arbres autrefois en honneur ; dans les hymnes chrétiens, arbor désigne assez souvent la croix, et dans les Cantiques spirituels, bois est synonyme de croix. Il est vraisemblable que beaucoup des croix primitives étaient des troncs auxquels on donnait cette forme. Plusieurs reçurent des offrandes d'épingles, de clous ou d'objets divers, comme les arbres vivants auxquels ils avaient succédé.

Ces observances fétichistes sont encore assez nombreuses. On trouve à Braine l'Alleud, dans la Belgique wallonne, un exemple typique de l'association de l'ancien culte et du nouveau : à la croix de Saint-Zé, on enfonçait des clous à la fois dans la croix et dans les sapins qui l'avoisinaient ; la croix ayant disparu, les offrandes aux arbres ont persisté. Il est probable que cette sorte de dévotion a remplacé un usage antique analogue à celui encore pratiqué à Saint-Aaron près Lamballe (Côtes-du-Nord), où les jeunes filles dési-

reuses de se marier plantent des épingles dans un vieux chêne.

Lorsqu'une croix en pierre avait été substituée à celle en bois, la coutume continuait, mais en se transformant. À Fontaine-la-Guyon, en Eure-et-Loire, lors du pèlerinage de Saint-Gourgon, les fidèles, après une prière devant la croix en fer du cimetière, déposaient pour fixer le mal une épingle sur un des bras. À Trédaniel, près Moncontour, les jeunes filles allaient ficher des épingles dans l'intervalle entre le bras et le fût de la croix ; depuis qu'elle est abattue, les épingles sont enfoncées dans le trou du piédestal. À Sainte-Savine, près de Troyes, les filles pour se marier dans l'année vont jeter une épingle sur le tertre qui sert de piédestal à la croix ou déposent une motte sur l'un de ses bras ; en Poitou, elles plaçaient le soir près de celle de Seuilly des pierres qu'elles allaient voir le lendemain, et qui leur indiquaient, si elles devaient se marier, si elles seraient oui ou non heureuses en ménage.

En ce qui concerne le culte qui s'attache aux arbres eux-mêmes, on n'a relevé en France et dans les pays de langue française, qu'un assez petit nombre de faits probants, alors que l'on constatait par milliers les dévotions populaires, purement païennes ou légèrement christianisées, qui sont en relation avec les pierres, et surtout avec les fontaines. Qu'il s'agisse des arbres placés au milieu des forêts ou de ceux qui sont isolés, les hommages qu'on leur rend sont presque



toujours individuels, et la plupart du temps clandestins. Ceci explique la rareté relative d'exemples authentiques que l'on rencontre dans les auteurs qui se sont occupés de ce folklore.

Au point de vue que l'on pourrait appeler géographique, ceux qui ont été relevés appartiennent, à quelques exceptions près, aux pays de langue d'oïl, et on les trouve surtout dans la région au nord de la Loire, alors que des vestiges du culte des fontaines et des pierres ont été constatés d'un bout à l'autre de l'ancienne Gaule. Bien que, si l'on en excepte quelques parties du sud-ouest, l'exploration traditionniste ait été beaucoup mieux menée dans le nord et dans le centre, il y a là un fait que l'on peut noter, sans qu'il y ait pourtant à en tirer une conclusion ferme.

On n'a pas dressé, comme on l'a fait pour les fontaines, la liste des arbres qui, dans une région déterminée, sont l'objet d'un culte plus ou moins apparent. Il est probable qu'elle surprendrait beaucoup de gens, si elle donnait des chiffres analogues à ceux qui ont été relevés dans un département peu éloigné de Paris. D'après la Notice archéologique de l'Oise, écrite par Graves en 1854, il y avait alors dans ce département 253 arbres vénérés, qui se répartissaient ainsi : ormes 74, chênes 27, épines 24, noyers 15, hêtres 14, tilleuls 14, etc<sup>86</sup>.

---

<sup>86</sup> L. de Vesly, in *Bull. de la Soc. d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1892, p. 232.

On connaît plusieurs exemples de clous fichés dans les arbres ; quelques-uns y étaient fixés dans un but rituel dont le sens n'est pas toujours très clair. Non loin d'Angers, un chêne nommé Lapalud, que l'on regardait comme aussi vieux que la ville, était couvert de clous jusqu'à la hauteur de dix pieds environ ; un usage immémorial voulait que chaque ouvrier charpentier, menuisier ou maçon qui passait près de ce chêne, y fichât un clou<sup>87</sup>. À Beines, un vieil orme était l'objet d'une coutume apparentée : lorsque les conscrits de Châblis partaient, leurs camarades et ceux de la conscription suivante les accompagnaient, tambour en tête et en chantant, jusqu'à Beines, qui est à six kilomètres. Arrivée devant l'orme, la troupe s'arrêtait ; chacun des conscrits plantait dans l'arbre un clou qu'il avait fait fabriquer et qui souvent portait son nom ; après quoi on buvait la dernière bouteille, on se donnait la dernière accolade et l'on se séparait. Si la tête cassait avant le retour du conscrit, on considérait qu'il lui arriverait malheur.

Depuis quelques années, la « reconduite » ne se fait plus jusqu'à Beines, mais jusqu'au pont de Châblis, où se trouve un peuplier qui reçoit à son tour les clous des conscrits<sup>88</sup>. Dans le Hainaut, derrière la Chapelle

---

<sup>87</sup> Dulaure, *Des Cultes antérieurs à l'idolâtrie*, Paris, 1825, p. 70.

<sup>88</sup> L. Moiset, *Usages, croyances, traditions, superstitions de l'Yonne*, Auxerre, 1888, p. 83.

N.-D. près de la Chapelle-lès-Herlaimont, un vieil arbre est couvert de clous enfoncés jusqu'à la tête par les voyageurs qui, en passant, se recommandent à la Vierge. Deux vieux tilleuls à Gilly, près d'un calvaire, sont criblés de clous enfoncés par les pèlerins.

Jadis les garçons ou les filles, surtout ces dernières, qui voulaient se marier dans l'année, allaient se frotter à un chêne qui avait poussé, à quelque distance du bord, dans l'étang de Ligouyer près de Bécherel (Ille-et-Vilaine); il se tenait auprès une foire, le mercredi de Pâques, et les jeunes filles, pour éprouver la sincérité de leur fiancé, se faisaient transporter sur son dos jusqu'à la petite motte où il se trouvait. Dans les environs de Collobrières, sur le bord d'un chemin dit des amoureux, est un châtaignier séculaire dont les puissantes racines font saillie sur le sol; il porte au-dessous une maîtresse branche rompue, deux bosselures globuleuses qui lui donnent une apparence phallique. Les jeunes filles désireuses de se marier et les jeunes femmes qui voulaient avoir des enfants allaient glisser sur les racines de cet arbre, à certains moments. Ce rite rappelle les glissements sur les pierres, constatés en beaucoup de pays, et qui ont le même but. Autrefois, au village de Luc (Var), s'élevait un olivier plusieurs fois séculaire, à un carrefour où la jeunesse se réunissait pour danser le 1<sup>er</sup> mai. Après chaque contredanse, le danseur y conduisait sa danseuse qui en heurtait le tronc par trois fois, avec

son derrière ; lorsqu'on demandait aux paysannes ce que signifiait cette singulière coutume, elles répondaient en riant et en rougissant qu'elles ne savaient pas. Mais, dans le pays, tout le monde affirmait que la jeune fille qui l'aurait négligée aurait couru grand risque de coiffer sainte Catherine. Cette même cérémonie s'est faite jusqu'en ces derniers temps à Aix au quartier de la Touesse où il y avait aussi un olivier ; on la croyait propice au mariage pour les filles, à la venue des enfants dans les jeunes ménages.

Les filles qui avaient envie d'un époux devaient faire trois fois, sans parler ni rire, le tour d'une épine à trois branches connue sous le nom d'Épine du Breil, à Miniac-sous-Bécherel (Ille-et-Vilaine). Dans le Puy-de-Dôme, on conduisait, le jour de leur union, les nouveaux mariés à une sorte de pèlerinage, dans les bois du village de Quartier, où les habitants avaient planté les chênes en ligne circulaire, formant ainsi une véritable enceinte. À Grancey, près de Niort, ce même jour, les mariées, pour devenir bonnes nourrices, allaient baiser un certain noyer ; le mari l'embrassait aussi quelquefois et une ronde autour de l'arbre terminait la cérémonie. Les jeunes époux qui vont en pèlerinage, à la Sainte-Baume (Var) pour avoir des enfants, doivent, en entrant dans la forêt, embrasser le premier gros tronc de chêne qu'ils rencontrent, en demandant tout bas à sainte Madeleine de leur donner une progéniture ; d'aucuns assurent

que, dans toute la forêt, un seul chêne est capable de recevoir efficacement les vœux, de sorte que si le pèle produit pas d'effet, on dit aux époux qu'ils se sont trompés d'arbre.

Ainsi qu'on a pu le voir, l'aubépine est l'objet de nombreuses observances. Dans le Sud-Est de la France, il semble qu'on la regarde comme sacrée : offenser le buisson blanc, quand on s'y pique, porte malheur ; c'est l'arbre de la Sainte Vierge, parce qu'il la garda de l'orage quand elle fuyait avec saint Joseph et Notre Seigneur. Dans les Landes, si une personne injurie l'églantier qui l'a piquée, elle tombera malade et ne pourra guérir qu'après lui avoir demandé pardon. Les deux usages qui suivent se rapportent aussi à des espèces déterminées : dans le Bocage normand les conscrits allaient, le jour du tirage sous une blanche épine, ceux de Haute-Bretagne cueillaient du gui d'épine blanche, puis s'agenouillaient au pied des croix, ayant soin de déposer une petite branche de gui au pied de chacune d'elles.

Quelques arbres étaient associés à des espèces de cérémonies juridiques. Pendant la puissance de l'ordre de Malte, les habitants du Temple, à Carentoir, jouissaient de divers privilèges, parmi lesquels le droit d'asile : un arbre, que l'on nommait le Chêne de la Liberté, étendait ses bras protecteurs sur les innocents et les coupables qui pouvaient embrasser son tronc avant d'être atteints. À la Bresse, dans les

Vosges, jusqu'en 1790, on jugeait en plein air, sous l'ormeau qui ombrageait la place du village<sup>89</sup>. Il y avait, sur les bords de la Loire, un grand chêne sous lequel les plaideurs allaient s'asseoir par un grand vent et en présence de témoins; celui au côté duquel tombait la première feuille aux oracles gagnait son procès. Dans la saison où l'arbre était dépouillé, les plaideurs apportaient, sur une éminence, près de Nantes, des gâteaux qu'ils posaient séparément, puis s'éloignaient à certaine distance; celui dont les corbeaux venaient goûter l'offrande avait gain de cause<sup>90</sup>. Autrefois le plaideur qui avait gagné son procès se promenait à cheval avec une valise gonflée de papiers: d'une main il tenait un parchemin écrit, et de l'autre une branche de laurier entrelacée de fleurs. Cette cérémonie se pratiquait encore vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans le Bocage normand<sup>91</sup>.

En Franche-Comté, le serment prêté sous le Chêne Marié, composé de deux arbres séculaires dont les troncs se trouvaient réunis, à une certaine hauteur, par une branche énorme, était aussi sacré que s'il eût été prêté au pied des autels. Jadis, dans certaines communes du Morbihan, les parties contractantes se

---

<sup>89</sup> Ducrest de Villeneuve, dans Ogée, *Dict. de Bretagne*, [1778-1780], Rennes, 1843-1853; A. Montémont, *Voyage à Dresde et dans les Vosges*, Paris, 1861, p. 97.

<sup>90</sup> E. Richer, *Voyage de Nantes à Paimbœuf*, Nantes, 1820, p. 38.

<sup>91</sup> J. Lecœur, *o. c.*, t. I, p. 284.

rendaient devant un arbre ; elles y faisaient un trou et le bouchaient ensuite, après y avoir déposé leurs engagements réciproques. Le Chêne au Vendeur, dans la forêt de Coulon, en Brocéliande, fut longtemps témoin des ventes, et il était encore, en 1839, l'objet d'un grand respect<sup>92</sup>.

Le concile de Nantes fulmine contre les arbres consacrés aux démons, que le vulgaire avait en telle vénération qu'il n'osait en couper la moindre branche. Au Moyen Âge, un prêtre parlait des gens qui élevaient sur les racines de ces sortes d'autels, leur apportaient des offrandes et les suppliaient avec des lamentations de conserver leurs enfants, leurs maisons, leurs champs, leurs familles et leurs biens. À l'heure actuelle, les arbres reçoivent peu d'offrandes publiques ; celles qu'on a vues dans ce chapitre s'adressent à ceux qui portent des fruits, et qui sont d'ailleurs l'objet d'autres observances. Le chêne Beignet, qui existait il y a cinquante ans à peine à Neuillé, était entouré d'un cercle de grosses pierres, et tous les ans, à la Chandeleure, les bergères apportaient chacune œufs, huile ou farine, faisaient des crêpes ou des beignets, puis y dansaient jusqu'à la nuit<sup>93</sup>.

---

<sup>92</sup> Ch. Thuriot, *Trad. pop. du Doubs*, Paris, 1891, p. 201 ; Abbé Mahé, *Antiquités du Morbihan*, Vannes, 1847, p. 296 ; Baron-Dutaya, *Brocéliande et quelques légendes*, Rennes, 1839, p. 14.

<sup>93</sup> L. Bousrez, *L'Anjou aux âges de la pierre*, Paris, 1897, p. 38.

## 9. Légendes et contes

*Métamorphoses d'hommes en arbres — Les arbres en relation avec le monde surnaturel et les morts — Arbres venus par magie — Animisme — Arbres qui saignent ou qui parlent — La légende de Midas — Les parcelles révélatrices — Arbres avertissant — Arbres qui transforment — Fruits guérissants ou merveilleux — Pénitences des morts et des arbres — Le bâton qui reverdit — Végétations miraculeuses — L'arbre qui monte au ciel — L'arbre dont on ne peut descendre — Les arbres desséchés par magie — Le miracle des roses*

Les métamorphoses d'hommes en arbres ne sont pas nombreuses dans la tradition contemporaine, et elles figurent ordinairement dans les contes plutôt que dans les légendes. Cependant, on raconte, aux environs de Dinan, qu'une fée ayant touché de sa baguette un amoureux infidèle le transforma en un chêne majestueux que l'on montre encore. Michelet, qui composa son livre de la Mer au village de Saint-Georges-de-Didonne, analyse ainsi une ballade saintongaise : la jolie fille d'un roi, qui s'amuse à laver son linge, comme la Nausicaa de l'Odyssée, a laissé tomber son anneau d'or à la mer ; le fils de la côte s'y jette pour l'y chercher, mais il se noie. Elle le pleure et est changée en le romarin du rivage<sup>94</sup>. Dans le « Curieux », conte littéraire de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>94</sup> J. Michelet, *La Mer*.



une fée transforme en arbre ses amants, qui resteront ainsi jusqu'à ce qu'elle soit devenue amoureuse d'un mortel<sup>95</sup>. Le héros d'un récit breton traverse une forêt dont les arbres sont des gens métamorphosés par une magicienne, et une avenue dont chaque tronc est un prince enchanté ; ils reprennent leur figure naturelle quand il a tué le géant Marcou Braz. L'homme de pierre d'un conte flamand change en arbres à fleurs d'or un roi et les seigneurs de sa cour, en les arrosant avec l'eau de la fontaine d'or. Gérard de Nerval a raconté, en disant qu'il ne faisait que la rédiger, une légende du Valois, dont un trait, à supposer qu'il soit réellement populaire, se rattache aux métamorphoses en arbres : à un certain jour de la semaine un petit bûcheron, qui n'était autre que le prince des forêts, se transformait en un beau chêne vert, et une pêcheuse, sa petite amie, devenait un poisson doré<sup>96</sup>.

Les âmes condamnées pour un temps à revêtir l'apparence d'arbres figurent dans plusieurs récits bretons qui, à l'exception d'un seul, parlent de voyages dans des régions surnaturelles. Le petit garçon qui va porter une lettre au Paradis traverse une haie d'épines si touffue qu'il s'y déchire les vêtements et la peau, puis une douve remplie de ronces et d'orties où il s'évanouit. Un vieillard lui explique que c'est le

---

<sup>95</sup> Comtesse d'Aunoy, in *Cabinet des Fées*, Amsterdam et Paris, 1785-1786, t. V.

<sup>96</sup> *La Bohème galante*, éd. M. Lévy, p. 102-105.

Purgatoire : les ronces, les orties et les épines qui l'ont piqué sont autant d'âmes en peine qu'il a délivrées en les arrosant de son sang. Plus fréquemment, un mari et une femme deviennent après leur mort des arbres, placés à peu de distance l'un de l'autre, qui conservent la faculté de parler et de se mouvoir. Lorsque Efflam se rend au palais du Soleil, il passe par un chemin creux où deux vieux chênes enracinés sur le talus se heurtent avec fureur ; ils s'interrompent pour l'interroger, et ils le prient de demander au Soleil pourquoi, depuis trois cents ans, il les retient et les force à se battre sans un moment de repos. Le dieu lui apprend que c'étaient deux époux qui se disputaient et se battaient continuellement et que leur supplice ne cessera que lorsqu'ils auront écrasé un homme entre eux. Deux époux, aussi transformés en arbres batailleurs, cessent de se maltraiter lorsque le beau-frère du Soleil, interposant son bâton entre eux, leur a dit de rester en paix ; ils redeviennent aussitôt homme et femme, parce que, en leur adressant la parole, le garçon a accompli l'acte qui devait les délivrer et leur permettre d'aller au Paradis<sup>97</sup>. Dans un récit du nord de la Bretagne rapporté sous une forme littéraire par

---

<sup>97</sup> F. M. Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, Paris, t. I, p. 237-238 ; *Contes de Basse-Bretagne*, Paris, 1897, t. I, p. 273-278, 61. Les arbres qui se battent figurent aussi dans une légende analysée par A. Le Braz, *Légendes de la Mort*, Paris, 1902, t. II, p. 406-407, et dans un conte de Luzel, *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 282.

un auteur moins sûr que Luzel, les époux métamorphosés restent sur la terre des vivants pour accomplir leur pénitence non loin de leur maison. Ce sont deux gros hêtres placés au bord d'un chemin creux et qui mêlent leurs branches comme pour s'embrasser, tels Philémon et Baucis. Leur fils qui passe par là les entend se parler tendrement, et dire qu'ils vont aller dans leur ancienne demeure se chauffer au feu qui aura servi à faire des crêpes. Lorsque les gens de la maison sont couchés, ils y pénètrent en reprenant la figure qu'ils avaient de leur vivant, et s'asseyent dans le foyer ; ils le quittent au premier coup de minuit, et quand ils sont sortis on les entend s'éloigner avec un bruit de feuillage<sup>98</sup>.

Plusieurs récits parlent d'un animal merveilleux donné par une fée à une jeune fille persécutée par sa marâtre ; lorsque celle-ci l'a fait tuer, ses débris servent encore à secourir la protégée des puissances surnaturelles. À l'endroit où fut enterré le foie d'un mouton noir qui fournissait à une bergère tout ce dont elle avait besoin, croît un arbre si haut qu'on ne pouvait atteindre les branches avec la plus longue échelle, et dont le tronc était si lisse qu'il était impossible d'y monter ; mais ses fruits s'abattaient pour que la petite Annette pût les cueillir. L'agneau d'une princesse ayant été tué par sa marâtre, une belle dame

---

<sup>98</sup> A. Le Braz, *o. c.*, t. II, p. 90-96.

lui dit de planter les quatre pieds dans une lande ; il y vient deux pommiers et deux poiriers aux fruits superbes, dont les branches s'inclinent d'elles-mêmes quand la jeune fille a envie d'en manger. Dans un conte lorrain, à l'endroit où ont été mis les os de mouton pousse un poirier aux poires d'or que seule peut cueillir son ancienne maîtresse.

Parfois des arbres, sans être des personnages métamorphosés, accomplissent des actes analogues à ceux qu'ils feraient s'ils étaient doués de volonté et d'intelligence. Dans une légende angevine, qui n'est point écrite par un traditionniste, un seigneur a des rendez-vous avec une jeune fille sous un énorme chêne au bord d'un chemin creux. Il lui jure fidélité éternelle en disant : « Que ce chêne m'écrase, si je cesse de t'aimer ! » Mais il oublie son serment, et, comme le soir où trépassa celle qu'il avait séduite, il passait sous le chêne qu'il avait pris à témoin, celui-ci se laissa tomber et l'écrasa. Les récits populaires attribuent aux arbres des actes de charité. Dans un conte alsacien, un poirier et un prunier demandent tour à tour à une jeune fille qui traverse un jardin en pleurant le sujet de ses larmes, et font ensuite tomber dans son tablier les plus beaux de leurs fruits. Le chêne sur lequel, d'après un récit de la Cornouaille, est montée la fille aux bras coupés s'abaisse deux fois par jour, pour permettre à un petit chien d'aller lui chercher de la nourriture. Dans un conte de l'Albret,

la marâtre ayant voulu couper le poirier qui donnait des poires à sa belle-fille, l'arbre monte aussitôt et se tient en l'air comme un épervier<sup>99</sup>.

Les arbres qui saignent figurent dans les traditions localisées. On montre, au château de Clisson, un sapin qui fut planté à l'endroit où ont été fusillés des Vendéens, et l'on assure qu'il saigne si l'on y fait une entaille ; à Lanmodez, on ne peut endommager, sans qu'il en sorte du sang, une aubépine située près du rocher Kador sant Vode, chaise de saint Maudez, qui, depuis la mort du bienheureux ermite, est restée la même, sans dépérir ni croître. Les arbres, qui entourent la fontaine de N.-D. de Montvallet à Changy, sont respectés depuis qu'un bûcheron, ayant donné un coup de hache à l'un d'eux, en vit couler du sang (*La Terre et le monde souterrain*, vol. 2, p. 129) racontent que la destruction de certains arbres vénérés porte malheur et que ceux qui avaient osé y toucher furent punis.

On assure, à Maumusson (Loire-Inférieure), qu'à l'anniversaire du jour où le curé de la paroisse fut fusillé au pied d'un chêne, celui-ci pleure et que si l'on se trouve la nuit près de lui on entend des gémissements.

---

<sup>99</sup> P. Pionis, *Rev. des provinces de l'Ouest*, janvier 1880 ; P. Sébillot, *Contes des provinces de France*, Paris, 1884, p. 91-92 ; Marguerite de Belz, *La Clé des Champs*, Paris, s. d., p. 66 ; Abbé L. Dardy, *Anthologie de l'Albret* ; Agen, t. II, p. 273.

Les arbres, les fleurs ou les fruits qui chantent figurent dans un assez grand nombre de contes. En Corse, tous les arbres d'une forêt se mettent à chanter sur le passage d'une héroïne. Plus ordinairement le héros doit conquérir ceux qui sont doués de cette faculté. Tels sont l'arbre qui chante des récits du pays basque et de la Provence ; le laurier qui chante d'un conte champenois, la rose qui chante d'un conte lorrain, la feuille qui chante d'un conte wallon ; la fleur qui chante d'un conte mentonnais. Les fruits qui chantent sont encore plus nombreux, et d'ordinaire c'est une pomme qui a ce privilège ; on trouve cette donnée dans un conte du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>100</sup>, dont le fond et même parfois la forme sont populaires (elle procure de plus la beauté, dans des contes de Basse-Bretagne, du Limousin, de la Haute-Bretagne), du littoral de Saint-Malo. Dans ce dernier, elle est tout en haut d'un arbre, et si celui qui y grimpe touche un seul des autres fruits, il est sur-le-champ métamorphosé en pierre ; en Corse, la poire qui chante opère des merveilles quand on lui a adressé une espèce de conjuration.

Quelquefois des fleurs musicales poussent sur l'endroit où a été enterré un enfant tué par son frère ou par sa sœur. Dans un conte Wallon, il vient un beau rosier, un berger ayant cueilli une rose, dès qu'elle

---

<sup>100</sup> E. Le Noble, *Le Gage touché, Histoires galantes et comiques*, Paris, 1722, p. 262-263.

est dans sa bouche, elle se met à chanter et révèle le nom de son assassin ; le même épisode figure dans une variante de la Flandre française. Dans un conte sans indication de province, publié par la *Semaine des Familles* (1865-1866, p. 709 et suiv.), un frère noie sa sœur dans une fontaine ; il s'en repent et va pleurer auprès ; une rose émerge du fond de l'eau et chante pour dire que sa sœur lui pardonne.

Dans des parallèles de la légende de Midas, les arbres restent discrets jusqu'au moment où leurs branches ont été transformées en instruments de musique. On lira au chapitre suivant comment des roseaux dévoilèrent de cette façon l'infirmité du roi de Portzmarc'h ; un autre roi breton, Gwiwar'h, avait fait jurer à son barbier, sous peine de mort, de ne révéler à personne que ses oreilles ressemblaient à celles d'un cheval. Le barbier auquel le secret pesait alla le confier à une touffe de sureau qui croissait sur un talus ; l'été suivant, un joueur de biniou en coupa une branche pour en faire une anche. Dès qu'il y eut soufflé, le biniou se mit à répéter :

*Ar roué Gwiwarc'h  
En deuz diou scouarn marc'h.*

*Le roi Gwiwarc'h  
a deux oreilles de cheval.*

Dans une autre version, un des barbiers de ce roi ayant été mis à mort après son indiscretion, un sureau poussa sur sa tombe, et un sonneur en ayant cassé une branche pour réparer son instrument, le biniou se mit à jouer le distique révélateur. D'après une variante, le roi vint à une noce où le biniou faisait entendre ces sons, et menaça de mort le sonneur. Celui-ci lui tendit l'instrument, qui, dès que le roi eut soufflé, répéta : « Le roi Gwiwarc'h a des oreilles de cheval<sup>101</sup>. » Dans un conte wallon, un frêne croît sur la tombe d'une sœur assassinée par son frère pour lui prendre la fleur merveilleuse qu'elle a réussi à cueillir ; longtemps après, un berger se fait avec un rameau de cet arbre un sifflet, qui, en passant de main en main, nomme le meurtrier. L'arbre d'un conte de la Nièvre ne révèle pas le secret qui lui a été confié, parce qu'il est en réalité une sorte de canal destiné à le transmettre en lieu sûr : le héros doit être changé en pierre s'il parle de celui qu'il a surpris. Il est sur le point de le laisser échapper lorsqu'il apprend qu'il peut éviter la métamorphose, si après avoir mangé une orange et fait un trou dans un tronc d'arbre, il y applique ses lèvres, et y murmure tout bas ce qu'il a entendu dire ; les paroles suivront le tronc, descendront par les racines et se perdront dans la rivière. Un

---

<sup>101</sup> G. P. de Ritalongi, *Les Bigoudens*, Nantes, 1894 ; Ducrest de Villeneuve : d'autres variantes ont été recueillies à Lost-Marc'h en Crozon et à Portz Marc'h en Ploaré.



fruit à la mimique révélatrice figure dans un conte gascon ; c'est la Pomme qui danse, rouge comme un coquelicot ; elle découvre la méchante femme qui a ordonné de jeter à la mer deux orphelins, en se mettant à danser, danser, jusqu'à ce qu'elle se pose, sans plus bouger, sur la tête de la coupable.

Des arbres, qui souvent doivent ce privilège à des circonstances en rapport avec la naissance du personnage, indiquent par leur état le danger auquel il est exposé. Lorsque des fils de pêcheurs vont courir des aventures, si l'un d'eux est menacé de mort, son rosier se flétrit (Haute-Bretagne, Normandie, Wallonie), une rose tombe (Lorraine) ou se fane (Poitou) ; dans un conte de l'Ille-et-Vilaine, un laurier dépérit. Une légende poitevine présente ce même épisode : saint Honoré de Buzançais en Berry, qui faisait le commerce des bestiaux en Poitou, y fut assassiné et les feuilles d'un laurier, en se desséchant subitement, dévoilèrent son trépas à sa mère, à laquelle il avait appris que, tant que cet arbre resterait vert, elle ne devait avoir aucune inquiétude pour sa santé. Dans un conte basque, un peuplier se flétrit ; un conte des environs de Lorient parle d'un chapelet de baies rouges qui se fanent dans la main d'une jeune fille et la préviennent de la mort de ses frères ; le laurier d'un conte breton, dans la même occurrence, donne du sang au lieu de sève quand on y enfonce un couteau. Une reine qui était fée met dans la manche de

sa fille, au moment où elle va accomplir un voyage périlleux, une pomme d'or, grâce à laquelle elle est avertie des dangers qui la menacent. Un veuf obligé de s'absenter donne à chacune de ses trois filles un bouton de rose, en leur disant que si à son retour ils sont encore frais, ce sera la preuve de leur sagesse ; dans une variante poitevine, des roses sont remises aux deux aînées et elles doivent se flétrir si elles manquent à leur devoir ; il en est de même de celles qu'un roi confie à ses deux filles au moment de partir pour la guerre. L'arbre dont un fragment fait concevoir figure dans un des plus anciens contes populaires qui soient venus à notre connaissance<sup>102</sup>. On le retrouve, quoique rarement, dans des récits contemporains. Une reine qui n'avait pas d'enfant coupe en quatre une pomme dont le diable déguisé lui avait fait présent ; elle en donne un morceau à son mari, mange les trois autres et devient mère d'une petite fille. D'après une légende du Morbihan, la femme qui mange une feuille de chêne, auquel a été pendue une sorte de martyre, est certaine d'avoir un enfant.

Dans une des versions du Corps sans âme, la vie du magicien-géant Pharaüs réside dans un vieux buis qui est dans le jardin du château ; pour le tuer, il faut l'abattre et en couper la principale racine, d'un seul

---

<sup>102</sup> G. Maspero, *Contes de l'Égypte ancienne*, p. 260.

coup de cognée, sans écorcher ni froisser trop rudement aucune des racines plus petites.

Plusieurs contes parlent d'arbres dont il suffit de manger les fruits ou les feuilles pour être changé en bête. Lorsqu'un homme sauvage qui venait sucer le sang de la sœur d'un chasseur a été tué par celui-ci, il est enterré dans le jardin, où se montre un arbre si beau que jamais on n'a vu son pareil ; mais la petite fille ayant mis de ses feuilles dans la soupe de ses frères, ceux-ci sont métamorphosés en moutons, car l'homme sauvage était un « Fête » et l'arbre né de lui était aussi fée ; après avoir goûté à des cerises, un homme devient cheval<sup>103</sup>. Plus souvent, celui qui a mangé un fruit magique est aussitôt pourvu d'un accessoire ridicule, ou l'un de ses organes prend un développement exagéré ; il n'est débarrassé de ces inconvénients que lorsqu'il a mordu dans un fruit, ordinairement de même espèce, doué d'une propriété contraire. En Lorraine, en Haute-Bretagne, en Basse-Bretagne des pommes, en Haute-Bretagne des poires, — circonstance qu'on retrouve aussi en Champagne, — des pêches, des oranges, font pousser des cornes. Dans un récit de l'Albret, ce sont des prunes, et des poires les enlèvent. Les fruits amènent encore

---

<sup>103</sup> P. Sébillot, *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 154 ; F. M. Luzel, *Contes pop. de la Basse-Bretagne*, Paris, 1887, t. III, p. 59. On verra au chapitre suivant que des plantes ont le même privilège.

d'autres inconvénients : dans un conte wallon des prunes, dans un autre de l'Albret, des pommes font allonger le nez et d'autres le raccourcissent. Dans un conte du Canada français, un homme monte sur un figuier et mange les plus gros fruits ; aussitôt lui vient une queue comme à un singe ; elle disparaît, mangée de plus petites figues.

Des arbres ou leurs fragments influent sur la mémoire ou sur le sommeil. Il y avait à Tourville un arbre dont l'ombrage faisait perdre au voyageur toute possibilité de retrouver sa route et tout désir de la poursuivre ; celui qui s'asseyait dessous y resterait indéfiniment si un passant charitable ne rompait le charme, en l'éveillant de son sommeil magique, après avoir mis un de ses vêtements à l'envers. Plusieurs héros de contes tombent dans une léthargie dont rien ne peut les tirer, après qu'ils ont respiré une rose, plus souvent encore quand ils ont mordu à une orange, à une pomme, à des prunes, à des figues ; le fruit diffère suivant les régions.

Les fleurs, les fruits ou les feuilles des arbres ont le pouvoir de guérir, et même de ressusciter. Trois pommes rouges ont le privilège de garantir du poison celui qui les mange. Le roi d'un conte wallon qui avait le mal de sainte Ernelle à la jambe ne peut recouvrer la santé que si on applique dessus la rose sainte Ernelle qui se trouve dans un bois. Pour guérir la fille du roi, il faut aller chercher en pays étranger

trois pommes d'orange ; quand elle a mangé les deux premières, elle revient à la santé, quand elle a mangé la troisième, elle veut épouser celui qui les a apportées ; pour qu'un vieux roi guérisse, il doit manger trois oranges cachées sous la patte de l'ogre. Grâce à des pommes magiques sorties du jardin du Paradis, un enfant est soulagé de son mal, et ensuite son père est délivré. Des aveugles recouvrent la vue en se frottant les yeux avec le liber ou les feuilles d'un certain arbre. Dans un conte de la Haute-Bretagne, une rose fait revenir un mort à la vie quand elle a été passée sous son nez.

Les arbres ou leurs fragments produisent d'autres effets merveilleux. Dans un conte nivernais, une branche de l'Arbre rouge posée sur un fleuve y forme un pont sur lequel peut passer toute une armée. Un petit garçon en frappant du pied l'arbre d'or en fait sortir des chevaux tout équipés pour la guerre et de beaux vêtements. Un pommier donné par les Vents et planté dans un courtil devient un talisman qui procure tout ce qu'on désire.

Dans un conte canadien, des pommes d'or cueillies dans le jardin des fées opèrent des prodiges.

Les fruits dont l'enveloppe est ligneuse, ou tout au moins assez épaisse pour former une sorte de boîte, figurent parmi les accessoires de la féerie ; le plus ordinairement ce sont des noix qui contiennent des merveilles. Dans le Mentonnais, des pantoufles

d'or, une robe sont cachées dans une amande ; en Corse, une amande est musicale et lorsqu'on ouvre des oranges magiques, il en sort des femmes. En Flandre, en Basse-Normandie des châtaignes, quand on les pèle, se transforment en objets merveilleux, en Haute-Bretagne, des coques de noix deviennent des navires.

Plusieurs contes parlent d'un arbre qui produit des fruits précieux que des inconnus viennent dérober chaque nuit. En Wallonie, en Poitou ce sont des pommes d'or ; en Basse-Bretagne des poires d'or ; en Alsace de simples pommes, en Auvergne de belles poires. Des récits du sud-ouest parlent de transformations métalliques. Saint Pierre ayant quitté Jésus-Christ, celui-ci monta sur une aubépine chargée de ses fruits mûrs ; il secoua les branches et fit tomber les baies ; chacune d'elles, avant d'arriver à terre, devenait une belle pièce d'argent.

Certains arbres ont bu toute l'eau d'un pays, ou l'empêchent de couler ; sur le conseil d'aventuriers qui découvrent par hasard le remède à cet état de choses, l'arbre est arraché ; on le frappe avec une hache, ou, comme dans un conte basque, on coupe le noyer qui a poussé dans le cimetière.

Ainsi qu'on l'a vu (vol. 5, *La Faune*), des âmes sous forme de papillons font pénitence sur des arbres et sur des ajoncs. En Basse-Bretagne, on recommande, pour ne pas les déranger, de tousser ou de

faire quelque bruit avant de franchir un talus planté de ces arbustes, et de se garder d'étêter par jeu les pousses qui dépassent les autres. Parfois le mort est visible, comme celui qu'un passant aperçut juché sur une ramille d'orme, qui bien que forte à peine pour soutenir un roitelet, ne pliait pas sous lui ; il devait y rester jusqu'à ce que la pousse fût devenue assez robuste pour servir de manche à un instrument de travail. Une femme sans tête était condamnée à rester dans le creux d'un arbre jusqu'à ce qu'une âme charitable l'eût délivrée d'un secret. La pénitence des âmes consiste parfois à couper de l'ajonc, pendant une période déterminée pour alimenter le feu du purgatoire. En Picardie, un revenant appelé le Botteu faisait entendre toutes les nuits un bruit semblable à celui que l'on fait en élaguant les arbres ; c'était un paysan, condamné à revenir couper des branches qui toujours repoussaient, parce que de son vivant, il lui était arrivé souvent de couper le côté de la haie qui appartenait à son voisin. On raconte aux environs de Dinan qu'à l'endroit où fut trouvé le cadavre d'un cultivateur mort subitement a poussé une énorme touffe de genêts ; par les plus beaux jours, quand il ne fait pas un souffle d'air, la touffe est secouée comme par un vent violent, dès que la femme ou les enfants du défunt entrent dans le champ.

Un petit garçon qui va porter une lettre au Paradis voit sur sa route, outre les arbres qui se battent,

trois pommiers dont l'un est chargé de belles pommes mûres, un autre de pommes à peine formées, et un troisième qui est couvert de fleurs ; le premier représente l'homme dans la force de l'âge, le second l'enfant qui vient de naître, le troisième le germe dans le sein de la mère. Lorsque Tregont-à-Baris voyage vers le Soleil, un homme le charge de lui demander pourquoi un arbre de son jardin est desséché d'un côté tandis que l'autre produit des fruits ; le Soleil lui révèle que sous le côté stérile se trouve une barrique d'argent.

Les vies des saints parlent fréquemment de bâtons qui reverdissent : parfois ils attestent le passage d'un bienheureux, comme le « haut et grand olme le quel communément on nommoit l'arbre de saint Martin, pour ce qu'ainsi estoit creu un bourdon que jadis saint Martin y planta » ; ou bien ils ont abrité un bienheureux fatigué du voyage. C'est ainsi que saint Gudwal, s'étant endormi après avoir fiché le sien en terre, le vit à son réveil transformé en un arbre touffu<sup>104</sup>. D'après une légende saintongeaise, les chevaliers français compagnons de saint Louis qui, le soir de la victoire de Taillebourg, avaient niché leurs lances en terre, les virent en se réveillant chargées d'une épaisse frondaison. À la prière d'un bienheureux,

---

<sup>104</sup> Rabelais, *Gargantua*, Œuvres, Paris, 1870, liv. I, ch. 36 ; cf. aussi Maury, *Croyances et Légendes du Moyen Âge*, Paris, 1896, p. 384 ; Fouquet, *Légendes du Morbihan*, Vannes, 1857, p. 83.



notre Seigneur reverdit tellement un arbre devenu sec tant il était vieux, qui se trouvait au milieu d'un cloître, qu'il jeta écorce et feuille nouvelle contre le cours de nature.

Ce miracle accompagnait aussi le martyre des saints ou la découverte de leurs reliques : les lances de ceux qui avaient tranché la tête de saint Volusien devinrent des frênes tout verts qui depuis, par vertu divine, ne purent mourir. Le jour où saint Silve découvrit dans l'abbaye de Saint-Acheul le corps de Saint Firmin, les arbres se chargèrent de feuilles et de fleurs, bien que l'on fût au cœur de l'hiver. Il en fut de même lorsqu'on apporta par la Loire, à Fleury, les reliques de saint Benoît.

Cette merveille sert aussi à attester la vérité d'un fait ou à révéler une échéance : un pèlerin vint jadis trouver un laboureur et lui dit que le siège d'évêque de Liège était vacant, et que c'était lui qui devait l'occuper. Le bonhomme répondit qu'il ne le croirait que si son bâton reverdissait et portait des fruits. En prononçant ces mots, il le planta en terre, il prit racine et porta des fleurs et des fruits qui sont appelés Pommes de Saint-Jean. Dans un conte breton, un brigand et un ermite plantent chacun leur bâton, et leurs péchés leur sont remis quand ils ont fleuri.

En Normandie, un arbre d'une forme assez remarquable devait son origine au bâton d'un simple matelot. Sur la côte de Fatouville, près du Havre, on aper-

çoit un énorme pommier qui se distingue de tous les autres par sa forme ; une de ses branches principales semble s'étendre comme un long bras pour indiquer un point éloigné, et sa coupelle a l'aspect d'un chapeau de matelot. On raconte qu'autrefois la Seine vint tout à coup à modifier son courant. Un vieux pilote de Fatouville s'était mis promptement à la connaissance du nouveau régime des eaux ; mais, comme il était vieux, c'était de la côte qu'il indiquait, en joignant le geste à la parole, la route à suivre. Quand il vit qu'il mourrait bientôt, il pria Dieu de lui envoyer un successeur digne de continuer sa tâche. À peine son vœu avait-il été exprimé que le bâton desséché sur lequel il s'appuyait d'ordinaire vint à prendre racine, grandit subitement, et se couvrit de fruits et de feuilles en affectant la forme du digne marin.

Un églantier pousse tout près d'une statue de la Vierge entre les pierres du portail de l'ancien couvent des Catherinettes à Dinan. Il existe deux légendes sur l'origine de cet arbuste, très vigoureux en dépit de la mince couche de terre végétale qui le nourrit : ce rosier aurait été planté par un frère de Saint-Jean de Dieu, il y a très longtemps, bien avant la Révolution. Suivant une autre version, une jeune fille et un garçon de Saint-Malo s'étaient promis de s'épouser ; mais les parents refusèrent leur consentement, parce que le jeune homme n'avait pas une fortune en rapport avec la leur ; pour empêcher toute relation entre eux,

le père mit sa fille chez les Catherinettes. L'amoureux, au désespoir de cette séparation, se rendit aussi à Dinan, espérant la revoir, mais il n'y put parvenir, et pour faire ses adieux à celle qu'il aimait, il déposa un bouquet de roses sur le portail ; une branche a pris racine et depuis ce temps le rosier existe toujours. On a vainement essayé de l'arracher, on l'a plusieurs fois coupé, il continue à repousser, et ni les grands hivers, ni les grandes sécheresses ne le font mourir.

L'épine qui, introduite dans les chairs d'un personnage coupable s'y développe, pousse ordinairement sur la jambe d'une marâtre ; dans une version cornouaillaise de la fille aux bras coupés, l'épine entrée dans le pied de celui qui a été la poser dans un chêne de la forêt devient un grand arbre et monte dans la cheminée ; le patient est obligé d'attendre que sa sœur vienne le délivrer<sup>105</sup>.

Les personnages qui parviennent au ciel, en grim pant le long d'une tige merveilleuse, y arrivent le plus ordinairement au moyen d'une plante qui, sitôt semée, se développe d'une façon prodigieuse. Mais des arbres ont aussi le même privilège : dans un récit poitevin, le bonhomme Trinquet plante un gland

---

<sup>105</sup> P. Sébillot, *Contes, o. c.*, t. I, p. 112 ; L. Lambert, *Contes du Languedoc*, Montpellier, 1899, p. 81 ; Marguerite de Belz, *o. c.*, p. 65, 92 ; dans une version gasconne de la « Fille aux bras coupés », le père qui est le coupable s'enfonce une épine dont il ne peut guérir (L. Dardy, *o. c.*, t. II, p. 303).

qui, en peu de jours, est assez haut pour arriver à la porte du Paradis. En Corse, l'arbre n'a été ni semé ni planté ; c'est un châtaignier si élevé qu'un aventurier monte tout le long en se disant qu'il parviendra, — ce qui a lieu en effet, — jusqu'au séjour des bienheureux. Finette Cendron, abandonnée avec ses sœurs, trouve un gland qu'elle plante, et tous les matins elle et ses sœurs vont l'arroser en disant : « Crois, crois, beau gland ! » il finit par monter si haut que la jeune fille, en montant jusqu'à la cime, découvre un palais merveilleux. Cet épisode se retrouve exactement, y compris une formulette analogue dans un conte languedocien où trois enfants ont été égarés<sup>106</sup>.

L'arbre dont on ne peut descendre est bien connu, grâce à la légende du bonhomme Misère qui, avant d'avoir été recueillie populairement, a été propagée par des livrets de la Bibliothèque Bleue, dont le plus anciennement constaté remonte à 1709<sup>107</sup>. L'arbre est un poirier, comme dans des contes de la Flandre française, de Wallonie, et de Basse-Bretagne mais, suivant les pays, l'essence diffère. Dans les Landes, en Languedoc, dans le Boulonnais, en Wallonie c'est un pommier, en Haute-Bretagne, un noyer, comme dans un conte gascon où le bon Dieu accorde ce privilège à

---

<sup>106</sup> Mme d'Aulnoy, « Finette Cendron », in *Cabinet des Fées*, t. III ; Lambert, *Contes du Languedoc, o. c.*, p. 20.

<sup>107</sup> Champfleury, *Histoire de l'imagerie populaire*, p. 95 ; il est vraisemblable que ce thème était populaire auparavant.

un forgeron, mais seulement pour que le diable y soit pris ; en Artois, c'est une bonne femme dont le prunier a ce pouvoir ; en Picardie, cerisier ; en Provence, un figuier ; en Limousin, un amandier ; en Gascogne, un oranger.

Au Moyen Âge, les prêtres nuisaient quelquefois à un ensemble d'arbres. On montra à Étienne de Bourbon une partie d'un bois près de Belley, qui était devenue stérile depuis qu'elle avait été anathématisée par le prieur d'un couvent auquel un chevalier l'avait enlevée ; un verger ne produisait plus de fruits parce que le prêtre qui en était propriétaire, mécontent de ce que, pendant qu'il disait la messe, les jeunes gens détruisaient les clôtures pour en voler les fruits, l'avait menacé d'excommunication si à l'avenir il portait des fruits<sup>108</sup>.

Les arbres éprouvent parfois les effets de la magie. Les Laminacs ayant envoyé au curé de Sare une ceinture de soie ; celui-ci dit qu'on la place autour d'un châtaignier situé près de la grotte ; lorsque l'homme en eut fait le tour, l'arbre et la ceinture disparurent tout à coup. Dans un conte littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle, une ceinture magique, donnée par une fée consume les arbres autour desquels elle est mise ; la fée d'un conte lorrain remet à un homme un ruban qui fait s'enflammer le buisson autour duquel il a été atta-

---

<sup>108</sup> E. de Bourbon, *o. c.*, p. 262-263.

ché<sup>109</sup>. Un conte de là Haute-Bretagne suppose une croyance apparentée : une fée donne à un faucheur, en lui recommandant de ne pas se tromper, deux ceintures, l'une pour lui, l'autre pour son camarade ; au lieu de la lui porter, il l'attache à un chêne, qui, le lendemain matin, était tout flétri et ne tarda pas périr. On a relevé dans le val d'Aoste une légende similaire : une fée qui avait attiré chez elle un homme marié, et qui désirait l'avoir sans partage, lui remit un ruban en lui disant de le donner à sa femme pour lui servir de ceinture. Celle-ci, ayant été consulter une vieille comère, alla le nouer autour d'un tronc d'arbre ; deux jours après, l'arbre était entièrement sec.

On a recueilli en France plusieurs versions d'une légende populaire en beaucoup d'autres pays et dont voici le thème initial : une femme compatissante qui, d'ordinaire, est la fille ou l'épouse d'un seigneur avare et dur, est rencontrée par celui-ci alors qu'elle porte des vivres à des malheureux ou à des ouvriers mal nourris. Il lui ordonne de déplier le tablier où elle cache du pain ou de la viande ; quand elle a obéi, il n'y voit que des objets divers ou des fleurs. « La dame de Laval, qui fut ensépulturée en l'abbaye de Clermont (1272), était si aumônère que souventes fois les officiers de l'hostel se complaignoient à leur seigneur. Si advint qu'un jour mon dit seigneur, son mari, la ren-

---

<sup>109</sup> Mme d'Aulnoy, « Le Pigeon et la Colombe » in *Cabinet des Fées*, t. IV.

contre portant aux pauvres plein giron de viande, et lui demanda que c'estoit qu'elle portoit ? Elle respon- dit que c'estoient coupeaux ; il regarda et ne veid que coupeaux. Par quoy il la laissa aller et s'en alla faire son aumosne ; puis, quand vint au soir, il lui enquist plus diligemment que c'estoit queue portoit en son giron, et elle luy dist la vérité, et quand il connut sa bonté, il la licencia de faire tout ce qu'elle voudront des biens de son hostel<sup>110</sup>. » Le mari de la dame de Ruthye, qui portait dans son tablier deux petits pains destinés aux pauvres du village, l'arrêta et lui dit : « Que caches-tu dans ton tablier, et où vas-tu ? — Je vais porter chez le tisserand deux pelotes de fil. » Le mari ouvrit le tablier, et, au lieu de pain, trouva deux pelotes de fil<sup>111</sup>.

Plus ordinairement les objets miraculeux sont des fleurs, et c'est pour cela que l'on donne parfois à ces légendes le nom de miracle des roses. Le sire d'Estouville ayant rencontré sa fille, qui portait dans un pan de sa robe des provisions destinées aux artistes qui travaillaient à l'église de Valmont et que son père nourrissait mal, lui demanda ce qu'elle avait dans son tablier : « Mon père, répondit-elle, ce sont des roses. »

---

<sup>110</sup> Lebaud, *Chronique de Vitré*, p. 50-51, cit. par Baron-Dutaya, *o. c.*, p. 83.

<sup>111</sup> J. F. Cerquand, *Légendes et récits pop. du Pays basque*, Pau, 1875-1880, t. I, p. 47. Cette légende est racontée dans une chanson que Francisque Michel a reproduite dans *Le Pays basque*, p. 397.

Et quand elle eut déroulé sa robe, il s'y trouva en effet un beau bouquet. Le sire de Crocq, rentrant de la chasse plus tôt que d'habitude, trouva sa femme qui avait rempli son tablier de pains destinés aux pauvres du voisinage, et il lui demanda ce portait : « Monseigneur, ce sont des fleurs pour la Sainte Vierge », répondit-elle en tremblant ; le baron rabattit le tablier, et il s'en échappa des fleurs. Cette donnée figure aussi dans les contes populaires : une marâtre, croyant que sa fille emportait à manger, la force aussi à montrer ce qu'elle avait dans son tablier, et par la vertu d'une baguette donnée par une fée, elle n'y trouve que des fleurs. C'est aussi ce que voit, sans intervention de baguette, une autre femme qui soupçonnait sa propre fille de porter à manger à une belle-fille qu'elle haïssait, un père qui, averti par sa seconde femme, croit que sa fille cache du pain dans son tablier, un roi qui détestait les pauvres, et qui rencontre une petite servante qui leur portait du pain et de la viande.



**LES PLANTES  
DANS LES TRADITIONS POPULAIRES**

# 1. Origines et particularités

*Création dualiste — Origines surnaturelles — La légende dorée — Les haricots du Saint-Sacrement — Pourquoi l'épi est court — Herbes merveilleuses ou imaginaires*

Suivant une idée qui s'attache à l'origine de la plupart des choses ou des êtres, plusieurs plantes sont tantôt l'œuvre de Dieu, tantôt sa contrefaçon opérée par le diable. Un passage de *La Vie de Michel Le Nobletz* montre que cette conception était courante dans les campagnes du Finistère au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle : les paysans croyaient que, comme Dieu avait fait le froment et le seigle, le Diable avait produit le blé noir ou sarrasin. Actuellement encore en Haute et en Basse-Bretagne, un certain nombre de céréales ou de légumes ont comme contrepartie de mauvaises herbes créées par le Diable<sup>112</sup> :

ŒUVRES DE DIEU	ŒUVRES DU DIABLE
Le chou	Le chardon
La carotte	La ciguë
L'avoine	L'ivraie
Le froment	Le carex

---

<sup>112</sup> H. Gaidoz, in *Revue Celtique*, 1870-1886 et sv., t. II, p. 485 ; G. Le Calvez in *Rev. des Trad. pop.*, t. I, p. 203.

ŒUVRES DE DIEU	ŒUVRES DU DIABLE
Le trèfle	La cuscute Les patenôtres

Aux environs de Dinan, le Diable a créé l'herbe aux Coulevres ou « pain de caleuve » quand il essaya de surpasser les baies rouges des églantiers et des épines, qui sont l'œuvre de Dieu. On raconte, à l'île de Sein, une autre de ses tentatives infructueuses. Un jour il paria avec saint Guenolé de faire pousser du blé qu'il aurait lui-même créé et qui serait aussi beau que celui du bon Dieu ; il le sema, le récolta, et en étendant les gerbes sur l'aire, il s'écria qu'il était aussi fort que son maître. Mais il eut beau le battre, il n'en put faire sortir de grain, car tous les épis étaient vides ; c'est le « seigle du diable » qui pousse encore dans l'île.

On retrouve dans les Côtes-du-Nord un parallèle, fondé aussi sur une similitude de forme, de la tradition qui fait naître les baies de myrtille des grains de chapelet d'un saint : si les bonnes sœurs qui vont dire le leur, la nuit dans la campagne, perdent une de leurs patenôtres, le laboureur dans le champ duquel elle est tombée ne pourra détruire le chiendent qui y poussera. D'après un récit des environs de Dinan, c'est une sorcière qui a produit le *havron* ou avoine sauvage. Sous la figure d'une mendicante, elle supplia

une jeune femme, qui allaitait son nourrisson sur le pas de sa porte, de lui donner une tasse de son lait pour sauver un enfant malade. La nourrice rentra à la maison, et dit à sa grand-mère la demande qui venait de lui être faite, mais celle-ci l'avertit que la pauvre voulait sans doute lui jeter un sort, et elle composa avec de la farine de blé et de la farine composée avec de la farine de blé et de la farine d'avoine une boisson qui ressemblait à du lait. La sorcière fit sur ce breuvage une conjuration pour empoisonner tous les enfants élevés au sein ; mais grâce à la précaution de la vieille, le blé et l'avoine en souffrirent seuls, et de plus, pour leur nuire, la sorcière produisit le havron qui les étoufferait si on n'avait grand soin de l'arracher. En Haute-Bretagne c'est le diable qui, la nuit, file la cuscute pour perdre les trèfles et les ajoncs.

Plusieurs légendes des environs de Saint-Malo expliquent la présence des herbes marines sous les eaux. Lors d'une grande famine qui décimait les poissons, un génie envoyé par leur dieu arriva au fond de la mer avec une charrette attelée de dix chevaux et chargée de graines et de plantes de toutes sortes ; il les sema et les planta, et au bout de huit jours elles avaient poussé. Ils rattachent aussi leur origine à des épisodes de la vie des fées sous-marines. L'une d'elles ayant donné un anneau magique à un matelot qui l'avait secourue, celui-ci fait naufrage, mais au lieu de se noyer, il descend sous les eaux et prend

piéd près du château de la dame ; elle le charge de soigner son jardin, et comme elle se plaignait de ne pas avoir des plantes aussi variées que celles de la terre, il frotte son anneau et aussitôt toutes les variétés des herbes marines y croissent. Suivant un autre récit, un pêcheur, qui glisse aussi sous les flots, arrive dans un monde nouveau où il est bien accueilli par une divinité ; la peste s'étant déclarée parmi les poissons, il se souvient des herbes médicinales que les fées cultivaient dans leurs grottes ; sa maîtresse lui permet d'aller en chercher, et l'épidémie cesse quand il les a plantées. On dit parfois que le fond de la mer, auparavant privé de végétation, s'est garni d'innombrables plantes après le naufrage d'un navire chargé de toutes sortes de graines, et que les herbiers que la mer découvre sont d'anciennes prairies submergées.

Des fées ont aussi propagé ou créé des espèces particulières au rivage marin. Une jeune fille de Guernesey, qui était allée voir les bonnes dames dans leur caverne du Creux, et avait fini par rester avec elles, apparut en songe à sa mère, lui dit qu'elle ne la reverrait plus, mais qu'elle était heureuse, et qu'en souvenir de son affection, elle avait apporté sur la dune une jolie fleur du pays des fées qui devait y pousser toujours : c'est le lys de Guernesey, rouge, parsemé de points dorés, mais sans parfum, qui croît sur les dunes de la baie de Vazon. La méchante belle-mère d'une jeune fille de la Haute-Bretagne la conduisit

un jour sur la falaise et lui remit une sorte de graine noirâtre en lui disant de la semer sur le rocher, et de ne rentrer à la maison que lorsque cette graine aurait produit une plante bonne à manger. La pauvre fille pleura si abondamment que la mer en devint, dit-on, plus grande ; sa marraine, qui demeurait dans une *houle*<sup>113</sup> du voisinage, ayant appris la cause de ce phénomène, vint trouver sa filleule et lui ordonna de jeter sa graine sur le rocher : aussitôt de toutes ses fissures, on vit sortir le saxifrage, que les gens de la côte mangent avec du vinaigre, et qui a la propriété de guérir les fièvres.

L'origine d'autres plantes se rattache à des épisodes de la légende dorée. Saint Séverin, après avoir bâti sa hutte au milieu des marais, était chagrin de ne pas entendre la voix des rossignols, qui ne vivent pas dans les endroits où l'air est corrompu ; il pria la bonne Vierge d'envoyer une belle fleur, qui pût assainir le pays et permettre aux hommes de se réjouir du chant des oiseaux ; le lendemain, à son réveil, le marais était tout couvert d'un tapis bleu de ciel, formé par une innombrable quantité de lis bleus. On raconte à l'île de Sein qu'autrefois le diable produisait des famines qui faisaient périr beaucoup de monde ; saint Guénolé, qui était alors à Landévennec, se mit en prière et Dieu lui donna un boisseau de pommes de terre qu'il

---

<sup>113</sup> Grotte (NDE).

venait de créer tout exprès. Le saint en planta vingt sillons dans l'enclos de son monastère ; l'année suivante, il sema toute sa récolte, et la pomme de terre se répandit partout. C'est grâce à elle qu'il n'y a plus eu de famine sur terre.

Plusieurs particularités de plantes sont l'objet d'explications traditionnelles. Un tailleur de la Haute-Bretagne avait vendu son âme au diable, qui devait le combler de biens, mais le prendre au bout de dix ans ; il stipula toutefois qu'il serait libéré s'il pouvait présenter une couture si fine que les yeux du diable ne pussent la distinguer. Lorsqu'arriva l'échéance, il eut recours aux fées, alors nombreuses dans le pays : l'une d'elles cueillit quelques brins d'herbe, les assembla et les cousit avec des points si menus que Satan ne réussit pas à les découvrir. C'est depuis qu'il y a de l'herbe à cinq coutures. On lui assigne une autre origine : un riche seigneur avait fait publier qu'il épouserait la jeune fille qui exécuterait devant lui la couture la plus parfaite ; une villageoise qui l'aimait rencontra sur la lande un bon lutin qui lui remit une aiguille magique. Le jour de l'épreuve, elle prit quelques brins d'herbe et à l'aide de son aiguille, elle produisit une couture incomparable. Le seigneur l'épousa, puis il fit planter l'herbe cousue par sa femme, qui prit racine et se multiplia.

Voici pourquoi, dit-on dans la Côte-d'Or, les pâquerettes des champs ont un cœur doré et une pointe de

rose au bord de leurs pétales : lorsque les mages et les bergers firent de beaux présents à L'Enfant Jésus, un pauvre petit pâtre, qui ne possédait rien, cueillit une pâquerette toute blanche afin de ne pas arriver les mains vides, et il l'approcha des lèvres de l'enfant ; celui-ci baisa la fleurette, qui devint rose à l'endroit où ses lèvres s'étaient posées. Aux environs de Dinan, c'est Dieu qui, pour punir le coquelicot, trop fier de sa beauté, a permis au diable de le toucher ; ses doigts ont produit les taches noires que l'on voit au fond de la corolle. Satan a aussi laissé sa marque sur d'autres plantes. On dit en Basse-Normandie, où la scabieuse est souveraine pour un grand nombre de maux, qu'afin que tant de vertus se rencontrassent dans un modeste végétal, il enfonça ses dents dans la racine ; sa morsure est encore visible sur cette plante, que par suite on a nommée le « mors » du diable. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la même croyance s'appliquait à :

*... La morgeline*

*Dont le diable (dit-on) va mordant la racine.*

Et le vulgaire croyait que le diable, envieux du bien que cette plante cause au genre humain, y avait laissé les marques de son venin<sup>114</sup>. Les pâtres de la Savoie

---

<sup>114</sup> C. Gauchet, *Le Plaisir des champs*, [15831, Paris 1869, p. 119; Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture*, 1600, lieu VI, ch. 15.



expliquaient aussi par des interventions surnaturelles une circonstance que présente une jolie plante à fleurs rouges, de la famille des orchidées, qui se trouve au plus haut des pâturages, et dont la racine se partage en deux appareils façonnés comme les doigts. Chaque année, au printemps, l'un d'eux se détruit pour faire place au second, qui se développe au même moment ; le premier est la main du diable qui blesse et retire la vie, et le second la main de Dieu qui répare et féconde les herbes. Une plante de la classe des lancéolées est appelée en Haute-Bretagne herbe du Diable : quelques-unes de ses feuilles présentent, assez rarement, une tache noire qui est l'objet de plusieurs explications. Quand elle se montre sur un plant poussé dans un sentier peu fréquenté, on croit qu'un couple amoureux y a vu la feuille à l'envers. On dit aussi que le diable, jaloux de la voir pousser sur un mauvais terrain, veut l'arracher, mais que Dieu ne le lui permet pas, et que, comme preuve de la résistance opposée par cette frêle plante, le pouce du maudit est imprimé sur elle. Suivant d'autres, cette tache noire est sa signature, et celui qui déracinerait cette herbe, sitôt qu'elle a été marquée par lui, trouverait dessous un immense trésor ; ce stigmaté s'efface dès que la plante est touchée par une honnête et sainte personne. Certains assurent que les chiens qui mangeraient cette herbe mourraient et que saint Roch en passant y a imprimé ces marques pour les avertir.

Voici pourquoi, aux environs de Guingamp, elle porte le nom d'herbe de la Vierge : lorsque, après avoir vu son fils expirer sur la croix, Marie tomba par terre, ses mains couvertes du sang du Christ rencontrèrent une de ces herbes et son pouce s'imprima sur les feuilles ; celles qui en sont issues ont cette marque ; elles portent malheur à celui qui marche dessus, mais il suffit d'avoir sur soi une de ces feuilles pour être préservé de la mort subite et de tout accident.

Le hile d'une espèce de haricot se détache en blanc sur une auréole brun-marron, traversée par des rayons divergents comme ceux d'un Saint-Sacrement, de la couleur du hile : il n'est pas rare que l'un de ces rayons se prolonge par en bas comme le pied d'un ostensor. En Franche-Comté, où ces pois se nomment haricots du Saint-Sacrement, on raconte qu'un homme, ayant dérobé celui d'une chapelle, l'enterra dans un coin de son jardin et y sema des haricots ordinaires ; quand ils parvinrent à maturité, plusieurs personnes remarquèrent qu'ils portaient tous une image pareille à l'auréole de l'ostensor ; on trouva, à quelques pieds sous le sol, l'objet volé<sup>115</sup>. Cette petite légende a plusieurs parallèles. Pendant la Révolution, un bedeau des environs de Brest enfouit des vases sacrés, et sema par-dessus des haricots blancs, qui, à

---

<sup>115</sup> Ch. Thuriot, *Trad. pop. du Doubs, o. c.*, p. 24. Cette légende est aussi populaire à Ixelles, près de Bruxelles ; A. Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, (t. XX, p. 460).

la récolte, présentaient la figure du Saint-Sacrement. Un recteur de l'Ille-et-Vilaine qui portait le viatique, ayant voulu passer par un champ ensemencé, parce que la route était mauvaise, celui à qui il appartenait lui défendit de fouler sa récolte ; mais un laboureur l'invita à traverser son champ, où il avait semé des haricots ; ceux qui, à maturité, furent cueillis à l'endroit où avait passé le Saint-Sacrement, avaient tous l'image de l'hostie.

Voici les rares légendes qui représentent des plantes comme des émanations plus ou moins directes de créatures humaines ou de divinités. On raconte, aux environs de Lorient, qu'une pauvre veuve qui, le soir de la Toussaint, cherchait des coquillages pour en orner, suivant la coutume, la tombe de son défunt, pleurait de ne trouver que des coquilles nacrées ; elle se mit à demander des fleurs à la Sainte Vierge, et ses larmes en tombant sur le sable des dunes se changèrent en fleurettes aux tons violets et aux couleurs de deuil : c'est la scabieuse des mielles, qu'on appelle en Bretagne la fleur de la veuve. Les violiers rouges qui tapissent les murailles du château de Trémazan y ont poussé depuis qu'elles ont été arrosées du sang de sainte Aude ; les paysans les nomment *Chinoff sanztez Eodez*, fleurs de sainte Aude, et elles ont, disent-ils, cette couleur en souvenir de la vierge martyre. Au

moment de leur floraison, les amoureux viennent les cueillir ensemble<sup>116</sup>.

Certains marins de la Manche croient que les plantes marines sont les chevelures de poissons ou de lutins ; dans les contes de ce pays, des fée-tauds ont des fucus au lieu de cheveux, des hommes de mer ou de vieilles fées sont couverts d'herbes de mer semblables à celles qui croissent sur les rochers.

Plusieurs récits racontent en quelles circonstances des plantes ont subi, postérieurement à la création, des changements notables. Ceux qui s'attachent au blé ont été inspirés par la disproportion qui existe entre le chaume de cette céréale et sa graine. D'après le thème le plus ordinaire, tout en poussant aussi haut qu'aujourd'hui, il n'était qu'épi ; Dieu l'a réduit à sa dimension actuelle pour punir les humains de leurs péchés ou de leur paresse. Les paysans des environs d'Ollioulles (Var) disent que les hommes, devenus riches sans effort, employaient le pain aux usages les plus vils ; le bon Dieu, en ayant été informé, descendit sur terre avec l'archange Gabriel, et dans la première maison où ils entrèrent, ils virent une jeune femme qui essuyait avec du pain les ordures de son

---

<sup>116</sup> E. Herpin, *La Côte d'Émeraude*, o. c., p. 429-430. Dans ce livre, M. Herpin a localisé à Saint-Malo cette légende, qu'il m'a dit avoir recueillie dans le Morbihan ; Ogée, *Dict. de Bretagne*, o. c. ; H. du Cleuziou, *La Bretagne artistique*, Pays de Léon, p. 68.

nourrisson. Dieu irrité s'approcha d'une plante de blé, saisit la tige entre le pouce et l'index, à ras de terre, et en tirant fit tomber les grains de l'épi en allant de bas en haut. Il allait arriver à l'extrémité du chaume, lorsque l'ange s'écria : « Bon Dieu, laissez-en au moins quelques grains pour les pauvres de Jésus-Christ ! » Dieu touché de cette prière s'arrêta au moment où il ne restait plus que quelques grains à l'épi. D'après une légende du Morbihan, les grains de blé commençaient aussi au bas de la tige, et les hommes coupaient la paille en la frappant entre deux pierres aiguisées ; un paysan inventa la faucille. Dieu qui passait par là saisit l'épi par en bas en disant : « Tu as voulu t'éviter de la peine, mais tu en auras autant qu'auparavant. » Suivant la tradition vosgienne, Dieu fatigué des crimes de l'homme résolut de lui retirer cette plante nourricière. « Le blé que tu cultives à la sueur de ton front, lui dit-il, ne te fournira désormais que de la paille, il ne te donnera plus de grains. — Seigneur, dit l'un des anges, le chien et le chat ont-ils eu part aux crimes de leurs maîtres ? — Non, répondit le Seigneur. — Alors nous te supplions de laisser au bout de la tige la part de grains que l'homme leur a réservée jusqu'à ce jour. » Le Seigneur y consentit, et c'est depuis que la tige de blé est longue et l'épi court. On raconte dans le Morbihan que, les hommes étant devenus mauvais, Dieu saisit l'épi au ras de terre et rifla le chaume presque jusqu'au haut ; la Vierge à ce

moment lui arrêta la main, et c'est grâce à elle qu'il est resté assez de grains pour la nourriture des chrétiens.

Des herbes ont été bénies ou maudites en raison des actes que leur attribuent des traditions qui parfois leur accordent une sorte d'animisme. La Vierge, fuyant la colère d'Hérode, dit à un laboureur qui semait du blé d'aller chercher sa famille pour le couper ; le paysan sourit d'abord, mais il se laisse persuader, et quand il revint avec les siens, le blé était mûr. Il le faucha, et la Vierge se cacha sous les herbes avec son enfant, en recommandant au paysan de ne pas la trahir. Les tiges de blé n'étaient pas assez longues, et l'on apercevait un pan de son manteau ; mais les branches des sauges et des basilics qui l'entouraient se penchèrent, s'entrelacèrent et formèrent un faisceau qui protégea Marie. À quelques pas se trouvait une touffe de menthe. Tout à coup Hérode survient avec ses cavaliers, et demande si l'on n'a pas vu une femme et un enfant. « Si, répondit le laboureur, mais c'était au moment des semailles. — Alors elle doit être bien loin » dit Hérode, et il s'élança à sa poursuite. Heureusement, il n'entendit pas un geai, et une menthe qui disaient : « *Sota la garberota !* sous la gerbe. » La mère de Jésus dit à la menthe :

*Tu ets menta y mentirás,  
Floriras y no granaras.*

*Tu es menthe, et tu mentiras toujours ;  
tu fleuriras, mais tu n'auras pas de graines.*

Puis s'adressant au basilic, elle lui dit :

*Enfalgue, Deu te salvia  
Floriras y granaras.*

*Basilic, Dieu te sauve, tu fleuriras,  
et tu auras des graines.*

Depuis lors, il est la plante favorite des jeunes filles qui en accrochent un bouquet à leur corsage<sup>117</sup>.

Suivant une légende des environs de Bruxelles, la Sainte Famille au moment de la fuite en Égypte s'étant réfugiée dans un fossé, le bout pointu d'un jonc vint effleurer l'oeil du petit Jésus qui dormait ; il se réveilla et se mit à pleurer. La Vierge maudit la plante malencontreuse, et depuis la pointe de son épi est noircie et brûlée. L'herbe aux couleuvres porte le nom de pain en Haute-Bretagne parce que les hommes s'en nourrissaient avant de connaître l'usage de la farine ; mais une méchante fée l'empoisonna, et la plante, honteuse du mal qu'elle ferait désormais, se cacha au fond des fossés parmi les ronces et les épines.

Quelques espèces, qui ne poussent que dans des

---

<sup>117</sup> H. Chauvet, *o. c.*, p. 95-96.

endroits assez rares, s'y trouvent à la suite de circonstances légendaires. On raconte à Saint-Amand (Cher) que la *farsetia clypeata*, appelée *herbe de Jérusalem*, *herbe des Croisades*, et qui semble n'exister que dans cette localité, y a été apportée de Palestine par un croisé dans les sabots de son cheval ; celui-ci, ayant frappé violemment le sol en passant près d'une forteresse qui existait alors à Montrond, on y vit, peu de temps après, une petite étendue de terrain couverte d'une plante inconnue. À Saint-Valéry-sur-Somme, une jolie fleurette, que l'on remarque sur les anciennes fortifications, s'appelle le muguet des Croisades, et l'on dit qu'elle a été rapportée de la Terre Sainte par un seigneur du pays. On attribue la même origine à une gracieuse fleur rose, de la famille des caryophyllées (*Diathus caryophyllea*) qui y pousse également. Les paysans de la Bigorre disent qu'un boeuf, ayant pénétré dans la grotte de Mountharran, y resta huit jours, et qu'à son retour de la terre des nains, on ramassa dans ses déjections une graine que l'on cultiva : c'est le millet, autrefois très abondant en cette région.

À Liège, on explique ainsi le nom de Bleu baron, que porte le bluet : dans le vieux temps, un jeune baron se promenait constamment avec un bluet à la boutonnière et il poussait si loin l'estime pour cette fleur qu'il demanda en mariage une jeune hiédresse,



qu'il avait vue cueillir des bluets pour en orner la statue de la Vierge.

Voici quelques menues légendes florales des environs de Dinan. Lorsque dans une touffe de violettes il s'en trouve une blanche, la Vierge l'a touchée de son manteau. Les fleurs se détachent d'elles-mêmes la veille du premier mai, afin de faire un tapis dans les endroits où elle passe en allant visiter les « mois de mai » qu'on lui élève. Suivant d'autres, les anges les jettent sur les pas de leur reine, et le grand vent qu'il fait à cette époque vient de leurs ailes qu'ils agitent en faisant cette besogne.

Plusieurs plantes, qu'il est parfois malaisé d'identifier avec des espèces classées en botanique, ne se montrent que pour peu d'instant ou se dérobent aux recherches. En Savoie, une fleur merveilleuse sortait de terre au premier coup de minuit, s'épanouissait aussitôt et disparaissait au douzième ; sa possession suffisait pour enrichir. Le jour de la Saint-Jean, au soleil levant, un lys d'or émerge au milieu de l'étang des Aunais, près de Candé (Maine-et-Loire) ; son apparition cesse dès que le soleil s'élève au-dessus de l'horizon ; des vieillards affirment l'avoir vu, mais ils disent que depuis quelques années ce prodige ne se montre plus. Pendant que saint Martin évangélisait la Flandre, il s'égara, par un temps de brouillard, sur les dunes de Dunkerque, et l'on était fort en peine de lui lorsqu'on le vit revenir sur un âne que personne ne

connaissait. Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, et, pour remercier les fidèles, il ordonna à sa monture de crotter des écus d'or. Depuis, on dit que si on pouvait retrouver l'herbe que saint Martin avait fait brouter à son âne pendant son séjour dans les sables, l'âne qui en mangerait aurait aussi la propriété de crotter de l'or.

## 2. La culture

*L'ensemencement : époques favorables ou défavorables — Influence des astres, du semeur — Coutumes conjurations et danses — La sorcellerie et la fascination — Générations singulières — La transplantation — La destruction des plantes parasites — La cueillette*

L'usage de faire bénir les semences subsiste encore dans beaucoup de pays. Ordinairement les cultivateurs apportent à l'église un échantillon qui, après avoir été aspergé d'eau bénite, est mélangé à la quantité préparée pour l'ensemencement. Dans l'Aube on y présente, le jour Saint Abdon, le seigle dans vase orné de fleurs. Il est vraisemblable que cette pratique n'a pas toujours une forme aussi orthodoxe, et qu'il s'y joint des observances apparentées à celles qui ont été relevées dans quelques autres régions. Au milieu du siècle dernier, les femmes de Labruguière mettaient dans leur poche des graines de violier avec un peu de terre, et le Jeudi saint, pendant qu'on chantait le *Stabat*, elles agitaient vivement ce mélange, convaincues que par là elles obtiendraient des fleurs doubles. En Lauraguais, on remue pendant toute la durée du sermon de la Passion les grains que l'on désire produire des fleurs doubles, et on les sème le lendemain. Jusque vers 1863, les paysannes apportaient leurs pépins de courge pour les faire balancer

par la grande cloche de la cathédrale de Lausanne, le 25 mars, pendant qu'elle sonnerait midi, ce qui devait leur donner de la vertu, et augmenter leur volume. Dans la vallée d'Aoste, on se contentait de les porter durant la procession de Saint-Marc<sup>118</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on préservait le blé de divers inconvénients en observant les pratiques suivantes. Pour empêcher la nielle, le premier qui revient de la messe de minuit met à part une pelle de cendres, celui qui revient de la messe du point du jour, de même que celui qui revient de la messe du jour en fait autant, puis ils mêlent ces trois perlées avec le blé des semailles prochaines ; d'autres, au retour de la messe de minuit, ferment la porte du logis sur eux, ramassent les cendres de la bûche de Noël et les mêlent avec les graines destinées à ensemercer les terres l'année suivante. On mêlait aussi à la semence de la chaux cuite entre l'Assomption et la Nativité de la Vierge<sup>119</sup>. Dans la Brie, on prévenait la carie du blé en jetant des fragments de la bûche de Noël dans l'eau destinée à chauler. En Poitou, des laboureurs saupoudraient leur semence avec la cendre du bûcher de la Saint-Jean. Aux environs de Metz, quelques per-

---

<sup>118</sup> A. de Chesnel, *o. c.*, p. 372 ; P. Fagot, *Le Folklore du Lauraguais*, Albi, 1893-189, p. 313 ; Mario \*\*\*, *Silhouettes romandes*, Paris et Lausanne, 1891, p. 59, cit. in *Archives suisses des Trad. pop.*, t. IV, p. 45 ; J. J. Christillin, *Dans la Vallaise*, Aoste, 1901, p. 282.

<sup>119</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. III, p. 68, t. I, p. 301.

sonnes répandent de la braise de ce feu sur les oignons afin de les faire devenir plus beaux. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un tison des Brandons procurait le même résultat ; en Hainaut, on mêlait à la semence des céréales des feuilles de buis bénits<sup>120</sup>.

La coutume, signalée au XVII<sup>e</sup> siècle, de porter dans la nappe qui a servi le jour de Noël le blé de semence afin qu'il vienne mieux, est conservée en Périgord. Une pratique du Limousin était fondée sur une idée analogue ; pour avoir une bonne récolte, il ne fallait pas raser la première mesure prélevée pour emblaver ; de même que le laboureur ne s'était pas montré avare, de même le champ devait aussi se montrer généreux<sup>121</sup>.

Certaines époques sont nettement défavorables pour les semailles, et il en est de même qui sont pour ainsi dire *tabouées* à ce point de vue : en Haute-Bretagne le blé mis en terre le jour des Morts ne germerait pas. Dans le Gers, il dépérirait, ou s'il levait, il y pousserait beaucoup d'ivraie et il ne ferait que du mauvais pain. En Lorraine, et dans le Mentonnais, on ne sème rien le Vendredi saint : le grain ne sortirait pas

---

<sup>120</sup> Ladoucette, *Mélanges*, Paris, 1845, p. 418 ; « Des Courtils » in *Antiq. de l'Ouest*, 1859 ; M. Poirier, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XI, p. 258 ; J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 302 ; A. Harou, *Le Folklore de Godarville, o. c.*, 1893, p. 23.

<sup>121</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 308 ; E. Le Roy, *Le Moulin de Frau*, Paris, 1895 ; J. J. Juge, *Changements dans les moeurs des habitants de Limoges*, Limoges, 1817, p. 141.

de terre, et les courges seraient amères. En Poitou, les haricots faits la semaine des Rogations viennent mal, et dans la Montagne Noire, la Franche-Comté et les Vosges, il faut s'abstenir de semer le chanvre, parce qu'il ne grandirait pas ; dans le Morbihan, si on le met en terre le jour Saint-Marc, il devient fourchu.

La répugnance à semer lors de certaines fêtes semble fondée sur un jeu de mots : le peuple établit une relation entre le nom du saint et la mauvaise qualité à laquelle est exposée la plante à naître. C'est pour cela qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les laboureurs ne voulaient pas emblaver le jour Saint-Léger, de peur que le froment ne devînt aussi léger ; en Lorraine celui que l'on sèmerait à la Saint-Bruneau serait noir et mauvais. Dans l'Albret, les plantes semées ou plantées le jour Saint-Eutrope en patois *Saint-Estropi*, pousseraient « estropiées »<sup>122</sup>.

La croyance à l'influence néfaste du mois de mai, qui existe en matière de mariage, et parfois de naissance s'applique aussi à certaines cultures. Dans la Montagne Noire, les choux plantés alors deviennent bossus. Beaucoup de gens n'ensemencent pas pendant les *Trécoles*, qui sont, en Ille-et-Vilaine, les trois premiers jours de mai, les trois plus près du milieu, ou trois derniers du mois, dans les Côtes-du-Nord, les premiers seulement : le blé serait rabougri.

---

<sup>122</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 309; Ch. Sadoul, in *Rev. des Trad. pop.* t. XVIII, p. 441; Abbé L. Dardy, *o. c.*, t. II, p. 365.

Il est par contre des époques exceptionnellement favorables, mais aucune n'est aussi privilégiée que la dernière partie de la Semaine sainte. Dans la Gironde, on obtient du violier en le semant le Jeudi saint, entre l'office et les Ténèbres quoique l'on dise en plusieurs pays que la terre saigne si on l'ouvre le Vendredi saint, et que certaines cultures soient rigoureusement prohibées en ce jour de deuil, on le considère comme excellent pour d'autres. En Picardie, les graines produisent des fleurs doubles ; en Poitou et dans le Pas-de-Calais, ce privilège semble restreint aux giroflées de jardin, et à Boulogne le semeur doit être à jeun, comme celui qui, en Seine-et-Oise, dans les Deux-Sèvres et en Touraine, dépose aux mêmes intentions les graines de giroflée jaune ; dans le Loiret et dans Yonne, l'opération doit être faite avant le lever du soleil. En Wallonie, les balsamines semées à trois heures de relevée ont des fleurs de toutes les couleurs. Dans quelques localités des environs de Liège, on plante les fèves le Vendredi saint, dans les Ardennes belges le blé et les pommes de terre, qui réussissent infailliblement. En Haute-Bretagne, les citrouilles semées ce jour-là deviennent énormes ; en Picardie les oignons sont préservés de la sécheresse et des insectes. À Valenciennes, si on ne peut parvenir à avoir des raves dans un jardin, il faut attendre le Vendredi saint pour les semer. À Menton, les graines de courges, en Haute-Bretagne, celles de citrouilles

doivent être mises en terre le Samedi saint pendant que le Gloria sonne, pour annoncer que les cloches reviennent de Rome, comme dans le Maine, où l'on dit qu'elles deviendront grosses comme des cloches.

Dans la Gironde, le persil semé le Mardi gras dure deux ans et ne monte pas ; certains paysans du Maine et de l'Anjou, en raison d'une idée analogique déjà constatée, sèment le chanvre le jour de l'Ascension afin qu'il soit plus haut.

Dans la Brie, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, pour préserver le blé de la carie, on commençait à en enfouir en terre quelques grains le dernier vendredi de septembre, quelle que fût la petite quantité de la culture. Cette observance ne semble pas aussi motivée que celle de la Haute-Bretagne, où l'on dit que le blé semé le dernier jour d'octobre, vigile de la Toussaint, donne la meilleure farine, parce que tous les saints dont on célèbre la fête le lendemain viennent bénir les champs<sup>123</sup>.

Les cultivateurs ont aussi égard, sans qu'il soit aisé d'en découvrir la cause, aux jours de la semaine. En Wallonie, on plante les pois le jour correspondant à celui où Noël est tombé ; dans les Vosges, on obtient du bon blé ou de beaux légumes, en les semant le mardi, le jeudi ou le samedi avant midi, en se tour-

---

<sup>123</sup> Ladoucette, *o. c.*, p. 418 ; P. Sébillot, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VII, p. 162.



nant du côté où le soleil luit ; les haricots mis en terre un samedi de mai, de préférence entre onze heures et midi, produisent en abondance. Dans la Suisse romande, on ne fait pas de semailles les jours de la semaine dans le nom duquel entre un R, parce que les oiseaux mangeraient le grain ; en Haute-Bretagne et en Vendée, cette interdiction s'applique au trèfle rose qui ne pousserait pas. En plusieurs pays, on croit que ce qu'on sème le dimanche ne profite pas ; en Wallonie, les pommes de terre faites le vendredi réussissent infailliblement.

L'état de l'atmosphère, les conjonctions des astres sont aussi favorables ou défavorables. Dans la Gironde, les carottes semées avec du vent du nord, ne viendront pas ; en Wallonie, elles seront difformes et les betteraves auront des excroissances ; dans les Vosges, celles que l'on sème sous le signe de l'Écrevisse sont toutes rugueuses et fourchues, alors que si l'opération a lieu sous le signe des Poissons, elles poussent lisses et droites. Dans la Suisse romande, les pois plantés sous le signe du Capricorne fleuriraient tout l'été. Il est assez vraisemblable que les Almanachs populaires ont exercé une certaine influence sur cette catégorie des préjugés. En Poitou, les carottes ou les salsifis semés en jeune lune viennent tout en jambes ; dans le Perche et dans les Vosges, en raison d'une idée analogique, les paysans sèment dans le cours, ou dans le croissant, les plantes destinées à une belle

croissance, alors que pour les autres, laitues, choux, etc., ils choisissent le décroeur.

Suivant un proverbe de Basse-Bretagne, il est bon d'ensemencer la terre quand la lune est à son décroeur, et cette idée est assez répandue. En Anjou, les semis et plantations faits pendant cette phase sont moins exposés à être mangés par le gibier ; en Haute-Bretagne, le froment ne mielle pas ; le blé noir pousse mieux. En Savoie, il en est de même des pois, haricots et pommes de terre ; celles-ci pourriraient et les haricots viendraient mal. En Haute-Bretagne, s'ils ont été semés en vieille lune, les choux ne pommeront pas et l'avoine ne donnera que de la paille : les ensemencements faits le premier vendredi du croissant sont aussi favorisés que ceux faits en décroeur.

Dans les Côtes-du-Nord, les pois semés dans le croissant ne donnent pas de graines, ils poussent en hauteur, comme les choux plantés dans les mêmes conditions, qui ne pomment pas. Le trèfle rose semé en croissant ferait enfler les vaches ; par contre, la vesce graine non seulement sur la tige, mais sur les branches ; dans les Deux-Sèvres, tout ce qui bosse dans la terre (oignons, ail, poireau, carottes, pommes de terre, etc.), doit être planté en jeune lune.

On a grand soin, sur le littoral du pays de Tréguier, de ne jamais semer le trèfle à la basse mer ; les vaches qui le mangeraient seraient exposées à crever. En Haute-Bretagne, il perd sa graine avant maturité,

alors que semé à mer montante, il pousse très bien ; si on le sème quand la mer rapporte, les vaches auxquelles on le donnera mourront certainement.

En général on n'ensemence que les terrains sur lesquels le soleil répand sa lumière et sa chaleur. Dans le pays de Bayeux, l'oubli de ce précepte avait des conséquences dangereuses en ce qui concerne le persil : semé à l'ombre, il pouvait se changer en ciguë.

La croyance si répandue à la fascination féminine existe aussi en matière de semailles ; dans le Tarn, il faut se cacher d'une femme quand on sème des melons, ou ils ne seraient pas mangeables.

Quelques observances augurales se rattachent à la récolte future. L'une d'elles est ainsi décrite dans un quatrain du Finistère dont voici la traduction : « Avant de semer ton lin, envoie ta femme (aux champs) sur les genoux ; et si ses genoux enflent, tu es sûr d'avoir d'excellent lin. » Dans le Léon, si en arrivant dans un champ que l'on va labourer on voit une chouette, c'est signe de bonne récolte. On tire de certaines circonstances qui ne sont pas en relation directe avec la terre ensemencée des présages de bonne ou de mauvaise récolte. Quelques-uns sont fondés sur l'analogisme. Dans les Vosges, si la personne qui se rend la dernière à l'offrande de la messe du Mercredi des Cendres est de grande taille, le chanvre sera haut sur pied ; si elle est petite, il sera court. Dans le Jura, on augure de sa

hauteur par celle de la femme qui marche la dernière aux Rogations.

La réussite des plantes dépend des qualités physiques du semeur, de son caractère, et même des gestes qu'il fait. La forme sphérique des racines ou du fruit de certains légumes a vraisemblablement suggéré l'idée que la tête de celui qui sème peut influencer sur leur développement. En Lorraine, le semeur de navets ne doit être ni fier ni orgueilleux et pour en avoir de très gros, il doit placer sa tête entre les paumes des mains ou réunir, bien fermés, les deux poings. Dans les Hautes-Vosges, il faut qu'avant de commencer, il se la serre entre les deux mains et dise : « Dieu veuille que les navets que je sème deviennent aussi gros que ma tête ! » Ailleurs, il suffit qu'il ait la tête forte : en Limousin, il en recueillera d'aussi gros que des citrouilles. Dans le Bas-Quercy, les raves pour devenir très belles doivent être également semées par quelqu'un qui présente cette particularité. En Lorraine, pour récolter des carottes aussi grosses que la cuisse, ceux qui les sèment ont soin de toucher fréquemment cette partie de leur corps ; quelques-uns prononcent aussi ces paroles : « Gros comme ma cuisse, long comme ma cuisse. » Dans les Hautes-Vosges, on fait le signe de la croix, et l'on s'empoigne la cuisse droite à deux mains en disant : « Dieu veuille que les carottes que je sème soient aussi grosses, grosses, grosses que ma cuisse. » Dans la Suisse

romande, le chanvre devient beau et long s'il est semé avant midi par une personne de grande taille ; dans la Gironde, on obtient du violier double en le faisant semer par une femme enceinte, à la condition qu'elle ne connaisse pas la graine qu'elle répand sur la terre.

Aucune plante potagère ne tient plus de place dans le folklore que le persil : au XVII<sup>e</sup> siècle, on le faisait semer par un enfant, par un imbécile, par un insensé ou par quelque autre personne qui n'avait point de chagrin, dans la créance qu'il venait mieux que s'il était semé d'une autre main. Cet usage est encore pratiqué dans la Beauce et en Périgord<sup>124</sup>. Dans les Vosges, on dit que le persil vient après les sottés et le cerfeuil après les sales ; c'est-à-dire que la semence de ces plantes doit être enfouie par une personne simple ou folle, ou pour le cerfeuil par une personne malpropre. Aussi bien des gens en semant le persil font des grimaces ou des gestes désordonnés comme ceux des fous ; en Lorraine, le semeur devait avoir l'argent sur lui, tandis qu'à Limoges régnait l'opinion contraire.

Les opérations qui précèdent ou accompagnent l'ensemencement sont parfois l'objet d'actes qui se rattachent à d'anciennes croyances : au XVII<sup>e</sup> siècle, il y en avait qui tournaient trois tours autour d'une charrue tenant dans leurs mains du pain, de l'avoine

---

<sup>124</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. 1, p. 268; F. Chapiseau, *o. c.*, t. I, p. 288  
E. Le Roy, *Le Moulin de Frau*, *o. c.*, p. 158.

et de la lumière, avant de commencer à labourer une pièce de terre afin que leur travail fût plus heureux<sup>125</sup>. La superstition d'après laquelle il est bon de jurer, au moment où l'on confie des semences à la terre, n'est peut-être qu'une survivance des conjurations religieuses usitées autrefois. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle s'appliquait à deux plantes : « L'on dit chose admirable du basilic qu'il croît plus haut et plus beau s'il est semé avec malédictions et injures : il en est de même de la rue et du cumin<sup>126</sup>. » À Guernesey, pour qu'une plate-bande de petites herbes réussisse, il faut en les plantant jurer quelque peu. En d'autres pays, l'ensemencement est accompagné de gestes et de paroles qui ont parfois une forme fixe. En Seine-et-Marne, celui qui sème du blé noir prend une poignée de grain, puis porte le pied gauche le premier en disant : « Blé, je te sème, qu'il plaise à Dieu que tu viennes aussi saint et pur comme la Sainte Vierge a enfanté Notre-Seigneur Jésus-Christ. » En Hesbaye, le semeur, en entrant dans le champ, lance une forte poignée de grains en disant : « *Pô lè mohon* », ce qui doit garantir la moisson future du pillage des moineaux. Lorsqu'une vieille paysanne des environs de Liège sème ses pois, elle en jette une première pincée au-dessus de ses épaules, en disant : « Pô l' bon Dieu. » Une seconde pincée suit le même chemin aux mots de : « Pô l' Sint' Vierge », puis

---

<sup>125</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. 1, p. 274.

<sup>126</sup> *Maison rustique*, *o. c.*, I, II, ch. 52.

une troisième : « Pô Sin Pire » (le patron du village), une quatrième : « Pô les mohon » (pour les moineaux). Enfin elle prend une dernière pincée qu'elle sème en disant : « Pô mi (pour moi) et à s't elle là j' vos défin d' toucher. » Au moment de lancer la dernière poignée de graines, le paysan breton récite une prière composée de vingt vers, dans laquelle il invoque « sainte Geneviève, intrépide fileuse » en lui promettant, si le lin réussit, de faire l'aumône aux malheureux. Quand il arrive à l'engagement de la fin, il fait une croix avec un râteau sur le dernier sillon. En Seine-et-Marne, le laboureur prend de l'eau bénite, se rend à chaque bout de la pièce dont l'ensemencement est terminé, en fait trois fois le tour et récite cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur des cinq plaies de N.-S. En Limousin, on croit être assuré que les raves surabonderont à la récolte si au Carnaval on fait neuf fois le tour de la pièce où elles sont.

Des actes accomplis en dehors des champs influent sur la bonne venue des plantes. En Limousin, le blé poussera mieux si, le soir du Carnaval, on répand sur le fumier une cuillerée de bouillon gras ; une branche de frêne qu'on y place à la Saint-Jean sera plus efficace que tous les engrais. En Poitou, il est bon de faire des crêpes le jour de l'an pour que le blé réussisse, à la fin des semailles, pour avoir beaucoup de grains : il faut en tourner encore quand on sème les fèves pour qu'elles soient belles. Dans la Charente, les crêpes du

jour de la Purification étaient destinées à empêcher la carie du blé ; en Beauce, celles mangées à la Saint-Antoine procurent beaucoup d'avoine. En Franche-Comté, on croit obtenir une abondante récolte de tous les biens de la terre en faisant cuire ensemble, le jour de Noël, des graines de toutes sortes.

Quelques observances, qui sont peut-être des vestiges d'un ancien culte, influent sur l'abondance ou la qualité de la récolte. Au Moyen Âge, les paysans, principalement en Picardie, avaient coutume de se saluer en disant : « Au Guy l'an neuf ! » ce à quoi l'on répondait : « Plantez, plantez ! » pour se souhaiter une bonne année<sup>127</sup>. Le jour des Rois et dans certaines localités, celui de Noël, les enfants des montagnes du Jura font brûler sur un point élevé de petits fagots de bois ou même de paille, qu'ils appellent failles. Pendant qu'ils flambent, c'est à qui criera le plus fort : « *Failles, failles en lai que la dzarba fega lou quin* » c'est-à-dire que chaque gerbe donne le quart de la mesure. Si, par étourderie, l'un des gamins se trompait dans l'expression de son souhait, la récolte ne réussirait pas. L'usage de danser, qui est plus répandu, est surtout destiné à assurer la bonne venue du chanvre et du lin. Dans quelques localités des Ardennes, les femmes font des rondes le premier dimanche de Carême autour d'un grand feu allumé sur la place publique,

---

<sup>127</sup> A. de Gubernatis, *Mythologie des plantes*, Paris, 1878, t. I, p. 156.



dans l'espoir de recueillir du grand chanvre ; dans les villages vosgiens du sud, il faut danser sur les toits le jour des Rois. En Franche-Comté, on danse aussi le Mardi gras, mais sur la route, et en Poitou près de la dorne du four, à la fois pour la prospérité du chanvre et pour celle des navets ; en Wallonie, le lin réussira si les femmes dansent au soleil le jour de la Chandeleur ; au dire des gens de Dammartin, il est indispensable, pour que le chanvre soit haut, qu'elles se saoulent le soir des Brandons. Tous les ans, le dimanche qui suit la Saint-Mathieu, il se fait à Beuvry, près Béthune (Pas-de-Calais), une procession dite *el procession à naviaux*, au retour de laquelle les membres de la Confrérie des Charitables mangeaient traditionnellement autrefois un plan de navets<sup>128</sup>.

Quelques pratiques sont en relation avec le feu de la Saint-Jean : dans la Vienne, celui qui y jette la plus grosse pierre récoltera les plus gros navets ; les ménagères de Touraine lancent des pierres dans ses cendres chaudes aux mêmes intentions. Dans quelques communes de ce pays, quand le feu était tombé, quelqu'un prenait de la braise dans une pelle, et en jetait vers les quatre points cardinaux en disant : « Ceci est pour mon champ de tel endroit ! Cela pour le champ de tel autre endroit ! » Autrefois dans le pays messin, le jour du Mardi gras, à la fin du dîner, le plus

---

<sup>128</sup> E. Rolland, *Flore pop., o. c.*, t. II, p. 54 ; L. Pineau, in *Rev. des Trad. Pop.*, t. XIX, p. 477, 478.

jeune des garçons de la famille montait sur le toit et lançait dans la rue une omoplate, après avoir crié une sorte d'invocation dans laquelle étaient formulés des souhaits de bonne récolte :

*Que les biés, les ourges, les avouènes et les vègues  
Sint auss' beun' grandis  
Que m' vente at beun' soulé<sup>129</sup>.*

On a déjà vu qu'on essaie par divers procédés de les préserver des rongeurs ; en Normandie pour garantir sa récolte de la dent des souris pendant l'année, le laboureur doit prendre un épi dans chacun de ses champs, le jour de la Saint-Jean, et le suspendre dans ses greniers. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on touchait à certains jours avec un balai les légumes du jardin pour les préserver d'être gâtés par les fourmis, les sauterelles et autres insectes. En Périgord, quand le blé est semé, pour empêcher les oiseaux de manger le grain, on mettait une rame de buisson dans un pot de terre et on l'enterrait au milieu de la pièce<sup>130</sup>.

Suivant une croyance très répandue autrefois, les récoltes peuvent être maléficiées par les sorcières. Un poète du XVI<sup>e</sup> siècle disait en s'adressant à l'une d'elles :

---

<sup>129</sup> *Almanach folkloriste*, Metz, 1890, p. 46.

<sup>130</sup> J. Lecœur, *o. c.*, t. I, p. 289 ; J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 383 ; E. Le Roy, *o. c.*

*Par toy les laboureurs lamentent  
Leurs bleds perduz...*

On savait du reste comment se faisaient ces pratiques coupables. Les sorciers en jetant leurs poudres disent en basque : « Cecy pour les bleds, cecy pour les pommes, vous viendrez en fleur et non en grain... Une dame ayant demandé à un sabbat de Sare de jeter des poudres sur les fruits et en ayant jeté sur un jardin et un pré joignant, les oignons du jardin ne peuvent recevoir l'infection et néanmoins tout le reste mourut ensemble l'herbe du pré et une vintaine de moutons qui estoient dedans... Deux sorcières ayant mis à part deux bouteilles en l'hostellerie où elles estoient arrivées, comme l'hoste les eut entendu parler de faire mourir les bleds et les vignes, il print les deux bouteilles et versa l'eau sur le fit où elles estoient et soudain elles moururent. » Les moines de Bosquen (Côtes-du-Nord) avaient aussi des *bouteillées* pour faire périr les récoltes ; un de leurs serviteurs en ayant jeté un soir le contenu en souhaitant la mort des moines, ceux-ci trépassèrent cette nuit même<sup>131</sup>.

En Limousin, au commencement du siècle dernier, on enlevait la récolte du voisin en enterrant dans son

---

<sup>131</sup> J. du Bellay, *Jeux rustiques*, o. c., p. 63 ; De Lancre, *De l'inconstance des démons*, Paris, 16-13, t. II, p. 140 ; J. Bodin, *Le Fléau des Sorciers*, Niort, 1616, ch. 5 ; P. Sébillot, *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, Nantes, 1899, t. II, p. 38-39.

champ un oeuf de poule préparé à cet effet ; mais si la victime de ce sortilège brûlait l'oeuf à petit feu, le spoliateur ressentait une vive douleur qui ne cessait que lorsqu'il avait restitué ce qu'il avait soutiré<sup>132</sup>.

Suivant une légende moderne, la maladie qui frappa les pommes de terre vers 1850 eut pour cause première une malédiction. On raconte aux environs de Dinan que les domestiques de ferme, fatigués de trop manger de pommes de terre, proférèrent contre elles une malédiction dont on n'a pas conservé le texte, et la terre demeura six ans sans produire aucun de ces tubercules. En Wallonie, vers 1845, on attribua cette maladie à une punition du ciel, irrité de ce que l'on avait commencé à danser la polka, laquelle n'était autre, suivant les bonnes gens, que la danse que les juifs dansèrent au moment de la condamnation de Jésus-Christ<sup>133</sup>.

Les plantes sont exposées à la fascination, non seulement quand on les sème, mais encore après qu'elles sont sorties de terre. Dans le Mentonnais, la courge montrée avec le doigt séchera ; les cultivateurs provençaux disent aussi qu'elle craint les œillades. En Poitou, les morilles ne grandissent plus une fois qu'on les a aperçues ; dans la Gironde, cèpe vu ne profite

---

<sup>132</sup> J. J. Juge, *o. c.*, p. 159.

<sup>133</sup> Lucie de V.-H. in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVI, p. 444 ; *Walleria*, t. 1, p. 22.

plus ; en Périgord, l'œil de l'homme fait moisir et tue les champignons.

Au XV<sup>e</sup> siècle, le sang menstruel était funeste aux plantes :

*L'erbe en muert, c'est chose clere.*

Dans la Gironde, si une femme va ramasser des cèpes pendant ses jours menstruels, il n'en repoussera plus, au moins pendant une année, dans le bois où elle les aura cueillis ; elle fait flétrir et mourir tous ceux qui se trouvent dans la forêt quand elle y entre. Aux environs de Dinan, lorsqu'elle a touché du bout du doigt une feuille d'absinthe, toute la plante semblera mourir ; mais peu de temps après elle reparaît à dix mètres plus loin ; « l'herbe sainte » est allée se purifier sous terre pour se montrer ensuite plus vigoureuse que jamais. On disait au XVI<sup>e</sup> siècle : « La femme estant en ses mois se pourmenant par les planches de pompons, courges et concombres, les fait seicher et mourir ; le fruit qui en rechappe sera amer. » En Poitou, elle les empêche de mûrir<sup>134</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la rue mourait incontinent si une femme qui avait mal versé de son corps ou avait ses mois la touchait ou en

---

<sup>134</sup> E. Deschamps, *Œuvres*, Paris, t. II, p. 257 ; C. de Mensignac, *Sup. de la Gironde*, 1888-1889, p. 7 ; comm. de Mme Lucie de V. H. ; *Maison rustique, o. c.*, I. II, ch. 40 ; L. Desaivre, *Croyances, présages, usages, etc., o. c.*, p. 6.

approchait tant soit peu. Dans le traité qui constate ces préjugés, on rencontre les suivants, qui n'ont pas été relevés de nos jours : « Quand la menthe a cru, il ne la faut toucher avec ferrement aucun, autrement elle mourrait. Il ne faut approcher près de la couche du concombre quelque vaisseau plein d'huile, parce que le concombre surtout hait l'huile et ne peut profiter si celui qui le cultive a manié de l'huile<sup>135</sup>. »

Les Plantes sont aussi soumises à des influences diverses : si le persil réussit bien dans un jardin, on dit en Poitou que le jardinier est bon étalon, ou qu'il n'y a pas de jaloux dans la maison. Dans les Vosges, qui lessive entre les Rameaux et Pâques lessive aussi les fleurs.

Des préjugés relevés jusqu'ici en petit nombre parlent d'étranges générations de plantes. On en rencontre un exemple curieux au XVI<sup>e</sup> siècle : « Aucuns disent (chose toutefois admirable) qu'il ne faut que percer les cornes de moutons ou béliers sauvages enfouis en terre bonne pour produire asperges. » Noël du Fail y faisait allusion quelques années auparavant : « Ce n'estoit comme à Paris où il y avoit abondance de cornes, dont issent et proviennent icelles asperges<sup>136</sup>. » Dans la presque île guérandaïse, on prétend que là où les sorciers ont dansé, un champignon

---

<sup>135</sup> *Maison rustique*, o. c., 1597, 1. II, ch. 52, 37.

<sup>136</sup> *Ibid.*, c. 29 ; *Contes et discours d'Eutrapel*, o. c., XXXI, *Œuvres*, t. II, p. 267.

pousse sous chacun de leurs pas. Certains paysans de la Haute-Bretagne croient que le cresson ne vient que dans les ruisseaux où l'on a roui du lin, et qu'il est produit par la graine de cette plante. Comme des carottes sont longtemps à germer, on dit en Franche-Comté qu'elles vont six mois en enfer avant de sortir de terre. En Haute-Bretagne, si on va regarder son blé dans les champs avant le premier dimanche de mars, il sera exposé à ne pas pousser. Dans le Gers, c'est entre la Saint-Jean et la Saint-Pierre qu'on place les trois nuits où il fait le plus de progrès ; mais il est dangereux de vouloir s'en assurer. On trouva mort le lendemain un paysan qui s'était blotti dans ses blés la nuit qui suivit la Saint-Jean, pour marquer la hauteur des épis. Suivant la croyance de l'Albret, en sept soirs, les trois derniers jours d'avril et les quatre premiers de mai, le blé et le seigle croissant beaucoup plus qu'ils n'ont fait en sept mois.

Les transplantations sont l'objet de croyances apparentées à celles qui accompagnent les ensemencements. Dans les Ardennes, pour empêcher la salade de monter, on la pique le jour de la Trinité, avant le lever du soleil. On ne voit pas bien la raison de cette pratique, alors que les deux qui suivent s'expliquent par l'analogisme. Dans la Gironde, on ne plante pas les oignons à la mer montante, car ils monteraient aussi pour fleurir ; si on les repique quand elle descend, leur bulbe sera plus beau. En Poitou, les oignons

plantés en jeune lune corne; dans la Gironde, les choux piqués alors sont plus exposés à être mangés par les poules, dans le Mentonnais, ils perdent leurs feuilles inférieures. Dans le Finistère, on obtient des navets qui montent bien en graine, en les transplantant la veille de Noël.

Suivant une superstition très répandue, on s'expose à disgrâces pour soi ou pour les siens en transplantant le persil : au XVII<sup>e</sup> siècle, celui qui le faisait mourait dans l'année<sup>137</sup>. Dans la Gironde, chacun de ces plants porte un malheur ; en Wallonie et dans les Ardennes, en Loir-et-Cher, celui qui le repique fait mourir son parent le plus proche. En Lorraine, il est exposé lui-même à la mort, ou il amène celle du chef de la famille. Dans la Meuse : « Qui plante persil, plante mari », c'est-à-dire creuse une fosse pour le maître de la maison.

Une pratique relevée en Ille-et-Vilaine semble supposer que les plantes se nourrissent comme des animaux : des bonnes gens se figurent qu'ils font grossir leurs citrouilles en leur inoculant, chaque matin, du lait doux par la tige. À Valenciennes, pour avoir des œillets de différentes couleurs, il faut mettre dans l'entaille faite à la marcotte un brin de soie, de la nuance dont on veut avoir la fleur.

Plusieurs observances sont en relation avec les

---

<sup>137</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 270.



herbes parasites : les Brandons avaient pour but de détruire l'ivraie et la nielle. Au XVII<sup>e</sup> siècle, pour faire mourir celle qui infectait un champ, on en prenait cinq brins la veille de la Saint-Jean, et on les mettait à sécher dans la cheminée ; à mesure qu'ils séchaient, la nielle séchait et mourait<sup>138</sup>. Dans les Vosges, on débarrasse complètement un champ en le labourant entre l'Assomption et la Nativité de la Vierge ; dans le pays de Spa, les pas d'âne arrachés la veille de l'Assomption sont détruits à jamais. Suivant les paysans girondins, les chardons coupés le jour saint Laurent, d'après ceux du Brabant wallon, entre les deux Notre-Dame, ne repoussent plus ; dans la Gironde, on croit les extirper en enterrant un chat vivant dans le champ envahi. Dans les Vosges, on dit que le jour saint Abdon (30 juillet) est le seul de l'année où la fougère arrachée ne repousse pas ; dans l'Albret, on la fait périr en la coupant tous les vendredis du mois de mai. À Saint-Gondran (Ille-et-Vilaine), on explique par une légende pourquoi un champ n'a point de fougère, alors qu'elle est abondante dans tous ceux du voisinage ; une belle-mère voulait envoyer sa belle-fille couper de la fougère, même le dimanche ; elle hésita, craignant d'offenser Dieu, puis, par obéissance, elle y alla ; mais pour récompenser sa piété, Dieu avait fait disparaître toute celle de cet endroit. À Arbrissel, dans le même département, il n'en pousse plus dans

---

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 289-310.

un champ depuis que saint Robert l'a conjurée dans des circonstances analogues. Dans la Gironde, ne pas sarcler le persil porte malheur. Dans le pays de Liège, si on bêche la planche au persil, on risque de perdre un des siens.

Il est vraisemblable que, pour empêcher la récolte d'être foulée, on a fait peur aux enfants, peut-être aux adultes, de personnages mystérieux prêts à les punir. À Marbaix, dans le Brabant wallon, on leur recommande de ne pas jouer dans les blés, parce qu'il s'y trouve des hommes couchés. En Provence, on leur dit qu'on donne la rouille aux fèves en passant parmi elles quand elles sont mouillées.

Les paysans se servent de locutions proverbiales qui semblent attribuer aux plantes une sorte d'animisme. *Lou blads nigris volount perir nàou cops*. Le sarrasin veut se flétrir neuf mois. Il faut que la fève voie son maître sortir hors du jardin (Wallonie). Éloigne-toi de moi, je rapporterai pour toi, dit la fève (région du Nord)<sup>139</sup>. D'anciens traités de culture emploient des formules qui rentrent dans cet ordre d'idées: « Marjolaine veult plus grasse terre que violettes. Le Serpolet se réjouit d'estre planté ou semé en terre près des fontaines, ruisseaux ou puits; il demande néanmoins un terroir qui ne soit ni gras ni fumé. L'argentine

---

<sup>139</sup> Nombre de devinettes font aussi parler les plantes.

souffre plus aisément la négligence du jardinier que la maigreur de la terre<sup>140</sup>. »

Plusieurs observances sont en rapport avec la date des cueillettes et des récoltes. Le jour Saint-Etienne, on ne doit ni cueillir de choux ni en manger, parce que le peuple de Normandie croit que ce jour-là le premier martyr fut lapidé dans un carré de choux. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on disait que, dans les Quatre-Temps de septembre, il ne fallait pas ramasser de fruits. Dans le Luxembourg belge, on prétend que la choucroute cuira difficilement si les feuilles qui ont servi à la faire ont été découpées durant la pleine lune<sup>141</sup>.

Les fleurs cueillies la veille de la Saint-Jean passent en Normandie pour ne se flétrir jamais, et pour être médicinales. C'est le jour de cette fête, avant le lever du soleil, que suivant la croyance mentonnaise, la camomille doit être récoltée.

Les moissonneurs, avant de donner le premier coup de faucille dans le blé, ou le premier coup de faux dans les prairies, ont sans doute fait quelques actes analogues à celui-ci, qui était usité au XVI<sup>e</sup> siècle et était pratiqué par le père de famille :

---

<sup>140</sup> *Le Menagier de Paris*, o. c., t. II, p. 45 ; *Maison rustique*, o. c., 1. II ; Ch. 52 ; Olivier de Serres, o. c., lieu VI, ch. 15.

<sup>141</sup> L. du Bois, *Recherches sur la Normandie*, Paris, 1848, p. 348 ; J. B. Thiers, o. c., t. 1, p. 304 ; À Harou, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XVII, p. 601.

*Puis premier qu'entamer la pièce, il va levant  
La fauche, priant le grand Dieu qui tout donne  
Qu'il lui fasse cest heur, que ses grains il moissonne,  
Les serre dans sa grange entre toute seureté,  
Et le puissent nourrir jusqu'au prochain esté<sup>142</sup>.*

Dans le centre des Côtes-du-Nord, j'ai vu le chef de fauche faire un signe de croix avant de donner le premier coup de faux.

On dit en proverbe en Haute-Bretagne en parlant du chanvre :

*Il faut chanter en le cueillissant  
Ou les filandières s'endorment en le filant.*

Il en est de même du lin, et il y a des chansons que l'on chante en faisant cette besogne. Dans le Mentonnais, pour trouver des champignons, on doit mettre sa veste à l'envers. En Gascogne, quand on en a cueilli un, on récite cette formule :

*Champignon, petit champignon,  
Fais-moi trouver ton compagnon.*

En Wallonie, une formule est destinée à assurer la propriété de la découverte à celui qui l'a faite. Lorsque

---

<sup>142</sup> C. Gaucher, *o. c.*, p. 121.

les enfants vont faire la cueillette des violettes, celui qui en rencontre une touffe s'écrie :

*Cakai tot fait nin pârt avou !*

Et les autres enfants respectent sa trouvaille.

Les offrandes de plantes aux génies de la terre ou aux oiseaux ont été rarement constatées, surtout les premières, peut-être parce qu'elles sont clandestines. Cependant l'une d'elles et la plus curieuse, relevée au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, semble avoir été pratiquée publiquement par des paysans bas-bretons qui croyaient que le diable avait produit le blé noir, « de manière qu'après avoir fait la récolte de cette sorte de grain, ils en jettoient plusieurs poignées dans les fossez qui bornoient les champs d'où ils les avoient recueillis, pour en faire présent à celui à qui ils s'imaginaient en avoir l'obligation ». À Saint-Pôtan (Côtes-du-Nord), on abandonne parfois des gerbes dans les champs, c'est la part du malin<sup>143</sup>.

---

<sup>143</sup> H. Gaidoz, in *Revue Celtique*, t. II, p. 485 ; Lucie de V. H., in *Rev. des Trad. pop.*, t. XX, p. 149.

### 3. Pouvoir, influence et emplois

*L'herbe d'or — L'herbe qui égare — L'herbe qui coupe le fer  
— L'herbe qui fait comprendre le langage des animaux —  
Action des plantes sur les personnes — Plantes dangereuses  
— Plantes préservatrices*

Plusieurs plantes, auxquelles on attribue une sorte de puissance surnaturelle, sont parfois imaginaires ou tout du moins difficiles à assimiler à des espèces réelles et classées en botanique.

On ne rencontre l'herbe d'or qu'en Basse-Bretagne : *l'aouryeoten* croît dans les plaines. On l'aperçoit de très loin, elle brille comme de l'or ; dès qu'on s'en approche, elle cesse de luire, et l'on ne la peut trouver ; si elle est dans la rivière, elle nage contre le courant. Celui qui parvient à se la procurer devient invisible à volonté, découvre les trésors, n'est jamais malade, etc<sup>144</sup>. On dit aussi qu'elle décuple les forces du travailleur, rend infatigable à la course, et, comme l'herbe au pivert, avec laquelle on la confond quelquefois à tort, donne l'intelligence du langage des animaux. *L'aour iaotenn*, qui sert à retrouver les objets perdus, est très rare et pousse seulement au milieu des foins, sans qu'il puisse dans le même lieu en exister deux pieds à la fois. Elle doit être cueillie dans une

---

<sup>144</sup> Boucher de Perthes, *Chants armoricains*, Paris, 1831, p. 65. 34 L. F. Sauvé, in *Revue Celtique*, t. VI, p. 80-81.

prairie à trois cornières, aussi rapprochée que possible de l'église de la paroisse. Pour la reconnaître, il faut opérer un vendredi, et savoir combien de vendredis se sont écoulés depuis la dernière fenaison. Ce nombre connu, et la première condition observée, le sorcier se rend sur le terrain qu'il a étudié d'avance, en ayant soin de l'aborder par le côté de l'ouest. Se dirigeant alors vers l'est, il compte autant de pas, plus neuf, qu'il y a de vendredis révolus, s'arrête à l'endroit précis où il est ainsi conduit, et arrache à ses pieds autant d'herbe que peut en contenir son bonnet ou son chapeau. Cela fait, il n'a qu'à abandonner sa cueillette au ruisseau le plus voisin : pendant que les plantes sans valeur sont emportées en aval, l'herbe d'or remonte le courant. Il faut alors qu'il s'en empare en récitant une assez longue prière ; lorsqu'elle est finie, il se tourne successivement vers chacune des trois cornières de la prairie et prononce à haute voix le nom de l'objet en possession duquel il veut rentrer. La personne qui l'a ramassé se sent tout à coup, en quelque lieu qu'elle puisse être, poussée par une force inconnue vers le porteur de l'herbe merveilleuse<sup>145</sup>.

La croyance à l'herbe qui égare est très répandue : au XVII<sup>e</sup> siècle, elle s'appelait « l'herbe de fourvoisement ». Plusieurs plantes, que l'on redoute sans savoir quelle est au juste leur forme, font perdre le

---

<sup>145</sup> L. F. Sauvé, in *Revue Celtique*, t. VI, p. 80-81.

sens de la direction, ou font revenir sur leurs pas ceux qui ont posé le pied dessus<sup>146</sup>. Telles sont en Normandie « l'Egaire », en Saintonge « l'herbe maudite » appelée aussi « l'herbe des tournes » ; « l'herbe à adirer » connue en Anjou, où l'on raconte plusieurs histoires qui constatent sa puissance, l'herbe d'oubli en Haute-Bretagne, en Lorraine, etc. En Basse-Bretagne, l'Herbe, *ar Iotan*, est habitée par un esprit qui fait perdre le chemin ; elle répand la nuit une lueur phosphorescente égale à celle des vers luisants, mais on peut faire cesser sa puissance en retournant son vêtement ; dans le Léon, celui qui est monté sur l'herbe qui trouble la vue doit, pour retrouver sa route, changer ses sabots de côté. En Franche-Comté, le dicton veut que l'on perde son chemin si on a marché sur du plantain.

On dit en plusieurs pays que le pic ne peut rentrer dans son nid lorsque celui-ci est bouché, au moyen d'une certaine herbe dont on parlait ainsi au XIV<sup>e</sup> siècle : « Quand il le trueve en tel manière estoupé que sa force n'i puet valoir, si vaint la force par engien et par sens. Car il conoist de sa nature une herbe qui pooir de deffermer. Si le quiert tant qu'il le trueve et l'aporte el son bech et le touche à la kieville, et ele saut tantost hors del traou<sup>147</sup>. » Actuelle-

---

<sup>146</sup> Cyrano de Bergerac, *Lettre pour les Sorciers*, *Œuvres comiques*, Paris, 1856.

<sup>147</sup> Richard de Fournival, *Le Bestiaire d'amour*, Paris, 1860,



ment, l'herbe du pic communique une force surnaturelle à ceux qui s'en frottent les membres ; il faut pour se la procurer épier attentivement le vol et les allures d'un pivert, et, lorsqu'on le verra s'arrêter près d'une herbe à laquelle il frotera son bec, on pourra se flatter d'avoir rencontré ce précieux talisman. Il se trouve aussi quelquefois dans le nid même de l'oiseau ; cette herbe est, dit-on, en toute saison et à toute heure, couverte d'une rosée abondante. Pour la cueillir ou pour l'arracher, il faut éviter de se servir d'un instrument de fer ; à son contact, elle perdrait toute sa vertu.

Dans le pays de Guérande, cette herbe a le don de changer tout en or.

On assure, dans le Bocage normand, qu'une herbe rompt comme du verre tout morceau de fer qui se trouve en contact avec elle ; en Haute-Bretagne, c'est l'anis qui le coupe, et le pivert qui s'y est frotté le bec traverse facilement les bois les plus durs. En Picardie, on attribue la même propriété à une plante dont la classe n'est pas bien déterminée. En Normandie, l'herbe à la faux produit un effet tout opposé : si le faucheur a la malchance de la rencontrer sous la lame, son outil cesse aussitôt de couper. L'*hippocrepis comosa* a, dit-on en Savoie, le privilège de déferer les mulets, parce que sa gousse est contournée en

forme de fer à cheval, et que la plante croît dans des endroits pierreux et accidentés. Autrefois dans les environs de Genève, les anciens du village parlaient encore de l'herbe qui arrache les fers aux chevaux, à laquelle faisait allusion un poète du XVI<sup>e</sup> siècle :

*Si le printemps qui, prodigue, desserre  
Tous les trésors de ses gaies douceurs,  
Au cerf blessé donne remedes seurs  
Et au cheval l'herbe qui le deferre*<sup>148</sup>.

Dans les montagnes d'Albertville, c'est le *Botrychium lunaria* qui a ce pouvoir, qu'on lui attribuait communément à l'époque de la Renaissance :

*Lunaire, où cachez-vous la tenaille qui tire  
Les fers si dextrement ?  
Lunaire, où cachez-vous  
La mareschale main qui arrache les clous  
Si doucement des pieds ?*

On disait aussi, aux environs de Genève, que l'*hippocrepis* faisait sauter les serrures<sup>149</sup>.

Suivant des traditions assez peu communes, des

---

<sup>148</sup> A. de Gubernatis, *o. c.*, t. II, p. 86 ; J. Yver, *Le Printemps*, éd. Panthéon litt., p. 520, sonnet de Joseph Yver sur *le Printemps de son frère*.

<sup>149</sup> Chabert, *o. c.*, p. 77 ; Du Bartas, *Œuvres*, Paris, 1611, *La Semaine*, troisième jour, p. 122. ; A. de Gubernatis, *o. c.*

herbes font comprendre le langage des animaux. On raconte en Haute-Bretagne qu'un homme, obligé de s'arrêter pour un besoin pressant, arracha une poignée d'herbes, et entendit deux chiens qui dialoguaient. L'un disait que des voleurs allaient venir la nuit pour voler son maître ; ce à quoi celui-ci répondit qu'il ne le défendrait pas, parce qu'il n'avait pas eu à souper.

Un récit franc-comtois ne diffère que par le dialogue : c'est un chien de meunier qui révèle à un chien de ferme que des voleurs vont venir voler le moulin ; mais que son maître ne lui ayant pas donné d'un plat fait ce jour-là, il n'aboiera pas pour l'avertir. Dans une version des environs de Moncontour-de-Bretagne, l'homme avait pris l'herbe d'oubli, qui fait comprendre le langage des animaux quand on ne sait pas qu'on l'a ; son pouvoir cessa quand un passant lui eut dit qu'il l'avait touchée.

La croyance à l'action des plantes sur les personnes a été vraisemblablement plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui. En ce qui concerne leur influence sur les gens qui se tiennent longtemps sur elles ou dans leur voisinage, elle a été relevée en Franche-Comté, où l'on dit que la folie peut naître d'un séjour prolongé sur le serpolet. Ce passage de Rabelais « le monde ensagissant ne craindra plus la fleur des febves en la primevère » fait allusion à un ancien proverbe :

*Quand les febves sont en fleur,  
Les fols sont en vigueur*<sup>150</sup>.

dont on rencontre des parallèles contemporains, tels que : « Fèves fleuries, temps de folies », dans le Bessin, et « *Quan la fave flouri, léi fôou se counéissoun* », dans le Vaucluse. Un autre dicton : « Les fèves fleurissent », que l'on adressait à quelqu'un pour lui reprocher sa folie, était fondé sur le préjugé que la fleur de fève rend fou, parce qu'elle exhale une odeur forte qui porte à la tête. Naguère encore des campagnards du Poitou croyaient que son parfum avait ce triste privilège, et dans le Pas-de-Calais, on dit à celui qui parle comme le ferait un fou : « Est-ce que c'est la floraison des fèves ? » Un proverbe du XVI<sup>e</sup> siècle semble attribuer aux pois une influence analogue :

*Si tost que les pois sont levés  
Les folz commencent à monter*<sup>151</sup>.

Certaines plantes exercent leur action sur ceux qui les foulent aux pieds. La plus connue est l'herbe d'égarement dont il a déjà été parlé ; d'autres, que l'on verra à la section médicale, peuvent rendre malade.

---

<sup>150</sup> Rabelais, *Pantagruel*, o. c., I. V, Prologue.

<sup>151</sup> Rabelais, o. c., éd. Burgault des Marets et Rathery, t. II, p. 318, note ; E. Rolland, *Flore pop.*, o. c., t. IV, p. 233, 196 ; *Poésies françaises des XVe et XVI<sup>e</sup>*, t. XI, p. 388.

Celles qui influent sur la destinée sont plus rares : dans la Vienne, le mariage de deux amoureux qui, en se promenant, mettent le pied sur le pain de coucou (*Oxalis acetosella*) sera retardé ; dans l'Indre, marcher sur du lupin en graine porte bonheur ; en Basse-Normandie, la malherbe est funeste à celui qui la foule. Des proverbes qui visent des espèces non déterminées supposent qu'elles peuvent modifier la disposition d'esprit des gens qui ont été en contact fortuit avec elles. On dit couramment d'un homme maussade : « Il a marché sur une mauvaise herbe. » Au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme de nos jours, on demandait par raillerie à un homme, pour lui reprocher la bonne ou mauvaise humeur où il était : « Sur quelle herbe avez-vous marché<sup>152</sup> ? »

Il est rare de rencontrer des plantes qui, prises en breuvage, influent sur le moral. Autrefois, le jour de Noël, les pêcheurs de la Manche faisaient bouillir dans l'eau les plantes cueillies la nuit, de préférence à minuit, et ils la donnaient à boire à leurs enfants. Ils leur disaient ensuite de cracher sur les ribères (*fucus*) et de faire le signe de la croix au commencement et à la fin de cette opération. Cueilli à minuit, le goémon procurait l'intelligence et les ribères donnaient le goût du travail ; ces plantes avaient alors un tel pou-

---

<sup>152</sup> Leroux, *Dictionnaire comique*, Amsterdam, 1718.

voir que celui qui en buvait une infusion avait pour tous les métiers une aptitude particulière.

La cueillette ou le simple attouchement des plantes attire aussi des conséquences fâcheuses. Aux environs de Valence, la jeune fille qui manie la moutarde sauvage se battra avec sa belle-mère ; dans, la Vienne, elle ne doit jamais toucher une violette blanche, parce qu'il lui est interdit de cueillir, avant, d'être mariée, des fleurs blanches. Dans le même pays, Dieu ne permet pas, dit-on, de toucher ou de couper le bec de cigogne, et dans le Gard il arrive malheur à celui qui le cueille. En Wallonie, on fait éclater la foudre en ramassant des coquelicots.

Pour détourner les enfants de toucher à certaines espèces, on leur dit qu'elles peuvent être nuisibles aux volatiles ; parfois même comme dans le Cher, il suffit pour faire crever les oisons et les poulets de cueillir les renoncules des champs. En Poitou, les oisons périeraient si l'on jetait devant eux les premières primevères que l'on trouve, ou ils meurent dans l'œuf si on en apporte à la maison.

D'autres interdictions sont basées sur la croyance que des animaux dangereux se cachent dans le voisinage de la plante ou qu'elle est elle-même une sorte de poison. Les paysans de la Vienne qui regardent le cresson des prés (*Cardamine pratensis*) comme la fleur favorite des serpents, recommandent aux enfants de ne pas la cueillir sous peine d'être piqués dans l'an-

née par un de ces reptiles. Certaines fleurs portent malheur à celui qui les reçoit ou à celui qui les donne. Dans le Nord de la France, les pensées blanches, qui sont un symbole de mort, ne doivent pas figurer dans les bouquets que l'on offre à des vivants ; à Marseille, on s'abstient de présenter des fleurs fraîches aux petits enfants, parce que cela rappelle celles qu'on met sur leur cercueil. Aux environs de Liège, celui qui donne une julienne doit, pour éviter la mort, simuler une vente ou un échange.

Des conséquences fâcheuses se produisent parfois quand on n'observe pas l'espèce de tabou traditionnel dont certaines espèces sont l'objet. Suivant la croyance girondine, un oignon entamé laissé sur la table porte malheur ; en Poitou, on ne doit peler ni ail ni échalotes, ni pommes de terre le soir pour les faire cuire le lendemain, parce que ceux qui les mangeraient ne pourraient guérir s'ils venaient à être mordus par un chien enragé. Dans la même région, le maître de la maison où l'on brûle des trognons de chou est exposé à mourir.

En raison du pouvoir protecteur qu'on leur attribue, plusieurs espèces sont cultivées sur les habitations ou dans le voisinage, ou on les conserve au logis. Dans le Maine, la joubarbe, qui met à l'abri des mauvais sorts, est souvent plantée sur les maisons ; en Berry où elle s'appelle *meurejamais*, elle porte bonheur à celle sur laquelle elle croît et fait vivre long-

temps les gens qui y demeurent. Les paysans du Tarn regardaient comme un véritable sacrilège de l'enlever : ils la considéraient comme un préservatif contre les maladies, et quand elle était en fleur, ils en coupaient les tiges pour les disposer en croix sur la porte des étables.

Les plantes qui constituent une protection contre l'orage sont assez nombreuses : tantôt elles sont efficaces par elles-mêmes, tantôt on croit que leur vertu est augmentée par une cérémonie religieuse. Il semble toutefois qu'elle est intervenue, surtout au début, pour christianiser une antique observance païenne. Le nom de quelques-unes est en relation avec leur pouvoir : en Wallonie, on fait bénir à l'Assomption des bouquets d'une variété de millepertuis appelée *Djèn fleur du tönir*, et lorsqu'il tonne, on en jette une brindille dans le feu pour éloigner la foudre ; en Béarn, on y met également une certaine plante à fleur jaune, appelée *periglade*, mot qui signifie foudre ; en Bas-Armagnac, la pimprenelle cueillie à la Saint-Jean, en Wallonie, des fleurs de camomille. La présence seule de quelques herbes, cueillies lors de cette fête, préserve du tonnerre : telles sont en Normandie la verveine, dans le pays de Caux le bouquet de marguerillettes de la Saint-Jean, coupé avant le lever du soleil, et placé sur le toit, dans les pays de Spa et de Verviers les couronnes de marguerites qui y sont jetées après avoir été cueillies dans les mêmes conditions.



La joubarbe se rencontre souvent sur les maisons de la Limagne d'Auvergne, mais surtout sur le mur de clôture près de la porte d'entrée. En Wallonie, où le coquelicot porte les noms de *fleur du tôni* (Liège), *fleur di tônir*, *tonir*, *tonoire*, on en met dans la charpente sous le toit. En Hainaut, les fleurs ramassées sur le passage d'une procession les jours des Rogations et du Saint-Sacrement ont la même vertu. Une plante marine appelée *Arbre de Sainte-Barbe*, qui se trouve fréquemment chez les pêcheurs de Tréguier, garantit les maisons de la foudre ; en Haute-Bretagne, on voyait autrefois près de la Vierge ou du Crucifix un goémon en forme d'arbuste devant lequel on s'agenouillait quand il tonnait, en récitant la formulette de sainte Barbe<sup>153</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, peut-être à cause de son nom, le serpenteaire passait pour préserver des reptiles, et l'on disait que les serpents fuyaient ceux qui portaient cette herbe<sup>154</sup>.

Plusieurs plantes sont efficaces contre les insectes nuisibles ou désagréables. Dans les Vosges, la cendre d'un pied de fougère cueilli le matin de la Saint Abdon (30 juillet), répandue sur le plancher de la maison, en chasse les puces ; en Poitou, ce sont les feuilles de

---

<sup>153</sup> P. Sébillot, *Le Folklore des Pêcheurs*, Paris, 1901, p. 71-72. Les femmes récitaient aussi devant des prières pour les marins noyés.

<sup>154</sup> O. de Serres, *o. c.*, lieu VI, ch. 15.

menthe mises dans le lit. Dans le même pays, pour expulser les charançons d'un grenier, il faut y mettre une poignée de chebe verte. En Lorraine, la fleur de la colchique d'automne, qui y est connue sous le nom de veilleuse, est écrasée sur la tête des enfants qui ont beaucoup de cheveux, parce que l'on prétend qu'elle détruit la vermine que le peigne ne saurait atteindre.

Quelques herbes sont assez puissantes pour briser les objets les plus durs : à Menton, l'euphorbe mis sous une marmite en fait tomber le fond. Le persil, suivant une croyance très répandue, casse le verre avec lequel il est mis en contact : en Poitou, il suffit qu'une femme en ait touché un brin pour que ce pouvoir lui soit transmis.

Les paysans et aussi les habitants des villes découvrent dans des fragments d'animaux des figures assez variées qui se rattachent assez souvent à des idées chrétiennes. En ce qui concerne les plantes, cette conception semble assez rare ; à l'empreinte merveilleuse des haricots du Saint-Sacrement, on peut ajouter le grain de blé sur lequel, dit-on en Haute-Bretagne, on voit la figure de Jésus-Christ. Un auteur du XVI<sup>e</sup> siècle rapporte ainsi une croyance qui n'a pas été relevée de nos jours : « Si tu peles une febve encore verte, tu verras qu'elle aura la figure toute semblable aux genitoires de l'homme. Cent ans plus tard un médecin, qui lui attribuait des vertus aphro-

disiaques, disait la même chose, et ajoutait qu'elle ressemblait aux parties génitales de la femme<sup>155</sup>. »

À peu près dans toute la France, on raconte aux enfants qu'on les a trouvés sous un chou, et quelquefois les parents, en leur parlant d'une époque antérieure à leur naissance, ajoutent que c'était du temps où ils étaient encore dans les choux. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on disait d'un homme dont la naissance était inconnue qu'il avait été trouvé sous un chou, et un poète du siècle parle d'un personnage qui se targue de sa naissance :

Combien qu'il soit saily d'un trou... Voire, ou de la ligne d'un chou  
Enfant à quelque jardinier.

« Vous diriez que ce petit homme ait esté trouvé sous une feuille de chou comme Poussot », lit-on dans un ouvrage satirique de 1661<sup>156</sup>. À Stavelot dans le pays wallon, les enfants se trouvent sous les choux du curé. On dit quelquefois que ce sont les garçons que l'on cueille sous les choux, tandis que les filles se ramassent sous les rosiers. Un grand nombre d'enseignes de sages-femmes, même à Paris, représentent une dame recueillant un enfant au milieu des choux.

---

<sup>155</sup> P. Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*, Paris, 1882, t. II, p. 329; G. Bouchet, *o. c.*, IV, p. 110; Du Four de la Crespelière, *Commentaire en vers sur l'école de Salerne*, 1681, p. 302.

<sup>156</sup> Leroux, *o. c.*; G. Coquillart, *Œuvres*, Paris, [1515 ?] 1587, t. II, p. 93; « Histoire du poète Sibus, 1661 », in *Variétés hist. et litt.*, t. VII, p. 92.

## 4. Les herbes à sortilèges ou à talismans

*Les herbes de la Saint-Jean, la cueillette, le passage à travers le feu — Plantes à maléfices — Talismans, préservatifs contre la sorcellerie ou le mauvais œil — Les petites graines et les esprits — Herbes magiques ou aphrodisiaques*

L'époque à laquelle ont été cueillies les plantes qui servent à la sorcellerie ou à la médecine influe grandement sur leur pouvoir, mais c'est le solstice d'été qui exerce sur elles, et sur tant d'autres choses, une influence capitale. Le dicton : « Employer toutes les herbes de la Saint-Jean », pour signifier qu'on a mis tous ses soins pour guérir une personne ou pour faire réussir une affaire, est fondé sur cette croyance. On dit même que le saint dont on célèbre la fête intervient alors en personne : en Roussillon, il se promène la veille dans la campagne, et donne à certaines plantes une vertu miraculeuse qui profite à ceux qui l'invoquent dévotement. Suivant les pêcheurs de la baie de Saint-Malo, il descend du ciel, à trois heures du matin, et va, sous les eaux de la mer, bénir les herbes qui, grâce à cette visite annuelle, ne meurent pas, et acquièrent même des privilèges spéciaux.

La période pendant laquelle les herbes de la Saint-Jean peuvent être cueillies est exactement de vingt-quatre heures ; elle commence à l'Angélus de midi du 23 juin, pour se terminer le lendemain à la même

heure. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la fougère ramassée la veille de ce jour faisait gagner à tous les jeux<sup>157</sup> ; dans les Vosges et dans les Ardennes, c'est aussi le seul moment où les sorciers peuvent découvrir et cueillir les herbes propres aux maléfices. Ce sont là des exceptions ; presque toujours la récolte est faite pendant les ténèbres et les plantes les plus puissantes doivent être ramassées à l'heure même de minuit. Le berger d'une églogue de la Renaissance, où l'on trouve plusieurs faits populaires, place au premier rang de ses richesses :

*En un sachet la graine de fougere  
Qu'en plein minuict nous cueillismes entan  
Denise et moi, la veille de saint Jean*<sup>158</sup>.

En Basse-Normandie, la fougère fleurit à minuit sonnant, elle graine et se sème dans l'heure qui suit ; celui qui a recueilli sa semence avant qu'elle ait touché terre peut se transporter d'un lieu à l'autre, aussi vite que le vent, se rendre invisible, connaître le présent et l'avenir. En Touraine, c'est à cet instant précis que la fougère a de la graine et le trèfle cinq feuilles : on va en chercher avec des serviettes et des cierges

---

<sup>157</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. 1, p. 314.

<sup>158</sup> J. A. de Baïf, *o. c.*, Eglogue VI ; d'après L. du Bois, *Recherches sur la Normandie, o. c.*, la fleur de fougère n'était visible qu'à minuit précis ; une seconde même suffisait pour empêcher de la discerner.

bénits ; mais il faut opérer quand l'heure sonne, sous peine d'être écrasé par les chênes ou galopé par les démons. En Haute-Bretagne, c'est aussi à ce moment que l'on doit ramasser la graine de fougère qui, répandue le dimanche des Rameaux à l'endroit où l'on suppose qu'un trésor est caché, le fait découvrir. Des observances accompagnent la récolte des herbes faite à d'autres moments de cette nuit. Un écrivain du XVI<sup>e</sup> siècle parle, malheureusement sans les décrire par le menu, de celles qui étaient spéciales à la graine de fougère : « La populace croit et affirme que ceste semence ne se peut amasser que la nuit de la veille saint Jean d'esté, encores avec grandes ceremonies et paroles obmurmurées entre les dents, qui ayent vertu de chasser les diables qui ont la garde de ladite semence. » En Franche-Comté, la fougère mâle qui avait la propriété de prémunir de la sorcellerie était cueillie, avant le lever du soleil, par une personne à jeun et en état de grâce<sup>159</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'herbe de saint Jean devait être ramassée à jeun et sans parler ; la racine de chicorée que des gens portaient contre les maléfices avait été touchée par eux, à genoux avec de l'argent, un peu avant le soleil levé, et ils l'avaient ensuite arrachée de terre avec un ferrement et beaucoup de cérémonies. Les paysans

---

<sup>159</sup> *Maison rustique, o. c.*, liv. II, ch. 42 ; M. Monnier, in *Antiq. de France*, t. IV, p. 399. Elle était aussi efficace pour les maladies du bétail.

des environs de Jumièges qui allaient prendre deux poignées de seigle, non dans leur champ, mais dans celui de quelque voisin, étaient pieds nus, et il fallait que personne ne les voie ; lorsqu'un animal venait à être malade, ils lui passaient autour au corps le lien formé par ces deux poignées et récitaient ensuite l'Évangile de saint Jean : à l'instant où ils prononçaient *In principio*, la bête devait bondir, et donner par là signe de guérison<sup>160</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle, c'était aussi à ce moment qu'on se procurait les plantes bonnes pour le troupeau : « Le berger doit cueillir, la veille de la nativité saint Jehan Baptiste, une herbe, laquelle est appelée tume, aultrement juscarime ou heuvebonne ; icelle herbe est de telle nature que elle est mise et reposée secrettement aux estables, affin qu'on ne la voye et en révérence et honneur de monseigneur saint Jehan Baptiste, ne doit pas chascun veoir ne savoir le secret et les grans biens que sont en l'estat de bergerie<sup>161</sup>. » Cent ans plus tard, les comères attribuaient à des plantes récoltées au solstice d'été diverses propriétés qui n'ont pas été relevées de

---

<sup>160</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 171 ; Cyrano de Bergerac, *Lettre pour les Sorciers*, *o. c.* ; A. Bosquet, *La Normandie romanesque*, Paris et Rouen, 1845, p. 274.

<sup>161</sup> Jean de Brie, *Le Bon Berger*, [1379], Paris, 1879, ch. XXXVI. Ducange, cité par Gubernatis, *o. c.*, t. I, p. 189, parle de la coutume des Picards de cueillir l'armoïse à cette époque en prononçant des paroles superstitieuses qui leur conféraient de nombreuses vertus.

nos jours : « Se vous avez mari rebelle et qui ne vous vueille baillier argent è vostre besoing, prenez le premier neu d'un festu de fromment, cueilli auprès de terre la nuit saint Jehan, tandis qu'on sonne nonne, et icellui boutez ou trou du coffre ou lieu de la clef, et sans faulte, elle s'ouvrira... Pour estre de son mary fort amée il faut lui faire mengier une poirée d'herbes cueillies la nuit saint Jehan à nonne, et pour vray, il ne lui seroit possible de la laisser pour une aultre plus jone... Pour estre quitte de quauquemare, on me fist prendre viij festus cueillis la nuict de saint Jean, et d'iceulx en faire iij petites croix et les mettre aux quatre corons de mon lit<sup>162</sup>. » Maintenant encore plusieurs plantes sont réputées puissantes parce qu'elles ont été ramassées pendant cette nuit privilégiée : tel est le millepertuis, appelé pour cette raison herbe de la Saint-Jean et qui, d'après une croyance générale, met à l'abri des maladies et des sorciers. Les paysans landais cueillent alors, après une sorte de bain rituel, les immortelles qui croissent sur les dunes, et qui arrangées en croix et suspendues au-dessus des portes préservent des maléfices ; en Poitou, l'armoise récoltée avant le lever du soleil a la même vertu, et à Bayeux la verveine garantit à la fois de la sorcellerie et des voleurs. En Roussillon, la verveine et le millepertuis, cueillis humectés de rosée, sont des remèdes

---

<sup>162</sup> *Les Évangiles des Quenouilles, o. c.*, VI, 3, V, 1. Appendice B, IV, 3-4.



souverains contre les maladies de peau ; un lépreux est sûr de guérir s'il va se rouler, le matin, dans un champ où poussent les plantes miraculeuses.

Quelques croyances bordelaises sont en relation avec le milieu même du jour Saint-Jean. On se procure un porte-bonheur efficace en ramassant, à midi, une cosse de pois renfermant neuf ou dix grains, que l'on ouvre, et où l'on prend, pour les conserver précieusement, quatre grains. Un pied de verveine sauvage, que l'on a cueilli soi-même, et planté dans un pot, constitue pour l'appartement un porte-bonheur ; si on désire ardemment se réconcilier avec une personne avec laquelle on est fâché, il faut s'agenouiller devant cette plante, lui adresser une fervente prière et ce vœu sera exaucé. Mais il est nécessaire que ce pied ait été cueilli à midi sonnante, qu'on ait récité cinq *Pater* et cinq *Ave* en le déracinant, qu'il ait été transplanté immédiatement. En Wallonie, le trèfle à quatre feuilles trouvé à la Saint-Jean par une jeune fille lui assure un époux dans l'année.

Les herbes destinées à servir de talismans aux habitations y sont quelquefois placées avec une sorte de cérémonial. Le matin de la Saint-Jean, au lever du soleil, les paysans béarnais cueillent dans les vergers et dans les vignes plusieurs pieds d'herbe de la Vierge (*sedum* ou *sempervivum*) qu'ils suspendent ensuite aux planchers de leurs maisons et de leur grange en disant :

*Herbe, qui tès arrousade  
Au casau et dens la prade,  
Biu loungtemps en ma maysou,  
Ta qu'oubtienguey moun perdou,  
Puixs après he-m plaa mourir,  
Chausi mielhe ne pouyri.*

*Herbe qui t'es arrosée.  
Au jardin et dans la prairie.  
Ici longtemps dans ma maison.  
Pour que j'obtienne mon pardon.  
Ensuite fais-moi bien mourir.  
Choisir mieux je ne pourrais.*

Pour que la protection soit reconnue entière, il faut que la plante ne se flétrisse que juste un an après, le jour encore de la Saint-Jean, au moment où elle va être remplacée<sup>163</sup>.

Dans le Gard, un bouquet de mille-pertuis et de menthe, composé la veille de cette fête et placé dans l'endroit le plus en vue de la maison la met à l'abri des sorciers, qui ne manquent pas alors de dire :

*M'avez attrapat  
Quand avez amassa  
Le vehio de la san-Jan  
De mento e de trescolan.*

---

<sup>163</sup> Barthety, *Pratiques de sorcellerie en Béarn*, Pau, 1874, p. 10.

*Vous m'avez attrapé.  
Quand vous avez amassé.  
La veille de la Saint-Jean.  
De la menthe et du millepertuis.*

Au Moyen Âge, on faisait en Picardie des ceintures avec de l'armoise récoltée à la Saint-Jean, et des couronnes qui suspendues dans les maisons, les étables et les bergeries étaient conservées pendant une année<sup>164</sup>.

Le feu allumé traditionnellement au solstice d'été communique aux plantes des vertus spéciales ou augmente celles qu'elles possèdent déjà. Lorsqu'on fait passer au travers les bouquets de millepertuis, pour en préparer une huile vulnérable, on chante par trois fois : *Sen Jan la grano !* ou :

*Lou trescalan  
Bon per tout l'an !*

*Herbe de trescalan  
bonne pour tout l'an.*

En Languedoc, on en forme des croix que l'on attache aux portes des maisons et des étables pour les préserver de tout maléfice ; dans la Bigorre, on y met des fleurs passées sur le bûcher et tressées en croix ;

---

<sup>164</sup> Ducange cité par Gubernatis, *o. c.*, t. I, p. 189-190.

en Béarn, il suffit qu'elles y aient été placées le matin de la fête<sup>165</sup>.

Dans le Lot-et-Garonne, le millepertuis entre dans la composition de la croix de Saint-Jean que l'on prépare pour être brûlée au feu solennellement béni la veille de la fête. En Provence, on jetait dans la cendre chaude des gousses d'ail que les enfants mangeaient à déjeuner pour être préservés de la fièvre ; elles portaient aussi bonheur et garantissaient des sortilèges. Dans le Mentonnais, elles sont efficaces contre la fièvre, et dans le Var contre bien d'autres maladies ; dans la Corrèze, les ails passés neuf fois dans le feu sacré guérissent les douleurs de ventre ; des tiges de blé qui, après cette sanctification, ont été attachées à la ceinture pendant quelques instants donnent de la force aux moissonneurs et préservent des douleurs de reins ; la même croyance existe en Limousin : les tiges doivent être au nombre de trois et les neuf fois ne sont pas obligatoires. En Poitou, la vieille femme qui se ceint les reins de lierre terrestre, l'herbe à Saint-Jean, pendant que ses parents et amis iront baller autour du feu, et qui conserve cette ceinture jusqu'à son coucher, évite les douleurs de l'âge.

Des cueillette, qui touchent parfois au maléfice,

---

<sup>165</sup> E. M. et L. L. in *Rev. des langues romanes*, t. IV, p. 568 ; la même pratique a lieu en Dordogne ; N. Rosapelly, *Au Pays de Bigorre*, Paris, 1891, p, 35 ; V. Lespy, *Prov. du Béarn, o. c.*, p. 157.

sont en relation avec les biens de la terre. Dans le Tarn et en Périgord, il faut à la Saint-jean, avant le lever du soleil, couper une poignée du beau blé de son champ ; si on est devancé par quelque malveillant, il emporte le bonheur de la récolte. Dans la Charente, la personne qui, le premier mai, va de grand matin imbiber un linge de la rosée du pré de son voisin, doit avoir le double de foin, tandis qu'il ne restera rien à sa victime. En Poitou, le linge devait être étendu, à la Saint-Jean, avant le lever du soleil ; le pré maléficié se desséchait et celui du soutireur poussait d'autant. Suivant la croyance charentaise, celui qui, le même jour, arrache un brin du chanvre mâle dans la chenevière d'autrui et le porte dans la sienne, verra naître dans son étable autant de veaux qu'il a de vaches, tandis que son voisin n'aura que des génisses ; en Poitou ce maléfice se fait la veille, et celui qui coupe une brassée d'herbe dans un pré qui ne lui appartient pas, le matin de ce jour, fait tarir les vaches de celui auquel il l'a dérobée, et le lait passe dans le pis des siennes.

On croit, dans la Suisse romande, que si on peut voir la fougère fleurir entre une et deux heures du matin, le mercredi des Cendres, on trouve un trésor avant la fin de l'année.

En Saintonge, l'herbe appelée *morsus diaboli*, cueillie la veille de la Saint-Pierre, à jeun, et avant le soleil levé, déposée pendant un jour sur la pierre sacrée de l'autel, desséchée ensuite à l'ombre, réduite

en poudre, et portée dans le gousset, était un puissant porte-bonheur. En Poitou pour avoir beaucoup d'argent, on mange le premier mai un brin d'ail, et on se frotte les lèvres avec une pièce de vingt francs ; l'ail tout seul, d'après les paysans tourangeaux, préserve de la fièvre celui qui en mange ce jour-là. Les pratiques, si nombreuses à l'époque du solstice d'été, sont bien plus rares pendant la nuit de Noël. Jadis, beaucoup de pêcheurs de la Manche allaient ramasser sur les rochers, à mer basse, des goémons et des ribères (*fucus*), en récitant en commun une sorte de prière, puis ils s'en retournaient chez eux en marchant sur les mains et sur les pieds ; on assurait que la nuit de sa naissance l'Enfant Jésus communiquait aux plantes de mer un grand pouvoir ; en Dauphiné, la fougère fleurit pendant la messe de minuit.

L'heure de la cueillette, les phases de la lune et diverses autres circonstances influent sur l'efficacité des plantes : au XIII<sup>e</sup> siècle, une sorcière, à laquelle une jeune femme demandait par quel moyen elle pourrait vivre en paix avec son mari et se faire aimer de lui, lui conseille de se lever avant le jour, et d'entrer dans le jardin de la vieille, en ayant soin de ne parler ni à l'aller ni au retour ; elle devait fléchir le genou vers l'Orient, dire trois Pater, cueillir un brin d'*averone* et lui demander par trois fois pourquoi son mari la mal-

traitait, et que l'herbe donnerait la réponse<sup>166</sup>. Trois cents ans plus tard, on faisait, comme aussi de nos jours, attention à l'heure ; on taxait de superstition ceux qui pour se garantir ou pour garantir les autres de maléfices ou de charmes allaient cueillir de grand matin à jeun, sans avoir lavé leurs mains, sans avoir prié Dieu, sans parler à personne, et sans saluer personne en leur chemin, une certaine plante et la mettaient ensuite sur la personne maléficiée ou ensorcelée. En Franche-Comté, la fougère mâle ramassée à jeun par quelqu'un ayant communié avant le lever du soleil garantit des sortilèges ; trempée dans l'eau tiède bénite et salée avec du sel béni, elle guérit de toutes les maladies les bestiaux qui la mangent. Suivant la tradition du pays de Liège, la mousse prise entre onze heures et minuit en pleine lune, à l'ombre d'un frêne, près d'un ruisseau et pendant que le coucou répétait trois fois son chant, était employée naguère par les laïques qui chassaient le diable<sup>167</sup>.

Jadis le trèfle à quatre feuilles devait être récolté de nuit à la nouvelle lune. Noël du Fail fait allusion aux sorciers de Retiers qui étaient supposés s'être mis en campagne pour le chercher, et Cyrano de Bergerac parle des joueurs qui allaient le ramasser

---

<sup>166</sup> E. de Bourbon, *o. c.*, p. 202.

<sup>167</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 169 ; Ch. Beauquier, *Les Mois en Franche-Comté*, Paris, 1900, p. 91 ; A. Hock, *Croyance du Pays de Liège*, Liège, 1876, p. 70.

sous le gibet<sup>168</sup>. En Basse-Bretagne, il fallait le cueillir à genoux et le couper avec les dents ; l'herbe d'or n'avait de vertu que si elle avait été ramassée pieds nus, en chemise, sans être tranchée par le fer et par quelqu'un en état de grâce.

Une superstition du XV<sup>e</sup> siècle s'attachait à une plante potagère qui, prise à une certaine heure, pouvait devenir funeste : « Qui cueille ou eslit la porée le samedi après nonne pour le dimence cuire et mengier, il en vient de legier, à celles qui ce font, le mal que l'on dist le joyel Nostre Dame<sup>169</sup>. »

Plusieurs plantes sont associées à des opérations magiques destinées à faire périr les gens ou à leur causer de notables dommages. Autrefois, dans le Genevois, on faisait frire sur le feu avec de l'alun de l'herbe appelée provence, en disant : « Que le Diable sèche ainsi ceux qui ont volé ces objets jusqu'à ce qu'ils les aient rendus ! » En Provence, si après une prière de malédiction, on jette une fève de marais bien sèche dans l'huile de la lampe qui brûle près de l'autel, dès qu'elle commence à se gonfler, celui qui a été l'objet du maléfice tombe malade, et le jour où elle se fend, il meurt sans qu'aucun remède puisse le sauver. À Liège, pour faire souffrir un amant volage, on met dans la cheminée un oignon percé de treize

---

<sup>168</sup> *Contes et devis d'Eutrapel*, o. c., t. II, p. 12 ; *Lettre pour les Sorciers*, o. c.

<sup>169</sup> *Les Évangiles des Quenouilles*, III, 19.



épingles, et on allume une chandelle dans laquelle on en a enfoncé un pareil nombre. La personne visée dépérit au fur et à mesure que l'oignon se dessèche ou que la chandelle brûle. Dans la Vienne, une fleur de nielle offerte à une jeune fille par une vieille femme la fait mourir ou devenir folle si la tige est coupée ou cassée par le milieu. Jadis en Haute-Bretagne on accrochait une fleur de digitale à chacun des dards d'une croix d'épine, que l'on tâchait de faire porter à la personne que l'on voulait maléficier : celle-ci, sans défiance, baisait la croix et par conséquent les fleurs, et mourait peu après. Maintenant encore, on fait la croix, puis on retire les fleurs que l'on fait bouillir, et si l'on peut mettre l'eau qui en provient dans la boisson de son ennemi, il ne tarde pas à succomber, non pas à cause des fleurs, qui ne sont pas « méchantes », mais à cause du sort jeté.

Quelques plantes sont en relation avec le monde infernal : au XVII<sup>e</sup> siècle, celui qui avait mangé de la courge, préparée d'une certaine façon, se trouvait possédé du démon. Les jeunes filles de St-Malo, qui n'avaient point d'argent pour assister à l'assemblée, s'en allaient, après avoir fait un pacte avec le diable, cueillir sur les rochers du goémon dans lequel se trouvaient les bourses du diable, dont chacune contenait deux sous<sup>170</sup>. Au Moyen Âge, on chassait

---

<sup>170</sup> Chabert, *o. c.*, p. 79 ; F. Duine, in *Rev. des Trad. pop.*, t. XV, p. 507.

un démon du midi en liant des herbes et en prononçant des formules magiques<sup>171</sup>. Les fées et leurs congénères connaissaient seuls la vertu de quelques plantes. Des bergers de la Bigorre ayant pris le fils d'un homme sauvage, son père lui cria : « Quoi qu'on te dise et qu'on te fasse, ne révèle jamais à quoi peut servir l'écorce de la fougère. » Une fée de l'Aveyron recommanda à une ses compagnes, qui était captive, de ne pas vendre le secret de la sauge, car si les riches le savaient, ils laisseraient mourir de faim le pauvre monde.

Les cryptogames, à cause du mystère qui entoure leur apparition, et de leur forme sont en relation avec la sorcellerie. En Haute-Bretagne, ils sont appelés Ronds de sorcières, et au-dessous se trouvent des crapauds ; le nom de Trônes de crapauds, qu'ils portent en pays bretonnant, semble indiquer que ces batraciens, dont les accointances avec les sorcières sont fréquentes, s'en servent en guise de sièges. Les paysans du Maine et ceux de l'Ille-et-Vilaine ont soin de ne pas laisser les vaches manger les champignons mous parce qu'ils ont été déposés par les charmeurs qui veulent tirer le beurre.

Plusieurs plantes, en raison de leur rareté, de certaines circonstances ou de leur espèce, sont placées dans les maisons, ou portées par les individus qui

---

<sup>171</sup> Gubernatis, *o. c.*, t. I, p. 110, d'après Ducange.

leur attribuent une vertu talismanique. Chez presque tous les marins long-courriers de Tréguier, on voit appendu au mur, près de la statue de la Vierge et du rameau de laurier ou de buis, une espèce de goémon, sec, noir, qui a la consistance et la dureté du bois, et porte une sorte de fruit marron de forme ronde et plate. Elle n'est pas indigène ; mais elle est connue sous le nom d'Arbre de sainte Barbe, et ses fruits sous celui de « Pierres ou galets de sainte Barbe. » Il orne le chapelet des dévotes, et on lui attribue la vertu de préserver la maison du tonnerre. On trouve aussi à Locmariaker (Morbihan) une graine exotique appelée *Kistin Spagn*, châtaigne d'Espagne, que les paysannes percent et suspendent, en guise d'amulette, avec leurs clefs ou leurs ciseaux. Les mâcles que l'on rapporte du pèlerinage de Guirmané, près de Goarec (Côtes-du-Nord), sont conservées dans les maisons, ou portées dans les poches ; elles garantissent des inondations, du tonnerre, des tremblements de terre et font reculer la grêle.

Si certaines plantes sont employées, en vertu de leur essence dans la composition des maléfices, il en est d'autres qui constituent une sauvegarde efficace contre la sorcellerie. Dans la vallée d'Aoste, on explique l'origine du pouvoir attribué en maints endroits au fenouil : saint Joseph en prisait à Bethléem et à Nazareth ; depuis, il est béni en naissant et chasse les mauvais esprits. En Béarn, on le regarde

comme un préservatif souverain contre les sorciers ; le superstitieux en met dans les trous des loquets et des serrures en disant :

*Si passa peu hourat, a nœyt, nat sourcier boï,  
Hèt-t plaa senti, fenoulh, et d'entra qu'haura poiï.*

*Si passer par le trou cette nuit quelque sorcier veut  
Fais-toi bien sentir, fenouil, et d'entrer il aura peur.*

Lespy, qui donne une variante de cette formulette, dit qu'on le plaçait aux mêmes intentions, à la porte ou près du chevet ; dans la région des Pyrénées, on le suspendait au toit des maisons après l'avoir fait bénir la veille de la Saint-Jean ; il figurait avec le sénevé, le pavot et le mil dans les remèdes que les devins de la Montagne Noire employaient pour guérir les personnes ensorcelées<sup>172</sup>. On disait au XVI<sup>e</sup> siècle que la feuille d'angélique était bonne contre la sorcellerie et les enchantements. En Normandie, pour empêcher le diable de pénétrer dans un appartement, on se bornait à poser en croix deux fétus de paille à la porte<sup>173</sup>. D'après la croyance mentonnaise, un peu d'ail sur le berceau d'un enfant le préserve des maléfices. Dans la Gironde, il est utile d'avoir constamment dans sa

---

<sup>172</sup> V. Lespy, *Proverbes du Béarn*, o. c., p. 165 ; A. de Nore, *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France*, Paris et Lyon, 1846, p. 80.

<sup>173</sup> *Maison rustique*, o. c., I. II, ch. 47 ; L. du Bois, o. c., p. 323.

maison un pied de fougère mâle, dans le magasin, mais non exposé au public, un paquet de german-drée aquatique (*teucrium scordium*) et au-dessus de la porte, mais de façon à ce que les étrangers ne la voient pas, une croix de verveine sauvage, à laquelle on a mêlé de la germandrée.

Dans le Gard, pour éloigner de l'écurie des porcs les animaux malfaisants, et ceux qui ont le mauvais œil, on y suspend un pied d'hellébore arraché au bord du chemin; dans la Lozère, l'hellébore noir accroché aux râteliers, aux mangeoires, écarte les serpents suceurs et les salamandres; dans la Côte-d'Or, l'hellébore ordinaire est mis dans les étables pour empêcher les maladies, dans les poulaillers pour éloigner la vermine. Il est des plantes qui constituent des talismans individuels: à Grosbliderstroff, en Lorraine, on n'a pas à craindre les fantômes quand on a sur soi du trèfle à quatre feuilles, presque toutes les filles en placent dans leur livre de messe. Dans la Gironde, les personnes qui veulent se garantir des sorciers doivent porter un sachet renfermant de l'armoise, du millepertuis et du millefeuille, qui ont été bénits. Les charretiers de l'Ardèche mettent de la rue dans leur poche pour empêcher les sorcières d'arrêter subitement leur attelage par leur mauvais regard. Dans la Gironde, on évite le mal donné, en portant, un sachet qui contient trois feuilles de sauge, trois feuilles de romarin et trois feuilles de laurier bénit. Dans la Suisse romande pour

être à l'abri de toute mauvaise rencontre en voyage, on met de la verveine dans ses souliers, et pour éviter la fatigue on en place dans ses jarrettières. En Wallonie, on peut voyager sur l'eau sans crainte si on a sur soi du trèfle à quatre feuilles.

En Saintonge, les colliers et bracelets de mandragore qui préservaient de tous les accidents étaient particulièrement connus des insulaires et des côtiers qui se livraient à la pêche ou à la récolte du varech, et les vieux pêcheurs cueillaient de la fougère mâle aux mêmes intentions<sup>174</sup>.

En Basse-Bretagne, le trèfle à quatre feuilles met en fuite le diable lui-même ; il ne damne personne parce que c'est toujours le signe de la croix. Dans les Vosges, pour la même raison, il garantit de tous les enchantements ; celui qui l'a sur lui sans le savoir peut percer avec sa balle la peau d'un loup-garou ; en Saintonge, quand on faisait bénir des balles destinées à le blesser, il fallait avoir sur soi un trèfle à quatre feuilles arrosé d'urine de pendu. En Touraine, le trèfle à cinq feuilles fait trouver des filles à son goût et gagner au jeu : la fougère grainée procure la fortune. Dans la Gironde, un morceau d'amaranthe ou une feuille de rue fait réussir dans toutes ses entreprises celui qui les porte dans sa bourse ou dans un sachet. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un trèfle à quatre feuilles trouvé sous

---

<sup>174</sup> J. M. Noguès, *Mœurs d'autrefois*, Saintes, 1891, p. 147-148.

le gibet était un talisman pour les joueurs, comme l'était naguère en Saintonge, le trèfle à quatre ou à cinq feuilles arrosé avec l'urine de pendu<sup>175</sup>. Dans la Gironde, celui à quatre feuilles est un porte-veine excellent, mais il arrive des ennuis à celui qui cueille ou conserve un trèfle à sept feuilles. Dans les Vosges, le trèfle à quatre feuilles fait gagner le joueur qui l'a sur lui sans le savoir ; à Liège, celui pourvu de quatre ou de cinq feuilles assure le gain des procès.

Dans presque tous les villages de la Manche, on met des feuilles desséchées de la Toute-Saine (*Hypericum androsaemon*) entre les pages des livres de messe à cause de son parfum, mais plus vraisemblablement parce que cela porte bonheur. En Haute-Bretagne, lorsqu'elles ont été à l'église, elles conservent la vertu des femmes et des filles ; quelques-uns attribuent surtout ce pouvoir aux étamines, parce que, disent-ils, la corolle de la fleur représente la couronne d'épines, et ils prétendent qu'elle préserve de tout mal.

En Hainaut, l'épi double passe pour assurer la chance. Dans la Gironde, une poignée de foin prise en secret à une charrette qui passe, et dont on a fait brûler la moitié, en récitant trois *Pater* et trois *Ave*, est un porte-bonheur. À Paris, il suffit qu'il ait été dérobé à une voiture qui passe ; à Marseille, des cosses

---

<sup>175</sup> Cyrano de Bergerac, *Lettre pour les Sorciers*, o. c.

contenant neuf petits pois sont regardées comme des porte-veine.

On disait, au XVI<sup>e</sup> siècle, que le loup ne faisait aucun tort aux brebis si on avait lié un ail sauvage au cou de la première qui va devant<sup>176</sup>.

Les habitants de la Sologne avaient la coutume, le premier dimanche de Carême, de se poursuivre dans les champs ensemencés, munis de flambeaux allumés, et de se réunir ensuite en un banquet pour manger de la bouillie. Mais afin que ce festin porte bonheur, que le diable ne se mêle pas de la fête, il est indispensable que chaque convive y apporte un pied de nielle qu'il a cueilli dans sa course.

Certaines plantes constituent une sorte de talisman, à la condition d'avoir été mangées. Mme de Vervins disait que, quand elle avait fait bien bouillir des choux, ses ennemis n'avaient plus de pouvoir sur elle<sup>177</sup>. Dans la Gironde, une omelette au fenouil, mangée le jour de Pâques, garantit pendant toute une année des entreprises des sorciers. Celui qui porte certaines plantes acquiert le don d'invisibilité, et plus rarement celui de voir ce qui est caché aux autres. Au XVI<sup>e</sup> siècle, des gens des environs de Rennes, ne pouvant trouver quelqu'un qui s'était échappé subtilement, « jugeoient qu'il s'estoit fait invisible pour

---

<sup>176</sup> *Maison rustique, o. c.*, 1. 1, ch. 24.

<sup>177</sup> Tallemant des Réaux, *Historiettes*, Paris, 1861, t. VIII, p. 82.



avoir au matin mis du plantain sous la semelle gauche de ses souliers avec trois grains de sel<sup>178</sup>. » Dans les Vosges, le trèfle à quatre feuilles procurait le même privilège. En Basse-Bretagne, ceux qui possèdent ce trèfle, l'épi à sept têtes ou le grain qui a passé dans la meule sans être moulu ou au four sans être cuit, voient ce qui reste caché aux yeux de la plupart des hommes.

Suivant une croyance très répandue, les esprits qui ont étourdiment renversé un vase contenant un grand nombre de grains d'une nature quelconque, mais petits, sont obligés, avant de pouvoir recommencer leurs espiègleries, de les ramasser et de les compter ; d'ordinaire ils y renoncent et l'on est débarrassé d'eux pour toujours. On emploie pour arriver à ce but les graines de plusieurs plantes. En Corse, la besogne imposée au follet est accompagnée d'une sorte de conjuration. On mélange par terre un sac de blé et un sac d'avoine d'orge ou de riz et l'on dit à l'esprit : « Tu vas me trier cela et mettre le blé dans le sac. » Dans le Morbihan, il suffit de mettre du mil dans un récipient que le lutin bouscule en arrivant à l'étourdie ; comme il ne peut y replacer tous les grains avant le chant du coq, il ne revient plus. Les habitants de la Montagne Noire posent aussi du petit millet sur une planche de l'étable ; le drac la fait tomber, et après avoir essayé

---

<sup>178</sup> Noël du Fail, *Œuvres facétieuses*, o. c., t. II, p. 51.

vainement de la ramasser, il s'en éloigne pour longtemps. C'est aussi une besogne que le diable lui-même n'est pas toujours capable d'accomplir ; pour se délivrer de celui auquel il s'est engagé à toujours donner de l'ouvrage, un laboureur du Morbihan en répand une grande pochée dans l'aire et lui ordonne de le lui passer au grenier avec une fourche. En Haute-Bretagne, on dispose sur le passage du fouleur un godet de petits pois.

Ces petites graines constituent aussi des talismans efficaces. En Auvergne, celui qui a sur soi de la semence de chènevis est à l'abri du mauvais œil et des influences des sorciers, parce qu'il est impossible de distinguer les grains mâles des grains femelles. Dans le pays basque, la graine de lin dans la chaussure ou dans la poche préserve des sorts. Dans la Gironde, on évite l'approche des sorciers en en portant cousue dans l'ourlet du pantalon ou dans celui du jupon ; dans les Landes, pour empêcher les nouveau-nés d'être ensorcelés, on les en saupoudre avant de les emmailloter.

Le nouement d'aiguillette, autrefois si redouté, était efficacement combattu par quelques plantes. Au XVII<sup>e</sup> siècle le rossolis, cueilli le 23 septembre, au soleil levant, l'armoise ramassée à la même heure le 24 juin, portée autour du cou avec du gui de chêne, la dénouait : on se préservait aussi de cet inconvénient

en mangeant de la joubarbe<sup>179</sup>. À l'époque actuelle, on emploie surtout les graines, et en première ligne, à cause de leur petitesse, celles du millet ; dans la Gironde, si deux époux veulent éviter d'être liés le jour de leur mariage par le curé, la mariée doit mettre du mil dans ses souliers ; en Périgord, elle ne manquait pas d'en remplir sa poche droite, pour n'éprouver aucun mauvais sort la nuit de ses noces, parce que l'embarreur qui voudrait lui nuire serait obligé de dire autant de paroles mystiques qu'elle a mis de graines et qu'il ne peut en connaître le nombre. En Provence, les grains doivent être placés dans la poche de l'époux ; il est à l'abri des noueurs, parce que les sorciers ne pourraient exercer leur action qu'après les avoir tous comptés, sans se tromper.

À Guernesey, la jeune fille qui veut voir en songe celui qu'elle doit épouser place en croix sous son oreiller, le jour Saint-Thomas, deux branches d'aigremoine, attachées avec deux épingles en croix ; chacune de ces branches doit avoir neuf folioles, et la jeune fille récite une oraison au saint.

On rencontre au XV<sup>e</sup> siècle une plante qui procure la richesse : « Qui porroit finer d'un vrai mandegloire et le couchast en blans draps, et lui presentast à mengier et à boire deux fois le jour, combien qu'il ne mangea ne boive, celui qui ce feroit deviendront en

---

<sup>179</sup> D'Emery, *Nouveau recueil de curiositez*, Paris, 1864, t. I, p. 73 ; J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 152.

pou d'espace moult riche, et ne sauroit comment<sup>180</sup>. » Dans la Gironde, pour faire arriver chez soi du travail ou de l'argent, on remplit d'eau bénite un petit vase de couleur noire, on le place devant le feu, et pendant que l'eau bout, on y jette à trois reprises différentes, une branche de rue, en disant à chaque fois : « O rue ! belle rue ! toi si belle, fais que tout homme en passant apporte ici or et argent. » On s'empressera de répandre le contenu du vase, devant sa maison, dès qu'on verra passer un homme. Ce maléfice doit être pratiqué le matin de bonne heure.

Dans le Mentonnais, on désensorcellait un animal en lui faisant manger des légumes volés à la sorcière. Dans les Landes, pour connaître la secrète pensée d'une personne, lui passe délicatement, à trois reprises, une paille sur les lèvres.

Les plantes jouent un rôle dans quelques opérations magiques dont se servent les chasseurs : ceux du Cher prétendent que si on plante des trognons de chou dans un carrefour où se rencontrent quatre chemins ayant des noms différents, et si on met des collets à ces trognons, le lendemain matin on trouvera un lièvre pris à chaque collet. Dans les Vosges, pour attirer le gibier, il faut mélanger du jus de jusquiame avec de la graisse et du sang provenant d'un animal de l'espèce qu'on veut tuer, partager cette sorte d'on-

---

<sup>180</sup> *Les Évangiles des Quenouilles, o. c., II, 2.*

guent en autant de parties que l'on veut, et enfouir chacune d'elles peu profondément à diverses places : une heure après on voit accourir le gibier que l'on a désiré. Pour les oiseaux, on fait bouillir une poignée de graines de jusquiame, et, après l'avoir séchée au soleil, on la jette dans une terre fraîchement remuée ; tout aussitôt toutes sortes d'oiseaux viennent s'abattre sur ce champ.

Les plantes servent à la composition des aphrodisiaques ; mais il en est qui, par leur simple contact, exercent de l'influence sur les affections. Dans la Gironde, pour inspirer de l'amour, il faut placer dans la poche de la personne dont on désire être aimé, et sans qu'elle le sache, un trèfle à quatre ou cinq feuilles : mais il est nécessaire qu'au moment de le cueillir, on ait ignoré complètement ce qu'on en fera plus tard. La graine de trèfle, ramassée dans les mêmes conditions, produit aussi ce résultat. Une femme qui veut rendre un homme amoureux lui met dans sa poche, sans qu'il s'en aperçoive, un peu de germandrée aquatique (*teucrium scordium*). Le jeune homme pour être aimé d'une femme doit placer sur elle, à son insu, la moitié d'un bulbe de marta-gon (*ochis hircina*) et garder l'autre moitié dans son vêtement. En Haute-Bretagne, un homme qui mettrait de la joubarbe dans sa poche, et la ferait sentir à une fille, la contraindrait de courir après lui. Dans la Vienne, quand on veut forcer un garçon à aimer une

filles, et réciproquement, on leur offre séparément à chacun un bouquet de feuilles de mauves avec des fleurs de muguet au milieu. Dans l'Allier, on souffle sur du trèfle à quatre feuilles et on le fait respirer à l'objet de son amour. Dans le Cher, la fille qui porte sur soi un trèfle préalablement trempé dans l'eau bénite attire les amoureux. En Haute-Bretagne, si on a de l'herbe d'oubli dans sa manche, on peut se faire suivre partout par la personne à laquelle on l'a fait sentir ; aucune femme ne peut résister à celui qui a dans sa poche une fleur de trèfle incarnat. En Savoie, lorsque la marguerite effeuillée a répondu : « Pas du tout », l'amoureux tâche de placer subrepticement trois plantes fleuries de la « main du diable » sous l'oreiller de sa bien-aimée.

Les plantes qui, mangées ou bues en décoction inspirent de l'amour, étaient probablement plus employées autrefois que de nos jours. On en rencontre plusieurs au XV<sup>e</sup> siècle dont l'usage n'a pas été relevé à l'époque contemporaine : « Quant une femme veult estre de son mary ou de son amy bien amée, si lui face mengier herbe de chat, et il sera d'elle si très-amoureux qu'il n'aura aucun repos se d'emprez elle n'est<sup>181</sup>. » Au XVII<sup>e</sup> siècle, un théologien parle des femmes qui pulvérisent du pouillot sauvage, le jettent dans le boire ou le manger de ceux de qui

---

<sup>181</sup> *Ibid.*, II, 1 ; J. B. Thiers, *o. c.*, t. IV, p. 464-465.

elles veulent être aimées et le leur font prendre, se persuadant qu'il a une vertu attractive et qu'il peut porter le cœur et la volonté de ceux qui le prennent à aimer celles qui le leur présentent. Dans la Gironde, les jeunes filles mélangent de la pradelle (patience) en poudre dans la boisson ou dans les aliments de ceux qu'elles poursuivent. Dans la vallée d'Aoste, une boisson destinée à éveiller l'amour chez la personne qu'on aime est faite avec une plante dont la fleur est violette chez le mâle et blanchâtre chez la femelle : on donne à boire l'eau du mâle aux femmes et l'eau de la femelle aux hommes.

## 5. Les plantes et la santé

*Les herbes et les matelas — Les colliers — Plantes mordues ou mangées — Attouchements funestes — L'analogisme et l'emploi médical des herbes — Observances et conjurations au moment de la cueillette — Oraisons et pratiques — La transmission du mal aux plantes — Les verrues — La friction, l'infusion et la mastication*

Les plantes qui entrent dans la composition des dedans de lit influent sur la santé ou sur la vigueur de ceux qui s'y reposent. Aux environs de Saint-Brieuc, on couchait autrefois sur de la flèche les enfants destinés à devenir pêcheurs, dans la pensée que ces herbes de mer les aguérissaient aux fatigues du métier ; dans la Gironde, c'est pour leur donner de la force qu'on leur met un matelas de fougère mâle ; à Liège, afin de les préserver des convulsions, on plaçait sous leur matelas un coussin rempli de rue.

Plusieurs espèces exercent sur ceux qui les portent une influence favorable ; en Haute-Bretagne, on attache au cou des enfants un collier de gousses d'ail pour les préserver des vers ; en Morbihan et en Vendée, on les a aussi employées au moment des épidémies de croup. Dans le Cher, un collier de guimauve garantit les enfants du mal de dents, dans le Loiret celui de graines de pivoine les préserve des convulsions. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la graine ou la racine de cette



plante, cueillie à défaut de lune, pendue au col ou appliquée au poignet, ou seule avec du gui de chêne, était un préservatif contre l'épilepsie. Sa racine pendue au col des petits enfants chassait le venin, et elle était aussi salutaire pour leurs dents quand on leur frottait les gencives<sup>182</sup>. Beaucoup de personnes du pays d'Auge portent des pommes de terre dans leur poche comme talisman contre les douleurs : à Liège, une petite pomme de terre dans chaque poche du pantalon enlève les rhumatismes.

On attribue des vertus prophylactiques à des plantes mordues ou mangées à certaines époques : pour se préserver de la fièvre, il suffit en Haute-Bretagne de mordre la première tige de fougère que l'on voit au printemps ; dans les Vosges, de manger la première fleur de froment que l'on aperçoit ; dans le Loiret, dans le Cher, c'est la première violette ; dans ce dernier pays, il faut l'avaler sans la mâcher et en levant les yeux au ciel. En Loir-et-Cher, celui qui entend le coucou à jeun peu éviter la fièvre que ce chant lui pronostique en mâchant la première violette qu'il rencontrera dans les bois ; dans la Gironde, on se préserve du mal de dents en mordant la première fougère qui sort de terre. Lorsqu'il s'agit de plantes alimentaires, leur efficacité est en relation avec des fêtes religieuses. À Marseille, celui qui mange des

---

<sup>182</sup> *Maison rustique, o. c.*, 1, II, ch. 42 ; O. de Serres, *o. c.*, lieu VI, ch. 15.

pois chiches le dimanche des Rameaux est à l'abri des furoncles ; en Franche-Comté, les repas faits le Vendredi saint avec des herbes telles que des épinards, de l'oseille, etc., garantissent de la gale. Les préservatifs végétaux destinés aux bêtes sont d'ordinaire l'objet d'observances chrétiennes préalables. À Broye-les-Fresnes (Franche-Comté), on fait bénir à la messe, le jour de saint Antoine, un chaudron d'avoine avec un morceau de pain salé, et on distribue ces grains, après l'office, au bétail, aux porcs, aux poules pour les empêcher d'être malades. Dans les communes rurales de Provence, on passe, sur des reliques appelées Vertus enfermées dans un coffre, des herbes et du blé que l'on donne aux bêtes de somme, dans la persuasion qu'elles les préservent de la colique. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les aux étaient bons à la peste. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on disait en Anjou : « un bouillon de choux fait perdre cinq sols au médecin<sup>183</sup> ». La rosée de mai a le privilège d'éviter les taches de rousseur aux filles qui, avant le lever du soleil, se débarbouillent avec. Dans le Loir-et-Cher, celle du chardon-peigne est surtout efficace ; dans le Tarn-et-Garonne, elle doit être recueillie le matin de la Saint-Jean, avant le jour. On croit en Haute-Bretagne qu'en se lavant les mains deux ou trois fois avec du jus de fraise, on n'a plus d'engelures. Ce remède était usité au XVII<sup>e</sup> siècle : « quand vous avez des engelures aux mains, en hyver,

---

<sup>183</sup> Joubert, *o. c.*, p. 164 ; *Menagiana*, 1693, p. 384.

mettez dessus en été des fraises mûres écrasées, elles ne reviendront plus<sup>184</sup> ».

L'attouchement des plantes peut être funeste à la santé : au XVI<sup>e</sup> siècle, le vulgaire croyait que le persil nuisait à la vue ; dans les Côtes-du-Nord, on risque de devenir aveugle si on se frotte les yeux après avoir manié de l'euphorbe. Un médecin du XVI<sup>e</sup> siècle rapporte ainsi un préjugé qui n'a pas été relevé de nos jours : « On dit aux enfants que la fleur du pavot rouge, qu'on nomme lagagne en Languedoc (de ce qu'elle fait venir les yeux rouges et chassieux à qui les regarde fort attentivement s'il ha les yeux tendres et délicats, comme ha un enfant) que le manier de la dite fleur fait pisser au lit<sup>185</sup>. » Aux environs de Liège, les enfants qui portent à leur bouche la renoncule éprouvent le même inconvénient ; en Haute-Bretagne, où les primevères blanches des champs s'appellent des fièvres, on leur dit qu'elles leur donneraient cette maladie, et que s'ils s'amuse à trop manier les coquelicots ils gagneront le feu sauvage. En Poitou, on ne touche qu'avec crainte de l'ail sauvage, ou *ail à la vermine*, et l'on n'ose en manger, de peur de s'empoisonner. On croit dans la Gironde qu'un cèpe, qui pousse sur une guenille ou un morceau de cuir, est vénéneux. Dans

---

<sup>184</sup> Mme Fouquet, *Suite du recueil de remèdes*, Villefranche, 1701, t. II, cité par Rolland, *Flore, pop., o. c.*, t. V, p. 208.

<sup>185</sup> L. Joubert, *o. c.*, p. 163 ; P. Sébillot, *Trad., o. c.*, t. II, p. 335 ; L. Joubert, *o. c.*, p. 288.

le Maine, les champignons, presque tous confondus sous le nom générique de pis de chien, sont le venin de la terre, son mauvais sang qui sort en pustules ; aucun paysan ne consentirait à en manger. Le cresson qui croît hors de l'eau passe en Poitou pour être vénéneux. En Ille-et-Vilaine, la graine de chanvre mélangée au cidre, dans la Loire-Inférieure la feuille de laitue cuite, endorment profondément.

Il suffit parfois pour éprouver des malaises ou même gagner des maladies de marcher sur certaines herbes. Au XV<sup>e</sup> siècle, on disait que : « Se un homme passe à pieds nus sur le treffle quatre feuilles, il ne puet eschapper d'avoir les fièvres blanches, et se c'est une femme, elle sera wihotte (trompée)<sup>186</sup>. » Dans la Vienne, marcher sur le mouron blanc fait perdre la santé ; en Basse-Normandie, une herbe que certains croient être la belladone est aussi funeste.

Quelques plantes mangées ou prises en infusion influent sur les appétits sexuels ou la génération. Même à la campagne, le nénuphar est renommé comme anti-aphrodisiaque ; dans le Centre, on dit de quelqu'un qui est très froid, qu'il a bu de l'eau de volet, et dans la Côte-d'Or, quand un jeune homme est ardent auprès des filles, on lui dit : « Pour te calmer, on va te faire une infusion de *ninfiaa*. » Au XVI<sup>e</sup> siècle, le vulgaire croyait qu'en mangeant des

---

<sup>186</sup> *Les Évangiles des Quenouilles, o. c., II, 15, glose.*

aux on engendrait des enfants mâles<sup>187</sup>, et en Haute-Bretagne on en donne aux coqs pour les rendre amoureux.

Le nombre des plantes qui entrent dans la composition des « remèdes de bonnes femmes » et de ceux que confectionnent les médicastes champêtres, les devins et les sorciers, est très considérable. Leur liste, avec les préparations du Codex rustique oral, occuperait plus d'un gros volume, bien que l'on ne connaisse vraisemblablement qu'une faible partie de celles qui sont encore en usage. Les gens qui s'en servent ne révèlent pas volontiers le secret de celles qu'ils considèrent comme les plus puissantes ; d'ailleurs l'efficacité de plusieurs semble tenir à leur emploi clandestin. Ainsi qu'on le verra, les remèdes empruntés au règne végétal n'opèrent assez souvent que si les rémégeux ou le patient n'ont été vus par personne.

Les botanistes, les médecins et les traditionnistes qui se sont occupés de cette question ont relevé par centaines les plantes qui constituent une sorte de lieu commun de la pharmacopée populaire ; mais ils parlent beaucoup plus rarement, sans doute parce qu'il est malaisé de les connaître, de celles qui sont rares, dont la récolte ou l'emploi sont l'objet de pratiques secrètes, auxquelles se mêlent un peu de sorcellerie ou des incantations magiques. La plupart

---

<sup>187</sup> L. Joubert, *o. c.*, p. 165.

de celles de la première catégorie intéressent plus la pharmacie que le folklore : je ne les noterai que lorsqu'elles s'y rattachent par quelque point, lorsque, par exemple, leur vertu tient à ce qu'on peut appeler l'analogisme, c'est-à-dire à l'assimilation, fréquente en matière traditionniste, entre l'aspect de la plante et la maladie à guérir : telles sont la chélidoine, qui, en raison de son suc jaune, est employée contre la jaunisse, les petits pois qui sont en relation fréquente avec les verrues, comme certaines racines avec les dents malades ou cariées. Je rapporterai avec plus de détail les observances et les divers actes qui se rattachent plus étroitement à la superstition. Les faits relevés jusqu'ici sont moins nombreux qu'on ne serait tenté de le supposer, sans doute en raison du mystère qui souvent préside à leur emploi.

La puissance de plusieurs plantes tient à des épisodes légendaires rapportés dans les premières pages de ce chapitre. Il en est aussi qu'on ne peut se procurer qu'à l'aide de procédés quasi surnaturels. En Basse-Bretagne, il faut, pour se débarrasser de la teigne, se procurer une herbe nommée *pao-bran*, patte de corbeau (*Hydrocharis*) : on l'obtient en descendant au fond d'un puits desséché un corbeau gris, que l'on y retient trois jours prisonnier, en ayant soin, chaque matin, de lui crier avant le lever du soleil, qu'il n'aura sa liberté que lorsqu'il aura indiqué le remède. Vers la fin du troisième jour, l'herbe se trouvera près du

puits, et les frères du captif l'y auront apportée pour obtenir sa délivrance ; le malade s'en frotera la tête, tous les matins, à jeun, pendant une semaine entière et se trouvera guéri.

Les plantes mises dans les matelas sur lesquels couchent les malades exercent, en raison de leur espèce, de l'influence sur eux. Les pêcheurs de la Manche disent que celui qui couche sur de la flèche (varech) y laisse son mal ou y prend sa mort ; en Beauce, on se guérit du rhumatisme en dormant sur un lit de fougère. Dans le pays de Tréguier, on met des matelas de flèche dans le lit des petits garçons malades, et des ballières d'avoine dans celui des filles. On retrouve en Poitou un parallèle de cette croyance ; l'herbe de la Saint-Jean (*Ophioglossum vulgare*) sert à guérir les plaies ; celle qui est munie d'un épi est pour les hommes, celle qui n'en a pas est pour les femmes.

Les praticiens campagnards, du moins en Berry, établissent une relation entre les formes de la plante et celle de l'organe affecté. Les rémégeux de ce pays prétendent que les racines de l'herbe à la forçure (sceau de Salomon) représentent toutes les parties du corps humain. Ils s'en servent pour guérir les distensions violentes des nerfs, ou des muscles, et chaque fois qu'ils en font usage, ils ont soin d'employer le fragment de cette racine qui par sa forme a le plus de rapport avec le membre malade.

L'efficacité de certaines plantes médicinales se lie

à des observances de la même nature que celles qui sont destinées à des opérations de sorcellerie. D'après un médecin de Bordeaux, Marcellus Empiricus, qui vivait au IV<sup>e</sup> siècle, l'herbe britannique devait être cueillie le jeudi, au décours de la lune ; on devait chanter une fois avant de la cueillir et trois fois en la broyant ce carmen :

*Terram teneo, herbam lego  
In nomine Christi prosit ad quo te Collego*<sup>188</sup>.

Des faits assez nombreux montrent que des pratiques apparentées sont encore d'un fréquent usage. En Béarn, le fiévreux va découvrir, le matin, au long des champs une plante appelée mendras (*mentha*). Lorsqu'il en a trouvé sept pieds, dépourvus tous de rejetons, il s'agenouille devant d'eux, fait le signe de croix, jette sur la plante cinq, sept ou neuf miettes de pain, et cinq, ou neuf grains de sel et prononce ces paroles :

*Adieu, que-l saludi, mendras,  
Qu'èy la frèbe, tu nou l'has pas ;  
Aci que-t porti paa et sau,  
Ta que-m goarexques lou me mau.*

---

<sup>188</sup> Ch. Joret, « Incantations botaniques » in *Romania*, t. XVII, p. 353.



*Adieu, je te salue, mendra.  
J'ai la fièvre, tu ne l'as pas.  
Ici je te porte du pain et du sel  
Pour que tu guérisses mon mal.*

Après avoir procédé sept fois à cette cérémonie, il se hâte de rentrer et regagne son lit. La cure est renouvelée le lendemain et le surlendemain à pareille heure. En Basse-Bretagne, la digitale est efficace contre le goitre, si on lui adresse cette conjuration :

*Salut d'e-hoc'h burlu gwenn,  
Me a zo deut d'ho tispenn.  
Evit m'am lakafet iac'h,  
Rak klanv oun gand ar pennzac'h.*

*Salut à vous, blanche digitale.  
Je suis venu vous cueillir.  
Pour que vous me rendiez la santé,  
Car d'un goitre je suis affligé.»*

Dans le Morvan, les vieilles femmes observent exactement pendant la journée les lieux où croît la verveine, et vont la cueillir au clair de la pleine lune de mai, en marchant à reculons. Les feuilles de cette plante, appelée herbe d'efforts, étaient appliquées en cataplasmes sur les reins. En Franche-Comté, la fougère mâle ramassée par une personne à jeun et en état de grâce, le jour de la Saint-Jean, avant le lever du

soleil, devient un excellent spécifique pour le bétail malade lorsqu'elle a été mêlée à l'eau bénite et au sel béni<sup>189</sup>.

En Périgord, le jour de l'Assomption, et avant le lever du soleil, on allait cueillir à reculons neuf brins de petite gentiane que l'on attachait au cou d'un fiévreux, et qui le guérissait radicalement ; il est vrai qu'on lui faisait boire aussi de cette plante en infusion.

Les Pêcheurs de la Haute-Bretagne appellent gui marin une sorte de goémon qui croît sur le dos de certains crabes ; il guérit de l'épilepsie, à condition qu'il soit détaché le jour de Pâques, à trois heures du matin, par une personne ayant la conscience parfaitement nette. Certains disent aussi que cette plante merveilleuse pousse sur la tête du grondin, et que la mer la rejette parfois sur le rivage.

Dans la Gironde, pour guérir la piqûre de la berloque (*picris echinoïdes*) il faut, en se levant, couper un pied de cette plante et le jeter derrière soi sans regarder. Dans le Tarn, le fiévreux levé de bon matin marche à reculons et arrache dans un pré une poignée d'herbes, sans se retourner ni la voir ; il la jette derrière lui et court toujours sans se retourner ; alors sa fièvre passe au diable.

---

<sup>189</sup> Les paysans franc-comtois malades du lombago se passent autour des reins une ficelle de chanvre mâle. (P. Bonnet, in *Mélusine*, t. I, col. 401).

En Haute-Bretagne, les plantes ne sont « médecines » que si avant d'en faire usage on a prononcé l'oraison qu'il faut réciter pour qu'elles aient la vertu de guérir. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on croyait arrêter le flux de sang en laissant tomber à terre un fétu, et en disant certaine quantité de fois :

*Herbe qui de Dieu es créée.  
Montre la vertu que Dieu t'a donnée.*

En Béarn, on frotte la partie malade entre onze heures et minuit avec un trèfle blanc à quatre feuilles, en prononçant ces paroles : « *Maiï saiübatye, maiï aiüratye, sor-mé dé quiou, dé las pars dou boun Diou.* Mal sauvage, mal sorcier, sors de là, de la part du bon Dieu. » Cette pratique est surtout efficace pour les affections de la vue<sup>190</sup>. En Haute-Bretagne, on dit en appliquant sur les ampoules des pieds la Joubarbe pilée avec de la graisse douce :

*Joubarbe.  
Guéris mes pieds du mal.  
Je te donnerai de la salade ;  
Si tu ne les guéris pas,  
Je te hacherai avec mon couteau  
En plus de mille petits morceaux.*

---

<sup>190</sup> J. B. Thiers, o. c., t. 1, p. 352 ; *Coundes biarnes*, Pau, 1890, p. 203.

Dans l'Aube, on met de l'herbe à cochons (*Polygonum aviculare*) dans une poche du côté du cor que l'on veut faire partir en disant : « Que mon cor s'en aille à l'aide de cette herbe. »

Les graines de froment sont employées pour les affections de la vue. En Basse-Bretagne, l'opérateur plonge dans une écuelle remplie d'eau neuf grains qu'il a recueillis, ou plutôt mendrés dans neuf maisons différentes ; avec chacun d'eux, il trace une croix sur les paupières malades, en récitant chaque fois une conjuration chrétienne, où il n'est pas question du grain, en évitant de les suivre du regard, car il ne doit pas savoir où ils sont tombés. Les mêmes pratiques se renouvellent chaque matin jusqu'à parfaite guérison. Pour la goutte sereine, le guérisseur fait faire à chacun des neuf grains, qu'il importe de garder bien secs, neuf fois le tour de l'œil, en partant de l'extrémité gauche de la paupière supérieure, et en appuyant légèrement sur tout le parcours. Pendant que chaque grain accomplit ses neuf évolutions, il récite pieusement cette prière :

*Banne — impi —*

*Me da ampech — da virvi ; —*

*Dre vertuz — va greunen ed —*

*En dour — te vo — beuzet — Amen*

*Goutte — impie —*

*Je t'empêche — de bouillir —  
Par la vertu — de mon grain de blé. —  
Dans l'eau — tu seras noyée. — Amen.*

On pose les graines dans un verre d'eau, au fur et à mesure que le charme s'accomplit, et on jette ensuite le tout au feu. Dans la Brie champenoise, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, on faisait cesser les douleurs de l'œil en y passant quatre ou cinq fois un grain de blé que l'on accompagnait de certaines prières ou paroles magiques<sup>191</sup>.

La réussite de plusieurs médications se lie aux nombres : on en a déjà vu quelques exemples, et les citations qui suivent montrent que la pratique était autrefois d'un usage courant : « Pour perdre son lait que la fame alhe sauter trois fois, ou durant trois matins, sur la sauge du jardin d'un prêtre<sup>192</sup>. » « Pour toutes fièvres prenez le vetoine et triblez le bien et des-trempez de iaue, et li donnez à boire à jeün par trois jours ou par iij. Pour fièvre tierceine, prenez iij feuilles de plantein encontre le soleil et ditez iiij fois pater noster, et bevez le ju avec iaue benoite quant vous commencerez à trembler. Pour Palazine, prenez la racine de vetoine, si la triblés et des-trempez de

---

<sup>191</sup> Ladoucette, *Mélanges*, o. c., p. 408.

<sup>192</sup> Joubert, o. c., p. 216.

vin, si la donez a boire par IX. jours en croissant en IX. jours en décours<sup>193</sup>. »

D'après Marcellus Empiricus, médecin de Bordeaux (IV<sup>e</sup> siècle), on remédiait puissamment aux maladies inguinales en faisant avec du liseron sept nœuds, en nommant à chacun une veuve, et en les attachant sur le talon du pied du côté où se trouvait le mal. Il recommandait aussi pour le même cas de faire une ceinture en attachant un rejeton d'aneth avec du jonc ou tout autre lien ; il fallait y faire aussi sept nœuds en nommant à chacun une femme veuve ou quelque bête fauve, et les attacher à la jambe ou au bras du côté atteint<sup>194</sup>.

Un vieux recueil conseille, pour guérir le cancer, de prendre trois paquets de sauge, de faire la croix sur le mal et de dire : « Cancer maudit, aujourd'hui puisses-tu perdre la tête et demain la racine<sup>195</sup> ! » Dans les Vosges, on détruit le chancre en faisant avec de la moelle de jonc une croix à trois croisillons, qui, après avoir été plongée dans de l'eau bénite pendant quelques secondes, est déposée sur la langue du malade, et devra y rester jusqu'à ce que la personne qui l'y aura mise ait eu le temps de réciter trois *Pater*

---

<sup>193</sup> P. Mever et Ch. Joret, *Recettes médicales en français*, d'après le MM 23 d'Évreux (XIII-XIV<sup>e</sup> siècle). *Romania*, 1889, p. 571, 575.

<sup>194</sup> A. de Gubernatis, *o. c.*, t. I, p. 203.

<sup>195</sup> V. Lespy, *Proverbes du Béarn*, *o. c.*, p. 159.

et trois *Ave* en l'honneur des trois personnes de la Trinité. Dans le Doubs, l'opérateur pour guérir les dartres coupe à la partie inférieure de trois tiges de blé, et sur un nœud, trois bouts de paille de la grandeur d'une allumette ; avec chacun d'eux, il fait le tour de la partie malade en appuyant légèrement sur la peau, termine par un signe de croix sur le mal et jette derrière lui la paille par-dessus son épaule droite.

Suivant une croyance très répandue, on peut se débarrasser d'une maladie en la transmettant à un être ou à un objet ; ceux-ci la prennent, en souffrent et éprouvent le même sort qu'aurait subi celui qui la leur a passée. En ce qui concerne les plantes, cette transmission se fait assez fréquemment au moyen de l'urine. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce procédé était réputé efficace pour l'hydropisie ; il fallait « pisser neuf matins sur le marrube avant que le soleil l'ait touché ; et à mesure que la plante mourra, le ventre se desanflera ». Elle était encore usitée dans un autre cas, et la transmission y est, comme dans l'exemple précédent, nettement indiquée : « Trouvés du plantain qui naisse sur une maison. Que celui qui ha la jaunisse pisse dessus par plusieurs fois, tant que la plante en mesure. À mesure qu'elle mourra la jaunisse se passera<sup>196</sup>. » Dans le pays de Bayeux, la jeune fille malade urine aussi chaque jour sur une feuille du plantain,

---

<sup>196</sup> L. Joubert, *o. c.*, p. 216-218.

jusqu'à ce que l'herbe péricisse. En Ille-et-Vilaine, on pisse sur du plantain trois matins de suite et à jeun pour se guérir de la fièvre. En Lorraine, pour faire passer la jaunisse, on doit pisser sur des orties pendant neuf jours consécutifs. Dans les Vosges, quand on en sent les premiers symptômes, on creuse avec soin une carotte, et après l'avoir remplie de son urine, on la suspend dans la cheminée ; à mesure qu'elle sèche le mal se retire. On relève d'autres traces de la transmission du mal à des plantes détachées du sol. Dans les Landes, on guérit le prurigo en suspendant sous le manteau de la cheminée un pied d'arrête-bœuf (*Ononis*) cueilli par un individu de l'âge et du sexe du malade ; à Marseille, pour faire passer les aphtes, on y met un petit paquet de pariétaire. Au XVII<sup>e</sup> siècle, comme aujourd'hui dans le Tarn, on se débarrassait de la fièvre, en y attachant un chou dérobé dans un jardin voisin<sup>197</sup>. Dans la Gironde, pour guérir la piqûre de la berloque (*picris echinoïdes*), il faut en se levant arracher la plante et la poser sur une aubépine. Dans le Finistère, on se délivre des verrues en ramassant sur son chemin la première feuille de chou qui se présente ; après s'en être frotté, on a soin de la remettre exactement à la place qu'elle occupait à terre, et l'on s'éloigne en toute hâte en évitant de regarder en arrière.

---

<sup>197</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. 1, p. 376.



La pratique qui suit suppose la croyance à l'animisme des végétaux. Naguère dans la région des Pyrénées, la mère, et à son défaut la nourrice de l'enfant malade, offrait à un pied de menthe, en l'invoquant pour la guérison, un pain couvert de sel. Cette cérémonie devait être répétée neuf fois ; la plante périssait, et l'enfant recouvrait la santé<sup>198</sup>.

Les verrues sont à elles seules l'objet d'autant de pratiques de transmission que tous les autres inconvenients réunis. L'agent le plus ordinaire est le petit pois, en raison d'une analogie de forme. L'un des moyens les plus simples, qui était d'un usage courant au XVII<sup>e</sup> siècle, consistait à envelopper dans un linge autant de pois que l'on avait de verrues, et à le jeter en un chemin ; celui qui le ramassait prenait les verrues, et celui qui les avait auparavant était guéri. Dans la Suisse romande, on ajoute un nombre de cheveux égal à celui des pois qui représentent des excroissances, et on fait du tout un paquet auquel on met une adresse, pour qu'il soit plus facilement recueilli sur la route par quelqu'un ; au XVI<sup>e</sup> siècle, on les passait à qui que ce soit en les lui faisant toucher avec autant de pois<sup>199</sup>. Dans le Bocage normand, on dépose au fond d'un vase rempli d'eau autant de pois que

---

<sup>198</sup> A. Certeux, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VII, p. 192.

<sup>199</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. 1, p. 375 ; A. Ceresole, *Légendes des Alpes vaudoises*, Lausanne, 1885, p. 340 ; L. Joubert, *o. c.*, p. 217.

l'on a compté de verrues ; il est caché dans quelque coin choisi par le malade qui se gardera bien d'en parler ; à mesure que les petits pois se désagrègeront les verrues disparaîtront. Dans la Gironde, on frotte les fics avec neuf pois que l'on enterre dans un chemin où il passe beaucoup de monde. Dans les Vosges, on applique dessus des pois que l'on enferme dans un cornet de papier, qu'il faut jeter dans la fosse de la première personne qui décède. En Poitou, le pois qui a touché les fics est mis dans un trou de mur.

On a vu qu'on s'en débarrassait aussi en lançant des pois ou des grains dans des fontaines ou dans des puits. En Berry, la recette était compliquée : il fallait choisir treize pois de l'année, en envelopper six dans un linge noir, six dans un linge blanc, et les porter treize jours sur sa poitrine en guise d'amulette, attendre un vendredi, et, à minuit, sans témoin, se rendre au bord d'un puits, dire sept Pater, et, à la fin de chacun d'eux, jeter un pois dans le puits, de là se transporter près d'une taupinière, réciter six *Ave Maria*, et, après chaque *Ave*, faire un trou avec le petit doigt de la main gauche dans la taupinière et y enterrer un pois. Dans les Vosges, c'est dans le feu qu'on jette autant de pois que l'on a de verrues, en ayant soin de se sauver à toutes jambes pour ne pas les entendre pétiller.

En dehors des verrues on a relevé peu d'exemples de la guérison à distance obtenue au moyen de plantes.

Dans la Brie champenoise, on mettait dans un baquet d'eau un certain nombre de grains d'avoine rôtie et les points de côté s'y précipitaient à l'instant ; dans la Meuse, on place sur un verre d'eau autant de grains que l'on ressent de douleurs, et l'on fait le signe de la croix chaque fois qu'il en descendra un au fond du verre ; autant de grains immergés autant de points disparus.

La ressemblance assez lointaine du grain d'avoine avec la verrue avait peut-être suggéré la pratique lorraine de les piquer avec un de ses grains. La friction d'une plante sur le mal est aussi efficace pour faire disparaître ces excroissances. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on conseillait de « frotter le porion du lait d'une feuille de pissenlit, il en sèche plus tost<sup>200</sup> ».

En Basse-Bretagne, on arrache sur un chemin des morts, c'est-à-dire sur un sentier de traverse sur lequel un convoi funèbre a passé, sans être vu de personne, un pied d'euphorbe réveil-matin (*Euphorbia helioscopia*) que l'on vient de découvrir par hasard, on presse la plante et on laisse tomber sur chaque verrue une goutte de son suc laiteux.

On a relevé plusieurs fois en Basse-Bretagne l'emploi de la friction, accompagnée de formulettes et de diverses circonstances superstitieuses : pour guérir une fièvre pernicieuse le conjurateur, né un ven-

---

<sup>200</sup> *Les Évangiles des Quenouilles, o. c.*, II, 17, glose.

dredi de mars, et un jour impair, frotte avec un bouquet d'absinthe toutes les parties du corps du malade, sans en excepter aucune, en récitant une conjuration ; l'opération terminée, il en récite une autre sur un ton menaçant en enjoignant au mal de s'en aller. Pour empêcher que la femme enceinte qui a eu une envie pendant sa grossesse ne la transmette à sa progéniture, le conjurateur qui doit être né au mois de mai frotte les parties les plus ordinairement visibles de son corps avec une herbe appelée en breton *anvriez* (*Galium sanatile*) et il récite une conjuration où il interpelle le mal redouté.

Le contact seul de la plante suffit parfois pour mettre fin à un état gênant, ou même pour chasser le mal. Dans le pays de Dol, un pied de lamberge (*mercurialis annua*) guérit l'estomac malade lorsqu'il est posé dessus, la racine en haut ; pendant l'opération, une vieille se met en prière, et au bout de trois jours, le mal a disparu. Au XVI<sup>e</sup> siècle existait une pratique qui n'a pas été relevée de nos jours : « Le concombre mis de son long près d'un petit enfant qui ait la fièvre, de même grandeur que l'enfant, le délivre entièrement de sa maladie<sup>201</sup>. »

Au XVI<sup>e</sup> siècle, pour arrêter tout « flus de sang il falloit mettre une palhe an crois sur le doz de celuy qui saigne, estant vestu et qu'il n'an sache rien, ou le

---

<sup>201</sup> *Maison rustique, o. c., 1. II, ch. 37.*

faire saigner sur une palhe en crois<sup>202</sup>. » Dans le Vivarais, on saigne du nez sur des fétus de paille en croix.

Dans le Loir-et-Cher, on applique sur la tête du malade atteint du muguet, entre le bonnet de baptême et le crémieux, deux feuilles de l'herbe au chancre, que l'on dispose en croix, et deux autres, en croix également, entre deux linges sur la poitrine, et quelques-uns y ajoutent une prière. On se sert en plusieurs contrées contre la jaunisse du suc de la chéridoine ou grande éclair, qui est d'un beau jaune, en raison de son analogie de couleur, et plusieurs de ses noms vulgaires ou patois font allusion à son pouvoir. Au XVI<sup>e</sup> siècle, une de ces feuilles portée dans ses souliers contre la plante nue des pieds guérissait cette affection<sup>203</sup>.

Les deux pratiques suivantes sont peut-être fondées sur analogie de forme, assez lointaine du reste, entre la racine et l'organe malade. On disait au XVI<sup>e</sup> siècle : « La racine de l'asperge appliquée sur la dent apaise la douleur, sèche et fichée aux dents, elle les déracine<sup>204</sup>. En Saintonge, cette racine desséchée à l'ombre faisait tomber, sans qu'on s'en aperçoive, la dent gâtée. Dans le Morvan nivernais, on y applique une racine de fraisier.

Les paysans du Tarn-et-Garonne recueillent dans le

---

<sup>202</sup> Joubert, *o. c.*, p. 215.

<sup>203</sup> *Maison rustique, o. c.*, l. II, ch. 42.

<sup>204</sup> *Ibid.*, 1, II, ch. 29.

cœur des chardons un ver spécial à cette plante qui, écrasé sur les gencives, est efficace contre le mal de dents. En Haute-Bretagne, la graine de jusquiame, connue sous le nom d'herbe de sainte Apolline, fait passer ce mal.

Le diagnostic au moyen des plantes, qui semble oublié aujourd'hui, était usité au XVII<sup>e</sup> siècle : « L'on peut connoistre si la morsure est de Beste enragée ou non en appliquant une Feve coupée en deux sur la Playe, car si la Feve y tient, il y a du venin, et si elle n'y tient pas, ce n'est pas la morsure d'une Beste enragée<sup>205</sup>. »

La pharmacie populaire fait un usage fréquent des infusions de plantes, mais leur efficacité dépend de certaines circonstances. Dans les Deux-Sèvres, la tisane de violette n'est bonne pour la fièvre que si les fleurs sont cueillies dans le mois de février, superstition qui a pour cause la ressemblance entre février et fièvre. En raison d'une analogie de nom, on disait, au XVI<sup>e</sup> siècle, que le suc du serpentaire donné à boire était un singulier remède contre la morsure des serpents<sup>206</sup>.

En Poitou, quand on a la *rate gonfle*, on boit de l'herbe à la rate (*Scolopendrium officinale*) ; la feuille

---

<sup>205</sup> Mme Fouquet, *Recueil de Remèdes*, o. c., p. 182.

<sup>206</sup> O. de Serres, o. c., lieu VI, ch. 15.

qui a des raies noires est bonne pour les enfants mâles et celle qui n'en a pas pour les filles.

Dans le pays de Tréguier, la racine de flèche verte, cueillie au moment du reflux, et fricassée avec le beurre non délaité d'une vache qui depuis trois jours n'a mangé que du goémon rouge, guérit radicalement de la fièvre. La cendre du goémon plat ramassé à certaines phases de la lunaison, et dissoute dans de l'eau douce, constitue un spécifique pour la guérison des plaies, des contusions, des morsures, des brûlures, chez les hommes et chez les animaux, à condition qu'on prononce en l'employant une formule connue des seuls initiés.

La rue passe pour faire avorter les femmes enceintes, et on assure en maints endroits qu'il est défendu par la loi d'en cultiver dans son jardin. Au jardin des Plantes de Paris, on a été, dit-on, obligé d'entourer le pied spécimen de cette plante d'une grille en fer pour empêcher les filles enceintes de le dévaliser. Dans les Deux-Sèvres, elle fait avorter la femme qui la touche du bas de sa robe, dans la Drôme celle qui passe au-dessus et qui en même temps met un brin de cette herbe sur sa langue ; en Seine-et-Marne, celle qui pisse sur un pied de cette plante.

La mastication des plantes ne paraît pas très usitée maintenant. Au XV<sup>e</sup> siècle, on se servait d'herbes présentant des particularités assez rares, qui étaient l'objet d'observances accessoires : « Celui qui a les fievres

quartaines face tant qu'il treuve le treffle à quatre feuilles, et s'en desiune par quatre jours, et pour vray, elles le laisseront. Pour garir fievres continues il fault escrire les trois premiers mos de la paternoster sur une feuille de sauge nostrée, et icelle mengier par trois matinées<sup>207</sup>. » Un remède assez fréquemment employé en Basse-Bretagne contre les maux de dents consiste dans la mastication prolongée d'une plante amère et ornée de piquants, que le patient ne doit pas voir, afin de ne pouvoir la reconnaître plus tard, mais qui n'est autre que l'*eryngium maritimum*. Le Patient ne s'arrête que lorsque le sorcier a récité neuf fois une longue oraison en l'honneur de sainte Apolline.

On rencontre en Morvan un exemple intéressant de la guérison à distance : quand un enfant a le croup, on remplit un chapeau avec des joncs, on fait une ronde et à la fin de chaque ronde on crache dedans.

Les herbes qui croissent au bord des fontaines miraculeuses empruntent à cette circonstance des vertus spéciales. Dans le Reconnais, on mêle au breuvage formé par l'eau de la source sacrée des plantes recueillies dans son voisinage immédiat. Les pèlerins ramassent dans les joints des pierres de la Fontaine de Saint-Martin à Dettey, une plante, la *Marchantia polymorpha*, employée contre les hydropisies, et la

---

<sup>207</sup> *Les Évangiles des Quenouilles, o. c., VI, 4, 7.*



font boire en infusion aux femmes en couches, pensant ainsi activer le dénouement.

## 6. Consultations et présages

*L'effeuillement et le comptage des pétales — Consultations par le souffle — La pousse des plantes et les présages — Les herbes mises dans l'eau ou soumises à une pression — La pelure — Épreuves par le contact, par l'éclatement — Les grains de blé devant le feu, mis à germer — Les oignons — Les herbes de mer et le temps à venir — Herbes qui décèlent les sorciers — Les grains donnés au diable — Plantes porte-bonheur — Présages de chance, de damnation, etc — Les songes*

La consultation par l'effeuillement, dans laquelle la réponse est donnée par le mot que l'on prononce en détachant le dernier fragment, est très répandue. Bien qu'il soit probable que cette pratique remonte à une haute Antiquité, et qu'elle a dû être faite à peu près partout par les amoureux, je n'en ai rencontré des témoignages écrits qu'à une époque très moderne. J'avais pensé que les poètes de la Pléiade qui ont rimé tant de pièces « floréales », et ont si souvent chanté la rose et la marguerite, auraient fait quelque allusion au rôle augural de cette dernière fleur ; je m'y attendais d'autant plus que, en France, au XVI<sup>e</sup> siècle, deux reines du nom de Marguerite, toutes deux belles et spirituelles, ont été célébrées par la plupart des poètes contemporains. Les nombreuses lectures que j'ai faites avec cet espoir m'ont fait découvrir, outre des morceaux d'une réelle beauté poétique, beaucoup de traits intéressant le folklore, mais ne m'ont fourni

aucun passage probant en ce qui concerne cette gracieuse coutume<sup>208</sup>.

Actuellement la formulette : « Il m'aime un peu, beaucoup, passionnément, point du tout », est usitée en ville comme à la campagne. En Normandie, les filles la récitent en arrachant une à une les pétales de la grande pâquerette, qui y porte le nom gracieux de : « Il m'aime ». En Poitou, la phrase adressée à la pâquerette est : « Elle m'aime un peu, beaucoup, par fantaisie, par jalousie, pas du tout. » Certains en Wallonie effeuillent le bouton d'or, ou les épillets de l'ivraie. À Genève, on interroge ainsi la « franche marguerite » :

*M'aimes-tu ?*

— *Je t'aime*

— *Un peu*

— *Beaucoup*

— *Passablement*

— *Tendrement*

---

<sup>208</sup> Ce passage d'une comédie de Regnard est probablement une parodie de cette consultation :

*Arlequin* comptant les boutons de son justaucorps :

« Je l'aurai, je ne l'aurai pas ; je l'aurai, je ne l'aurai pas ; je ne l'aurai pas. (Il pleure).

*Mezzetin* : Qu'est-ce ? Qu'avez-vous ? Pourquoi pleurez-vous ?

*Arlequin* : Je n'aurai pas Colombine. Hi, hi, hi.

*Mezzetin* : Qu'est-ce qui vous a dit cela ?

*Arlequin* : C'est la boutonomanie. »

(*Le Divorce*, 1668, I, 1).

- *Passionnément*
- *Rien du tout.*

Les jeunes filles de la Basse-Normandie adressent à cette fleur ces paroles traditionnelles :

*Marguerite,  
Fleur petite,  
Rouge au bord, verte autour,  
Ah ! dis-moi, dis-moi le secret de mes amours.*

Dans les Landes, on la consulte pour savoir si l'amant attendu viendra au rendez-vous ; cette épreuve sert aussi à connaître l'état civil futur ; en Haute-Bretagne, on effeuille la pâque en disant :

*Fille, femme, veuve, religieuse,  
Gars, homme, veuf, religieux.*

Les jeunes filles du Bocage normand adressent à la grande pâquerette la première de ces formules ; celles du Maine la prononcent en détachant les corolles de la queue de renard, celles de la Haute-Bretagne se servent d'un épi d'ivraie. En Auvergne, c'est la fougère que l'on interroge en disant à chaque foliole enlevée : « Prêtre, marié, garçon. » En consultant l'ivraie les jeunes picardes disent, en commençant à détacher les feuilles par le bas : « M'marierai, m'marierai point ! » En Wallonie, la jeune fille questionne une graminée

à épillets sessiles qu'elle tire l'un après l'autre pour savoir qui elle épousera : « Un droit, un cron (bossu) un châlé (boiteux) on djône, on vîx, on vef. »

Les consultations par l'effeuillement ou le comptage des pétales ou des grains ne sont pas toutes en rapport avec l'amour. En Wallonie, les enfants, en arrachant celles de la grande marguerite, prononcent ces mots : « Maison, baraque, château. » Dans l'Albret pour savoir si l'année sera bonne ou mauvaise on tire une par une les graines sur une tige d'ivraie en disant sur la première, Pain ; sur la seconde, Vin ; sur la troisième, Viande ; sur la quatrième, Foin, et l'on recommence jusqu'à la dernière graine. Les enfants wallons comptent les épis du ray-grass en disant : « Paix, guerre, famine, bon temps. » En Normandie, on dépouille grain à grain un fol épi en récitant une formule analogue. Dans le Maine, on dit en effeuillant les corolles de la queue de renard : « Paradis, purgatoire, enfer. » En Wallonie, le dépouillement des graminées s'applique à des sujets variés ; c'est ainsi que pour savoir l'origine d'un vêtement on dit : « Donné, och'té, trové, happé. »

La consultation par le lancement est assez rarement pratiquée : en Wallonie, après avoir effeuillé la marguerite, on détache les étamines, on les jette trois fois en l'air et on les fait retomber sur le dos de la main ; ce qu'il en reste à la troisième fois indique le

nombre d'enfants qu'on aura ; à Baugé (Maine-et-Loire), un seul jet suffit.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on jetait la paille au vent lorsqu'on était incertain de sa route et on se réglait sur le mouvement que le vent donnait à la paille, pour savoir de quel côté il fallait se tourner<sup>209</sup>.

Une autre épreuve est basée sur le plus ou moins de fraîcheur des pétales détachés. À Nivelles, la jeune fille qui hésite entre deux amoureux effeuille deux bluets qu'elle place séparément dans deux plis cachetés, sur chacun desquels elle écrit le nom des concurrents ; au bout de trois jours elle ouvre, et le bluet le moins desséché porte le nom du futur mari.

L'épreuve par le souffle, qui consiste à interroger des graines légères qu'un déplacement d'air suffit à détacher, est aussi répandue que celle par l'effeuillement. Elle sert à des consultations variées, dont quelques-unes s'appliquent aux choses du cœur. Dans les Landes, lorsqu'on veut se délivrer d'un doute fâcheux, on souffle sur une espèce de séneçon : on est sûr d'être aimé si on a la chance de faire envoler d'un seul coup toutes les aigrettes. En Haute-Bretagne et dans la Beauce, si toutes celles du pissenlit s'envolent, on est très aimé ; s'il en reste quelques-unes, on l'est un peu moins ; l'affection est faible si la plupart résistent au souffle. En Wallonie, on ose

---

<sup>209</sup> Leroux, *o. c.*

diverses questions en rapport avec l'amour et la destinée en soufflant, à chaque parole, sur un capitule de pissenlit : le mot sur lequel il se trouve complètement dégarni de ses graines donne l'explication attendue. La jeune fille qui veut savoir combien elle a de galants souffle par trois fois vigoureusement : leur nombre est celui des aigrettes qui restent. En Provence, la jeune fille souffle sur une tige garnie de ces petites graines ailées que l'on appelle Anges ; autant il en reste, autant d'années la séparent du mariage. Si toutes volent, elle se mariera bientôt ; si toutes résistent, le mariage est bien loin. La même épreuve se fait en Haute-Bretagne avec le pissenlit et dans le Bocage normand : si l'aigrette s'envole tout entière, le mariage est prochain, s'il en reste, on devra attendre autant d'années qu'il faudra s'y reprendre de fois pour faire disparaître les grains.

En Haute-Bretagne et dans la Beauce, pour savoir combien l'on a d'années à vivre, on souffle sur le pissenlit en graine : le nombre d'aigrettes en indique le chiffre. Il dit aussi aux jeunes femmes des Côtes-du-Nord combien elles auront d'enfants. Les enfants wallons ont donné le nom d'horloge à la tête du pissenlit, parce qu'elle leur sert à déterminer l'heure ; ils soufflent dessus jusqu'à ce que toutes ses graines aient disparu ; le chiffre est marqué par le nombre de fois que l'on aura eu à souffler pour les éliminer toutes. En Haute-Bretagne, on souffle trois fois : le

chiffre de celles qui restent donne la réponse ; s'il y en a de cassées, ce sont des demi-heures ou des quarts d'heure ; la même consultation est pratiquée en Beauce. En Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-du-Nord, elle est employée par ceux qui ne se rappellent plus s'ils ont dit leurs prières le matin ; si on enlève toutes les graines, c'est qu'on est en règle. Aux environs de Dinan, les enfants qui, en route, réussissent à les faire voler, croient que leur mère les attend avec impatience et leur ménage une surprise. Une consultation analogue est usitée en Savoie, où la fleur de pissenlit s'appelle *Inà* (lune). Lorsque les enfants s'amusant à la campagne craignent que leurs parents n'aient besoin d'eux pour quelque petit service, ils soufflent très fort sur cette lune ; si tous les pétales s'envolent, leurs parents les réclament et il faut partir au plus tôt : sinon, et quand bien même il ne resterait qu'un seul pétale, ils continueront leurs jeux sans inquiétude. En Wallonie, pour savoir dans quelle direction se trouve quelqu'un, on effeuille des marguerites et on en souffle les pétales.

On tire aussi des présages de circonstances accessoires que présentent les plantes. Dans la Vienne, pour savoir combien l'on aura d'enfants, on prend au hasard une feuille de millepertuis : autant de trous, autant d'enfants.

Plusieurs pratiques sont fondées sur la façon dont poussent les plantes. En voici une du XVII<sup>e</sup> siècle :



« Pour connoître entre trois ou quatre personnes celle qui nous aime le plus, il faut prendre trois ou quatre testes de chardons, en couper les pointes, donner à chaque chardon le nom de chacune de personnes, et les mettre ensuite sur le chevet de son lit; celui des chardons qui marquera la personne qui aura le plus d'amitié poussera un nouveau jet et de nouvelles pointes<sup>210</sup>. En Lorraine, le commencement de cette épreuve était le même au milieu du siècle dernier; le lendemain, celle des têtes qui avait poussé pendant la nuit le plus beau fleuron indiquait celle des trois personnes qui, par la constance de son affection, avait le plus de droits à un tendre retour. En Poitou, on coupe les fleurons un peu au-dessous du limbe de la corolle et on porte le bouton dans sa poche; si, au bout d'un ou deux jours, les fleurs ont poussé, on est aimé de la personne que l'on a eu l'intention de désigner; cette expérience peut être faite pour un tiers. En Anjou, les jeunes filles mettent dans leur poche un capitule de centaurée des prés, dont elles ont coupé les fleurs roses à la hauteur des écailles de l'involucre; si, dans le délai de trois jours, de nouveaux fleurons apparaissent, elles seront mariées dans l'année. Dans la Vienne, elles choisissent dans les champs un certain nombre de chardons, attribuent à chacun le nom d'un de leurs amoureux ou des jeunes gens qu'elles connaissent, puis leur coupent la barbe: la première

---

<sup>210</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 210.

barbe qui repousse donne le nom de leur futur mari. En Wallonie, on coupe à chaque tige de centaurée jacée les feuilles épanouies en ne laissant que les boutons, puis on assigne un nom à chacune d'elles ; celle dont les boutons fleurissent indique l'amoureux qu'il faut prendre. Vers le milieu du siècle dernier, les jeunes liégeoises se réunissaient le premier mai, au lever du soleil pour « lier le jonc » ; elles cheminaient vers les confins d'une prairie, du côté où un buisson d'églantier abritait le mieux un gazon frais et touffu ; chacune d'elles choisissait trois brins d'herbe dont elle coupait les extrémités pour leur donner la même longueur, puis elle attachait à chacun d'eux un fil de soie de couleur différente. Le noir représentait le célibat, le rouge l'amant inconnu, le vert l'objet secret des vœux ; après dix jours d'attente, l'oracle se prononçait par celui des trois brins qui avait surpassé les deux autres en hauteur. Cette pratique avait lieu aussi la veille de l'Ascension, et les trois brins d'herbe étaient liés par des cordons de couleur différente. Ces couleurs représentaient trois amoureux (ou amoureuses) de la personne qui liait le jonc. Le lendemain, le brin d'herbe qui avait grandi plus que les autres désignait le futur mari ou la future femme ; si les trois brins étaient restés de la même longueur, aucune des trois personnes ne devait épouser l'opérateur.

D'autres observances sont en relation avec la santé. En Provence, lorsque le blé mis à germer le

4 décembre, fête de la Sainte-Barbe, et qui doit figurer au-devant de la crèche le jour de Noël, ne pousse pas ou jaunit, c'est le signe d'un prochain décès dans la famille ; en Basse-Bretagne, on plante debout, derrière la corniche d'un meuble, une fleur appelée *Louzaouen Sant Iann*, dont on a fait passer neuf fois la tige dans les flammes du feu sacré : si en séchant elle fléchit la tête, la personne qui l'a cueillie doit mourir dans l'année. Lorsqu'un marin de Plouër (Côtes-du-Nord) s'embarque pour Terre-Neuve, on suspend un brin de joubarbe, la tête en bas, aux solives du plafond ; s'il y en a qui poussent et même fleurissent, c'est bon signe pour l'absent ; si la plante se dessèche et périt, c'est l'annonce de sa mort.

Les présages tirés de la façon dont se comportent les plantes mises dans un pot, avec une intention expresse, semblent rares. On en trouve un exemple dans la Gironde : les personnes désireuses de connaître si elles seront heureuses en ménage doivent se procurer un pied d'herbe de la Saint-Jean, ou herbe vierge, et le transporter dans un pot qu'elles mettront dans l'intérieur de leur appartement ; si elle prend et pousse, le bonheur conjugal sera constant.

Un jeu enfantin sert aussi à des augures. Il s'appelle : faire danser ou promener les demoiselles, et il consiste à faire tenir debout sur un verre d'eau, ou dans le creux de la main rempli de salive, la corolle de la primevère. Pour qu'elle se maintienne dans cette

position et se mette à tourner, les enfants accompagnent l'opération d'une formulette. Voici celles de la Haute-Savoie et de la Vienne :

*Flou d' Pàques  
Dis mè s'el m'ôme,  
S'el m'ôme,  
Teurn ta tête en bô. (bis)*

*Je passe sur l'aspic  
Et le basilic,  
Je foule le pied du lion,  
Et du dragon, un, deux.*

Si après cette incantation la fleur se renverse, le résultat est manqué, si elle reste debout, on aura ce qu'on désire, par exemple, on sera aimé ou son ennemi aura le mal qu'on lui souhaite. En Ille-et-Vilaine, on dépose dans un verre d'eau plusieurs corolles de primévères, à chacune desquelles on donne le nom d'une des filles présentes ; les fleurs qui restent debout après l'incantation présagent du bonheur à celle dont on lui a donné le nom, celles qui tombent, malheur. Dans l'Ardèche, du côté où la fleur tombe, on se mariera ; dans le Doubs si elle reste debout, c'est un présage de mariage ou de beau temps. Aux environs de Valence, si elle tombe au fond de l'eau, la fille qui consulte la destinée est enceinte. À Béziers, quand elle se penche

au lieu de se tenir debout, celui des assistants qui est dans la direction de la plante sera cocu.

À Hesdin (Pas-de-Calais), les jeunes filles font tourner la tige de la pensée entre les doigts en disant :

*Penses bien !  
Où tu t'arrêteras,  
Mon amant sera.*

Les feuilles de céréales ou de graminées soumises à une pression servent à des consultations augurales. En Provence, on dit au blé :

*Blad ! Blad !  
Digo-mi la veritat,  
Se N et N seran maridats ?*

On prend ensuite huit feuilles de blé ; on les serre dans le poing fermé ; les extrémités seules doivent dépasser ; on lie ensuite tous ces bouts deux par deux de chaque côté ; si les huit feuilles se trouvent liées ensemble pour ne former qu'un seul corps, sans qu'on l'ait fait à dessein, le mariage aura lieu. Dans le Mentonnais, pour savoir s'il est midi, il faut tenir entre le pouce et l'index un épi d'avoine et cracher dessus ; les pailles se mettront à tourner jusqu'à ce qu'elles soient en ligne avec midi. Dans le Doubs, pour voir s'ils iront en paradis, en enfer ou en purgatoire, les enfants font passer une tige de graminée encore verte le plus déli-

catement possible entre le pouce et l'index, tout en la serrant de façon à en faire sortir une goutte de sève par le bout coupé. Si la gouttelette se présente bien formée sans pencher ni à droite ni à gauche, c'est le paradis pour celui qui fait l'expérience, le purgatoire si elle penche, et l'enfer si la sève n'est pas assez abondante pour former une goutte. En Anjou, les jeunes mariés désireux de savoir de quel sexe sera leur premier-né prennent un bouton de coquelicot, séparent les deux sépales, et les pétales reployés s'échappent de cette espèce de corselet ; si les pétales sortants sont divisés et affectent vaguement la forme des deux jambes d'un pantalon, le premier-né sera un garçon ; si, au contraire, ils restent unis et présentent la forme d'un tablier, ce sera une fille.

Dans le Mentonnais, on fait un paquet de deux longues feuilles de blé ou d'avoine placées à angle droit et pliées l'une sur l'autre, puis on le déplie ; on a deviné juste si à la fin une feuille se trouve en dehors du dernier pli.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les jeunes filles cueillaient le plantain en prononçant une conjuration :

*Aucunes nices puceletes  
Qui mieus pueent estre dites bestes,  
Pour avoir mari, en plantain  
Ont grant fiance, mès en vain :  
Dont une qui mari vouloir*

*Devant plantain ainsi disoit :  
Plantain, plantain, bele herbe coie,  
Qui la crois de coste la voie,  
Se queilier te puis, que ne poie,  
J'aré Robin a ma courroie<sup>211</sup>.*

La consultation par la pelure est le plus ordinairement pratiquée avec celle d'un fruit d'arbre, mais on emploie aussi celle de racines comestibles. Dans la Suisse romande, la veille de Noël, pour connaître la personne que l'on épousera, on jette par-dessus sa tête, avec la main gauche, une pelure de rave que l'on a pu faire tout d'une pièce : la lettre que la pelure figurera donnera la réponse. À Marseille, on jetait une fève dans la lampe qui veillait à l'autel de saint Antoine de Padoue, dans l'église des Recollets ; la fève crevant, on découvrait le coupable.

Il est des plantes que l'on croit pouvoir être impressionnées par le contact, et qui, soit immédiatement, soit au bout d'un certain temps, rendent leur oracle. Dans la Gironde, on fait une fille toucher avec la main un pied de sensitive ; si elle n'a plus sa virginité, la fleur se recroquevillera et se flétrira aussitôt. Dans l'Aisne, on pratique cette épreuve, mais par plaisanterie.

Dans la médecine populaire, l'urine est en relation fréquente avec les plantes. Au XIV<sup>e</sup> siècle, elle inter-

---

<sup>211</sup> G. Raynaud in *Romania*, t. XIV, p. 462.

venait dans une épreuve relative à la fécondité : « Pour savoir si la fame peut concevoir, fetez la pissier sur la malve par iij jourz ; se ele est morte, el' est bréhaigne, se ele remaint verte et vive, si pourra concevoir<sup>212</sup>. »

On tire des présages de l'éclatement des fleurs ou des feuilles. Dans la Vienne, si on fait éclater sur le front d'un ami une fleur de compagnons blancs, celui-ci recevra un affront quelconque dans la journée. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on demandait aux feuilles des oracles amoureux :

*De frais pavot une fueille nouvelle  
Rien ne defaut que les mots a cecy...  
Ha, lasse-moy ? je suis, je suis perdue !  
Dessus mon poing ceste fueille etandue  
Las ! sous ma main frapante n'a dit mot<sup>213</sup>.*

Une consultation très répandue est celle dans laquelle on emploie comme agent la plante même dont il s'agit de prévoir l'abondance ou la rareté. Voici comment on la faisait au XVII<sup>e</sup> siècle : « Il faut prendre douze grains de blé le jour de Noël, donner à chacun le nom d'un des douze mois, les mettre l'un après l'autre sur une pelle de feu un peu chaude, en commençant par celui qui porte le nom de jan-

---

<sup>212</sup> P. Meyer et Ch. Joret, *Recettes médicales en français, o. c.* ; *Romania*, 1889, p. 576, n. 49.

<sup>213</sup> Baïf, *Les Jeux, o. c.*, p. 14.



vier et en continuant de mesme, et quand il y en a qui sautent sur la pelle, assurer que blé sera cher ces mois-là, comme au contraire qu'il sera à bon marché, quand il y en a qui ne sautent point sur la pelle<sup>214</sup>. » Cette pratique subsiste encore avec quelques modifications, mais en plusieurs pays elle n'a pas lieu à la même date. En Normandie, pendant la messe de l'Épiphanie, on range sur le foyer bien balayé et près d'un bon feu, douze grains de blé qui représentent les douze mois. La chaleur ne tarde pas à les faire pétiller et sauter ; on compte de gauche à droite : le premier grain désigne janvier et ainsi de suite. À mesure que chacun d'eux saute, on examine si c'est en avant ou en arrière, ce qui est très important, car le saut en avant prédit le renchérissement et le saut en arrière l'abaissement du prix ; ainsi on a la mercuriale de chaque mois. Dans la Bigorre où l'opération est la même, elle s'appelle « faire sauter les Rois », en raison de la date. Dans la Brie, avant souper, on présente au foyer une pelle à feu rougie, sur laquelle l'on met, l'un après l'autre, douze grains de blé ; en posant le premier, l'on nomme janvier et l'on attend que la chaleur l'ait fait crever ; si le saut a lieu vers le feu, le blé augmentera pendant ce mois ; s'il saute en arrière, c'est signe de baisse ; on opère de la même manière pour les autres mois ; en Bourgogne, on jette les grains sur des charbons ardents. Dans les Ardennes, on place

---

<sup>214</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 297.

sur une pelle bien chaude sept grains de blé ; plus il en sautera hors de la pelle, moins le blé sera cher. En Haute-Bretagne, cette épreuve a lieu le 1<sup>er</sup> janvier, et elle est faite sur la « tournette » à galette ; si le grain saute, le blé sera cher l'année qui vient.

En Provence, le procédé est différent : le 4 décembre, jour de la sainte Barbe, on a coutume dans toutes les maisons de mettre des grains de blé et des lentilles dans des coupes remplies d'eau qu'on place sur les cheminées : la chaleur fait bientôt pousser les grains. On arrange aussi des bouteilles revêtues de toiles mouillées sur lesquelles on fixe des graines. Tout cela forme des touffes et des arcs de verdure qui sont en pleine végétation à la Noël ; on les place à table avec le dessert ; on croit que lorsque le blé de sainte Barbe pousse bien et conserve sa verdure, la récolte des champs sera belle.

On tire aussi des pronostics de l'aspect des racines des céréales qui ont germé. Cette pratique est sans doute plus ancienne que le XVI<sup>e</sup> siècle, où elle est constatée par un document écrit :

*Pour congnoistre combien vaudra  
Le quart de bled, il te fauldra  
Tirer ung grain germé de terre,  
Et puis compte, sans plus t'enquerre,  
Combien de racines il aura,  
Car autant de soulz il vauldra.*

Les laboureurs de la Normandie faisaient, il y a une centaine d'années, cette consultation, à peu près de la même manière : ils déterraient au bout de neuf jours une tige de blé nouvellement levée, et ils regardaient combien elle offrait de racines. Leur nombre était celui des boisseaux que le champ rendrait pour chacun de ceux qu'on avait semés<sup>215</sup>.

L'oignon est employé dans l'est de la France pour connaître la température de l'année qui va commencer. Dans les Vosges, on prend six oignons, et la veille de Noël, dès qu'on entend sonner la messe de minuit, on coupe chaque oignon en deux, après l'avoir pelé, et l'on creuse chaque moitié en lui donnant l'apparence d'une petite écuelle. On les aligne ensuite sur un meuble, en donnant à la première moitié le nom de janvier, à la seconde celui de février et ainsi de suite. Au fur et à mesure qu'on les dénomme, on dépose au fond de chacune une pincée de sel. Pendant huit jours entiers, il est défendu d'y toucher. Après ce délai on regarde : si le sel s'est conservé sec dans une écuelle, le mois auquel elle se rapporte sera sec. Si le sel est humide ou fondu, le mois correspondant sera mouillé ou même menacé d'un véritable déluge. En Franche-Comté, où le procédé est le même, on a la réponse en examinant ces petits godets au retour de la messe de

---

<sup>215</sup> « La Pronostication des anciens laboureurs » in *Anc. poètes françois*, Bibl. elz., t. II, p. 93 ; L. du Bois, *Recherches sur la Normandie*, o. c., p. 350.

minuit. Dans le canton de Lauterbourg (Alsace), la nuit de Noël, les gens tracent douze anneaux dans un grand oignon et sèment du sel dans les douze ouvertures qui représentent chacune un mois ; c'est le jour des Rois que l'on a la réponse ; les ouvertures où le sel est resté entier indiquent des mois secs, celles où il s'est fondu, des mois mouillés. Dans la Meuse, la consultation est identique, sauf que les grains de sel sont déposés sur douze pelures d'oignons.

En Haute-Bretagne, on consulte les grandes algues, appelées aussi baromètres, pour savoir le temps qu'il fera ; si la pluie est prochaine, si desséchées qu'elles soient, elles redeviennent molles et humides. Dans le pays de Tréguier, les enfants qui désirent savoir s'il fera beau le lendemain et si les bateaux pourront sortir, tendent à la brise du soir, en le tenant par les extrémités, un ruban de varech à matelas. S'il vibre constamment en produisant un son ininterrompu, le présage est favorable ; les sons ininterrompus présagent des vents forts ; si les intervalles des vibrations sont très irréguliers, surtout si l'intensité du son varie, on peut s'attendre à une tempête prochaine.

Dans le sud-ouest, quelques herbes sont sensibles à la présence des adeptes de la sorcellerie. Dans la Gironde, ceux qui ont chez eux un pot d'herbe de la Saint-Jean (*sedum telephium*) la voient se flétrir dès qu'elle se trouve dans le voisinage d'une personne ayant fait un pacte avec le diable ; en Saintonge, les

tiges de l'herbe de Saint-Jean ou Chasse diable (*hypericum perforatum*), liée en bottillons et attachée au plancher, s'inclinaient comme si elles s'étaient soudainement fanées quand un sorcier pénétrait dans la maison. L'herbe de la Vierge (*Sedum cepæ*), que l'on attache au plafond dans les campagnes angevines, continue, grâce aux réserves nutritives accumulées dans ses feuilles, à vivre, à végéter et même à fleurir ; mais elle meurt aussitôt et se dessèche si un sorcier pénètre dans la pièce où elle est. Dans l'Albret, si l'on trouve une cosse de pois bien nourrie qui ait neuf grains ou une feuille de trèfle qui ait quatre lobes et qu'on les porte au bénitier de l'église, toutes les sorcières qui y viendront aux offices sortiront les dernières, et le prêtre, s'il veut le dire, leur aura vu une lumière sur la tête. On disait au XV<sup>e</sup> siècle : « Quant poix ou poirée boueillent ou pot qui est mis jus du feu, sachiez pour ray que en cestui hostel n'y a nulles sorcières<sup>216</sup>. »

Plusieurs graines interviennent dans une conjuration destinée à faire venir et à interroger le diable, et elles récompensent sa complaisance. Le domestique d'un recteur de l'Ille-et-Vilaine, qui avait lu *Le Petit Albert*, ayant été transporté en enfer, le prêtre fit apporter par sa servante un boisseau de pois, et il en donnait un à chacun des diables qu'il appelait pour

---

<sup>216</sup> *Les Évangiles des Quenouilles, o. c., II, 9.*

savoir s'il n'avait pas vu son domestique, parce que le diable ne s'en va jamais sans emporter quelque chose. En Basse-Bretagne, un conjurateur faisait aussi l'appel des démons, et distribuait à chacun, pour la même raison, une graine de lin. En Normandie, pour savoir si un parent mort est damné ou sauvé, il faut s'adresser au curé de la paroisse qui lit dans le grimoire et évoque de l'enfer tous les démons. L'intéressé apporte un demi-boisseau de pois ; à mesure que les malins esprits se présentent, on leur donne un pois à chacun. La liste s'épuise enfin et le dernier diable appelé satisfait catégoriquement à la demande.

Un certain nombre de plantes, en raison de particularités assez rares, constituent des porte-bonheur. La croyance à des présages de la trouvaille des trèfles à quatre feuilles, partagée par des civilisés<sup>217</sup>, est fort répandue. Elle était courante au XV<sup>e</sup> siècle : « Celui ou celle qui treuve le treffle à quatre fueilles, s'il le garde en reverence, sachiez qu'il sera eureux et riche toute sa vie<sup>218</sup>. » En Lorraine, comme dans le Valois, celui qui le cueille à l'heure de minuit sera bientôt marié. La jeune Bretonne qui, cherchant des primevères pour savoir si elle se mariera dans l'année, en

---

<sup>217</sup> Au début de la guerre de 1870, une des dépêches de l'impératrice à son mari disait que la petite Malakoff « avait trouvé un trèfle à quatre feuilles » et semblait en tirer « un bon présage pour le succès de nos armes. »

<sup>218</sup> *Les Évangiles des Quenouilles*, o. c., II, 15.

rencontre une à sept pétales, est assurée de trouver un époux avant l'an révolu. En Poitou, neuf petits pois ronds dans la même gousse font se marier dans le même espace de temps celui qui les trouve ; à Marseille, on les conserve comme porte-bonheur.

En Basse-Bretagne, si des pois mis dans une balance se mettent à danser, c'est un présage de mort pour quelqu'un de la maison. Les objets en croix sont regardés comme de mauvais présage ; en Franche-Comté, il est pour celui qui voit en sortant de la maison deux fétus de paille, ou de petits morceaux, de bois que le hasard a placés en croix ; en Lorraine, le malade dans la chambre duquel ils se trouvent ne tardera pas à mourir. Dans le Mentonnais et dans le pays de Liège, des fétus de paille croisés sur une route pronostiquent la mort ; à Liège, la rencontre d'une croix de paille, le malheur.

Voici quelques augures qui s'appliquent aux biens de la terre : en Normandie, une mauvaise récolte de haricots annonce le renchérissement du savon, sans doute parce que les ignorants croient qu'il est fait avec ce légume. En Béarn, une fleur qui s'épanouit seule dans un lieu stérile présage moisson abondante. Au XVII<sup>e</sup> siècle, pour savoir en quel grain l'année serait fertile, il fallait nettoyer son foyer le soir avant

de se coucher, et le lendemain on y trouvait quelque brin de blé, d'orge ou autre<sup>219</sup>.

Un poète du XV<sup>e</sup> siècle fait allusion à la croyance d'après laquelle les plantes qui poussent sur une fosse sont en relation avec celui qui l'occupe :

*Pourquoy ne croist sur son tombeau  
Que du chardon qui l'environne ?  
Un corps qui n'a bu que de l'eau  
Ne produit herbe qui soit bonne*<sup>220</sup>.

À Menton, des plantes épineuses, ou des orties, sont un signe de damnation, des plantes sans épines indiquent que le défunt est au ciel, un mélange des deux au purgatoire. En Basse-Bretagne, lorsque les fleurs plantées sur une tombe ne fleurissent pas, celui qui y gît est en enfer.

Les plantes semblent ne jouer qu'un rôle secondaire dans les songes.

Dans le Mentonnais, quand on désire rêver, il faut manger le soir des choux montés. En Franche-Comté, la jeune fille curieuse de voir en rêve celui qui sera son mari doit placer sous son oreiller, avant de se coucher, une feuille intacte de pissenlit.

---

<sup>219</sup> J. B. Thiers, *o. c.*, t. I, p. 209.

<sup>220</sup> O. Basselin, *o. c.*, p. 6.



## 7. Coutumes et emblèmes

*Les plats rituels où figurent les plantes — Le mariage, les choux et les graines — Le langage rustique des fleurs — Plantes funéraires — Emblèmes de pèlerinages — Les plantes et les défenses — La paille*

La coutume de servir, à certaines époques de l'année, des plats où figurent traditionnellement des graines ou des fruits de plantes, est encore assez répandue. Il n'est guère de maison, dans la vallée de la Moselle où l'on ne voie sur la table, au repas du soir de la Toussaint, de la bouillie de millet ; suivant une croyance générale, autant de grains de millet l'on mange à ce souper, autant d'âmes du purgatoire on délivre ; le même usage existe dans le Doubs et dans la Haute-Saône. À Escoussens, dans le Tarn, il était de rigueur de servir un plat de haricots au repas de funérailles ; à Fours, dans les Basses-Alpes, vers 1820, on y mangeait des lentilles<sup>221</sup>. En d'autres pays, c'étaient des fèves, et un écrivain du XVI<sup>e</sup> siècle en donne une curieuse explication : « Encores en quelques païs aujourd'hui, mange des febves aux obsèques des morts : car dessus les feuilles de ses fleurs semblent estre certaines lettres et caracteres qui représentent

---

<sup>221</sup> A. de Chesnel, *o. c.*, p. 363 ; Rolland, *Flore. pop., o. c.*, t. IV, p. 239.

la pleur et sont signes de douleur et tristesse<sup>222</sup>. » Naguère dans la vallée de Bagnes (Suisse romande), la famille devait donner un plat de fèves aux invités et aux pauvres. Dans la Marche et dans la partie du Berry qui en est voisine, un plat de fèves ou de pois secs figure toujours au banquet qui suit l'enterrement. On appelle dans l'Yonne, le dimanche de la grollée, celui où les nouveaux mariés doivent donner à leurs parents et amis des pois grillés (grollée). À Marseille, il est d'usage de manger des pois chiches le dimanche des Rameaux, pour être préservé toute l'année des furoncles ; à Montpellier où il existe aussi, les bonnes femmes l'expliquent en disant que Jésus a traversé un champ semé de ce légume.

En Basse-Bretagne, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, on mangeait aux fêtes de Pâques par une espèce de dévotion ou de superstition l'herbe appelée *ar Gouat* (Tanésie) avec du lait doux, l'un et l'autre cuits ensemble<sup>223</sup>.

Les choux sont fréquemment associés aux coutumes matrimoniales. Dans le Castrais, les jeunes gens les dérobent pour en faire une soupe qui est servie aux mariés dans le courant de la soirée ; s'ils n'étaient pas volés, ce serait manquer à l'usage. Dans la Creuse, la poule qui a été promenée partout est assommée le soir avec un chou ; le chou et la poule

---

<sup>222</sup> G. Bouchet, *o. c.*, IV, p. 110.

<sup>223</sup> D. Le Pelletier, *Dict. de la langue bretonne*, 1752.

cuits ensemble sont portés aux époux quand ils sont au lit. En Maine-et-Loire, dès le matin, le lendemain du mariage, on attelait tous les bœufs de la métairie à la meilleure charrette et toute la compagnie se rendait dans un champ de choux ; on choisissait le plus beau, puis on ouvrait une tranchée circulaire à une certaine distance et l'on s'en approchait avec un grand air de travail et de peine. Lorsque le chou était déchaussé, chaque homme de la noce essayait de l'arracher avec des efforts simulés, et, bien entendu, n'en pouvait venir à bout. Cet honneur était réservé au marié, qui après avoir feint une grande peine parvenait à l'arracher ; on s'armait de leviers et de cordes, et on parvenait à le placer sur la charrette et il était porté en triomphe au logis où les femmes s'en emparaient. En Berry, la plantation du chou, symbole de la fécondité, a lieu le second ou le troisième jour du mariage.

Les grains des diverses céréales figurent, avec le sens ordinaire d'abondance ou de prospérité, dans des cérémonies accessoires de la noce. Dans les Basses-Alpes, un des plus proches parents remettait à la mariée, dans un plat, des grains de froment qu'elle répandait aussitôt sur les assistants comme un souhait de bonheur ; elle agissait de même dans la Meurthe, où la mère du marié les lui présentait en la recevant à la porte du logis. Dans l'Ain, on versait du blé sur les jeunes époux à leur arrivée à la maison. À Luzy, dans la Nièvre, ils recevaient une véritable

pluie de navettes : cette graine ronde symbolise les souhaits d'une nombreuse postérité mâle, par opposition à l'avoine et au blé, graine longue, qui est une allusion grivoise à la postérité femelle et qu'on y mêle parfois. En Béarn, quand le cortège de la bru allait entrer dans la maison de son beau-père, on jetait par la croisée du froment et d'autres fruits. Dans quelques villages du Languedoc, on lançait des épis et des fleurs sur les nouveaux mariés. Dans le canton de Vaud, des grains de blé jetés sur la tête de l'épouse par une vieille femme, qui reçoit pour cet office le nom de la Bernada, assurent l'abondance dans la maison et la fécondité. En Corse, avant le repas de noces, les femmes éloignent les hommes et les enfants, et font asseoir la mariée sur une mesure remplie de blé, après que chacune des femmes présentes en aura ôté une poignée pour la verser sur la tête de l'épousée, en chantant une strophe par laquelle elles lui souhaitent d'avoir, sans douleur, des enfants mâles.

Dans les Ardennes, une offrande qui était destinée à assurer la réussite durant toute l'année consistait à jeter dans le brasier, le soir des Rois, trois grains de blé, un pour Dieu, un pour la Vierge, un pour Jésus.

Les plantes jouent dans le symbolisme rustique un rôle parallèle à celui des arbres. Les petits livres populaires intitulés *Le Langage des fleurs*, dont la vente est très active, n'ont pas été vraisemblablement étrangers à la signification attribuée à certaines espèces.

C'est ainsi que l'œillet rouge, qui y représente l'amour ardent, a pu suggérer aux campagnards les emplois emblématiques suivants. Offrir à une jeune fille de la Mayenne un bouquet dans lequel entrerait un œillet de cette couleur serait lui faire une grossière injure ; dans la Vienne, le bouquet d'œillets rouge signifie qu'on demande les dernières faveurs sans passer par le mariage. Dans l'Oise, le bouquet d'œillets mis à la porte d'une jeune fille, en Maine-et-Loire celui de réséda, équivalent à une déclaration d'amour. Aux environs de Dijon, quand un jeune homme fait claquer une fleur de compagnon blanc sur le front d'une jeune fille, c'est lui dire qu'il la choisit ; si elle ne l'aime pas, elle a soin de ne pas se laisser faire. En Provence, pendant les belles nuits de mai, les jeunes gens chantaient sous les fenêtres de leurs maîtresses des couplets improvisés dans lesquels les fleurs leur servaient de termes de comparaison : la violette indiquait le doute ou le soupçon, l'ortie la rupture. À Pierrefonds (Oise), un bouquet de réséda, attaché le 1<sup>er</sup> mai à la porte d'une jeune fille, annonce une rupture : « Réséda, je te laisse là. »

Dans les Hautes-Alpes, on orne d'oignons le mai planté devant la porte d'un amant éconduit ; en Franche-Comté, une glane d'oignons signifie amour trompé. Au XVII<sup>e</sup> siècle, où la sauge avait le même sens emblématique que de nos jours, il était compris même dans la haute société : lorsque Lambert le

riche eut été évincé par une dame à laquelle il voulait se marier, toutes les dames de l'île Saint-Louis lui envoyèrent des bouquets de sauge<sup>224</sup>.

Dans l'Aube, on répand les fleurs des renoncules des champs devant la porte des maris trompés, dans la nuit de la Saint-Gengoult. Dans la Lozère, quand un mari se laissait battre par sa femme, un dimanche matin, les voisins jonchaient de paille hachée le sol depuis la maison du délinquant jusqu'à l'église du lieu.

Le chou a d'ordinaire une signification disgracieuse : dans la Suisse romande, planter le chou à quelqu'un, c'est lui faire un mauvais compliment. Dans beaucoup de pays, le chou est attaché, le 1<sup>er</sup> mai, à la porte des jeunes filles dont la conduite a été légère. En Basse-Bretagne, un tronc de chou placé sur la porte indiquait au bazvalan que la proposition de mariage était refusée. Dans les Landes, si lors d'une demande, l'un des parents présente au jeune homme une gousse d'ail sur une assiette, il n'y a plus qu'à se retirer.

Le rôle des plantes est assez important dans les usages funéraires. En plusieurs parties de la Somme et du Pas-de-Calais, une petite croix formée de deux poignées de paille nouées ensemble, et sur laquelle on pose une pierre, ou trois petites poignées de paille

---

<sup>224</sup> Tallemant des Réaux, *o. c.*, t. IX, p. 84.

formant croix sont placées près de l'entrée de la cour ou sous la fenêtre de la maison où il y a un décès. Dans quelques pays, la croix est plus ou moins grande suivant l'âge de la personne décédée ; ailleurs elle est en rapport avec la classe du service de l'inhumation. En Berry, la chambre où gît le trépassé est jonchée de menthe, de sauge, de beaume et d'autres plantes odoriférantes que l'on désigne sous le nom d'herbes fortes ou herbes du mort. Dans la Vienne, on n'emploie pas le lupin à la confection des couronnes mortuaires, cela porterait malheur à la famille. En Basse-Bretagne, on tire des présages des fleurs qui ornent la couche funèbre ; si elles se fanent dès qu'on les y pose, c'est que l'âme est damnée ; si elles ne se fanent qu'au bout de quelques instants, l'âme est en purgatoire, et plus elles mettent de temps à se faner, moins longue sera la pénitence.

À Berlatz, dans le Tarn, lorsqu'une famille vient de perdre un de ses membres, on coupe immédiatement toutes les fleurs du jardin, et on n'en laisse plus épanouir aucune tant que dure le deuil.

En Haute-Bretagne, le chrysanthème se nomme rose de la Toussaint, parce qu'à cette époque on en met sur les fosses ; elle s'appelle à Liège fleur de sainte Catherine, et on l'emploie à orner les tombes ; elle parle, dit-on, avec les morts. Les mauves poussent fréquemment dans les cimetières. On dit dans la Nièvre

de quelqu'un qui est mort : il est sous les fromageots. En Provence, il est allé fumer les mauves.

Les pèlerins rapportent, comme souvenir de leur visite à des sanctuaires, généralement éloignés de leur demeure, des emblèmes empruntés à la flore champêtre ; ceux du pays de Tréguier et des environs de Montfort (Ille-et-Vilaine) qui sont allés à Sainte-Anne-d'Auray placent à leur chapeau ou à leur corsage quelques épis de millet ; ceux qui ont visité Saint-Gildas en Penvenan en reviennent portant des fleurs de gazon d'Olympe (*statire armeria*, L.) dit aussi fleur de saint Gildas, ou une touffe de silène maritime. Ceux qui vont à Trélevern, pour la fête de sainte Anne, ramassent sur la grève quelques brins de goémon rouge desséché, et le fixent aux battants de l'armoire ; ceux qui ont assisté au pardon de saint Cornély à Carnac rapportent un bouquet de ce chardon très épineux et argenté qui croît sur les dunes.

Des plantes disposées d'une certaine façon ont pour but d'indiquer une défense. En Hainaut, le propriétaire d'une récolte sur pied met un bâton garni de paille au milieu pour en interdire l'accès aux chasseurs ; pendant les manœuvres, des bouchons de paille attachés à des poteaux bien en vue indiquent qu'il n'autorise pas les soldats à fouler son champ. À Guernesey, lors de la récolte du varech, les jeunes gens ornent leurs chapeaux de guirlandes de fleurs, et même le joug des bœufs, et décorent de bouquets



les têtes des chevaux. Lorsque les tas ont été faits, on les marque avec de grosses pierres sur lesquelles les noms ou les initiales des ramasseurs sont gravés.

La paille a constitué autrefois un emblème de défauteur qui était usité au religieux et au civil. À l'église Sainte-Marine en la Cité, on amenait l'homme et la femme qui avaient forfait à leur honneur, et ils étaient épousés par le curé avec un anneau de paille. Autrefois en Basse-Bretagne, les banqueroutiers étaient promenés dans leur paroisse avec une ceinture de paille autour des reins.

Cette plante sert aussi à interroger le sort. Dans un livre du XVI<sup>e</sup> siècle trois dames qui se disputent un cavalier disent : « Nous en jouerons au court festu à laquelle il demourra. » On tirait à la courte-paille quand on mettait la décision de quelque chose au hasard<sup>225</sup>. On trouve une curieuse application juridique de cet usage au XVII<sup>e</sup> siècle : « Dans un jugement rendu au siège... le 24 septembre 1644, le juge dit que : la preuve des faits estant impossible, nous avons d'office pris deux courtes pailles ou bûchettes entre nos mains, enjoint aux parties de tirer l'une d'icelles, avec déclaration que celle des parties qui tireroit la plus grande des bûchettes gagnerait sa

---

<sup>225</sup> *Le Livre du Chevalier de La Tour Landry*, Paris, 1854, p. 53 ; Leroux, *o. c.* Cf. sur l'ancien emploi juridique de la paille, Chéruel, *Dict. des Institutions de la France*, Paris, 1855, t. II, p. 917.

cause<sup>226</sup>. » Cet usage appliqué à des choses de moindre importance subsiste toujours.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, quand deux personnes s'étaient brouillées, on disait qu'elles avaient rompu la paille :

*Pour couper tout chemin à nous rapatrier*

*Il faut rompre la paille.*

*Une paille rompue*

*Rend entre gens d'honneur une affaire conclue<sup>227</sup>.*

En plusieurs pays, les enfants avant d'en venir aux mains placent sur leur épaule un fétu de paille et défient leur adversaire d'y toucher.

---

<sup>226</sup> Le jugement donné in extenso dans l'*Intermédiaire* (10 juin 1903, col. 888-889) dit que c'est au siège royal de la ville de Mlle Furetière (*Le Roman bourgeois*, t. II, p. 54, éd. Picard).

<sup>227</sup> Leroux, *o. c.* ; Molière, *Le Dépit amoureux*, II, 4.

## 8. Les jeux

*Fleurs ou fruits lancés — Instruments de balistique ou de musique — Petits ustensiles — Marionnettes — Plantes à gratter ou à attraper — Jeux à deviner — Je vous prends sans vert*

Les enfants lorrains et champenois confectionnent avec les fleurs des primevères des pelotes qu'ils se lancent les uns aux autres et qu'ils rattrapent avec habileté. Ceux des environs de Rennes et du pays nantais mettent à cheval sur un fil noué par les deux bouts les branches fourchues de la fleur de coucou et en font une boule, qui à Nantes se nomme balle de coucou. Dans la Sarthe, ils chantent :

*Couronnelle,  
Fais la belle,  
Coucou,  
Fais l'amour.*

Ceux des environs de Liège fichent au bout d'une baguette flexible la baie de la pomme de terre, et la lancent très haut.

Les petits garçons d'Ille-et-Vilaine et ceux de Picardie fabriquent une petite sarbacane avec un chaume de blé ou d'avoine percé aux deux bouts, et dont une partie est rabattue, de façon qu'un pois ou une petite

pierre y reste jusqu'au moment où on le chasse en soufflant avec force. Les mousses d'Audierne et ceux de la baie de Saint-Malo percent à un bout des olives fraîches de goémon, à l'aide desquelles ils prennent de l'eau dans les mares et se la lancent à la figure. Le jeu du pois qui danse consiste à percer un pois avec une épingle, dont on introduit par la pointe une partie dans un tuyau de pipe, en soufflant par l'autre bout du tuyau, on fait danser le pois et l'épingle.

En Haute-Bretagne, lorsque la moelle du gros jonc de marais dépouillée de son écorce a été coupée à la longueur de sept à huit centimètres, et pourvue d'un clou, on l'enfonce dans l'eau en mettant en haut la partie où est le clou : celle-ci plus pesante lui fait faire une sorte de culbute.

Les enfants confectionnent une sorte de petite musique avec les chaumes verts du blé, de l'avoine ou du seigle ; ils le coupent au-dessus du nœud et font une incision en forme de languette. Ils lui adressent des formulettes, tantôt engageantes, tantôt menaçantes :

*Sonnette, sonnette,  
Si tu dis,  
Je te donnerai du pain et du lait.  
Si tu ne dis pas,  
Je te couperai  
Avec un grand couteau d'acier.*

*Son, son, sonerez  
Ma zanzo ar billaouerez ;  
Ma ne zones ket mad,  
Me dolo ac'hanout dreist ar c'hoad  
Da glask da vamm ha da dad.*

*Sonne, sonne, sonneuse.  
Pour faire danser la chiffonnière.  
Si tu ne sonnes pas bien,  
je t'enverrai par-dessus le bois.  
Chercher ton père et ta mère.*

En Poitou, l'enfant aplatit à un bout de tuyau du pissenlit qui commence à fleurir, et s'il respire fortement, et qu'il ne passe pas d'air entre les lèvres et le bout de ce tuyau, il doit faire entendre un son.

En Haute-Bretagne, on fabrique aussi des sifflets avec des tiges de prêle, et dans divers pays avec le petit ballon qui soutient les pétales des compagnons blancs et des sirènes, qui portent des noms conformes à cet emploi ; dans l'Aube, la feuille d'un Iris appelé lame de sabre, *Iris pseudo acorus*, placée entre les bases des deux pouces devient un sifflet. La pelure très amincie du poireau, mise dans la bouche entre la langue et le palais, sert à imiter le chant du rossignol. En Haute-Bretagne, les enfants sifflent dans les fleurs de la digitale. Les mousses des environs de Saint-Malo et ceux de la côte d'Audierne confectionnent des sifflets avec

les olives des goémons. Les enfants de Nantes font avec des queues de citrouilles des espèces de trompes qu'ils appellent des vachères.

Les petits pêcheurs de la Manche ont un jeu qui est intéressant, puisque si la pratique musicale qu'il met en œuvre est ancienne, elle a été adaptée à une invention qui ne remonte guère qu'à un demi-siècle. Pour imiter le bruit de la machine à battre, ils tendent au vent un ruban de flèche, et lui disent en l'approchant de leur oreille :

*Si tu résonnes,  
Tu auras des pommes,  
Si tu ne résonnes pas, je te hacherai  
Menu comme chair à pâté.*

On désigne en Ille-et-Vilaine, sous le nom de chèvre, l'assemblage de plusieurs joncs qui sont attachés soit à une chaise, soit à la ceinture d'une personne, et sur lequel on tire comme s'il s'agissait de traire une chèvre, c'est de là que vient le nom ; cela produit un bruit qui, s'il est peu varié, ne laisse pas que d'avoir une certaine harmonie. Dans nombre de pays de Bretagne, on « tire les chèvres » à la Saint-Jean : on pose sur un trépied un bassin de cuivre dans le fond duquel on met une clé, et qu'on arrose avec du vinaigre ; on tend dessus des joncs qu'on fait raidir comme les cordes d'un instrument de musique,

et on passe les mains dessus avec un mouvement de va-et-vient analogue à celui de la personne qui trait les chèvres. La vibration ne tarde pas à se transmettre au bassin et à produire un son qui a quelque analogie avec celui de la vielle et qui s'entend de très loin : cet usage existait en Vendée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. À Lesneven, un jonc est placé entre les dents de deux personnes et est ainsi tendu comme une corde à violon ; une troisième passe dessus une baguette de coudrrier et lui fait rendre des sons.

Une amulette très répandue consiste à faire éclater avec bruit sur le front ou sur la main les fleurs du coquelicot arrangées d'une certaine façon. Beaucoup de noms y font allusion ; les compagnons blancs, les sirènes enflées, la nielle des blés, servent à des divertissements analogues. Dans l'Aube, les boules blanches qui sont le fruit de la symphorine, lancées avec force sur le sol, éclatent comme de petits obus ; on faisait accroire autrefois aux enfants qu'en chauffant ces boules on obtenait des billes de marbre. En Haute-Bretagne et dans le Bas-Maine, les bergers s'amuse à emplir d'air les fleurs de la digitale et à les faire péter en les frappant contre la paume de la main.

Les pâteurs s'amuse à des constructions fragiles, comme leurs ancêtres du XVI<sup>e</sup> siècle :

*Nous rions de soucy de nos petits enfans*

*Quand ils font des chasteaux et bastissent de paille,  
Hé! que faites-vous mieux, vous qui perdez vos ans  
En toute vanité, sans faire rien qui vaille*<sup>228</sup>.

En Picardie comme en Haute-Bretagne, des moulins à vent se composent d'une tige de seigle ou de blé, d'un épi coupé et ployé et de la roue faite d'un bout de chaume fendu aux deux tiers de sa longueur. Dans la Loire-Inférieure, dans l'Aube, l'écorce des citrouilles sert à fabriquer des chariots : la coque forme la caisse et quatre rondelles découpées en deviennent les roues. Les enfants enfoncent un morceau de bois dans la partie supérieure du fruit du nénuphar et s'amuse à simuler l'action de baratter, d'où le nom de la baratte qui lui est donné en beaucoup de pays. Ils s'en servent aussi, comme de jouet, en l'appelant bouteille, cruchon, tabatière, etc. En Vendée, ils emploient en guise de petites toupies les capsules non mûres de la fleur des compagnons blancs, ils les manœuvrent en faisant rouler le pédoncule entre leurs doigts ; de là vient le nom de sabot.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les paysans des environs de Rennes confectionnaient pour les enfants des ceintures de joncs et des chapeaux de paille<sup>229</sup>. Cette petite industrie y est toujours en usage ; le jonc sert d'ailleurs à une multitude de fabrications champêtres.

---

<sup>228</sup> G. Bouchet, *o. c.*, II, 31.

<sup>229</sup> Noël du Fail, *Œuvres, o. c.*, t. I, p. 61.



En Lorraine, les petites filles dépouillent une fleur de primevère de sa corolle et n'en gardent que le pistil et le style qui leur représente une toute petite poupée qu'elles appellent la marionnette. Elles la déposent délicatement sur l'eau tranquille d'une anse de ruisseau en chantant l'incantation suivante :

*Vas ! vas ! ma petite marionnette !*

*Vas ! vas ! trois petits tours et puis t'en vas*

La marionnette tourne un instant, puis disparaît, submergée dans ce petit océan. Madame de Genlis décrivait, il y a une centaine d'années, un jouet tout aussi facile à fabriquer et vraisemblablement ancien : « On fait du coquelicot épanoui une charmante petite poupée ; les pétales forment l'habillement et les bras au moyen des fils qui les attachent ; la petite tête fait le visage ; le haut de cette tête forme une calotte ; les étamines font une jolie fraise ou collerette autour du visage. Une gravure représente ce joujou, que connaissent encore les enfants d'Ille-et-Vilaine ; ils retournent les pétales du coquelicot pour en faire un jouet qu'ils appellent un enfant de chœur ; en d'autres pays, il a des noms tels que madone, moine, Guillaume<sup>230</sup>. » La tête du coquelicot fait, de même

---

<sup>230</sup> *Les Jeux champêtres*, Paris, s. d., p. 117 ; P. Sébillot in *Rev. des Trad. pop.*, t. VIII, p. 511 ; Rolland, *Flore pop.*, o. c., t. I, p. 178-179. Mme de Genlis, o. c., p. 157.

que celle du pavot, un hochet pour les enfants ; on retrouve ce joujou en plusieurs pays, de même que le suivant : « Les petits garçons coupent le parasol de la carotte sauvage qui prend la figure d'un nid d'oiseau et le placent sur les arbres afin d'attraper ceux qui cherchent des nids<sup>231</sup>. »

Dans l'Aube, les enfants introduisent les feuilles du saignenez (*Achillea millefolium*) qu'ils appellent herbe à entrôler, c'est-à-dire à ensorceler, dans le nez et les oreilles de l'un d'eux, lequel semble alors soumis à une impression extraordinaire ; après être resté pendant quelque temps dans un état réel ou supposé de somnolence, au milieu du bruit ou des cris que font ses camarades, il s'élançe tout à coup sur eux en essayant de les saisir.

Dans le Maine, les garçons cueillent les capitules de Bidens et des Lappa, pour les mettre dans la chevelure des filles, et les filles s'efforcent de les placer dans la barbe des garçons. En Picardie, dans l'Aube, les enfants s'amuse à lancer des fruits de bardane sur les habits et de préférence sur la tête des femmes. Cette mauvaise plaisanterie est aussi usitée en Haute-Bretagne, et vraisemblablement bien ailleurs. En Chalosse, les jeunes gens, pour prouver leur affection à leurs amoureuses, leur introduisent brusquement dans le dos un épi de maïs. Dans l'Aube, les épis bar-

---

<sup>231</sup> Mme de Genlis, *o. c.*, p. 157.

bus de l'orge des murs ou queue de rat insérés dans le bras, entre linge et peau, sous le nom de voyageurs, se faufilent jusqu'aux endroits les plus secrets du corps, et y manifestent leur présence par un chatouillement. Un parallèle de ce jeu était usité au commencement du siècle dernier : « On jette un épi desséché dans la manche de quelqu'un, et il grimpe tout seul jusqu'à l'épaule<sup>232</sup>. »

L'action de souffler sur les graines légères, qui sert à des consultations amoureuses, constitue aussi un jeu. Les enfants prennent une boule de pissenlit, puis l'un d'eux souffle dessus, puis toujours les uns après les autres ; celui qui soufflera le dernier brin aura gagné. Aux environs de Paris, avant l'éclosion de la fleur du coquelicot, dont par un phénomène bizarre, les pétales enroulés dans les boutons se trouvent être sur le même pied complètement blancs ou complètement rouges, les enfants jouent entre eux à deviner quelle sera la couleur du bouton cueilli, et s'interrogent ainsi : Poule ou coq ? Celui qui dit poule gagne si les pétales sont blancs, celui qui dit coq s'ils sont rouges. En d'autres pays, on dit simplement rouge ou blanc et lui fait éclater les boutons sur le front. En Berry et dans une partie de la Sologne, on appelle amoureux du Berry les graines légères de pissenlits que le vent propage dans les campagnes aux mois

---

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 135.

d'août et de septembre. Les jeunes filles les attrapent quand elles le peuvent, elles les placent dans leur corsage en disant : « Encore un de pris. » C'est une allusion à l'amoureux qu'elles pourront attraper au vol, quand elles auront l'âge de se marier.

Aux XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles il fallait, pendant les premiers jours de mai, porter sur soi une branche ou feuillage, sans quoi on s'exposait à recevoir un seau d'eau sur la tête. Celui qui le jetait disait en même temps : « Je vous prends sans vert. » Dans la suite on remplaça cette ablution par d'autres peines moins fortes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, ce jeu de galanterie était à la mode à Paris parmi les gens de qualité. Ceux qui y prenaient part devaient, pendant tout le mois de mai, porter sur eux quelques feuilles vertes qu'ils étaient obligés de renouveler tous les matins. Lorsqu'une personne en rencontrait une autre, elle lui disait tout d'abord : « Je vous prends sans vert » et si quelqu'un ne pouvait en montrer, il était condamné à une amende que l'on employait à quelque partie de plaisir. Ce jeu se faisait aussi entre amant et amante<sup>233</sup>. L'intrigue d'une petite comédie attribuée à La Fontaine est fondée sur cet usage. On avait formé à Metz, il y a cent ans, des sociétés de *Sans vert* ; chacun devait porter sur soi pendant quinze jours de la verdure, qui alors

---

<sup>233</sup> Tuet, *Matinées Senonoises*, 1788, p. 110. « Et suis parmi ces gens comme un homme sans vert. » Regnier, *Satire X* ; Leroux, *o. c.*

a la propriété d'éloigner les esprits malfaisants ; ceux qui avaient oublié l'herbe ou la feuille adoptée étaient condamnés à des amendes dont le produit servait aux frais d'un dîner ou d'une soirée dansante<sup>234</sup>.

---

<sup>234</sup> Ladoucette, *o. c.*, p. 411.

## 9. Légendes et contes

*Métamorphoses en plantes d'êtres animés — Les plantes qui parlent, qui chantent, qui indiquent ce qui se passe au loin — Fleurs miraculeuses — Plantes qui font concevoir ou qui donnent naissance à de petits êtres — Plantes qui métamorphosent ou endorment temporairement — Plantes qui ressuscitent ou guérissent — Plantes qui croissent miraculeusement pour favoriser des fugitifs, qui montent au ciel — Les plantes dans les récits comiques*

Les métamorphoses en plantes d'êtres animés s'appliquent à des individus et non à toute une espèce ; c'est pour cela que je ne les ai pas données à la section des origines. La plupart figurent du reste dans des contes qui, pour les paysans eux-mêmes, appartiennent au domaine de la fantaisie, et l'on n'en rencontre qu'un petit nombre dans les légendes, auxquelles ils accordent plus de créance. On raconte, dans les Ardennes belges, qu'un garde champêtre, ayant aperçu une femme qui ramassait de l'herbe dans le champ d'autrui, se dirigea vers elle pour la surprendre ; à la place où il l'avait vue se dressait un chardon énorme ; il en coupa une feuille, et aussitôt, au lieu de la plante, il vit une vieille femme, réputée sorcière, qui portait à l'oreille la trace de la blessure qu'il lui avait faite en coupant la feuille. Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, une sorcière de Boulay en Lorraine

se changea, pour éviter d'être prise, en un paquet de ramures de fèves<sup>235</sup>.

Ces deux traits se rattachent à la sorcellerie, et la transformation est essentiellement temporaire ; celles qui figurent dans les contes ont plus de durée. C'est ainsi qu'une fée, d'un coup de baguette, métamorphose en touffes d'herbes un jeune homme, son cheval et son chien. Les contes littéraires de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle présentent quelques épisodes analogues. Dans l'histoire de *Fortunée*, un chou qui parle est un garde auquel une fée qui voulait secourir une princesse a donné cette forme ; un œillet, le fils d'une fée, redevient homme quand il a été arrosé avec une certaine eau. Madame de Murat, née et élevée à Brest, avait pu trouver dans la tradition le germe du récit dont voici le résumé : « Une princesse, voyant son amant changé en turbot par une fée, veut se précipiter dans les eaux pour le suivre, mais la fée, dans un mouvement de jalousie, la transforme en une petite herbe qui ne quitte point le bord de la mer, et que l'on nomme Crispe (*criste*) marine<sup>236</sup>. »

Quelques courts récits, tous recueillis en Basse-Bretagne, parlent de plantes qui sont en quelque sorte

---

<sup>235</sup> A. Harou, in *Le Vieux Liège*, 21 février 1903 ; E. Auricoste de Lazarque in *Rev. des Trad. pop.*, t. XIX, p. 259.

<sup>236</sup> Mme d'Aulnoy, *Cabinet des Fées*, t. III, p. 7, 10, 13, 14 ; Mme de Murat, *Histoires sublimes et allégoriques*, Paris, 1699, t. II, p. 117.

des incarnations des trépassés : dans le Morbihan breton et dans le Finistère, le corps des enfants morts sans baptême se transforme en gazon verdoyant ; le parfum qu'il répand, c'est l'odeur du baptême qui les attend au jour du jugement dernier. L'âme apparaît quelquefois sous l'aspect d'une grande fleur blanche ; elle est plus belle à mesure que l'on s'approche d'elle et s'éloigne quand on veut la saisir.

Les plantes qui parlent sont beaucoup plus rares que les arbres doués de cette faculté, et le plus ordinairement elles chantent. L'héroïne d'un conte gascon part à la recherche de l'herbe bleue, qui chante nuit et jour, et d'une autre herbe bleue, qui ne cesse aussi de chanter, mais qui, de plus, coupe le fer ; un coureur d'aventures va cueillir dans une île de la mer la Fleur Dorée, la fleur de baume, la fleur qui chante comme un rossignol ; quand elle a été plantée dans le parterre du roi, la Peste noire qui désolait le pays cesse aussitôt. Cette même Fleur Dorée, la fleur qui chante au soleil levant, figure dans un conte gascon ; elle est gardée par cent loups. La fève qui monte au ciel répond plusieurs fois à celui qui l'a plantée et qui s'impatiente de ne pas la voir croître assez rapidement. Des magiciennes, pour que leur fuite ne soit pas découverte, font parler à leur place les fruits de ce légume : dans un conte champenois, des fèves mises sur le feu par la fille d'un ogre répondent à son père tant qu'elles ne sont pas cuites ; dans un conte



littéraire du XVII<sup>e</sup> siècle, une fève qu'une princesse fugitive a touchée de sa baguette parle également jusqu'au moment où sa cuisson est achevée<sup>237</sup>.

Dans un parallèle de la légende de Midas, recueilli à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le roseau ne devient révélateur que lorsqu'il a été transformé en instrument : « Le roi de Portzmarc'h faisait mourir tous ses barbiers, de peur qu'ils ne racontassent qu'il avait des oreilles de cheval, L'intime ami du roi qui venait raser avait juré de ne pas dire ce qu'il savait, mais ne pouvant résister à la tentation d'en parler, il fut, par le conseil d'un sage, le dire aux sables du rivage. Trois roseaux poussèrent ce lieu ; les bardes en firent des anches de hautbois qui répétaient : Portzmarc'h, le roi Portzmarc'h a des oreilles de cheval<sup>238</sup> ! »

Des plantes chantent pour dénoncer un coupable ou pour révéler un secret. Un enfant assassiné par son frère est enterré dans un jardin rempli de fleurs magnifiques ; un berger, qui passe un peu après, cueille la plus belle, et elle se met à chanter aussitôt que ce n'est pas lui qui l'a tué. Dans un conte de la Haute-Bresse, la fosse d'un petit garçon tué par sa sœur se couvre de plantes, parmi lesquelles sont des roseaux qui chantent sans intervention humaine ; une bergère en coupe un ; dès qu'elle l'a porté à ses lèvres

---

<sup>237</sup> L. Morin in *Rev. des Trad. pop.*, t. VII, p. 29 ; Mme d'Aulnoy, *L'Oranger et l'Abeille*.

<sup>238</sup> Cambry, *Voyage dans le Finistère*, o. c., p. 308.

il parle du crime, et quand la sœur coupable est forcée de l'approcher à son tour de sa bouche, il l'accuse du meurtre.

Les plantes qui, en se flétrissant, indiquent un danger ou un changement de condition, sont bien plus rares que les arbres doués de cette faculté. Elles figurent dans un épisode d'un récit breton dont l'origine populaire est douteuse : au moment d'entrer en danse, chaque amoureux prenait son amoureuse par la main, la conduisait au grand dolmen, tous deux y déposaient fleurs et épis, et ils étaient sûrs de les retrouver aussi frais à l'heure du départ, s'ils avaient été fidèles. Dans un conte de l'Ille-et-Vilaine, une sœur recommande à son frère, avant de partir pour un lointain voyage, de regarder tous les jours une fleur, et que s'il la voit se pâmer elle sera en grand péril. D'après un conte un peu obscur, à mesure que trois belles fleurs croissent dans un jardin, les feuilles se flétrissent et tombent à terre : le seigneur qui les remarque croit d'abord que sa femme est en danger de mourir, mais elles signifient simplement qu'elle est devenue grosse.

Des fleurs poussent sur une tombe pour témoigner de la sainteté d'un humble personnage qui gît dessous. Un vieux légendaire raconte ainsi l'origine du miracle à la suite duquel fut bâtie la belle église du Folgoat : « Lorsque Salaun le fol, serviteur de Marie, eut été enterré, comme sa mémoire sernbloit avoir

esté ensevelie dans l'oubliance aussi bien que son corps dans la terre, Dieu fit naistre sur sa fosse un Lys blanc, beau par excellence, lequel repandoit une fort agreable odeur, et ce qui est plus admirable, c'est que dans les feuilles de ce Lys estoient escrites en caractère d'or ces paroles *Ave Maria!* Le bruit de cette merveille courut par toute la Bretagne, de sorte qu'il s'y transporta une infinité de monde pour voir cette fleur miraculeuse, laquelle dura en son estre plus de six mois, puis commença à se flétrir, et lors fut advisé par les Ecclesiastiques, nobles et officiers du Duc, qu'on fouiroit tout à l'entour de sa tyge, pour sçavoir d'où elle prenoit sa racine et trouva-t-on qu'elle procedoit du corps mort de Salaun<sup>239</sup>. » Cette poétique légende rappelle un épisode des *Miracles de Notre-Dame*: lorsqu'un moine ignorant qui ne savait réciter autre chose qu'*Ave Maria*, et était méprisé à cause de cela, a été enterré, sa sainteté se révèle par cinq roses qui sortent de sa bouche en l'honneur des cinq lettres du nom de Marie<sup>240</sup>.

On ne retrouve en France que des traces assez confuses de la plante qui fait concevoir. Dans un recueil fort arrangé une femme enceinte rêve que si elle mangeait de la véronique cueillie, à minuit son-

---

<sup>239</sup> A. Le Grand, *Vies des saints de Bretagne*, N.-D. du Folgoat, § 4.

<sup>240</sup> G. Paris, *La Littérature française au Moyen Âge*, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle, Paris, 1888, p. 206.

nant, dans le jardin des Clairs (plaines liquides), elle mettrait au monde une petite fille qui aurait la plus merveilleuse chevelure que l'on puisse voir. D'après un conte du pays de Bitche, une femme désireuse d'avoir un enfant était à cueillir des pois, quand elle vit une cosse qui remuait sur sa tige ; elle l'ouvrit et le roi des pois lui sauta dans les bras, et lui annonça qu'elle aurait un enfant ; elle l'eut en effet, et quand elle demanda un berceau, elle vit deux petits hommes habillés de cosses de pois qui le lui apportaient.

Plusieurs récits parlent de graines qui donnent naissance des êtres humains, ordinairement de très petite taille. Dans un conte picard une femme naïve, et qui n'avait pas d'enfants, entendant dire à une de ses voisines qu'on pouvait en avoir en plantant des pois, en sème un boisseau, et elle voit paraître au bout de quelque temps des milliers de garçons, qui dès le lendemain, hauts tout au plus d'un demi-pouce, couraient de tous côtés. Des naissances analogues se retrouvent dans deux récits de Menton : une mendicante à laquelle une femme a refusé des fèves qui cuisaient souhaite qu'elles deviennent des enfants, et dès qu'elle est partie, il sort du chaudron autant d'enfants tout petits qu'il y avait de fèves ; une autre femme souhaite à une marchande que toutes les lentilles de son magasin deviennent des enfants.

Les plantes qui métamorphosent sont plus rares que les fruits qui opèrent le même prodige. En Haute-

Bretagne, du céleri, des carottes changent en âne celui qui les mange, de plus petites détruisent la métamorphose ; à Menton, un sorcier métamorphose des enfants en bêtes en leur faisant boire un breuvage d'herbes. Dans un récit de Basse-Bretagne, un pois, une fève, font tomber dans un sommeil léthargique.

L'herbe qui ressuscite figure dans une gracieuse légende du Moyen Âge. Une belette ayant été tuée d'un coup de bâton, sa femelle va chercher dans le bois une fleur rouge et la place dans la bouche de son compagnon qui revient aussitôt à la vie ; la fleur appliquée à une pucelle que l'on croyait morte opère le même miracle<sup>241</sup>. Un conte basque présente un épisode apparenté : un lézard en ayant tué un autre va cueillir une herbe, et le ressuscite en la plaçant sur sa tête ; une vieille donne à un soldat qui va être fusillé une plante qui, passée trois fois sous son nez au cimetière par ses camarades, le fait revenir à la vie. La belle Jeanneton cueille, dans le jardin de Drac, la fleur rouge, la fleur de mer qui ressuscite les morts ; quand elle a touché ses deux frères, la fleur se flétrit, mais les deux garçons se relèvent.

Les plantes douées de vertus médicinales merveilleuses sont beaucoup plus communes. Dans un conte de la Beauce, une herbe qui se trouve sur une montagne guérit instantanément de la lèpre ; plusieurs

---

<sup>241</sup> Marie de France, *Poésies*, XIII<sup>e</sup> siècle, Paris, 1820, t. I, p. 475.

contes wallons, qui se rattachent au thème de l'os qui chante, parlent de la fleur de Sainte-Hélène, de la fleur jufernelle, qui sont guérissantes. La mousse qui croît sur un chêne rend la vue aux aveugles qui s'en frottent les yeux ; une herbe cueillie sur une tour magique et prise en tisane a le même pouvoir. En Corse, une herbe qui pousse au bord d'une rivière est guérissante ; une plante indiquée par un ange rend la santé à un roi à moitié mort.

De rares légendes parlent de l'origine de la vertu des herbes. Dans le lai des deux amants, lorsque la demoiselle, qui possédait la liqueur destinée à redonner des forces à celui qui la boit, s'aperçoit que le jeune homme qu'elle aime a rendu le dernier soupir, elle jette loin d'elle la bouteille qui contenait le remède : depuis, les herbes qui en ont été arrosées ont eu la puissance de guérir. On raconte, dans le Maine, qu'au temps où saint Michel se battait avec le diable, il employait l'herbe saint Michel (*knantia arvensis*) pour se guérir de ses blessures. Le diable donna un coup de couteau sous la racine, croyant faire périr l'herbe, mais il en repoussa des quantités tout autour<sup>242</sup>.

On a recueilli en France plusieurs versions d'une légende dans laquelle des céréales croissent et mûrissent en peu d'instantes pour dérober des fugitifs

---

<sup>242</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 269. G. Dottin, *Les Parlers du Bas-Maine*, Paris, 1898, p. 572.

à leurs persécuteurs. Un Noël du Velay parle du blé qui poussa quand les soldats d'Hérode poursuivaient la Sainte Famille. En Poitou, sainte Macrine fuyant, sur une mule ferrée à rebours, Gargantua qui courrait après elle s'arrêta, sa bête n'en pouvant plus, près d'un champ où des paysans semaient de l'avoine, et elle les pria de dire à tout venant qu'elle a passé là le jour qu'ils mettaient leur grain en terre : le lendemain les laboureurs trouvèrent leur récolte mûre, et reconnaissant à ses œuvres l'envoyée du Seigneur, ils dirent à Gargantua, quand il survint, que l'avoine n'était pas née lors du passage de la sainte. Suivant une autre version, sainte Radegonde fuyant Clotaire rencontra un paysan qui semait de l'avoine, et le pria de répondre à ceux qui demanderaient s'ils avaient vu la reine, que personne n'avait passé depuis que le champ avait été semé ; quand il eut promis d'obéir, l'avoine s'éleva à la hauteur qu'elle a au moment de la récolte, et la sainte put facilement s'y cacher<sup>243</sup>. À Lus-sac-les-Châteaux (Vienne), c'est le diable qui poursuit deux petits enfants ; ceux-ci disent à un laboureur qui semait de venir le lendemain la couper ; le lendemain l'avoine était mûre, et quand le diable lui demanda s'il n'avait pas vu deux enfants, il répondit qu'ils étaient

---

<sup>243</sup> V. Smith in *Romania*, t. VIII, p. 419 ; L. Desaiivre, *Gargantua en Poitou*, Niort, 1869, p. 2 et 3 ; la seconde légende est empruntée à Th. de Bussière, *Histoire de sainte Radegonde*, 1850, introduction.

passés le jour où il semait son avoine. Saint Cornély, fuyant devant les soldats, arriva près de cultivateurs qui ensemençaient un champ, et ne trouvant aucun autre refuge, il se cacha dans l'oreille d'un bœuf; les soldats, rencontrant quelques heures plus tard les laboureurs leur demandèrent s'ils avaient vu l'homme qu'ils cherchaient. « Oui, répondirent-ils, il a passé près de nous au moment où nous semions nos blés. » Les soldats, en arrivant au champ indiqué, virent les blés levés et s'imaginant qu'on s'était moqué d'eux, ils mirent fin à leurs recherches<sup>244</sup>.

Des plantes donnent un grand pouvoir à celui qui les possède. Un pois, une graine de chènevis sont des talismans qui permettent de se procurer tout ce que l'on désire; un bouquet de giroflées donné par une fée à la princesse Carpillon fait que son ennemi ne la reconnaîtra pas.

La plante qui monte au ciel figure dans un grand nombre de contes; le plus ordinairement, c'est une fève, mais on rencontre aussi des haricots, des pois, et même, en Haute-Bretagne, un lys. Dans un conte haut-breton, c'est une fève magique qui donnait tout ce qu'on voulait, et qui, plantée dans le jardin, va jusqu'au ciel; quand l'homme se sent mourir, il grimpe tout au long et arrive au Paradis.

Suivant une légende dont plusieurs variantes ont

---

<sup>244</sup> D. Fouquet, *Légendes du Morbihan*, Vannes, 1857, p. 98-99.



été recueillies en Wallonie, des nains enrichissaient petit à petit, en portant un à un des épis dans les greniers, des paysans, puis les appauvrirent de même pour les punir de leur ingratitude. Plusieurs récits parlent de pays où, faute de connaître la faucille, la récolte est coupée par des procédés primitifs. Dans une version du XVI<sup>e</sup> siècle, les gens se servent pour scier le blé de la pointe d'une alène, et c'est encore cet instrument qui figure dans les versions contemporaines de la Haute-Bretagne. Dans un conte ardennais, les moissonneurs emploient une arbalète, dans un conte picard un bâton. Un conte de l'Ille-et-Vilaine parle du temps où les gens de Bécherel coupaient leur foin avec des ciseaux de tailleur<sup>245</sup>.

Dans plusieurs contes, le diable rend service, à la condition de recevoir comme paiement la première gerbe que son obligé liera le lendemain : il compte que la fille en attachant son jupon, ou l'homme en passant son pantalon, liera une gerbe et qu'il pourra l'emporter ; mais il est déçu parce que, avant de se vêtir, une fille du Perche ou un fermier normand lui jettent une gerbe qu'ils ont entourée d'une ceinture de paille.

J'ai rapporté des légendes dans lesquelles des fées moissonnent le blé avant maturité, et malmenées par leur mari, s'en vont pour toujours. La même donnée se trouve dans un conte non localisé du Languedoc,

---

<sup>245</sup> Nicolas de Troyes, *Le Grand Parangon*, 1535, Paris, 1870, p. 41.

mais cette fois il s'agit de blé mûr coupé avec une rapidité surprenante : la fée s'en va parce que son mari lui dit qu'elle est une enchantée.

Les plantes figurent dans les récits comiques. La citrouille couvée par un garçon simple qui la prend pour un œuf d'où un animal doit sortir est populaire en diverses provinces ; en Picardie, c'est un melon.

On trouve également, en plusieurs pays, le récit facétieux dans lequel un personnage rusé, qui ne possède qu'un seul grain de blé, de sarrasin ou de lentille, le confie à une fermière, dont la poule le dévore ; il a la poule, et après une suite d'aventures, il finit par devenir riche.

J'ai parlé au livre de *la Mer* des gens simples qui, voyant un champ de lin fleuri ou un champ de blé que le vent fait onduler, se baignent dedans le prenant pour la mer. D'après un ouvrage publié cette année, les habitants de Berck-sur-Mer, qui vont porter un poisson au roi, traversent aussi un champ de lin qu'ils croient être la mer ; ceux de Bayonvillers se baignent dans un champ de trèfle<sup>246</sup>. Des simples d'esprit, s'imaginant que leur récolte s'en va, essaient d'en empêcher l'exode. Un jour que les seigles étaient agités par le vent, et ressemblaient à une mer dont les vagues courent se briser sur le rivage, les gens

---

<sup>246</sup> Alcuis Ledieu, *Blason populaire de la Picardie*, Paris, 1906, t. I, p. 121.

croient qu'ils vont s'enfuir, et on cherche le moyen de les arrêter ; le conseil assemblé décide que les femmes feront une bouillie et la porteront devant les seigles afin de les coller et de les arrêter. Dans la Côte-d'Or, on raconte que les habitants de Saint-Jean-des-Bœufs, croyant aussi que leurs blés s'en allaient, firent sortir de l'église le petit saint Jean, et que les blés s'enfuyant de plus belle, ils firent sortir le grand qui, à peine dans les champs, fit rester le blé en place.

## BIBLIOGRAPHIE

- Académie Celtique, *Mémoires*, Paris, 1807-1810.
- Bassett (Fletcher S.), *Legends of the Sea*, London, 1855.
- Beaufort (comte Amédée de), *Légendes et Traditions populaires de la France*, Paris, 1840.
- Bédier (Joseph), *Les Fabliaux*, Paris, 1893.
- Bodin (Jean), *Le Fléau des démons et sorciers*, Niort, 1616; (c'est avec la même division, la Démonomanie des sorciers).
- Boguet (Henri), *Discours des sorciers*, Lyon, 1605.
- Boucher de Perthes, *Chants armoricains ou Souvenirs de Basse-Bretagne*, Paris, 1831.
- Cabinet des Fées* ou collection choisie des contes de Fées, Amsterdam et Paris, 1785-1786, 37 vol.
- Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, Paris, 1822.
- Coulon, *Les Rivières de France*, Paris, 1644.
- Dergny (Dieudonné), *Usages, Coutumes et Croyances*, Abbeville, 1885.
- Dulaure (J.-A.), *Des Cultes qui ont précédé l'idolâtrie*, Paris, 1825.
- *Des Divinités génératrices*, Paris, 1825.
- Duval (Louis), *Rôle des créances populaires et des tra-*

- ditions dans la protection des animaux*, Alençon, 1889.
- Évangiles (Les) des Quenouilles*, [1475], Paris, 1855.
- Français (Les) peints par eux-mêmes*, Paris, 1841.
- Gaidoz (Henri), *La Rage et Saint Hubert*, Paris, 1887.
- Un Vieux rite médical*, Paris, 1882.
- Le Blason populaire de la France*, Paris, 1884 (en coll. avec Paul Sébillot).
- Gubernatis (A. de), *Mythologie des plantes*, Paris, 1878.
- « Illustres fées (Les) », [1698], *Cabinet des Fées*, t. IV.
- Intermédiaire (L') des Chercheurs et des curieux*, Paris, 1864 et suiv.
- Jacob (P. L.), *Curiosités de l'histoire des mœurs, croyances, etc., du Moyen Âge*, Paris, 1856.
- La Mésangère (P. de), *Dictionnaire des proverbes français*, Paris, 1821.
- Le Braz (Anatole), *La Légende de la Mort chez les Bretons armoricains*, Paris, 1902, 2 vol.
- Le Brun (Le P.), *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, Paris, 1701.
- Leroux de Lincy, *Le Livre des proverbes français*, Paris, 1857, 2 vol.
- Introduction au Livre des Légendes*, Paris, 1836.

- Recueil de chants historiques français, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1841, 2 vol.
- Luzel (F.-M.), *Contes bretons recueillis et traduits, Quimperlé*, 1870.
- Veillées bretonnes*, Paris, 1879.
- Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, Paris, 1878.
- Contes populaires de la Basse-Bretagne*, Paris, 1887.
- Maury (Alfred), *Les Fées du Moyen Âge*, Paris, 1843.
- Essai sur les légendes plieuses du Moyen Âge*, Paris, 1843.
- Croyances et Légendes du Moyen Âge*, Paris, 1896.
- Mélusine, Recueil de mythologie*, 1877-1878 et 1884-1901, 10 vol. Publié jusqu'en 1887 par E. Rolland et H. Gaidoz, et ensuite par H. Gaidoz seul.
- Monteil (Alexis), *Histoire des Français des divers états*, Paris, 1853.
- Morin (A.-S.), *Le Prêtre et le sorcier, statistique de la superstition*, Paris, 1872.
- Nisard (Charles), *Histoire des livres populaires*, Paris, 1854.
- Nore (Alfred de), *Coutumes, Mythes et Traditions des provinces France*, Paris et Lyon, 1846.

Paris (Gaston), *Le Petit Poucet et la Grande Ourse*, Paris, 1875.

*La littérature française au Moyen Âge*, Paris, 1888.

Pasquier (Estienne), *Les Recherches de la France*, [1560], 1611.

*Revue Celtique*, dirigée par H. Gaidoz, 1870-1885 ; par d'Arbois de Jubainville, 1886 et suiv., Paris.

*Revue des Langues romanes*, Montpellier, 1870 et suiv.

*Revue des Traditions populaires*, recueil de mythologie, littérature orale, ethnographie traditionnelle et art populaire, publiée par Paul Sébillot, 1886 et suiv.

Rolland (Eugène), *Faune populaire de la France*, 1879-1883.

*Flore populaire de la France*, Paris, 1896-1904.

*Devinettes*, Paris, 1877.

*Recueil de chansons populaires*, Paris, 1883-1890.

*Romania*, publiée par Paul Meyer et Gaston Paris, Paris, 1872.

Sébillot (Paul), *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1880-1882.

*Contes des landes et des grèves*, Rennes, 1900.

*Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Paris, 1881.

*La Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*, Nantes, 1897.

*Légendes locales de la Haute-Bretagne*, Nantes, 1899-1900.

*Traditions et Superstitions de la Haute-Bretagne*, Paris, 1882.

*Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*, Paris, 1885.

*Devinettes de la Haute-Bretagne*, Paris, 1887.

*Les Souvenirs historiques et les héros populaires en Bretagne*, Vannes, 1889.

*Contes des provinces de France*, Paris, 1884.

*Légendes, Croyances et Superstitions de la mer*, Paris, 1886-1887.

*Traditions de la boulangerie*, Paris, 1891.

*Les Travaux publics et les mines dans les superstitions de tous les pays*, Paris, 1894.

*Légendes et Curiosités des métiers*, Paris, 1895.

*Le Folklore des pêcheurs*, Paris, 1901.

*Le Blason populaire de la France* (en coll. avec H. Gaidoz), Paris, 1884.

*Gargantua dans les traditions populaires*, Paris, 1883.

Souché (Bernard), *Croyances, Présages et Superstitions diverses*, Niort, 1880.



- Proverbes. Traditions diverses et Conjurations*, Niort, 1882.
- Souvestre (Emile), *Les Derniers Bretons*, [1836], Paris, 1858.
- Le Foyer breton, traditions populaires* [1844], Paris, 1852.
- Les Derniers paysans*, Paris, 1851.
- Thiers (Jean-Baptiste, curé de Champrond), *Traité des superstitions*, [1691, Paris, 1741.
- Tradition (La)*, Revue internationale de Folklore, 1887-1906.
- Vesly (Léon de), *Légendes, Superstitions et vieilles Coutumes*, Rouen, 18941896.
- Vicaire (Gabriel), *Études sur la poésie populaire, Légendes et Traditions*, Paris, 1902.
- Wallonia*, recueil mensuel de Folklore, publié par O. Colson, Liège, 1893 et suiv.

# Table des matières

## LES ARBRES DANS LES TRADITIONS POPULAIRES

1. Origine et particularités  
*Création dualiste — Particularités légendaires — Les ajoncs fleuris — Les arbres et Noël* ..... 5
2. Arboriculture  
*Observances au moment de la plantation, de la greffe, de la taille, de la cueillette — Animisme des arbres — Conjurations, prévenances, amulettes — La récolte et les fêtes chrétiennes — Préservatifs contre les sortilèges et les rongeurs* ..... 13
3. Influence et propriétés  
*Arbres protecteurs, leur influence sur l'orage, la sorcellerie, etc. — Les rameaux protecteurs — Les baguettes — Essences nuisibles — Influence des arbres sur le physique — Les arbres et la sorcellerie* ..... 32
4. Présages et consultations  
*Végétations anormales — Rencontres et présages — Consultations par le feu, par les pommes, par la pelure, par les baguettes — Les rêves* ..... 56
5. Emblèmes  
*L'amour et le mariage — Les mais et leur signification — Fruits et arbres rituels ou funéraires* ..... 67
6. Jeux, amusettes et ustensiles  
*Les jouets rustiques — Instruments de musique ou de balistique — Rudiments de sculpture — Jeux avec les baies ou les fruits* ..... 80
7. La santé et la médecine  
*Talismans prophylactiques — La transmission du mal aux arbres par la ligature, la plantation de clous, les incisions — Conjurations*

— La transmission à des rameaux détachés — Le passage à travers l'arbre — Le tour de l'arbre — Les fruits guérissants et les fêtes — Feuilles et fruits, écorces — Colliers guérissants — Essences privilégiées .....	88
8. Le culte des arbres	
<i>Traces de dendrôlatrie — Les clous et les épingles fichés dans l'arbre — La friction et le tour de l'arbre en relation avec l'amour et la fécondité — Observances en rapport avec les arbres .....</i>	109
9. Légendes et contes	
<i>Métamorphoses d'hommes en arbres — Les arbres en relation avec le monde surnaturel et les morts — Arbres venus par magie — Animisme — Arbres qui saignent ou qui parlent — La légende de Midas — Les parcelles révélatrices — Arbres avertissant — Arbres qui transforment — Fruits guérissants ou merveilleux — Pénitences des morts et des arbres — Le bâton qui reverdit — Végétations miraculeuses — L'arbre qui monte au ciel — L'arbre dont on ne peut descendre — Les arbres desséchés par magie — Le miracle des roses .....</i>	120

## LES PLANTES DANS LES TRADITIONS POPULAIRES

1. Origines et particularités	
<i>Création dualiste — Origines surnaturelles — La légende dorée — Les haricots du Saint-Sacrement — Pourquoi l'épi est court — Herbes merveilleuses ou imaginaires .....</i>	146
2. La culture	
<i>L'ensemencement : époques favorables ou défavorables — Influence des astres, du semeur — Coutumes conjurations et danses — La sorcellerie et la fascination — Générations singulières — La transplantation — La destruction des plantes parasites — La cueillette .....</i>	163
3. Pouvoir, influence et emplois	
<i>L'herbe d'or — L'herbe qui égare — L'herbe qui coupe le fer —</i>	

	<i>L'herbe qui fait comprendre le langage des animaux — Action des plantes sur les personnes — Plantes dangereuses — Plantes préservatrices</i> .....	190
4.	<i>Les herbes à sortilèges ou à talismans</i> <i>Les herbes de la Saint-Jean, la cueillette, le passage à travers le feu — Plantes à maléfices — Talismans, préservatifs contre la sorcellerie ou le mauvais œil — Les petites graines et les esprits — Herbes magiques ou aphrodisiaques</i> .....	204
5.	<i>Les plantes et la santé</i> <i>Les herbes et les matelas — Les colliers — Plantes mordues ou mangées — Attouchements funestes — L'analogisme et l'emploi médical des herbes — Observances et conjurations au moment de la cueillette — Oraisons et pratiques — La transmission du mal aux plantes — Les verrues — La friction, l'infusion et la mastication</i> .....	232
6.	<i>Consultations et présages</i> <i>L'effeuillement et le comptage des pétales — Consultations par le souffle — La pousse des plantes et les présages — Les herbes mises dans l'eau ou soumises à une pression — La pelure — Épreuves par le contact, par l'éclatement — Les grains de blé devant le feu, mis à germer — Les oignons — Les herbes de mer et le temps à venir — Herbes qui décèlent les sorciers — Les grains donnés au diable — Plantes porte-bonheur — Présages de chance, de damnation, etc — Les songes</i> .....	258
7.	<i>Coutumes et emblèmes</i> <i>Les plats rituels où figurent les plantes — Le mariage, les choux et les graines — Le langage rustique des fleurs — Plantes funéraires — Emblèmes de pèlerinages — Les plantes et les défenses — La paille</i> .....	281
8.	<i>Les jeux</i> <i>Fleurs ou fruits lancés — Instruments de balistique ou de musique — Petits ustensiles — Marionnettes — Plantes à gratter ou à attraper — Jeux à deviner — Je vous prends sans vert</i> .....	291

## 9. Légendes et contes

*Métamorphoses en plantes d'êtres animés — Les plantes qui parlent, qui chantent, qui indiquent ce qui se passe au loin — Fleurs miraculeuses — Plantes qui font concevoir ou qui donnent naissance à de petits êtres — Plantes qui métamorphosent ou endorment temporairement — Plantes qui ressuscitent ou guérissent — Plantes qui croissent miraculeusement pour favoriser des fugitifs, qui montent au ciel — Les plantes dans les récits comiques* ..... 302

BIBLIOGRAPHIE ..... 316



© Arbre d'Or, Genève, Mars 2004

Photos de couverture : © Claire Petibrain

<http://www.arbredor.com>

Composition et mise en page : © ARBRE D'OR PRODUCTIONS